CSSS-098
2022-05-05
M. Lahouiou

Commission de la santé et des services sociaux

L'ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

– OPPOSITION OFFICIELLE–

VOLUME 3

Québec Ministère de la Santé et des Services sociaux

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

– OPPOSITION OFFICIELLE –

VOLUME 3

TABLE DES MATIÈRES DE L'ENSEMBLE DES QUESTIONS

		Page
255.	Nombre de lits en soins palliatifs par région sociosanitaire, par établissement et ratio (1 lit pour 10 000 habitants) par région sociosanitaire.	19
256.	Développement de lits en soins palliatifs en 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	20
257.	Concernant les équipes médicales intensives à domicile (SIAD), au 31 mars 2022 : a) nombre d'équipes déployées par région ; b) toute correspondance entre le MSSS et la FMOQ ; c) rémunération prévue des médecins qui font partie des équipes SIAD.	21
258.	Sommes dédiées à la formation du personnel en soins palliatifs pour 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	23
259.	Tous les rapports produits en 2021-2022 concernant les soins de fin de vie, et la possibilité d'étendre l'aide médicale à mourir.	24
260.	Bilan complet de l'implantation des GMF au 31 mars 2022 (nombre de GMF accrédité par région et au total, nombre de demandes en attente, objectifs d'accréditation d'ici le 31 mars 2023, coûts récurrents et non récurrents, évaluation de la formule, etc.).	25
261.	Nombre et pourcentage de GMF qui respectent leur entente au 31 mars 2022 : a) Quant aux heures d'ouverture ; b) Quant au nombre de patients inscrits.	27
262.	Nombre et pourcentage de GMF qui ont, au 31 mars 2022, un taux d'assiduité de : a) 80 % et plus ; b) 79 à 79,9 % ; c) 78 à 78,9 % ; d) 77 à 77,9 % ; e) 76 à 76,9 % ; f) 75 à 75,9 % ; g) 70 à 74,9 % ; h) Moins de 70 %.	28
263.	Nombre de lits de longue durée, par région et par établissement, en 2021-2022.	29

264. Nombre de lits de courte durée, par région et par établissement, ainsi que par 1000 habitants par région en 2021-2022. 30

265. Taux d'occupation des lits dans chacun des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement, par région et au total. 31

266. Coût par jour pour chacun des types de lits (ou places) du réseau de la santé et des services sociaux (lits de courte durée dans un CH, places en RI, places en RTF, lits en réadaptation, places en Centre jeunesse, etc.) en 2021-2022. 32

267. Montant payé par des centres hospitaliers à des cliniques privées avec médecins non participants pour des soins donnés à des clients de ces cliniques privées : 33

a) Montant total pour le Québec ;
b) Montant payé par établissement.

268. Liste des établissements ayant signé des ententes avec des cliniques privées de chirurgie ou d'ophtalmologie et le nom des cliniques concernées, ainsi que les sommes versées aux cliniques. Sommes spécifiques pour les frais d'administration. 34

269. Nombre et liste détaillée des nouveaux permis de cliniques de radiologie octroyés en 2021-2022. 36

270. Le nombre de demandes reçues de nouveaux permis de clinique de radiologie en 2021-2022. 37

271. Le nombre de renouvellements de permis émis et la liste des cliniques de radiologie ayant obtenu un renouvellement de permis en 2021-2022. 38

272. Nombre de personnes ayant été prises en charge par un médecin de famille par le biais du GAMF en 2021-2022, par région et par catégorie de patient (A à E) et par âge. 40

273. Nombre de patients inscrits au GAMF depuis moins de 3 mois, entre 3 et 6 mois, entre 6 et 9 mois, entre 9 et 12 mois, et depuis plus d'un an — fusionner : Délai moyen d'attente avant qu'une personne enregistrée au GAMF soit prise en charge, par région et par catégorie de patient (A à E). 44

274. Répartition des GMF et des cliniques réseau par territoire de CISSS et CIUSSS. 46

275. État de déploiement de RDV Santé Québec ainsi que le nombre de cliniques, de GMF et de super cliniques qui l'utilisent. 47

276. Bilan et état de situation concernant le projet Archimède. 48

277. Liste des GMF qui ne respectent pas les critères de super-clinique, mais qui reçoivent tout de même une bonification du soutien financier par rapport au financement généralement accordé au GMF de même niveau. 49

278. Subvention moyenne versée à une super-clinique pour commencer ses activités, subvention moyenne pour les années suivantes et total des subventions versées. Ventilation par type de financement. 50

279. Depuis le 1er avril 2020, toute demande de modification du cadre de gestion pour les super-cliniques. 51

280. Le nombre de super-cliniques, ventilation des subventions versées et le nombre de patients accueillis par établissement, par région. 52

281. Répartition des cliniques d'hiver par territoire de CISSS et de CIUSSS. 55

282. Plages horaires des cliniques d'hiver qui ont offert des services, ventilées par mois, pour 2020-2021 et 2021-2022. 56

283. Rapport quinquennal de la situation dans les salles d'urgence (incluant le nombre de visites à l'urgence, le délai moyen de séjour et le pourcentage de patients par clientèle, par région et par établissement). 57

284. Délai moyen entre le moment où un patient entre à l'urgence et celui où il voit un médecin, par région et par établissement. 67

285. Patients ayant quitté les urgences sans avoir vu un médecin par région et par établissement. 77

286. État de situation concernant les unités de débordement existantes dans le réseau de la santé et des services sociaux : 87

a) Liste des unités ;
b) Statistiques de fréquentation et de délai moyen de séjour, par unité et par établissement.

287. État de situation concernant les unités d'hospitalisation brève (UHB) existantes dans le réseau de la santé et des services sociaux : 90

a) Liste des unités ;
b) Nombre de patients admis ;
c) Durée moyenne de séjour (DMS) ;
d) Nombre et pourcentage de patients ayant dépassé les 48 heures de présence ;
e) Nombre et pourcentage de patients avec retour à domicile ;
f) Nombre et pourcentage de patients transférés dans un lit d'hospitalisation ;
g) Temps de réponse aux consultations ;
h) Temps de réponse aux examens diagnostiques ;
i) Taux de réadmission après congé.

288. Depuis le 1er avril 2021, l'état de situation de la révision de l'organisation de travail dans les urgences. 91

289. Grille des tarifs pour le stationnement de chacun des établissements de santé et de services sociaux, tarifs moyens et médians, et profits engendrés par établissement. 92

290. Depuis le 1er avril 2021, copie de toute directive envoyée aux établissements de santé concernant la tarification de leurs stationnements. 116

291. État de situation sur la vaccination contre le zona. 117

292. Sommes provisionnées associées au déploiement de la vaccination gratuite contre le zona pour les personnes âgées en 2021-2022. 119

293. État de situation sur la mise en place de la Direction générale de cancérologie (DGC), incluant l'effectif et le budget d'opération. 120

294. Liste d'attente pour une chirurgie oncologique, par région et par établissement et état de situation des cibles. 121

295. État de situation sur la mise en place des équipes interdisciplinaires fonctionnelles dans chaque établissement impliqué dans la lutte contre le cancer. 122

296. État de situation sur la mise en place du programme de dépistage du cancer colorectal ainsi que les prévisions pour 2021-2022. 124

297. État de situation sur la mise en place d'un programme d'assurance qualité dans les laboratoires québécois. 127

298. État de situation du Plan d'action en cancérologie, ainsi que les prévisions pour 2021-2022. 128

299. Délai moyen pour un traitement de radiothérapie par clientèle, par région et par établissement. 131

300. Liste des permis émis à des cliniques médicales spécialisées (CMS) comprenant le nom, le statut, l'adresse et le type de chirurgies autorisées. 132

301. Liste des CMS ayant obtenu un permis de CMS, mais n'ayant pas encore obtenu d'agrément. 170

302. Liste des demandes de permis de CMS déposées au 31 mars 2022, en spécifiant la région et le type de chirurgies qui font l'objet de chacune des demandes. 171

303. Liste des CMS qui ne répondaient pas aux normes, mais qui ont obtenu un permis. 187

304. Liste des contrats entre les CMS-A et les contractants publics. 188

305. Sommes totales allouées pour les services préhospitaliers d'urgence par région pour 2021-2022. 189

306. Moyenne des délais de réponse de la Corporation Urgences-Santé en 2021-2022. Ventilation des budgets alloués en précisant, notamment : 190

a) Le nombre de postes et les détails (infirmières, chauffeurs, répartiteurs, etc.) ;
b) Le nombre de déplacements d'un établissement à un autre, de transports, de détournements, etc. ;
c) Le maintien d'appels reçus (répartition urgente et non urgente) ;
d) Le nombre d'unités d'ambulance ;
e) La moyenne des délais de réponse, selon la priorité d'appel, par région et au total, pour les trois dernières années ;
f) Nombre de véhicules redirigés en raison du débordement d'une urgence.

307 Pour chacun des avions-ambulances et avions-hôpitaux : 191

a) Le nombre de transports de patients, par lieu d'embarquement des patients ;
b) Les coûts d'utilisation, ventilés ;
c) Le nombre de transports de patients mineurs accompagnés d'un proche ;
d) Le nombre de transports de patients mineurs sans accompagnateur.

308. Bilan, état de situation, et toute action entreprise depuis le 1er avril 2019 concernant le projet Airmédic. 192

309. Concernant les services préhospitaliers d'urgence : 193

a) Liste des entreprises, corporations ou coopératives ayant le mandat d'assurer les transports préhospitaliers d'urgence, par région ;
b) Moyenne des délais de réponse, selon la priorité d'appel, par région et au total, pour les trois dernières années ;
c) Budget accordé, par région et *per capita*, et total pour les trois dernières années. Indiquer également le budget consenti par titre d'emploi ;
d) Nombre de techniciens ambulanciers et d'unités d'ambulance, par région et au total, pour les trois dernières années ;
e) Nombre de transports ambulanciers, par région et au total, en indiquant le type de transport (urgence ou interétablissements) et le type de soins (de base ou médical avancé), pour les trois dernières années ;
f) Couverture horaire assurée, selon la zone ambulancière, pour les trois dernières années ;
g) Budgets consentis à la formation des techniciens ambulanciers, par région et au total, pour les trois dernières années ;
h) Nombre d'ambulances et de quarts de travail ajoutés en 2021-2022, par zone ambulancière ;
i) Nombre d'horaires de faction convertis en horaires à l'heure en 2021-2022, par zone ambulancière ;
j) Nombre de demandes, d'ajout d'ambulances, d'ajout de quarts de travail et de conversions d'horaires de faction en horaires à l'heure, formulées par les établissements de santé auprès du MSSS en 2021-2022 ;
k) Pour chaque zone ambulancière, liste des MRC et des municipalités locales desservies et carte du territoire couvert ;
l) Nombre d'appels reçus, nombre d'affectations transmises aux ressources préhospitalières, nombre de transports effectués par les ressources préhospitalières, nombre d'affectations qui ont été réaffectées avant le transport, nombre de transports annulés ainsi que taux d'utilisation clinique (TUC), par zone ambulancière, en 2021-2022.

310. Pour les maisons de naissance au Québec, fournir, pour 2021-2022 : 213

a) Le nom, la date d'ouverture et l'emplacement de toutes les maisons de naissance au Québec ;
b) Le financement gouvernemental accordé à ces maisons ;
c) Le nombre de nouvelles maisons ;
d) Les prévisions pour 2022-2023 ;
e) Le nombre de naissances dans les maisons de naissance ;
f) Le coût moyen par accouchement pour toutes les maisons de naissance.

311. Pour les sages-femmes au Québec, fournir, le nombre de sages-femmes par catégorie d'emploi (poste permanent, à temps partiel ou occasionnel), le nombre de graduations en 2021-2022 par institution d'enseignement supérieur, et le nombre d'inscriptions au programme de formation en 2021-2022, par institution d'enseignement supérieur. 215

312. Ventilation du budget dévolu au projet Dossier santé Québec (DSQ). 216

313. Ventilation des coûts hors portée du projet. 217

314. Ventilation des dépenses totales réalisées au 31 mars 2022, et ventilation par projet et par organisme ou ministère : 218

a) CISSS et CIUSSS ;
b) Établissements non fusionnés ;
c) Corporation d'hébergement du Québec ;
d) RAMQ ;
e) MSSS.

315. État d'avancement de chacun des projets et leur échéancier. 219

316. Montants reçus d'Inforoute Santé du Canada, par année, depuis la signature de l'entente. 220

317. Évaluation des dépassements de coûts totaux au 31 mars 2022 pour le déploiement complet du DSQ. 221

318. Nombre d'utilisateurs du DSQ au 31 mars 2022. 222

319. État de situation sur le développement du DCI dans les établissements. 223

320. Concernant Cristal-Net : 224

a) Copie de l'appel d'offres #1230114 publié au SEAO ;
b) Explications de l'annulation de l'appel d'offres ;
c) Analyses commandées depuis le 1er avril 2020 ;
d) Coûts prévus.

321. Concernant OACIS : 225

a) Analyses commandées depuis le 1er avril 2020 ;
b) Coûts prévus.

322. Détail du montant prévu pour l'informatisation (DSQ/DCI/DME). 226

323. Pour le Programme d'allocation directe — chèque emploi-service : 227

a) ventilation détaillée du budget pour les trois dernières années, par région et par établissement ;
b) nombre de demandes reçues au cours des trois dernières années et le total au 31 mars 2022 ;
c) nombre de bénéficiaires du programme au cours des trois dernières années et le total au 31 mars 2022 ;
d) montant octroyé en moyenne pour chaque heure de service, par région ;
e) nombre d'heures de services payées, par région.

324. Montants facturés aux usagers des centres de jour pour le transport et les repas, en 2021-2022, ventilés par région. 228

325. Ventilation du financement des maisons de jeunes, par maison, par région et au total, ainsi que les prévisions pour 2021-2022. 229

326. Bilan du plan d'action pour le bien-être et la santé des hommes. 241

327. Ressources d'accueil (nombre de ressources, nombre de places, nombre d'usagers, nombre de personnes en attente), selon les types de clientèle suivants, ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : 243

a) les jeunes ;
b) les adultes ;
c) les personnes âgées ;
d) les personnes ayant une déficience physique ;
e) les personnes ayant une déficience intellectuelle ;
f) les personnes alcooliques et toxicomanes, ainsi que les joueurs pathologiques.

328. Liste des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et budget alloué, par maison, par région et au total, pour 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023. 244

329. Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021 : bilan détaillé et ventilé par région, par catégorie d'action, des mesures mises en place, des organismes financés et des dépenses engagées ainsi que les prévisions pour 2022-2023. 248

330. État de situation quant au suivi des conclusions du Forum sur les agressions et le harcèlement sexuels et ventilation des sommes utilisées, par mesure. 249

331. Ventilation détaillée du financement des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), par CALACS, par région et au total, ainsi que les prévisions pour 2022-2023. 250

332. Ventilation détaillée des sommes accordées en 2021-2022 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence, excluant les CALACS et les CAVAC. Mesures engagées ou à prévoir et ventilation des sommes prévues pour 2022-2023. 253

333. Ventilation détaillée du financement des centres de femmes ainsi que les prévisions pour 2022-2023. La ventilation demandée comprend la répartition interrégionale et régionale, de même que la liste de tous les centres financés et le détail de leur financement, ainsi que les critères de financement. 258

334. Montant dévolu, par région, au programme de santé mentale en 2020-2021 et 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : 264

a) Clientèle adulte :
   i. 1re ligne ;
   ii. 2e ligne ;
   iii. autres.
b) Clientèle jeune :
   i. 1re ligne ;
   ii. 2e ligne ;
   iii. autres.

335. Montant dévolu par les établissements au programme de santé mentale en 2020-2021 et 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023 : 265

a) Clientèle adulte (par région et au total) :
   i. 1re ligne ;
   ii. 2e ligne ;
   iii. autres.

b) Clientèle jeune (par région et au total) :
   i. 1re ligne
   ii. 2e ligne ;
   iii. autres.

336. Nombre de personnes en attente pour des services en santé mentale, par tranche d'âge et par région (1re et 2e ligne). 268

337. Déclinaison des 20 M$ annoncés dans le cadre du forum jeunes et santé mentale. 269

338. Portrait de l'implication des patients partenaires et pairs aidants et pairs aidants famille partout au Québec tel qu'annoncé par la ministre lors du forum adultes et santé mentale. 271

339. Plan d'action en santé mentale 2022-2026 : tableau de bord/bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées, ainsi que les prévisions pour 2022-2023. 272

340. Évolution et ventilation des sommes investies dans le secteur de la santé mentale en comparaison des dépenses consacrées à l'ensemble des programmes et les prévisions pour 2022-2023. 273

341. État de situation *per capita* régional pondéré, basé sur l'estimation des coûts de production de services en santé mentale, ainsi que les prévisions pour 2021-2022. 274

342. Bilan du déploiement de l'ajout de 100 postes de psychologues jeunesse et d'autres professionnels annoncé en décembre 2017 afin de compléter les équipes multidisciplinaires jeunesse des CISSS et des CIUSSS et fournir la liste des centres jeunesse ayant bénéficié de cette mesure. Préciser, sur une base annuelle, le nombre de postes affichés par catégorie professionnelle, le nombre de postes comblés, le nombre des départs dans la même catégorie professionnelle. 275

343. Bilan du projet pilote, Aire ouverte, et prévisions du déploiement. 276

344. Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2021-2022 dans la mise en œuvre du Programme québécois de psychothérapie pour les troubles mentaux. Suivi des phases de déploiement et indiquer si les actions sont dans les délais. 278

345. Total des incidents de sécurité mettant en cause des patients en santé mentale rapportés dans les salles d'urgence et les hôpitaux du RSSS en 2021-2022, et évolution par rapport à 2019-2020. 279

346. De l'ensemble des demandes reçues par le GASM des établissements fusionnés du RSSS en 2021-2022, indiquer le pourcentage en provenance de : 280

a) Organismes communautaires ;
b) Psychologues en cabinet ;
c) Services de crise ;
d) Ligne Info-Social ;
e) Milieux d'enseignement ;
f) Services de police et Sureté du Québec ;
g) Services correctionnels ;
h) Employeurs et PAE des entreprises privées ;
i) Employeurs et PAE des organismes publics et parapublics ;
j) Membre de l'entourage de la personne utilisatrice ;
k) Personne utilisatrice avec accompagnement ;
l) Personne utilisatrice sans accompagnement.

347. Pour chaque GASM du RSSS, en 2021-2022, indiquer : 281

a) le délai moyen entre la réception de la demande et la transmission au service approprié d'une demande complétée ;
b) le pourcentage de ces délais inférieur à 5 jours ;
c) le pourcentage de ces délais inférieur à 10 jours ;
d) le pourcentage de ces délais inférieur à 20 jours ;
e) le pourcentage de ces délais supérieur à 20 jours.

348. Pour chaque GASM du RSSS, en en 2021-2022, indiquer : 282

a) le délai moyen entre la transmission au service approprié d'une demande complétée et la première intervention du service ayant pour effet d'ajouter une note clinique significative au dossier ;
b) le pourcentage de ces délais inférieur à 15 jours ;
c) le pourcentage de ces délais inférieur à 30 jours ;
d) le pourcentage de ces délais inférieur à 60 jours ;
e) le pourcentage de ces délais supérieur à 60 jours.

349. Pour chaque GASM du RSSS, en 2021-2022, indiquer : 283

a) le délai moyen entre la transmission au service approprié d'une demande complétée et la première rencontre en présence de la personne référée ;
b) le pourcentage de ces délais inférieur à 15 jours ;
c) le pourcentage de ces délais inférieur à 30 jours ;
d) le pourcentage de ces délais inférieur à 60 jours ;
e) le pourcentage de ces délais supérieur à 60 jours.

350. Pour chaque GASM du RSSS, en 2021-2022, indiquer : 284

a) le délai moyen entre la première rencontre en présence de la personne référée et l'inscription au dossier d'un diagnostic ou d'une évaluation formelle de la condition et des besoins de la personne référée ;
b) le pourcentage de ces délais inférieur à 15 jours ;
c) le pourcentage de ces délais inférieur à 30 jours ;
d) le pourcentage de ces délais inférieur à 60 jours ;
e) le pourcentage de ces délais supérieur à 60 jours.

351. Pour chaque GASM du RSSS, en 2021-2022, indiquer : 285

a) le délai moyen entre le diagnostic ou l'évaluation formelle de la personne référée et la rétroaction au référent ;
b) le pourcentage de ces délais inférieur à 3 jours ;
c) le pourcentage de ces délais inférieur à 7 jours ;
d) le pourcentage de ces délais inférieur à 15 jours ;
e) le pourcentage de ces délais supérieur à 30 jours.

352. Pour chaque GASM du RSSS, en 2021-2022, indiquer : 286

a) le délai moyen entre le diagnostic ou l'évaluation formelle et le début du service thérapeutique recommandé (première séance ou atelier de consultation avec un professionnel habilité) ;
b) le pourcentage de ces délais inférieur à 15 jours ;
c) le pourcentage de ces délais inférieur à 30 jours ;
d) le pourcentage de ces délais inférieur à 60 jours ;
e) le pourcentage de ces délais supérieur à 60 jours.

353. Pour chaque GASM du RSSS, en 2021-2022, indiquer : 287

a) le délai moyen entre la fin du service thérapeutique recommandé et le début des activités de maintien du rétablissement correspondant aux besoins de la personne (groupes d'entraide, activités structurées en milieu de jour, service d'intégration au travail) ;
b) le pourcentage de ces délais inférieur à 15 jours ;
c) le pourcentage de ces délais inférieur à 30 jours ;
d) le pourcentage de ces délais inférieur à 60 jours ;
e) le pourcentage de ces délais supérieur à 60 jours.

354. Pour chaque GASM du RSSS, en 2021-2022, indiquer : 288

a) le délai moyen entre la fin du service thérapeutique recommandé et le début des activités de réadaptation en dépendance recommandées (organismes communautaires ou CRD certifiés) ;
b) le pourcentage de ces délais inférieur à 15 jours ;
c) le pourcentage de ces délais inférieur à 30 jours ;
d) le pourcentage de ces délais inférieur à 60 jours ;
e) le pourcentage de ces délais supérieur à 60 jours.

355. De l'ensemble des demandes reçues par le guichet d'accès en santé mentale de chaque région en 2021-2022, indiquer le pourcentage en provenance de : 289

a) GMF ;
b) Urgences des centres hospitaliers ;
c) AAOR des établissements fusionnés ;
d) La DPJ ou les autorités régionales de protection de la jeunesse ;
e) D'autres intervenants du RSSS.

356. De l'ensemble des demandes pour des services spécialisés en psychiatrie en 2021-2022, indiquer le pourcentage en provenance de : 290

a) Urgences des centres hospitaliers ;
b) De médecins référents en première ligne par le biais de l'APSS ;
c) La DPJ ou les autorités régionales de protection de la jeunesse ;
d) Des GASM régionaux ;
e) D'autres intervenants du RSSS.

357. Pour le service Info-Social, indiquer : 291

a) l'augmentation en pourcentage du nombre d'appels entre 2020-2021 et 2021-2022 ;
b) l'augmentation en pourcentage du nombre d'appels abandonnés entre 2020-2021 et 2021-2022 ;
c) l'augmentation en pourcentage du délai moyen de réponse entre 2020-2021 et 2021-2022 ;
d) l'augmentation en pourcentage du nombre d'appels répondus après le délai cible prévu dans la déclaration des services à la clientèle entre 2020-2021 et 2021-2022 ;
e) l'augmentation en pourcentage des effectifs du service et des heures travaillées entre 2020-2021 et 2021-2022 ;
f) le pourcentage des appels s'étant traduit par un référencement au GASM et l'ouverture d'un dossier en 2020-21 et son augmentation (en pourcentage) par rapport à 2019-20.

358. Pour chaque région administrative, indiquer : 292

a) les effectifs de chaque équipe d'intervention de crise dans le milieu ;
b) les postes vacants et non comblés au sein de chaque équipe ;
c) le nombre d'interventions réalisées en 2021-2022 et son évolution par rapport à 2020-2021 ;
d) le pourcentage des interventions réalisées en 2021-2022 auprès de la même personne.

359. Pour chaque région administrative, indiquer : 293

a) le nombre de places d'hébergement de crise disponibles ;
b) l'effet des restrictions sanitaires sur la disponibilité des places ;
c) les places d'hébergement de crise qui seront ajoutées en 2022-2023.

360. Pour chaque région administrative, indiquer : 295

a) le nombre de places d'hébergement disponibles en RAC ou en URCI en 2021-2022 et son évolution depuis 2020-2021 ;
b) l'effet des restrictions sanitaires sur la disponibilité des places ;
c) l'augmentation des loyers exigés entre 2020-2021 et 2021-2022 ;
d) les places d'hébergement en RAC ou URCI qui seront ajoutées en 2022-2023 ;
e) le coût moyen per capita associé au gîte et au couvert dans chaque RAC ou URFI, ainsi que le coût moyen per capita associé au gîte et au couvert pour la clientèle des installations des centres jeunesse, et la clientèle de moins de 65 ans des CHSLD.

361. Pour chaque région administrative, indiquer : 297

a) les effectifs de chaque équipe de soutien et de répit-dépannage pour la famille et l'entourage ;
b) les postes vacants et non comblés au sein de chaque équipe ;
c) le nombre d'interventions réalisées en 2021-2022 et son évolution par rapport à 2020-2021.

362. Pour chaque région administrative, indiquer : 298

a) les effectifs de chaque équipe de 2e niveau offrant des services de réadaptation aux jeunes en difficulté d'adaptation et à leurs familles ;
b) les postes vacants et non comblés au sein de chaque équipe ;
c) le nombre d'interventions réalisées en 2021-2022 et son évolution par rapport à 2020-2021 ;
d) le pourcentage des interventions réalisées en 2021-2022 auprès de la même personne/famille

363. Pour chaque région administrative, indiquer : 299

a) le ratio de places disponibles par 100 000 habitants pour les mesures de soutien dans la communauté des personnes atteintes de troubles mentaux graves en 2021-2022 et son évolution par rapport à 2020-2021 ;
b) le pourcentage des places disponibles réservées pour le suivi intensif dans le milieu ;
c) le pourcentage des places disponibles réservées pour le suivi d'intensité variable ;
d) le pourcentage des places disponibles réservées pour le soutien de base non intensif ;

364. Pour chaque région administrative, indiquer : 301

a) le ratio de places disponibles par 100 000 habitants pour les services d'hébergement et d'habitation autres qu'institutionnels ;
b) le pourcentage des places disponibles en logement supervisé ;
c) le pourcentage des places disponibles en logement autonome.

365. Pour chaque centre intégré, indiquer : 302

a) le nombre de lits de psychiatrie par 100 000 habitants ;
b) le nombre de lits de pédopsychiatrie par 100 000 habitants ;
c) le nombre de lits de psychiatrie par 100 000 habitants pour les soins de courte durée ;
d) le nombre de lits de psychiatrie par 100 000 habitants pour les soins de longue durée ;
e) le nombre de lits de psychiatrie par 100 000 habitants ;
f) le nombre de lits réservés pour les soins médico-légaux par 100 000 habitants ;
g) le nombre de lits réservés pour les soins médico-légaux par 100 000 habitants en milieu fermé ;
h) le nombre de lits réservés pour les soins médico-légaux par 100 000 habitants à sécurité maximale.

366. Pour chaque centre intégré, indiquer : 303

a) le délai moyen d'attente pour une consultation en psychiatrie d'un patient en état de crise ;
b) le délai moyen d'attente pour une consultation en psychiatrie d'un patient à l'état mental instable se présentant avec une crise de manie, un premier épisode psychotique ou un trouble dépressif post-partum grave ;
c) le délai moyen d'attente pour une consultation en psychiatrie d'un patient à l'état mental instable se présentant avec une crise d'hypomanie ou une dépression majeure ;
d) le délai moyen d'attente pour une consultation en psychiatrie d'un patient à l'état mental stable se présentant avec un premier épisode psychotique ;
e) le délai moyen d'attente pour une consultation en psychiatrie d'un patient à l'état mental stable se présentant avec une crise d'hypomanie, un trouble dépressif post-partum grave ou une dépression majeure.

367. Pour chaque centre intégré, indiquer : 304

a) Combien de psychiatres sont désignés pour agir à titre de médecins spécialistes répondants en psychiatrie ;
b) la somme des actes relatifs à la fonction de médecins spécialistes répondants en psychiatrie facturés à la RAMQ en 2021-2022 et son évolution par rapport à 2020-2021.

368. Au sujet de la mise en œuvre des équipes mixtes d'interventions psychosociales et policières de proximité : 305

a) La proportion de policiers et de travailleurs sociaux au sein de chaque équipe ;
b) Le nombre de ces équipes par 100 000 habitants dans les grands centres urbains ;
c) Le nombre total d'équipes à la fin de la mise en œuvre et les communautés desservies ;
d) Le calendrier de déploiement des équipes ;
e) le rôle des pairs aidants et des spécialistes en situation de crise des organismes communautaires dans le contexte du déploiement de ces équipes.

369. Au sujet de l'intégration et de la formation des pairs aidants : 306

a) Combien de pairs aidants sont-ils actifs sur le terrain en 2021-22 ?
b) Combien de nouveaux pairs aidants ont été formés et intégrés en 2021-22 et combien de pairs aidants ont quitté au cours de la même période ?
c) Quelles sont les équipes d'intervention dans le milieu qui doivent comprendre au moins un pair aidant et pour lesquelles ces postes ne sont pas comblés ?
d) Quelles sont les équipes « aires ouvertes » qui doivent comprendre au moins un pair aidant et pour lesquelles ces postes ne sont pas comblés ?

370. Quels seront les critères retenus pour « prioriser » l'accès aux services en santé mentale et en dépendance pour les parents d'enfants suivis par le réseau de la santé et des services sociaux ? En quoi le niveau de priorisation de cette clientèle sera-t-il différent de celui d'adultes avec des besoins similaires, mais dont les enfants ne sont pas suivis par le réseau ? Quel sera le résultat de « l'échec » de ces traitements sur la décision de la DPQ de retenir un signalement et de retirer l'enfant du milieu familial ? 307

371. Au sujet du Programme d'accompagnement justice et santé mentale (PAJ-SM) : 308

a) dans quel district judiciaire ce programme est-il implanté ?
b) a-t-il eu un effet démontré sur la judiciarisation ou l'incarcération de ces patients ?
c) Dans combien de districts judiciaires doit-il encore être déployé, et d'ici quand ?
d) Quelle est la composition de chaque équipe ?

372. Au sujet de l'investissement de 21 M$ pour les unités pour troubles graves du comportement et le remplacement des RAC par les URCI : 309

a) combien d'embauches ont été réalisées en 2021-2022 ?
b) combien de postes reste-t-il encore à combler ?
c) Quelle est l'échéance des projets-pilotes annoncés et quand seront publiés les rapports d'évaluation ?

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 255

Nombre de lits en soins palliatifs par région sociosanitaire, par établissement et ratio (1 lit pour 10 000 habitants) par région sociosanitaire.

RÉPONSE NO 255

Cette réponse est fournie à la question n^{o} 173 des questions particulières du Deuxième groupe d'Opposition, dans la partie *d* et *e*, concernant le nombre de lits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 256

Développement de lits en soins palliatifs en 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 256

Région 15 Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides : 10 lits réservés à la Maison de soins palliatifs La Traversée.

Les données 2022-2023 ne sont pas disponibles, puisque la date officielle d'ouverture des Maisons de soins palliatifs dont la demande de nouveaux lits a été acceptée par le ministère de la Santé et des Services sociaux n'est pas connue à ce jour.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION No 257

Concernant les équipes médicales intensives à domicile (SIAD), au 31 mars 2022 :

a) nombre d'équipes déployées par région ;
b) toute correspondance entre le MSSS et la FMOQ ;
c) rémunération prévue des médecins qui font partie des équipes SIAD.

RÉPONSE No 257

a)

Au 31 mars 2022, le nombre d'équipes médicales SIAD désignées par région sociosanitaire est le suivant:

Région	**Nombre d'équipes**
Bas Saint-Laurent	8
Saguenay – Lac-Saint-Jean	0
Capitale-Nationale	0
Mauricie et Centre-du-Québec	0
Estrie	1
Montréal	2
Outaouais	0
Abitibi-Témiscamingue	0
Côte-Nord	0
Gaspésie – Iles-de-la-Madeleine	0
Chaudière-Appalaches	0
Laval	2
Lanaudière	0
Laurentides	2
Montérégie	3

b)

Aucune correspondance n'a été échangée entre le Ministère et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) concernant ces équipes.

c)

- Chaque CISSS/CIUSSS dispose d'un nombre maximal de forfaits quotidiens qu'il répartit entre les équipes médicales SIAD de son territoire.

- Le médecin faisant partie de l'équipe médicale SIAD peut réclamer un ou plusieurs forfaits quotidiens au montant de 41,40$. Le forfait rémunère les activités professionnelles liées à la prestation continue de services médicaux auprès des patients

SIAD dont le médecin de l'équipe SIAD a la responsabilité.

- Un supplément de 130,20$ s'ajoute aux honoraires du médecin pour ses services médicaux lorsqu'il doit se déplacer au domicile du patient pour effectuer sa prise en charge ou une évaluation équivalente;

- Une rémunération est prévue pour le médecin responsable qui voit à l'organisation et la gestion de l'équipe médicale SIAD. Il peut réclamer un ou plusieurs forfaits de 70,75$.

QUESTION NO 258

Sommes dédiées à la formation du personnel en soins palliatifs pour 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 258

Aucune somme n'a été dédiée à la formation du personnel en soins palliatifs en 2021-2022. Pour 2022-2023, les données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 259

Tous les rapports produits en 2021-2022 concernant les soins de fin de vie, et la possibilité d'étendre l'aide médicale à mourir.

RÉPONSE NO 259

La Commission sur les soins de fin de vie transmet au ministre de la Santé et des Services sociaux son rapport annuel d'activités, tel qu'exigé par la Loi concernant les soins de fin de vie. Le rapport pour l'exercice 2020-2021 a été déposé à l'Assemblée nationale le 20 octobre 2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 260

Bilan complet de l'implantation des GMF au 31 mars 2022 (nombre de GMF accrédité par région et au total, nombre de demandes en attente, objectifs d'accréditation d'ici le 31 mars 2023, coûts récurrents et non récurrents, évaluation de la formule, etc.).

RÉPONSE NO 260

– Nombre de groupes de médecine de famille (GMF) accrédités au 28 février 2022 : 372

Centres intégrés et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux		Nombre de GMF
1	Bas-Saint-Laurent	12
2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	14
3	Capitale-Nationale	33
4	Mauricie-Centre-du-Québec	28
5	Estrie	25
6	Montréal (Ouest)	8
6	Montréal (Centre-Ouest)	16
6	Montréal (Centre-Sud)	21
6	Montréal (Nord)	18
6	Montréal (Est)	21
7	Outaouais	17
8	Abitibi-Témiscamingue	6
9	Côte-Nord	5
10	Nord du Québec	1
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6
12	Chaudière-Appalaches	21
13	Laval	17
14	Lanaudière	23
15	Laurentides	24
16	Montérégie-Centre	16
16	Montérégie-Est	21
16	Montérégie-Ouest	19
Total		**372**

– Au 28 février 2022, trois projets de GMF sont en évaluation au ministère de la Santé et des Services sociaux.

– Nombre de GMF accrédités au cours de l’année 2021-2022 : 9

– L’objectif de 300 GMF, défini dans le Plan stratégique 2015-2020 du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, a été atteint. Le nombre de GMF continue de croître, permettant d’élargir la proportion de la population pouvant bénéficier des services de proximité offerts par ces milieux.

– Depuis la mise en œuvre du Programme, toutes les dépenses sont non récurrentes, mais reconfirmées chaque année. De plus, les montants sont indexés annuellement et ce, depuis avril 2021. Pour l’exercice 2021-2022, les dépenses non récurrentes du Programme s’élèvent à 211 945 040 $.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 261

Nombre et pourcentage de GMF qui respectent leur entente au 31 mars 2022 :

a. Quant aux heures d'ouverture;

b. Quant au nombre de patients inscrits.

RÉPONSE NO 261

Les données les plus récentes sont celles au 28 février 2022, sur la base de 372 groupes de médecine de famille (GMF) reconnus au sens du Programme de financement et de soutien professionnel pour les groupes de médecine de famille (Programme). De ce nombre, 370 GMF ont été évalués selon les dispositions du Programme. À noter que 2 GMF ne pouvaient être évalués, puisqu'ils ont été reconnus à l'intérieur d'un délai de six mois avant la date de révision annuelle.

Au 28 février dernier :

- 370 GMF respectaient leur offre de service de 68 heures avec ou sans entente de service avec un prestataire secondaire, soit 100 % des GMF reconnus et évalués ;
- Le nombre de patients inscrits pondérés permet de fixer le niveau de subvention du GMF ;
- Tous les GMF reçoivent une subvention correspond au niveau de patients inscrits pondérés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 262

Nombre et pourcentage de GMF qui ont, au 31 mars 2022, un taux d'assiduité de :

a) 80 % et plus ;
b) 79 à 79,9 % ;
c) 78 à 78,9 % ;
d) 77 à 77,9 % ;
e) 76 à 76,9 % ;
f) 75 à 75,9 % ;
g) 70 à 74,9 % ;
h) Moins de 70 %.

RÉPONSE NO 262

Nombre et pourcentage de groupes de médecine de famille (GMF) selon le taux d'assiduité au 15 février 2022

Taux d'assiduité	**Nombre de GMF**	**Pourcentage de GMF**
a. 80 % et plus	330	88,7 %
b. 79 à 79,9 %	9	2,4 %
c. 78 à 78,9 %	9	2,4 %
d. 77 à 77,9 %	4	1,1 %
e. 76 à 76,9 %	1	0,3 %
f. 75 à 75,9 %	1	0,3 %
g. 70 à 74,9 %	8	2,2 %
h. moins de 70 %	8	2,2 %
Information non disponible	2	0,4 %
Total	372	100 %

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 263

Nombre de lits de longue durée, par région et par établissement, en 2021-2022.

RÉPONSE NO 263

La réponse à cette question est fournie à la question n^{o} 173 des questions particulières du Deuxième groupe d'Opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 264

Nombre de lits de courte durée, par région et par établissement, ainsi que par 1000 habitants par région en 2021-2022.

RÉPONSE NO 264

La réponse à cette question est fournie à la question n^{o} 173 des questions particulières du Deuxième groupe d'Opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 265

Taux d'occupation des lits dans chacun des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement, par région et au total.

RÉPONSE NO 265

La réponse à cette question est fournie à la question n^{o} 65 des questions particulières du Troisième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 266

Coût par jour pour chacun des types de lits (ou places) du réseau de la santé et des services sociaux (lits de courte durée dans un CH, places en RI, places en RTF, lits en réadaptation, places en Centre jeunesse, etc.) en 2021-2022.

RÉPONSE NO 266

Les coûts d'opération moyens estimés mentionnés ci-dessous représentent le résultat de l'ensemble des coûts admissibles divisé par le nombre de jours-présence ou le nombre d'heures présence, le cas échéant. Ces coûts excluent la rémunération des médecins et des autres professionnels rémunérés par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Coût moyen estimé par jour pour un lit en 2020-2021

Type de ressources	**2020-2021**
Courte durée	1 190 $
Ressource intermédiaire (RI)	92 $
Ressource de type familial (RTF)	45 $
Centre de réadaptation (CR)	1 351 $
Centre jeunesse	841 $

Source : rapport financier AS-471 et contour financier. Le taux d'indexation 2020-2021 est de 2,30 %.
Les tarifs excluent l'impact des mesures temporaires liées à la pandémie de COVID-19, le cas échéant.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 267

Montant payé par des centres hospitaliers à des cliniques privées avec médecins non participants pour des soins donnés à des clients de ces cliniques privées :

a) Montant total pour le Québec ;
b) Montant payé par établissement.

RÉPONSE NO 267

Il n'existe aucune entente entre les établissements du réseau de santé et de services sociaux et les centres médicaux spécialisés où exercent exclusivement des médecins non participants au sens de la Loi sur l'assurance maladie (chapitre A-29).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 268

Liste des établissements ayant signé des ententes avec des cliniques privées de chirurgie ou d'ophtalmologie et le nom des cliniques concernées, ainsi que les sommes versées aux cliniques. Sommes spécifiques pour les frais d'administration.

RÉPONSE NO 268

Ci-joint la liste des établissements ainsi que les cliniques, mais les informations relatives aux sommes versées ainsi que le détail des frais d'administration ne sont pas disponibles.

Centre médical	**Établissement**
Clinique Médicale Spécialisée CMS Lebourgneuf	CISSS de Chaudière-Appalaches
CMS des Trois-Rivière inc. Et Clinique du parc inc.	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
Institut de l'œil de Montréal inc.	CISSS de la Montérégie-Ouest
Institut de l'œil de Montréal inc.	Centre universitaire de santé McGill
Institut de l'œil de Montréal inc.	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
Rockland MD	Centre universitaire de santé McGill
Rockland MD	CIUSSS de Nord-de-l'Île-de-Montréal
Rockland MD	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
La clinique chirurgicale de Laval	CISSS de Laval
Clinique chirurgicale d'orthopédie de Laval	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
Le groupe Opmedic inc.	CISSS des Laurentides
Le groupe Opmedic inc.	CISSS de Laval
Chirurgie DIX30 inc.	CISSS de la Montérégie-Centre
Chirurgie DIX30 inc.	CISSS de la Montérégie-Ouest
Chirurgie DIX30 inc.	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Le Centre Médical Spécialité Opéra Md	CISSS de Chaudière-Appalaches
Le centre de chirurgie 819	CISSS de l'Outaouais
Le Centre Médical Spécialité Opéra Md	Institut Universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
CMS Saguenay (LASIK MD)	CIUSSS du Saguenay - Lac-Saint-Jean
Clinique chirurgicale d'orthopédie de Laval	CISSS de Lanaudière
Clinique chirurgicale d'orthopédie de Laval	CISSS des Laurentides
Le centre médical spécialisé Incognito MD	CISSS de l'Outaouais
Le centre médical spécialisé CCCPB inc	CISSS de l'Outaouais
9311-7802 Québec inc. (Services chirurgicaux des Cantons)	CIUSSS de l'Estrie - CHUS

Centre médical	Établissement
Clinique chirurgicale d'orthopédie de Laval	CISSS de Laval
Chirurgie DIX30 inc.	CISSS de la Montérégie-Est
Le Centre Médical Spécialité Opéra Md	CHU de Québec
Oculo Vision	CIUSSS de l'Estrie - CHUS
Clinique Esthétique Dre Stéphanie Olivier	CIUSSS de l'Estrie - CHUS

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 269

Nombre et liste détaillée des nouveaux permis de cliniques de radiologie octroyés en 2021-2022.

RÉPONSE NO 269

- RadiologiX Médigo Outaouais (11275) valide à partir du 5 juillet 2021
  165, boulevard Saint-Raymond, bureau 113
  Gatineau (Québec) J8Y 0A7

- Radiologix Groupe CH (11277) valide à partir du 15 octobre 2021
  1275, rue Saint-Antoine Ouest
  Montréal (Québec) H3C 5L2

- Lacroix Chirurgie privée Québec inc. (LRDSM) (11616) valide à partir du 6 décembre 2021
  1000, chemin Sainte-Foy, bureau 116
  Québec (Québec) G1S 2L6

QUESTION NO 270

Le nombre de demandes reçues de nouveaux permis de clinique de radiologie en 2021-2022.

RÉPONSE NO 270

Quatre demandes de nouveaux permis ont été reçues en 2021-2022, soit :

Région	**Nombre**
06	3
13	1
Total	**4**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 271

Le nombre de renouvellements de permis émis et la liste des cliniques de radiologie ayant obtenu un renouvellement de permis en 2021-2022.

RÉPONSE NO 271

Pour la période 2021-2022, 50 cliniques de radiologie ont obtenu un renouvellement de permis.

La liste est fournie dans le tableau suivant :

N° de permis	**Cliniques de radiologie ayant obtenu un renouvellement de permis en 2021-2022**
11101	Clinique de radiologie du Saguenay
11001	Radiologie Mailloux
11004	Clinique radiologique de la Capitale
11109	Clinique radiologique Audet
11222	Clinique radiologique Saint-Louis
11259	IRM Québec – résonnance magnétique Saint-Louis
11264	MAclinique radiologique Lebourgneuf
11261	Radiologie Trois-Rivières
11209	Centre radiologique de l'Estrie
11228	Imagix – Radiologie Granby
11020	Clarke centre d'imagerie médicale
11032	Radiologix Hochelaga
11043	SORAD Clinique Maisonneuve
11052	Imagix – Radiologie Saint-Laurent
11103	Imagerie médicale Médisys (Montréal)
11153	Radiologie Cœur-de-l'Île
11161	Imagix – Radiologie Cabrini
11163	Radiologie Luso de Montréal
11210	Radiologie IDS – Groupe Unimage
11214	Radiologie Varad
11217	Médica – Radiologie Ellendale
11218	RADIMÉD Westmount Square
11233	Clinique de physiatrie et de médecine du sport Rockland (LRDSM)
11251	Radiologie Le Plein Ciel
11263	RadiologiX Rivière-des-Prairies
11268	Clinique radiomédic
11271	Radiologie Métro Monk – Groupe Unimage
11502	Imagerie médicale Médisys

N° de permis	Cliniques de radiologie ayant obtenu un renouvellement de permis en 2021-2022
11526	RADIMÉD Saint-Laurent
11610	Centre de chirurgie Westmount Square (LRDSM)
11613	Clinique DouleurM.D. (LRDSM)
11182	Clinique de radiologie de Gatineau
11275	RadiologiX Médigo
11005	Clinique radiologique Lévis - Les Rivières
11258	Clinique radiologique Lévis - Métro
11219	Imagix – Radiologie Chomedey
11605	Centre de physiatrie Val-des-Arbres (LRDSM)
11608	Clinique chirurgicale de Laval
11073	Les services radiologiques de Joliette
11072	Imagix – Radiologie Sainte-Thérèse
11266	Radiologie Mont-Tremblant
11084	Clinique de radiologie CLM
11088	RADIMÉD Valleyfield
11089	Radiologie Montérégie
11105	Radiologie P.B. Ste-Julie
11166	Imagix – Radiologie Châteauguay
11193	Clinique radiologique de Chambly
11260	RésoScan CLM
11270	RADIMÉD Trois-Lacs
11603	Radiologie P.B.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 272

Nombre de personnes ayant été prises en charge par un médecin de famille par le biais du GAMF en 2021-2022, par région et par catégorie de patient (A à E) et par âge.

RÉPONSE NO 272

Du 1er avril 2021 au 28 février 2022, 182 156 personnes ayant une demande enregistrée au guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) ont été prises en charge par un médecin de famille.

Nombre de personnes ayant été prises en charge par un médecin de famille par le biais du GAMF, par région, par priorité et par groupe d'âge au 28 février 2022
(données extraites en mars 2022)

CISSS/CIUSSS Priorité	Groupe d'âge								
	0-1 an	**2-5 ans**	**6-17 ans**	**18-49 ans**	**50-59 ans**	**60-69 ans**	**70-79 ans**	**80 ans et plus**	**Total**
01 Bas-Saint-Laurent	**129**	**137**	**542**	**2012**	**920**	**1505**	**1000**	**467**	**6712**
A	1	0	1	62	33	51	57	15	220
B	1	0	7	133	70	92	67	61	431
C	127	28	114	464	368	669	824	391	2985
D	0	3	38	256	126	231	17	0	671
E	0	106	382	1097	323	462	35	0	2405
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	**73**	**105**	**295**	**1767**	**727**	**1063**	**700**	**426**	**5156**
A	4	0	1	79	31	64	66	41	286
B	0	0	3	86	31	36	34	27	217
C	69	18	45	412	259	502	586	358	2249
D	0	16	50	466	207	276	10	0	1025
E	0	71	196	724	199	185	4	0	1379
03 Capitale-Nationale	**369**	**475**	**1250**	**4906**	**1947**	**2668**	**2099**	**1174**	**14888**
A	3	0	8	97	77	190	258	202	835
B	6	5	28	266	159	212	202	164	1042
C	360	216	206	928	668	1102	1580	808	5868
D	0	30	199	1281	444	599	31	0	2584
E	0	224	809	2334	599	565	28	0	4559

CISSS/CIUSSS Priorité	Groupe d'âge								
	0-1 an	2-5 ans	6-17 ans	18-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70-79 ans	80 ans et plus	Total
04 Mauricie et Centre-du-Québec	**240**	**285**	**912**	**3760**	**1601**	**2367**	**1756**	**1075**	**11996**
A	3	0	7	100	61	115	168	116	570
B	0	1	34	282	118	122	94	89	740
C	237	58	144	779	547	1053	1487	870	5175
D	0	22	111	695	317	518	4	0	1667
E	0	204	616	1904	558	559	3	0	3844
05 Estrie	**413**	**393**	**646**	**2908**	**1274**	**1809**	**1562**	**1187**	**10192**
A	8	8	3	88	62	128	136	140	573
B	3	3	5	181	102	163	144	118	719
C	402	149	114	620	510	846	1220	929	4790
D	0	20	48	556	170	243	32	0	1069
E	0	213	476	1463	430	429	30	0	3041
06-1 Montréal (Ouest)	**112**	**174**	**667**	**3607**	**1052**	**1018**	**765**	**543**	**7938**
A	1	0	9	96	52	64	77	71	370
B	1	0	17	121	67	87	89	96	478
C	110	25	53	491	308	397	566	376	2326
D	0	15	92	737	244	190	16	0	1294
E	0	134	496	2162	381	280	17	0	3470
06-2 Montréal (Centre-Ouest)	**86**	**82**	**331**	**3067**	**512**	**466**	**424**	**283**	**5251**
A	1	0	0	21	17	14	49	74	176
B	0	0	2	14	3	6	4	3	32
C	85	19	8	248	132	172	345	206	1215
D	0	5	29	738	99	112	12	0	995
E	0	58	292	2046	261	162	14	0	2833
06-3 Montréal (Centre-Sud)	**142**	**143**	**357**	**3051**	**673**	**701**	**523**	**264**	**5854**
A	1	2	5	222	62	91	74	25	482
B	4	2	29	372	97	122	65	41	732
C	137	69	47	411	198	265	363	198	1688
D	0	14	70	737	128	112	12	0	1073
E	0	56	206	1309	188	111	9	0	1879
06-4 Montréal (Nord)	**401**	**308**	**898**	**4765**	**1181**	**1175**	**905**	**691**	**10324**
A	4	1	1	35	48	51	62	85	287
B	0	0	2	125	29	27	24	22	229
C	397	264	55	860	460	652	808	584	4080
D	0	3	551	1257	281	225	4	0	2321
E	0	40	289	2488	363	220	7	0	3407
06-5 Montréal (Est)	**536**	**375**	**1222**	**5141**	**1548**	**1689**	**1378**	**969**	**12858**
A	0	0	0	11	26	59	96	113	305
B	0	2	10	42	18	17	13	9	111
C	536	363	141	944	598	871	1264	847	5564
D	0	9	1061	1297	436	514	4	0	3321
E	0	1	10	2847	470	228	1	0	3557
07 Outaouais	**193**	**430**	**971**	**4024**	**1355**	**1521**	**973**	**510**	**9977**
A	0	2	5	83	29	88	107	95	409
B	1	7	21	114	74	93	98	61	469
C	192	179	134	653	451	656	730	354	3349
D	0	19	93	841	245	290	20	0	1508
E	0	223	718	2333	556	394	18	0	4242

CISSS/CIUSSS Priorité	Groupe d'âge								
	0-1 an	2-5 ans	6-17 ans	18-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70-79 ans	80 ans et plus	Total
08 Abitibi-Témiscamingue	**84**	**125**	**242**	**1200**	**561**	**587**	**354**	**207**	**3360**
A	0	1	1	21	9	14	10	5	61
B	0	0	4	43	27	30	20	16	140
C	84	52	31	237	180	237	303	186	1310
D	0	4	29	285	152	163	9	0	642
E	0	68	177	614	193	143	12	0	1207
09 Côte-Nord	**25**	**43**	**170**	**683**	**291**	**321**	**273**	**142**	**1948**
A	1	1	0	20	12	17	23	19	93
B	0	3	14	51	34	31	30	23	186
C	24	12	36	180	137	178	216	100	883
D	0	4	26	122	46	51	2	0	251
E	0	23	94	310	62	44	2	0	535
10 Nord-du-Québec	**23**	**38**	**79**	**321**	**154**	**198**	**114**	**45**	**972**
A	1	0	0	4	4	7	2	0	18
B	0	0	0	18	3	2	3	1	27
C	22	10	20	104	91	112	108	44	511
D	0	1	6	53	16	35	0	0	111
E	0	27	53	142	40	42	1	0	305
11-1 Gaspésie	**14**	**19**	**69**	**342**	**166**	**263**	**192**	**132**	**1197**
A	0	0	1	11	7	11	11	11	52
B	0	1	2	25	16	16	18	11	89
C	14	3	9	84	73	133	158	110	584
D	0	5	10	78	35	61	4	0	193
E	0	10	47	144	35	42	1	0	279
11-2 Îles-de-la-Madeleine	**2**	**1**	**3**	**58**	**29**	**50**	**62**	**26**	**231**
A	0	0	0	10	5	3	11	3	32
B	0	0	0	8	2	7	8	6	31
C	2	0	0	13	16	32	43	17	123
D	0	0	0	3	1	4	0	0	8
E	0	1	3	24	5	4	0	0	37
12 Chaudière-Appalaches	**228**	**276**	**719**	**2679**	**1184**	**1906**	**1514**	**896**	**9402**
A	0	0	1	15	22	49	52	41	180
B	1	0	4	25	12	37	36	39	154
C	227	49	113	626	480	952	1397	816	4660
D	0	19	71	516	225	346	17	0	1194
E	0	208	530	1497	445	522	12	0	3214
13 Laval	**129**	**119**	**556**	**3408**	**1323**	**1379**	**1313**	**1158**	**9385**
A	1	1	4	64	62	96	160	203	591
B	2	2	23	211	106	102	115	117	678
C	126	26	111	765	512	687	1037	838	4102
D	0	15	94	984	318	300	0	0	1711
E	0	75	324	1384	325	194	1	0	2303
14 Lanaudière	**207**	**189**	**669**	**3662**	**1510**	**1776**	**1384**	**645**	**10042**
A	4	1	5	53	34	64	64	48	273
B	0	1	16	98	46	58	70	43	332
C	203	74	74	626	524	863	1211	554	4129
D	0	18	98	885	362	310	14	0	1687
E	0	95	476	2000	544	481	25	0	3621

CISSS/CIUSSS Priorité	Groupe d'âge								
	0-1 an	**2-5 ans**	**6-17 ans**	**18-49 ans**	**50-59 ans**	**60-69 ans**	**70-79 ans**	**80 ans et plus**	**Total**
15 Laurentides	**283**	**283**	**685**	**3754**	**1751**	**2256**	**1829**	**1157**	**11998**
A	2	4	3	70	61	137	178	118	573
B	0	0	12	277	164	200	187	136	976
C	281	65	114	751	594	942	1409	903	5059
D	0	14	77	793	364	468	36	0	1752
E	0	200	479	1863	568	509	19	0	3638
16-1 Montérégie (Centre)	**302**	**201**	**977**	**3832**	**1308**	**1437**	**1311**	**668**	**10036**
A	1	1	19	103	57	86	123	87	477
B	2	0	11	90	69	99	146	173	590
C	299	49	205	757	480	711	1035	408	3944
D	0	28	219	1262	354	326	2	0	2191
E	0	123	523	1620	348	215	5	0	2834
16-2 Montérégie (Est)	**203**	**129**	**548**	**3125**	**1381**	**1800**	**1623**	**1120**	**9929**
A	1	0	0	31	33	106	147	116	434
B	0	1	2	45	26	30	40	32	176
C	202	27	91	743	544	887	1430	972	4896
D	0	7	72	834	350	417	1	0	1681
E	0	94	383	1472	428	360	5	0	2742
16-3 Montérégie (Ouest)	**212**	**357**	**1179**	**5233**	**1793**	**1826**	**1259**	**651**	**12510**
A	4	1	14	93	72	141	160	126	611
B	0	7	47	242	92	114	98	65	665
C	208	73	151	1033	654	792	981	460	4352
D	0	38	176	1196	430	415	13	0	2268
E	0	238	791	2669	545	364	7	0	4614
Total général	**4406**	**4687**	**13987**	**67305**	**24241**	**29781**	**23313**	**14436**	**182156**

QUESTION NO 273

Nombre de patients inscrits au GAMF depuis moins de 3 mois, entre 3 et 6 mois, entre 6 et 9 mois, entre 9 et 12 mois, et depuis plus d'un an — fusionner : Délai moyen d'attente avant qu'une personne enregistrée au GAMF soit prise en charge, par région et par catégorie de patient (A à E).

RÉPONSE NO 273

La méthodologie considère plutôt le délai d'attente pour une priorité de la demande. Ceci permet de prendre en compte les variations de priorité depuis l'enregistrement de la demande jusqu'au moment de sa mesure. Cette méthodologie est aussi conforme à l'Entente de principe intervenue entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux afin d'accroître et d'améliorer l'accessibilité aux services médicaux de première ligne.

Au 28 février 2022, 991 241 personnes étaient enregistrées au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF). De plus, le délai moyen d'attente des patients enregistrés au GAMF avant d'être inscrits auprès d'un médecin de famille est de 392 jours. Ce délai est variable selon les priorités du patient et selon la région.

Nombre de personnes inscrites au guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) selon le délai d'attente au 28 février 2022
(données extraites en mars 2022)

Délai	**Nombre de personnes**
Moins de 3 mois	131 253
3 à 6 mois	132 389
6 à 9 mois	94 401
9 à 12 mois	97 158
Plus de 12 mois	536 040
Total	**991 241**

Délai moyen d'attente des patients enregistrés au GAMF et inscrits à un médecin de famille entre le 1er avril 2021 et le 28 février 2022
(Données extraites en mars 2022)

	Délai moyen (jours)					
	A	**B**	**C**	**D**	**E**	**Total**
01 BAS-SAINT-LAURENT	90	250	408	575	455	356
02 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	99	123	307	383	476	277
03 CAPITALE-NATIONALE	179	414	504	637	744	496
04 MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	139	191	392	492	524	348
05 ESTRIE	234	655	537	720	652	560
06.1 OUEST-DE-L'ILE-DE-MONTREAL	92	144	327	382	528	295
06.2 CENTRE-OUEST-DE-L'ILE-DE-MONTREAL	41	171	329	559	699	360
06.3 CENTRE-SUD-DE-L'ILE-DE-MONTREAL	218	380	482	706	823	522
06.4 RTS DU NORD-DE-L'ILE-DE-MONTREAL	54	163	300	436	843	359
06.5 RTS DE L'EST-DE-L'ILE-DE-MONTREAL	14	101	406	433	890	369
07 OUTAOUAIS	87	330	423	460	720	404
08 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	244	767	426	719	684	568
09 CÔTE-NORD	131	353	337	588	638	409
10 NORD-DU-QUÉBEC	52	137	266	353	318	225
11.1 GASPÉSIE	177	236	295	429	365	300
11.2 ÎLES-DE-LA-MADELEINE	45	179	703	383	739	410
12 CHAUDIÈRE-APPALACHES	53	89	419	460	610	326
13 LAVAL	35	158	288	395	509	277
14 LANAUDIÈRE	156	348	441	733	820	500
15 LAURENTIDES	212	431	355	627	598	445
16.1 MONTÉRÉGIE-CENTRE	120	269	559	512	862	464
16.2 MONTEREGIE-EST	118	690	545	615	826	559
16.3 MONTEREGIE-OUEST	76	175	328	314	425	264
Établissement inconnu	104	518	356	380	528	377
Total provincial	**115**	**303**	**406**	**496**	**637**	**392**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 274

Répartition des GMF et des cliniques réseau par territoire de CISSS et CIUSSS.

RÉPONSE NO 274

Le tableau suivant présente, au 28 février 2022, le nombre de groupes de médecine de famille (GMF) et de cliniques-réseau par territoire de centres intégrés et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CISSS/CIUSSS). Il est à noter que le modèle clinique-réseau n'existe plus depuis le 1er avril 2017.

CISSS/CIUSSS		Nombre de GMF	Nombre de cliniques-réseau
1	Bas-Saint-Laurent	12	0
2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	14	0
3	Capitale-Nationale	33	0
4	Mauricie-Centre-du-Québec	28	0
5	Estrie	25	0
6	Montréal (Ouest)	8	0
6	Montréal (Centre-Ouest)	16	0
6	Montréal (Centre-Sud)	21	0
6	Montréal (Nord)	18	0
6	Montréal (Est)	21	0
7	Outaouais	17	0
8	Abitibi-Témiscamingue	6	0
9	Côte-Nord	5	0
10	Nord du Québec	1	0
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6	0
12	Chaudière-Appalaches	21	0
13	Laval	17	0
14	Lanaudière	23	0
15	Laurentides	24	0
16	Montérégie-Centre	16	0
16	Montérégie-Est	21	0
16	Montérégie-Ouest	19	0
Total		**372**	**0**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 275

État de déploiement de RDV Santé Québec ainsi que le nombre de cliniques, de GMF et de super cliniques qui l'utilisent.

RÉPONSE NO 275

Dans le contexte du déploiement de l'orchestrateur de rendez-vous, les cliniques médicales se connectent désormais directement à l'orchestrateur pour publier des plages en ligne. Ces plages apparaissent ensuite sur les portails de rendez-vous qui sont connectés à l'orchestrateur, incluant le portail Rendez-vous santé Québec (RVSQ). De cette façon, les cliniques médicales n'utilisent plus RVSQ directement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 276

Bilan et état de situation concernant le projet Archimède.

RÉPONSE NO 276

L'évaluation du projet Archimède a débuté en septembre 2018. Des résultats qualitatifs ont été présentés en février 2020 et démontrent une grande satisfaction de la clientèle et des ressources professionnelles en lien avec le modèle. Une seconde phase au projet vise à démontrer la pertinence du modèle Archimède sur le plan économique, brosser un portrait des conditions sociodémographiques des milieux les plus susceptibles de bénéficier du modèle et documenter les conditions favorables à la collaboration interprofessionnelle au sein des groupes de médecine de famille.

Pour 2021-2022, l'investissement prévu est de 858 611 $. Le tableau suivant présente le nombre de professionnels, ainsi que les sommes qui s'y rapportent.

Type de professionnel	**2021-2022**	
	Nombre d'équivalents temps plein (ETP) en plus de ceux prévus au Programme GMF [1]	**Financement prévu**
Infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne	5	464 340 $
Infirmière clinicienne	2	158 503 $
Infirmière auxiliaire	0	- $
Travailleurs sociaux [2]	0	- $
Personnel de recherche[3]		
Autres professionnels	3 ETP au total : 1 Nutritionniste 0,5 Kinésiologue 0,5 Physiothérapeute 0,5 Inhalothérapeute 0,5 Psychologue	235 768 $
Total	**10**	**858 611 $**

[1] Le GMF Saint-Vallier reçoit également un nombre de professionnels selon l'application du Programme GMF. Ces professionnels ne sont pas inclus dans le calcul présenté ici.
[2] Les travailleurs sociaux sont entièrement financés par le Programme GMF.

QUESTION NO 277

Liste des GMF qui ne respectent pas les critères de super-clinique, mais qui reçoivent tout de même une bonification du soutien financier par rapport au financement généralement accordé au GMF de même niveau.

RÉPONSE NO 277

Aucun groupe de médecine de famille (GMF) ne reçoit de bonification du soutien financier par rapport au financement généralement accordé aux GMF de même niveau.

Pour bénéficier du soutien financier accordé pour une super-clinique, un GMF doit faire une demande d'adhésion au Programme de désignation accès-réseau pour les groupes de médecine de famille (Programme). Un financement est octroyé, selon le nombre de consultations annuelles effectuées par des patients dont le lieu d'inscription n'est pas ce GMF et le respect des obligations prévues au Programme.

QUESTION NO 278

Subvention moyenne versée à une super-clinique pour commencer ses activités, subvention moyenne pour les années suivantes et total des subventions versées. Ventilation par type de financement.

RÉPONSE NO 278

Le tableau suivant présente le financement et le soutien professionnel offerts annuellement à une super-clinique (ou GMF accès-réseau), selon le niveau de celle-ci.

Nombre de consultations annuelles par des patients non-inscrits à un groupe de médecine de famille (GMF)	Niveau de la mission accès-réseau	Nombre d'équivalents temps complet (ETC) infirmière			Montant versé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en soutien à l'établissement	Montant versé au GMF accès-réseau pour les opérations et l'administration	Total versé par le MSSS
		Auxiliaire	Technicienne	Clinicienne			
5000 à 9999	1	1,5			59 734	19 676	79 410
10000 à 14999	2	2			78 989	29 514	108 503
15000 à 19999	3	2,5		0,5	127 537	49 547	177 084
20000 à 24999	4	4	1	1	289 502	87 448	376 950
25000 à 29999	5	4,5	1	1	311 163	106 364	417 526
30000 à 34999	6	5	1	1	332 823	125 279	458 103
35000 à 39999	7	5,5	1	1	354 485	144 195	498 680
40000 à 44999	8	6	1	2	438 102	166 646	604 748
45000 à 49999	9	6,5	1	2	459 273	188 013	647 286
50000 à 54999	10	7	1	2	481 424	204 479	685 904
55000 à 59999	11	7,5	1	2	502 595	225 844	728 440
60000 et plus	12	8	1	3	586 703	245 844	832 547

Le niveau de financement de la super-clinique (ou du GMF accès-réseau) est révisé une fois par année, sur la base des données de visites de patients non-inscrits au GMF qui a la mission accès-réseau.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 279

Depuis le 1er avril 2020, toute demande de modification du cadre de gestion pour les super-cliniques.

RÉPONSE NO 279

Depuis le 1er avril 2021, deux demandes de modification au Programme de désignation réseau pour les groupes de médecine de famille ont été formulées par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec :

1. Réduction de l'obligation entourant les heures d'ouverture les soirs et fins d'après-midi pour les journées du samedi et dimanche;
2. Rehausser les postes d'infirmières auxiliaires, techniciennes et cliniciennes afin d'éliminer les demi-postes.

QUESTION NO 280

Le nombre de super-cliniques, ventilation des subventions versées et le nombre de patients accueillis par établissement, par région.

RÉPONSE NO 280

La réponse concernant la ventilation des subventions versées est fournie à la question n° 278 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Le tableau suivant présente les 57 super-cliniques, leur niveau (selon le Plan de transition des GMF, GMF-R et GMF-U, entré en vigueur le 1er avril 2021), le nombre minimal de visites annuelles attendues par des patients non-inscrits au groupe de médecine de famille (GMF), ainsi que le nombre de visites de patients non-inscrits au GMF réellement effectuées dans la dernière année (données au 15 février 2022).

Un GMF effectuant moins de 20 000 consultations annuelles auprès de patients dont le lieu d'inscription n'est pas ce GMF, reçoit la dénomination de GMF accès (GMF-A) et obtient les niveaux 1 à 3. Quant à un GMF effectuant 20 000 consultations ou plus, il conserve sa dénomination de GMF réseau (GMF-R) et obtient les niveaux 4 à 12.

Centres intégrés et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CISSS / CIUSSS) GMF accès-réseau (GMF-A et GMF-R)	**Niveau de la mission accès-réseau**	**Nombre minimal de visites attendues (patients non-inscrits au GMF)**	**Nombre de visites effectuées par des patients non-inscrits au GMF (15 février 2022)**
Capitale-Nationale (03)			
GMF-R Saint-Louis	4	20 000	7 703
GMF-R La Cité Médicale	7	35 000	30 609
GMF-R Proximité Santé-St-Roch	4	20 000	9 190
GMF-R Ma Clinique Lebourgneuf	9	45 000	38 109
GMF-R Le Mesnil	4	20 000	9 085
GMF-R du Carrefour	4	20 000	13 255
GMF-R Val-Bélair – Ste-Catherine – Valcartier	4	20 000	11 103
GMF-A Maizerets	1	5 000	s/o[1]
Mauricie-Centre-du-Québec (04)			
GMF-A du Cap	1	5 000	s/o
GMF-R Clinique réseau de Trois-Rivières	4	20 000	s/o
Estrie (05)			

Centres intégrés et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CISSS / CIUSSS) GMF accès-réseau (GMF-A et GMF-R)	**Niveau de la mission accès-réseau**	**Nombre minimal de visites attendues (patients non-inscrits au GMF)**	**Nombre de visites effectuées par des patients non-inscrits au GMF (15 février 2022)**
GMF-R Fleurimont	4	20 000	13 746
Ouest-de-l'Île-de-Montréal (06-1)			
GMF-R Stillview	9	45 000	27 931
GMF-R Brunswick	5	25 000	18 838
GMF-R Clinique Mednam Lachine	4	20 000	12 269
Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal (06-2)			
GMF-R Herzl	4	20 000	14 785
GMF-R Reine Elizabeth	6	30 000	16 485
GMF-R Métromedic Centre-ville	4	20 000	4 347
GMF-R Groupe Santé Westmount square	4	20 000	3 015
GMF-R Clinique médicale Diamant	4	20 000	11 968
GMF-R Forcemédic 3	4	20 000	3 373
GMF-A Santé Mont-Royal	1	5 000	s/o
Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (06-3)			
GMF-R Centre médical Métro Monk	4	20 000	15 236
GMF-R 1851	4	20 000	8 557
GMF-R Sud-Ouest	4	20 000	20 532
GMF-R En Route	4	20 000	s/o
Nord-de-l'Île-de-Montréal (06-4)			
GMF-R Centre de médecine familiale Saint-Laurent	8	40 000	16 406
GMF-R Forcemedic	4	20 000	8 422
GMF-R Villeray	4	20 000	14 723
GMF-R Cosmopolite Saint-Laurent (Plein Ciel)	8	40 000	19 133
GMF-R Jarry-Lajeunesse	4	20 000	11 442
GMF-R Désy	4	20 000	9 443
GMF-R Forcemédic 4	4	20 000	3 225
GMF-R District médical	4	20 000	s/o
Est-de-l'Île-de-Montréal (06-5)			
GMF-R 3000	4	20 000	8 687
GMF-R Clinique médicale Angus	4	20 000	17 105
GMF-R Collectif Médica	4	20 000	23 326
GMF-R Polyclinique Pointe-aux-Trembles	4	20 000	7 752
GMF-R Viau	4	20 000	18 311
GMF-R Hochelaga	4	20 000	6 039
GMF-R Maisonneuve-Rosemont Domus-Médica	6	30 000	18 055
GMF-R Polyclinique Levasseur	4	20 000	11 488
Outaouais (07)			
GMF-R MédiGo	4	20 000	19 472
Chaudière-Appalaches (12)			
GMF-R Lévis-Métro	4	20 000	14 603
Laval (13)			
GMF-R Concorde	9	45 000	20 406
GMF-R Centre médical Laval	4	20 000	22 953
GMF-R Sainte-Dorothée	4	20 000	26 623

Centres intégrés et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CISSS / CIUSSS) GMF accès-réseau (GMF-A et GMF-R)	**Niveau de la mission accès-réseau**	**Nombre minimal de visites attendues (patients non-inscrits au GMF)**	**Nombre de visites effectuées par des patients non-inscrits au GMF (15 février 2022)**
GMF-A Ste-Rose	1	5 000	5 827
GMF-R Médi-Centre Chomedey	5	25 000	19 373
GMF-A Centre-de-l'Île	1	5 000	s/o
Lanaudière (14)			
GMF-R Polyclinique Pierre Le Gardeur	4	20 000	30 842
Montérégie-Centre (16-1)			
GMF-R Clinique Azur	8	40 000	31 719
GMF-R du Haut-Richelieu	4	20 000	17 046
GMF-A Dix30	1	5 000	s/o
Montérégie-Est (16-2)			
GMF-R Clinique médicale Pierre-Boucher	4	20 000	20 377
Montérégie-Ouest (16-3)			
GMF-R Le Trait d'Union	4	20 000	21 274
GMF-R Vaudreuil-Dorion	4	20 000	15 434
GMF-R des Trois-Lacs	4	20 000	14 670

[1] Données non disponibles.

QUESTION NO 281

Répartition des cliniques d'hiver par territoire de CISSS et de CIUSSS.

RÉPONSE NO 281

Aucune clinique d'hiver n'a été désignée en 2021-2022.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 282

Plages horaires des cliniques d'hiver qui ont offert des services, ventilées par mois, pour 2020-2021 et 2021-2022.

RÉPONSE NO 282

En 2021-2022, aucune clinique d'hiver n'a été désignée.

L'information pour 2020-2021 a été fournie lors de l'étude des crédits des années antérieures.

QUESTION NO 283

Rapport quinquennal de la situation dans les salles d'urgence (incluant le nombre de visites à l'urgence, le délai moyen de séjour et le pourcentage de patients par clientèle, par région et par établissement).

RÉPONSE NO 283

Le portrait de la situation dans les unités d'urgence, périodes 1 à 12 de 2021-2022 est en annexe. Pour toute autre information concernant les années antérieures, vous référer aux questions des années antérieures.

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients			Patients sur civière																							
	Ambulatoire	Civière		Séjour 24 heures ou plus			Séjour 48 heures ou plus			Ambulance			Santé mentale			>= 75 ans			Non hospitalisés			Avec demande d'admission			Hospitalisés		
	n	n	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dél. avant	n	%	dms
00 Ensemble du Québec																											
Sommaire: 00 Ensemble du Québec																											
2021-2022	2 018 527	991 176	16,7	217 493	21,9%	41,8	58 127	5,9%	69,1	458 334	46,2%	19,2	108 802	11,0%	20,6	291 707	29,4%	22,1	651 065	65,7%	12,6	378 041	38,1%	11,7	340 111	34,3%	24,6
Sommaire: 01 CISSS du Bas-Saint-Laurent																											
2021-2022	86 356	29 177	7,5	447	1,5%	37,2	7	0,0%	577,3	14 460	49,6%	8,3	1 848	6,3%	8,7	9 572	32,8%	8,8	20 030	68,6%	6,4	9 564	32,8%	6,4	9 147	31,4%	9,9
01 CISSS du Bas-Saint-Laurent																											
Hôpital de Matane																											
2021-2022	11 712	3 666	6,2	42	1,1%	29,0	0	0,0%	.	1 798	49,0%	6,3	296	8,1%	5,8	1 190	32,5%	6,7	2 410	65,7%	5,5	1 331	36,3%	4,9	1 256	34,3%	7,7
Centre hospitalier d'Amqui																											
2021-2022	7 415	5 616	5,4	20	0,4%	214,7	2	0,0%	1871,9	1 393	24,8%	9,1	186	3,3%	6,2	1 278	22,8%	8,8	4 746	84,5%	4,2	920	16,4%	8,9	870	15,5%	11,8
Hôpital régional de Rimouski																											
2021-2022	20 937	8 180	8,3	206	2,5%	29,3	3	0,0%	54,2	5 257	64,3%	8,3	630	7,7%	10,0	2 876	35,2%	9,1	5 021	61,4%	6,9	3 305	40,4%	5,8	3 159	38,6%	10,6
Centre hospitalier Trois-Pistoles																											
2021-2022	7 361	1 118	7,6	40	3,6%	31,7	2	0,2%	67,3	404	36,1%	9,0	35	3,1%	7,1	436	39,0%	9,4	950	85,0%	6,8	182	16,3%	10,8	168	15,0%	12,0
Centre hospitalier régional du Grand-Portage																											
2021-2022	12 617	5 129	9,6	89	1,7%	28,1	0	0,0%	.	3 040	59,3%	9,6	341	6,6%	10,7	1 850	36,1%	10,6	3 054	59,5%	8,4	2 157	42,1%	7,5	2 075	40,5%	11,2
Hôpital de Notre-Dame-du-Lac																											
2021-2022	8 934	2 479	8,0	44	1,8%	26,3	0	0,0%	.	1 309	52,8%	8,1	160	6,5%	8,7	821	33,1%	8,6	1 755	70,8%	7,8	746	30,1%	6,4	724	29,2%	8,4
CLSC de Pohenegamook																											
2021-2022	7 048	449	5,8	3	0,7%	24,8	0	0,0%	.	74	16,5%	8,6	15	3,3%	10,9	122	27,2%	6,8	449	100,0%	5,8	0	0,0%	.	0	0,0%	.
Hôpital Notre-Dame-de-Fatima																											
2021-2022	10 332	2 540	7,0	3	0,1%	25,4	0	0,0%	.	1 185	46,7%	7,1	185	7,3%	7,5	999	39,3%	7,2	1 645	64,8%	6,9	923	36,3%	4,8	895	35,2%	7,2
Sommaire: 02 CIUSSS du Saguenay - Lac-Saint-Jean																											
2021-2022	100 417	48 484	11,1	4 779	9,9%	33,2	530	1,1%	57,3	19 996	41,2%	12,5	4 827	10,0%	11,2	13 358	27,6%	14,3	34 332	70,8%	9,2	14 782	30,5%	9,3	14 152	29,2%	15,9
02 CIUSSS du Saguenay - Lac-Saint-Jean																											
Hôpital de La Baie																											
2021-2022	11 422	3 195	10,2	206	6,4%	32,6	15	0,5%	60,4	1 360	42,6%	11,7	202	6,3%	11,9	996	31,2%	12,8	2 952	92,4%	9,5	249	7,8%	16,9	243	7,6%	18,8
Hôpital de Chicoutimi																											
2021-2022	26 343	20 550	12,3	2 811	13,7%	33,0	296	1,4%	56,2	7 929	38,6%	14,1	2 068	10,1%	12,8	5 078	24,7%	16,9	14 098	68,6%	9,8	6 632	32,3%	10,5	6 452	31,4%	17,6
Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière																											
2021-2022	14 418	8 304	11,5	638	7,7%	29,9	29	0,3%	54,1	3 866	46,6%	13,1	624	7,5%	13,4	2 512	30,3%	14,2	6 285	75,7%	9,7	2 099	25,3%	11,5	2 019	24,3%	17,2
Hôpital d'Alma																											
2021-2022	21 267	6 928	9,0	315	4,5%	32,5	26	0,4%	57,3	2 489	35,9%	9,4	626	9,0%	9,3	1 968	28,4%	10,4	4 751	68,6%	7,5	2 291	33,1%	7,0	2 177	31,4%	12,2
Hôpital, CLSC et Centre d'hébergement de Roberval																											
2021-2022	13 465	6 543	10,4	580	8,9%	37,0	114	1,7%	60,3	2 960	45,2%	11,6	971	14,8%	8,3	1 787	27,3%	14,0	4 331	66,2%	8,4	2 409	36,8%	7,0	2 212	33,8%	14,2
Hôpital de Dolbeau-Mistassini																											
2021-2022	13 502	2 964	9,8	229	7,7%	36,6	50	1,7%	58,4	1 392	47,0%	9,7	336	11,3%	8,4	1 017	34,3%	11,7	1 915	64,6%	7,9	1 102	37,2%	5,4	1 049	35,4%	13,3

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients			Patients sur civière																							
	Ambulatoire	Civière		Séjour 24 heures ou plus			Séjour 48 heures ou plus			Ambulance			Santé mentale			>= 75 ans			Non hospitalisés			Avec demande d'admission			Hospitalisés		
	n	n	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dél. avant	n	%	dms
Sommaire: 03 Québec																											
2021-2022	213 660	110 532	13,9	17 909	16,2%	37,6	3 413	3,1%	62,0	51 314	46,4%	15,8	12 248	11,1%	22,9	31 861	28,8%	17,6	79 587	72,0%	12,3	35 424	32,0%	11,4	30 945	28,0%	18,2
03 Québec																											
Sommaire: 03 CIUSSS de la Capitale-Nationale																											
2021-2022	78 565	15 020	8,0	587	3,9%	31,3	37	0,2%	59,8	5 628	37,5%	9,4	753	5,0%	10,2	4 312	28,7%	10,6	13 822	92,0%	7,3	1 351	9,0%	9,8	1 198	8,0%	16,6
03 CIUSSS de la Capitale-Nationale																											
Hôpital régional de Portneuf et CLSC Saint-Raymond																											
2021-2022	13 750	3 599	7,2	85	2,4%	30,7	4	0,1%	62,7	1 514	42,1%	8,4	132	3,7%	9,5	1 019	28,3%	9,7	3 573	99,3%	7,2	28	0,8%	13,7	26	0,7%	14,4
CLSC Saint-Marc-des-Carrières																											
2021-2022	11 134	2 654	6,4	41	1,5%	28,1	0	0,0%	.	1 238	46,6%	7,7	128	4,8%	6,1	869	32,7%	8,5	2 654	100,0%	6,4	0	0,0%	.	0	0,0%	.
Hôpital Chauveau																											
2021-2022	22 336	2 222	4,8	0	0,0%	.	0	0,0%	.	0	0,0%	.	62	2,8%	4,0	241	10,8%	5,5	2 222	100,0%	4,8	1	0,0%	2,7	0	0,0%	.
Hôpital de Sainte-Anne-de-Beaupré																											
2021-2022	13 415	1 773	8,1	69	3,9%	30,8	4	0,2%	58,3	839	47,3%	9,3	69	3,9%	10,4	558	31,5%	10,5	1 756	99,0%	8,1	17	1,0%	9,1	17	1,0%	9,6
Hôpital de Baie-Saint-Paul																											
2021-2022	8 002	2 321	9,0	82	3,5%	28,9	1	0,0%	64,2	1 024	44,1%	9,1	187	8,1%	12,6	771	33,2%	10,1	1 779	76,6%	7,7	594	25,6%	8,1	542	23,4%	13,4
Hôpital de La Malbaie																											
2021-2022	9 928	2 451	12,8	310	12,6%	32,6	28	1,1%	59,4	1 013	41,3%	13,2	175	7,1%	13,3	854	34,8%	15,5	1 838	75,0%	10,6	711	29,0%	11,0	613	25,0%	19,6
Sommaire: 03 CHU																											
2021-2022	122 705	83 667	15,3	16 322	19,5%	38,5	3 376	4,0%	62,1	39 799	47,6%	17,3	11 256	13,5%	24,0	22 601	27,0%	20,0	58 850	70,3%	13,6	29 130	34,8%	11,9	24 817	29,7%	19,5
03 CHU																											
Le Centre hospitalier de l'Université Laval																											
2021-2022	39 945	28 711	11,7	2 994	10,4%	39,5	648	2,3%	65,6	9 280	32,3%	13,5	4 444	15,5%	25,1	4 251	14,8%	14,8	20 724	72,2%	11,1	9 582	33,4%	8,6	7 987	27,8%	13,3
Hôpital Saint-François-d'Assise																											
2021-2022	22 415	14 420	18,5	4 154	28,8%	37,0	780	5,4%	58,0	7 929	55,0%	20,7	659	4,6%	19,7	5 540	38,4%	23,6	9 859	68,4%	15,1	4 932	34,2%	15,0	4 561	31,6%	26,0
L'Hôtel-Dieu de Québec																											
2021-2022	8 195	8 245	14,0	1 357	16,5%	31,4	67	0,8%	54,1	4 924	59,7%	14,2	478	5,8%	11,0	3 062	37,1%	16,2	4 974	60,3%	11,2	3 344	40,6%	10,9	3 271	39,7%	18,1
Hôpital de l'Enfant-Jésus																											
2021-2022	29 956	23 920	17,0	5 523	23,1%	39,3	1 200	5,0%	63,0	13 056	54,6%	17,7	5 159	21,6%	25,3	6 008	25,1%	19,5	17 133	71,6%	16,7	8 939	37,4%	11,4	6 787	28,4%	17,9
Hôpital du Saint-Sacrement																											
2021-2022	22 194	8 371	18,8	2 294	27,4%	42,0	681	8,1%	62,3	4 610	55,1%	21,5	516	6,2%	17,9	3 740	44,7%	24,5	6 160	73,6%	12,9	2 333	27,9%	22,1	2 211	26,4%	35,3
03 Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec																											
Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec																											
2021-2022	12 390	11 845	11,6	1 000	8,4%	27,1	0	0,0%	.	5 887	49,7%	11,7	239	2,0%	10,9	4 948	41,8%	12,9	6 915	58,4%	11,3	4 943	41,7%	9,1	4 930	41,6%	12,1

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients			Patients sur civière																							
	Ambulatoire	Civière		Séjour 24 heures ou plus			Séjour 48 heures ou plus			Ambulance			Santé mentale			>= 75 ans			Non hospitalisés			Avec demande d'admission			Hospitalisés		
	n	n	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dél. avant	n	%	dms
Sommaire: 04 CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec																											
2021-2022	139 112	73 238	12,1	9 308	12,7%	31,9	620	0,8%	55,0	38 239	52,2%	13,5	7 515	10,3%	12,1	23 559	32,2%	15,3	46 209	63,1%	9,7	27 504	37,6%	10,4	27 029	36,9%	16,2
04 CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec																											
CSSS du Haut-Saint-Maurice																											
2021-2022	7 350	2 689	8,6	78	2,9%	29,6	4	0,1%	55,2	1 184	44,0%	8,5	269	10,0%	9,2	783	29,1%	9,0	1 977	73,5%	8,1	718	26,7%	7,9	712	26,5%	9,9
Hôpital du Centre-de-la-Mauricie																											
2021-2022	18 508	12 580	10,6	933	7,4%	31,7	73	0,6%	56,6	7 261	57,7%	11,0	1 662	13,2%	12,0	4 218	33,5%	11,8	7 895	62,8%	8,7	4 751	37,8%	8,2	4 685	37,2%	13,7
Résidence Avellin-Dalcourt																											
2021-2022	15 247	3 019	9,7	111	3,7%	31,6	7	0,2%	63,0	1 584	52,5%	10,3	138	4,6%	10,2	1 179	39,1%	11,0	2 987	98,9%	9,6	32	1,1%	11,4	32	1,1%	12,3
Centre hospitalier régional de Trois-Rivières																											
2021-2022	29 601	24 180	16,2	5 798	24,0%	32,8	478	2,0%	54,4	14 858	61,4%	17,1	2 338	9,7%	15,8	8 965	37,1%	20,1	12 637	52,3%	12,6	11 671	48,3%	13,3	11 543	47,7%	20,0
Hôtel-Dieu d'Arthabaska																											
2021-2022	18 218	13 007	9,4	880	6,8%	30,0	22	0,2%	54,3	5 772	44,4%	10,7	1 417	10,9%	10,1	3 673	28,2%	12,0	8 105	62,3%	7,3	5 097	39,2%	7,1	4 902	37,7%	13,0
Hôpital Sainte-Croix																											
2021-2022	23 180	13 755	11,2	1 282	9,3%	29,3	17	0,1%	56,0	6 220	45,2%	12,2	1 454	10,6%	9,0	3 626	26,4%	14,2	8 600	62,5%	9,6	5 235	38,1%	9,4	5 155	37,5%	14,0
CLSC de Fortierville																											
2021-2022	11 566	977	3,4	0	0,0%	.	0	0,0%	.	30	3,1%	3,8	25	2,6%	3,5	135	13,8%	3,4	977	100,0%	3,4	0	0,0%	.	0	0,0%	.
Centre multiservices de santé et services sociaux Christ-Roi																											
2021-2022	15 442	3 031	10,5	226	7,5%	34,2	19	0,6%	61,5	1 330	43,9%	12,8	212	7,0%	13,0	980	32,3%	14,3	3 031	100,0%	10,5	0	0,0%	.	0	0,0%	.
Sommaire: 05 CIUSSS de l'Estrie - Centre hospitalier de Sherbrooke																											
2021-2022	127 554	73 592	13,9	12 598	17,1%	37,8	2 460	3,3%	63,8	31 437	42,7%	15,8	7 172	9,7%	19,6	20 655	28,1%	17,7	51 867	70,5%	10,7	23 677	32,2%	9,4	21 725	29,5%	21,5
05 CIUSSS de l'Estrie - Centre hospitalier de Sherbrooke																											
Hôpital Fleurimont																											
2021-2022	21 968	19 420	11,2	2 082	10,7%	30,9	99	0,5%	56,0	7 994	41,2%	11,5	587	3,0%	10,6	4 288	22,1%	13,5	12 023	61,9%	9,7	7 893	40,6%	7,6	7 397	38,1%	13,8
Hôtel-Dieu																											
2021-2022	20 109	22 514	14,6	4 139	18,4%	40,1	940	4,2%	68,6	9 986	44,4%	16,7	4 101	18,2%	23,0	6 175	27,4%	16,8	16 005	71,1%	10,7	7 057	31,3%	10,0	6 509	28,9%	24,2
CSSS de Memphrémagog																											
2021-2022	12 996	5 885	12,2	815	13,8%	35,8	134	2,3%	57,3	2 735	46,5%	14,1	341	5,8%	14,2	2 265	38,5%	16,0	5 067	86,1%	10,2	916	15,6%	10,7	818	13,9%	24,2
CSSS de la MRC-de Coaticook																											
2021-2022	10 101	3 076	4,7	33	1,1%	33,6	4	0,1%	55,9	164	5,3%	9,8	119	3,9%	5,1	528	17,2%	6,3	3 075	100,0%	4,7	1	0,0%	16,3	1	0,0%	16,4
CSSS du Granit																											
2021-2022	9 824	2 595	12,6	326	12,6%	33,4	36	1,4%	56,6	1 012	39,0%	13,4	158	6,1%	14,8	867	33,4%	14,7	1 943	74,9%	10,4	664	25,6%	13,4	652	25,1%	19,1
Hôpital, CLSC et Centre d'hébergement d'Asbestos																											
2021-2022	12 574	1 651	10,2	110	6,7%	37,3	20	1,2%	68,8	647	39,2%	11,8	87	5,3%	9,3	545	33,0%	13,6	1 514	91,7%	9,2	157	9,5%	9,6	137	8,3%	20,6
Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins																											
2021-2022	16 843	7 377	18,8	1 973	26,7%	43,2	636	8,6%	65,2	4 036	54,7%	20,0	377	5,1%	19,2	2 452	33,2%	25,6	5 201	70,5%	13,8	2 620	35,5%	10,1	2 176	29,5%	30,8
Centre hospitalier de Granby																											
2021-2022	23 139	11 074	18,0	3 120	28,2%	37,1	591	5,3%	57,8	4 863	43,9%	19,9	1 402	12,7%	17,6	3 535	31,9%	22,9	7 039	63,6%	13,4	4 369	39,5%	10,5	4 035	36,4%	26,1

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients			Patients sur civière																							
	Ambulatoire	Civière		Séjour 24 heures ou plus			Séjour 48 heures ou plus			Ambulance			Santé mentale			>= 75 ans			Non hospitalisés			Avec demande d'admission			Hospitalisés		
	n	n	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dél. avant	n	%	dms
Sommaire: 06 Montréal																											
2021-2022	457 159	280 964	18,8	74 176	26,4%	42,9	21 868	7,8%	68,3	117 030	41,7%	22,2	35 245	12,5%	22,0	74 809	26,6%	26,1	185 224	65,9%	13,6	108 965	38,8%	13,7	95 740	34,1%	28,8
06 Montréal																											
Sommaire: 06 CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal																											
2021-2022	60 990	31 632	21,8	9 820	31,0%	44,6	3 251	10,3%	69,6	14 590	46,1%	25,3	6 283	19,9%	20,8	10 983	34,7%	29,3	19 965	63,1%	16,3	13 153	41,6%	15,5	11 667	36,9%	31,1
06 CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal																											
Centre hospitalier de St. Mary																											
2021-2022	19 943	10 224	18,5	2 733	26,7%	35,0	357	3,5%	60,2	5 277	51,6%	20,5	1 539	15,1%	19,6	3 834	37,5%	22,4	6 280	61,4%	14,9	4 050	39,6%	14,1	3 944	38,6%	24,2
Institut universitaire en santé mentale Douglas																											
2021-2022	2 976	2 383	13,1	324	13,6%	34,6	24	1,0%	55,3	452	19,0%	14,0	2 377	99,7%	13,1	57	2,4%	11,6	696	29,2%	13,0	2 000	83,9%	3,6	1 687	70,8%	13,2
Hôpital de LaSalle																											
2021-2022	16 723	6 115	19,8	1 802	29,5%	41,2	513	8,4%	64,2	2 904	47,5%	22,4	465	7,6%	16,5	2 076	33,9%	25,5	4 695	76,8%	15,1	1 495	24,4%	24,8	1 420	23,2%	35,2
Hôpital général du Lakeshore																											
2021-2022	21 348	12 910	26,8	4 961	38,4%	51,8	2 357	18,3%	72,4	5 957	46,1%	31,8	1 902	14,7%	32,3	5 016	38,9%	36,2	8 294	64,2%	18,3	5 608	43,4%	18,2	4 616	35,8%	42,3
06 CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal																											
L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis																											
2021-2022	30 736	45 742	12,8	6 322	13,8%	37,4	1 178	2,6%	64,5	11 384	24,9%	18,3	3 482	7,6%	22,1	11 617	25,4%	17,3	35 508	77,6%	9,6	11 851	25,9%	11,9	10 234	22,4%	24,0
Sommaire: 06 CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal																											
2021-2022	42 578	23 130	23,8	8 755	37,9%	43,5	2 498	10,8%	71,4	14 553	62,9%	24,2	4 078	17,6%	28,8	6 987	30,2%	28,3	14 279	61,7%	17,0	9 823	42,5%	17,4	8 851	38,3%	34,6
06 CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal																											
Hôpital de Verdun																											
2021-2022	22 024	11 769	20,3	4 122	35,0%	36,6	717	6,1%	56,6	7 277	61,8%	21,1	1 676	14,2%	16,4	3 805	32,3%	25,0	6 805	57,8%	14,1	5 350	45,5%	14,6	4 964	42,2%	28,9
Hôpital Notre-Dame																											
2021-2022	20 554	11 361	27,3	4 633	40,8%	49,7	1 781	15,7%	77,3	7 276	64,0%	27,3	2 402	21,1%	37,4	3 182	28,0%	32,3	7 474	65,8%	19,7	4 473	39,4%	20,8	3 887	34,2%	41,9
Sommaire: 06 CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal																											
2021-2022	80 579	36 998	20,7	12 143	32,8%	39,6	2 982	8,1%	61,9	20 803	56,2%	20,0	5 256	14,2%	22,6	13 029	35,2%	24,2	21 312	57,6%	15,1	18 267	49,4%	13,6	15 686	42,4%	28,3
06 CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal																											
Hôpital Fleury																											
2021-2022	19 773	6 904	19,5	2 187	31,7%	33,1	207	3,0%	57,0	4 392	63,6%	20,0	545	7,9%	18,1	2 655	38,5%	22,7	3 971	57,5%	15,1	3 028	43,9%	17,4	2 933	42,5%	25,4
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal																											
2021-2022	33 915	19 270	22,6	7 097	36,8%	42,8	2 307	12,0%	61,9	10 735	55,7%	21,9	1 416	7,3%	19,2	7 194	37,3%	27,4	11 047	57,3%	16,0	10 278	53,3%	11,6	8 223	42,7%	31,3
Hôpital Jean-Talon																											
2021-2022	25 524	9 121	15,4	1 865	20,4%	31,6	102	1,1%	55,6	5 422	59,4%	15,5	1 592	17,5%	16,1	3 105	34,0%	17,9	5 652	62,0%	11,5	3 696	40,5%	15,0	3 469	38,0%	21,8
Pavillon Albert-Prévost																											
2021-2022	1 367	1 703	33,1	994	58,4%	46,2	366	21,5%	66,8	254	14,9%	34,3	1 703	100,0%	33,1	75	4,4%	32,9	642	37,7%	30,7	1 265	74,3%	16,4	1 061	62,3%	34,5
Sommaire: 06 CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal																											
2021-2022	51 834	40 467	22,9	14 533	35,9%	43,5	4 832	11,9%	65,4	22 470	55,5%	24,2	6 752	16,7%	20,9	14 042	34,7%	29,1	23 388	57,8%	15,7	18 604	46,0%	15,8	17 079	42,2%	32,8
06 CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal																											
Institut universitaire en santé mentale de Montréal																											
2021-2022	1 910	2 352	25,9	1 053	44,8%	44,6	339	14,4%	72,2	313	13,3%	25,3	2 350	99,9%	25,9	110	4,7%	20,6	718	30,5%	37,3	1 768	75,2%	9,7	1 634	69,5%	20,9
Hôpital Maisonneuve-Rosemont																											
2021-2022	32 289	25 822	21,8	8 918	34,5%	41,9	2 674	10,4%	63,4	13 058	50,6%	23,2	3 744	14,5%	17,1	8 315	32,2%	27,7	15 353	59,5%	15,1	11 569	44,8%	14,9	10 469	40,5%	31,7
Hôpital Santa Cabrini																											
2021-2022	17 635	12 293	24,5	4 562	37,1%	46,4	1 819	14,8%	67,1	9 099	74,0%	25,5	658	5,4%	24,4	5 617	45,7%	31,4	7 317	59,5%	14,7	5 267	42,8%	19,9	4 976	40,5%	38,9
06 Centre hospitalier de l'Université de Montréal																											
Centre hospitalier de l'Université de Montréal																											
2021-2022	34 799	22 427	23,7	8 657	38,6%	42,4	2 370	10,6%	68,0	11 642	51,9%	23,4	2 833	12,6%	26,1	5 838	26,0%	27,1	12 524	55,8%	18,2	10 856	48,4%	14,5	9 903	44,2%	30,7
Sommaire: 06 CUSM																											
2021-2022	95 916	51 921	18,3	11 681	22,5%	48,8	4 542	8,7%	74,5	17 978	34,6%	22,6	5 438	10,5%	18,8	9 688	18,7%	30,4	37 716	72,6%	14,0	17 531	33,8%	13,0	14 205	27,4%	29,9
06 CUSM																											

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients			Patients sur civière																							
	Ambulatoire	Civière		Séjour 24 heures ou plus			Séjour 48 heures ou plus			Ambulance			Santé mentale			>= 75 ans			Non hospitalisés			Avec demande d'admission			Hospitalisés		
	n	n	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dél. avant	n	%	dms
Hôpital Royal Victoria																											
2021-2022	27 907	15 039	27,5	5 903	39,3%	52,3	2 636	17,5%	77,0	5 229	34,8%	29,6	521	3,5%	27,2	4 629	30,8%	34,1	9 235	61,4%	21,6	7 632	50,7%	14,9	5 804	38,6%	36,9
Hôpital général de Montréal																											
2021-2022	10 167	18 331	18,4	4 384	23,9%	46,0	1 522	8,3%	70,8	9 262	50,5%	20,9	2 941	16,0%	22,1	3 856	21,0%	26,9	13 715	74,8%	13,9	5 755	31,4%	13,3	4 616	25,2%	31,9
Hôpital de Montréal pour enfants																											
2021-2022	47 925	14 857	8,7	481	3,2%	31,9	33	0,2%	71,0	1 674	11,3%	8,8	1 683	11,3%	10,7	0	0,0%	.	11 715	78,9%	7,9	3 383	22,8%	6,1	3 142	21,1%	11,6
Campus Lachine																											
2021-2022	9 917	3 694	19,3	913	24,7%	48,1	351	9,5%	72,7	1 813	49,1%	23,5	293	7,9%	17,6	1 203	32,6%	27,2	3 051	82,6%	14,5	761	20,6%	22,3	643	17,4%	41,9

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients			Patients sur civière																							
	Ambulatoire	Civière		Séjour 24 heures ou plus			Séjour 48 heures ou plus			Ambulance			Santé mentale			>= 75 ans			Non hospitalisés			Avec demande d'admission			Hospitalisés		
	n	n	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dél. avant	n	%	dms
06 Institut de Cardiologie de Montréal																											
Institut de Cardiologie de Montréal																											
2021-2022	10 263	6 353	18,9	1 974	31,1%	34,0	215	3,4%	56,0	1 195	18,8%	16,4	84	1,3%	26,7	2 625	41,3%	20,8	3 756	59,1%	18,6	2 633	41,4%	10,0	2 597	40,9%	19,3
06 CHU Sainte-Justine																											
CHU Sainte-Justine																											
2021-2022	49 464	22 294	6,9	291	1,3%	28,3	0	0,0%	.	2 415	10,8%	6,3	1 039	4,7%	10,9	0	0,0%	.	16 776	75,2%	5,9	6 247	28,0%	3,9	5 518	24,8%	9,9
Sommaire: 07 CISSS de l'Outaouais																											
2021-2022	90 037	33 586	19,9	8 665	25,8%	49,9	3 623	10,8%	73,9	15 865	47,2%	22,3	4 476	13,3%	27,4	8 813	26,2%	25,8	23 873	71,1%	14,3	12 123	36,1%	11,8	9 713	28,9%	33,4
07 CISSS de l'Outaouais																											
Hôpital du Pontiac																											
2021-2022	7 223	940	9,3	58	6,2%	30,5	1	0,1%	50,1	311	33,1%	10,4	47	5,0%	12,5	229	24,4%	10,1	713	75,9%	8,9	227	24,1%	10,2	227	24,1%	10,8
Hôpital de Hull																											
2021-2022	19 072	11 830	22,0	3 373	28,5%	51,9	1 500	12,7%	75,8	7 711	65,2%	22,9	553	4,7%	23,2	3 879	32,8%	27,6	8 047	68,0%	15,0	4 635	39,2%	12,6	3 783	32,0%	36,7
Hôpital de Gatineau																											
2021-2022	17 640	9 729	22,2	2 910	29,9%	51,7	1 339	13,8%	74,4	3 618	37,2%	25,1	2 880	29,6%	30,1	1 992	20,5%	29,9	6 746	69,3%	17,2	4 043	41,6%	11,8	2 983	30,7%	33,4
Hôpital de Papineau																											
2021-2022	13 238	5 172	20,0	1 476	28,5%	41,9	428	8,3%	64,0	2 430	47,0%	21,5	587	11,3%	26,9	1 373	26,5%	24,8	3 507	67,8%	15,1	1 960	37,9%	10,5	1 665	32,2%	30,3
Hôpital Memorial de Wakefield																											
2021-2022	10 153	1 520	13,5	252	16,6%	35,9	36	2,4%	61,0	379	24,9%	18,3	83	5,5%	21,0	314	20,7%	19,3	1 253	82,4%	10,2	283	18,6%	17,9	267	17,6%	29,0
CLSC de Fort-Coulonge																											
2021-2022	7 534	250	8,2	7	2,8%	29,0	0	0,0%	.	29	11,6%	8,3	13	5,2%	7,6	43	17,2%	8,6	249	99,6%	8,3	1	0,4%	3,8	1	0,4%	3,9
Hôpital de Maniwaki																											
2021-2022	7 454	3 409	15,6	586	17,2%	57,0	319	9,4%	77,1	1 213	35,6%	19,3	283	8,3%	17,6	766	22,5%	22,4	2 622	76,9%	10,5	974	28,6%	9,4	787	23,1%	32,3
CLSC et Centre d'hébergement la Petite-Nation																											
2021-2022	7 723	736	4,8	3	0,4%	38,5	0	0,0%	.	174	23,6%	5,1	30	4,1%	4,1	217	29,5%	4,9	736	100,0%	4,8	0	0,0%	.	0	0,0%	.
Sommaire: 08 CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue																											
2021-2022	78 958	17 570	12,2	2 256	12,8%	36,4	378	2,2%	62,1	7 052	40,1%	12,5	1 464	8,3%	11,4	4 832	27,5%	14,1	11 637	66,2%	10,5	6 264	35,7%	7,3	5 933	33,8%	15,6
08 CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue																											
Hôpital et CLSC de Val-d'Or																											
2021-2022	19 243	4 796	16,7	1 171	24,4%	37,7	233	4,9%	60,0	2 415	50,4%	16,7	499	10,4%	15,1	1 208	25,2%	21,1	3 159	65,9%	12,6	1 867	38,9%	7,7	1 637	34,1%	24,6
Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos																											
2021-2022	13 746	4 564	10,6	492	10,8%	35,0	73	1,6%	58,3	1 549	33,9%	10,8	178	3,9%	6,2	1 093	23,9%	12,4	3 203	70,2%	9,8	1 396	30,6%	5,5	1 361	29,8%	12,5
Centre hospitalier La Sarre																											
2021-2022	13 490	2 260	10,5	176	7,8%	44,7	52	2,3%	77,7	749	33,1%	9,5	125	5,5%	6,4	680	30,1%	11,7	1 525	67,5%	9,9	771	34,1%	7,4	735	32,5%	11,7
Centre hospitalier de Rouyn-Noranda																											
2021-2022	18 849	4 757	10,5	358	7,5%	30,9	19	0,4%	57,7	1 888	39,7%	10,2	549	11,5%	10,4	1 452	30,5%	11,6	2 971	62,5%	9,5	1 815	38,2%	7,6	1 786	37,5%	12,0
Pavillon Ste-Famille																											
2021-2022	9 348	1 141	10,7	58	5,1%	29,1	1	0,1%	80,2	432	37,9%	10,6	105	9,2%	13,7	376	33,0%	11,0	734	64,3%	9,7	408	35,8%	8,9	407	35,7%	12,4
Point de service de Temiscaming-et-de-Kipawa																											
2021-2022	4 282	52	12,9	1	1,9%	27,1	0	0,0%	.	19	36,5%	9,7	8	15,4%	15,6	23	44,2%	13,3	45	86,5%	12,3	7	13,5%	16,7	7	13,5%	16,7
Sommaire: 09 CISSS de la Côte-Nord																											
2021-2022	67 881	18 846	17,5	3 619	19,2%	59,5	1 780	9,4%	87,1	6 721	35,7%	23,7	1 846	9,8%	16,4	4 504	23,9%	26,3	14 767	78,4%	13,6	5 356	28,4%	9,1	4 079	21,6%	31,6
09 CISSS de la Côte-Nord																											
Pavillon Forestville																											
2021-2022	8 287	1 281	6,8	39	3,0%	32,9	5	0,4%	58,2	362	28,3%	9,1	93	7,3%	7,4	398	31,1%	8,6	1 281	100,0%	6,8	0	0,0%	.	0	0,0%	.
Pavillon Escoumins																											
2021-2022	6 843	913	8,5	47	5,1%	38,1	11	1,2%	60,1	377	41,3%	9,4	38	4,2%	9,7	336	36,8%	10,1	783	85,8%	7,7	143	15,7%	8,8	130	14,2%	12,9
Hôpital Le Royer																											
2021-2022	13 590	5 080	25,5	1 640	32,3%	59,5	872	17,2%	83,1	2 367	46,6%	28,2	545	10,7%	21,1	1 661	32,7%	33,7	3 315	65,3%	18,3	2 299	45,3%	9,4	1 765	34,7%	38,9
Hôpital et Centre d'hébergement de Sept-Iles																											

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients			Patients sur civière																						
	Ambulatoire	Civière		Séjour 24 heures ou plus			Séjour 48 heures ou plus			Ambulance			Santé mentale			>= 75 ans			Non hospitalisés			Avec demande d'admission			Hospitalisés		
	n	n	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dél. avant	n	%	dms
2021-2022	11 971	6 511	22,7	1 667	25,6%	62,8	846	13,0%	91,7	2 657	40,8%	28,1	847	13,0%	18,0	1 413	21,7%	33,4	4 972	76,4%	18,9	2 246	34,5%	9,7	1 539	23,6%	35,0
CSSS de l'Hématite																										
2021-2022	4 973	201	6,5	7	3,5%	43,3	3	1,5%	54,2	16	8,0%	3,3	12	6,0%	8,5	1	0,5%	6,6	134	66,7%	6,6	71	35,3%	4,8	67	33,3%	6,3
CSSS de la Minganie																										
2021-2022	9 051	3 216	5,3	52	1,6%	30,7	2	0,1%	50,0	485	15,1%	8,0	193	6,0%	5,7	316	9,8%	6,9	2 837	88,2%	4,8	397	12,3%	7,0	379	11,8%	8,3
CSSS de la Basse-Côte-Nord																										
2021-2022	2 670	588	4,1	0	0,0%	.	0	0,0%	.	153	26,0%	4,5	17	2,9%	4,6	119	20,2%	4,1	389	66,2%	3,6	199	33,8%	4,6	199	33,8%	5,1
CSSS de Port-Cartier																										
2021-2022	10 496	1 056	14,8	167	15,8%	46,9	41	3,9%	92,5	304	28,8%	21,0	101	9,6%	12,5	260	24,6%	22,8	1 056	100,0%	14,8	1	0,1%	8,2	0	0,0%	.

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients			Patients sur civière																							
	Ambulatoire	Civière		Séjour 24 heures ou plus			Séjour 48 heures ou plus			Ambulance			Santé mentale			>= 75 ans			Non hospitalisés			Avec demande d'admission			Hospitalisés		
	n	n	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dél. avant	n	%	dms
Sommaire: 11 CISSS de la Gaspésie																											
2021-2022	54 645	14 339	13,2	2 178	15,2%	41,1	589	4,1%	65,7	6 711	46,8%	15,0	898	6,3%	14,4	4 812	33,6%	16,1	9 873	68,9%	10,7	5 195	36,2%	7,2	4 466	31,1%	18,7
11 CISSS de la Gaspésie																											
Hôpital de Sainte-Anne-des-Monts																											
2021-2022	9 728	2 370	12,4	299	12,6%	44,7	99	4,2%	69,6	1 212	51,1%	13,3	140	5,9%	15,7	839	35,4%	14,2	1 693	71,4%	9,7	769	32,4%	6,9	677	28,6%	18,9
Hôpital de Maria																											
2021-2022	10 367	3 999	20,4	1 268	31,7%	44,6	448	11,2%	65,9	2 196	54,9%	21,0	369	9,2%	16,6	1 362	34,1%	25,4	2 154	53,9%	18,1	2 321	58,0%	6,5	1 845	46,1%	23,0
CLSC de Paspébiac																											
2021-2022	8 002	2 633	6,5	85	3,2%	35,7	11	0,4%	59,5	639	24,3%	9,7	88	3,3%	9,6	704	26,7%	9,1	2 633	100,0%	6,5	0	0,0%	.	0	0,0%	.
Hôpital de Chandler																											
2021-2022	10 457	2 200	13,5	303	13,8%	33,4	28	1,3%	53,8	1 215	55,2%	13,6	112	5,1%	17,3	817	37,1%	14,8	1 251	56,9%	12,2	1 057	48,0%	7,9	949	43,1%	15,4
Hôpital Hôtel-Dieu																											
2021-2022	9 991	2 627	10,8	210	8,0%	28,5	1	0,0%	49,2	1 348	51,3%	11,2	169	6,4%	10,3	906	34,5%	12,3	1 637	62,3%	9,2	1 042	39,7%	8,1	990	37,7%	13,5
CLSC de Grande-Vallée																											
2021-2022	4 645	491	5,1	13	2,6%	35,5	2	0,4%	49,6	94	19,1%	7,0	19	3,9%	4,6	178	36,3%	6,0	488	99,4%	4,9	3	0,6%	35,2	3	0,6%	35,2
CLSC de Murdochville																											
2021-2022	1 455	19	8,2	0	0,0%	.	0	0,0%	.	7	36,8%	9,7	1	5,3%	5,0	6	31,6%	8,6	17	89,5%	8,0	3	15,8%	4,5	2	10,5%	9,5
11 CISSS des Îles																											
Hôpital de l'Archipel																											
2021-2022	12 284	2 369	9,2	125	5,3%	28,2	2	0,1%	52,6	584	24,7%	10,1	178	7,5%	10,5	582	24,6%	10,2	1 627	68,7%	8,5	772	32,6%	8,5	742	31,3%	10,8
Sommaire: 12 CISSS de Chaudière-Appalaches																											
2021-2022	134 027	49 069	13,9	8 160	16,6%	33,6	897	1,8%	57,0	25 516	52,0%	15,2	4 397	9,0%	17,9	17 086	34,8%	17,0	32 932	67,1%	11,3	16 632	33,9%	12,1	16 137	32,9%	19,1
12 CISSS de Chaudière-Appalaches																											
Hôpital de Montmagny																											
2021-2022	21 473	6 918	10,0	347	5,0%	28,0	2	0,0%	48,8	2 865	41,4%	10,3	509	7,4%	10,0	2 268	32,8%	11,4	5 023	72,6%	9,2	1 900	27,5%	8,9	1 895	27,4%	12,0
Hôtel-Dieu de Lévis																											
2021-2022	48 338	21 828	16,4	5 257	24,1%	35,3	770	3,5%	57,2	13 083	59,9%	17,6	2 281	10,4%	22,3	7 971	36,5%	20,2	14 858	68,1%	13,0	7 274	33,3%	15,2	6 970	31,9%	23,8
Centre Paul-Gilbert - Centre d'hébergement de Charny																											
2021-2022	15 105	1 172	3,4	0	0,0%	.	0	0,0%	.	0	0,0%	.	26	2,2%	3,3	120	10,2%	4,0	1 172	100,0%	3,4	1	0,1%	0,2	0	0,0%	.
Hôpital de St-Georges																											
2021-2022	24 463	11 535	13,2	1 571	13,6%	31,1	93	0,8%	57,1	6 432	55,8%	13,5	1 084	9,4%	14,6	4 055	35,2%	15,4	6 810	59,0%	11,1	4 845	42,0%	9,2	4 725	41,0%	16,3
Hôpital de Thetford Mines																											
2021-2022	24 648	7 616	12,6	985	12,9%	30,3	32	0,4%	51,9	3 136	41,2%	13,6	497	6,5%	13,4	2 672	35,1%	15,4	5 069	66,6%	10,4	2 612	34,3%	11,1	2 547	33,4%	17,0
13 CISSS de Laval																											
Hôpital Cité de la Santé																											
2021-2022	52 244	27 607	15,4	4 923	17,8%	32,6	379	1,4%	69,6	12 523	45,4%	15,8	3 609	13,1%	20,5	9 299	33,7%	16,8	14 593	52,9%	12,3	13 571	49,2%	11,8	13 014	47,1%	18,9
Sommaire: 14 CISSS de Lanaudière																											
2021-2022	81 870	43 862	17,9	12 715	29,0%	35,2	1 716	3,9%	56,3	23 584	53,8%	18,9	3 747	8,5%	19,5	14 333	32,7%	22,7	25 066	57,1%	12,9	20 560	46,9%	12,2	18 796	42,9%	24,6
14 CISSS de Lanaudière																											
Hôpital Pierre-Le Gardeur																											
2021-2022	44 916	21 938	19,4	7 235	33,0%	34,7	819	3,7%	56,1	11 013	50,2%	20,9	2 493	11,4%	20,6	7 232	33,0%	24,6	11 115	50,7%	14,8	12 170	55,5%	12,5	10 823	49,3%	24,1
Centre hospitalier régional de Lanaudière																											
2021-2022	36 954	21 924	16,4	5 480	25,0%	35,8	897	4,1%	56,4	12 571	57,3%	17,2	1 254	5,7%	17,4	7 101	32,4%	20,8	13 951	63,6%	11,4	8 390	38,3%	11,8	7 973	36,4%	25,2

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients			Patients sur civière																							
	Ambulatoire	Civière		Séjour 24 heures ou plus			Séjour 48 heures ou plus			Ambulance			Santé mentale			>= 75 ans			Non hospitalisés			Avec demande d'admission			Hospitalisés		
	n	n	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dms	n	%	dél. avant	n	%	dms
Sommaire: 15 CISSS des Laurentides																											
2021-2022	105 998	56 529	23,5	20 111	35,6%	46,0	7 316	12,9%	69,0	28 685	50,7%	25,2	7 149	12,6%	27,1	16 894	29,9%	30,8	34 184	60,5%	16,3	25 666	45,4%	12,7	22 345	39,5%	34,5
15 CISSS des Laurentides																											
Hôpital de Saint-Eustache																											
2021-2022	24 818	17 672	20,7	5 914	33,5%	40,6	1 626	9,2%	60,4	9 900	56,0%	22,5	1 676	9,5%	24,8	5 829	33,0%	27,9	9 593	54,3%	13,1	8 558	48,4%	11,6	8 079	45,7%	29,7
Hôpital régional de Saint-Jérôme																											
2021-2022	28 462	20 050	28,6	8 545	42,6%	51,5	3 929	19,6%	73,1	10 161	50,7%	30,3	3 306	16,5%	31,4	5 708	28,5%	37,9	11 217	55,9%	19,9	10 847	54,1%	13,6	8 833	44,1%	39,8
CSSS d'Argenteuil																											
2021-2022	14 585	3 237	22,5	1 068	33,0%	44,4	354	10,9%	68,4	1 276	39,4%	24,3	247	7,6%	23,8	989	30,6%	28,2	2 325	71,8%	16,5	1 032	31,9%	13,1	912	28,2%	38,0
Hôpital Laurentien																											
2021-2022	17 161	9 129	22,7	3 090	33,8%	43,8	1 000	11,0%	67,8	4 800	52,6%	23,8	1 194	13,1%	22,0	2 630	28,8%	29,8	6 195	67,9%	16,8	3 414	37,4%	12,2	2 934	32,1%	35,1
Centre de services de Rivière-Rouge																											
2021-2022	9 482	2 853	15,9	586	20,5%	44,0	174	6,1%	69,5	901	31,6%	19,6	362	12,7%	22,3	686	24,0%	19,8	2 370	83,1%	13,3	560	19,6%	16,5	483	16,9%	28,6
Hôpital de Mont-Laurier																											
2021-2022	11 490	3 588	18,0	908	25,3%	40,3	233	6,5%	64,3	1 647	45,9%	18,2	364	10,1%	21,6	1 052	29,3%	20,5	2 484	69,2%	14,5	1 255	35,0%	10,1	1 104	30,8%	25,7
Sommaire: 16 Montérégie																											
2021-2022	216 325	111 412	22,0	35 524	31,9%	46,9	12 549	11,3%	73,7	58 617	52,6%	26,2	12 183	10,9%	23,1	36 738	33,0%	31,2	65 264	58,6%	15,9	51 986	46,7%	11,3	46 148	41,4%	30,7
16 Montérégie																											
Sommaire: 16 CISSS de la Montérégie-Centre																											
2021-2022	85 588	36 388	20,1	11 333	31,1%	39,7	2 702	7,4%	65,3	20 308	55,8%	22,0	5 322	14,6%	19,2	12 262	33,7%	26,5	16 119	44,3%	14,7	22 402	61,6%	10,4	20 269	55,7%	24,4
16 CISSS de la Montérégie-Centre																											
Hôpital Charles Lemoyne																											
2021-2022	46 753	20 652	19,6	6 576	31,8%	34,7	785	3,8%	63,1	11 357	55,0%	20,8	3 228	15,6%	22,3	7 098	34,4%	23,2	8 922	43,2%	15,8	12 660	61,3%	12,5	11 730	56,8%	22,4
Hôpital du Haut-Richelieu																											
2021-2022	38 835	15 736	20,7	4 757	30,2%	46,7	1 917	12,2%	66,2	8 951	56,9%	23,6	2 094	13,3%	14,5	5 164	32,8%	31,1	7 197	45,7%	13,3	9 742	61,9%	7,6	8 539	54,3%	27,0
Sommaire: 16 CISSS de la Montérégie-Est																											
2021-2022	74 858	47 003	19,8	13 519	28,8%	45,3	5 023	10,7%	67,0	20 607	43,8%	26,1	4 443	9,5%	23,5	14 244	30,3%	29,9	29 169	62,1%	13,1	19 559	41,6%	10,5	17 834	37,9%	30,6
16 CISSS de la Montérégie-Est																											
Hôtel-Dieu de Sorel																											
2021-2022	18 829	10 051	16,6	2 438	24,3%	39,0	587	5,8%	60,7	4 320	43,0%	18,8	1 049	10,4%	15,7	2 900	28,9%	22,1	6 845	68,1%	11,9	3 404	33,9%	10,1	3 206	31,9%	26,7
Hôpital Honoré-Mercier																											
2021-2022	31 615	11 244	22,2	3 765	33,5%	44,7	1 323	11,8%	67,9	6 546	58,2%	25,3	1 269	11,3%	22,7	4 498	40,0%	29,6	5 350	47,6%	17,4	6 402	56,9%	10,6	5 894	52,4%	26,6
Hôpital Pierre-Boucher																											
2021-2022	24 414	25 708	19,9	7 316	28,5%	47,6	3 113	12,1%	67,8	9 741	37,9%	29,9	2 125	8,3%	27,8	6 846	26,6%	33,4	16 974	66,0%	12,2	9 753	37,9%	10,6	8 734	34,0%	34,8
Sommaire: 16 CISSS de la Montérégie-Ouest																											
2021-2022	55 879	28 021	28,3	10 672	38,1%	56,6	4 824	17,2%	85,3	17 702	63,2%	31,0	2 418	8,6%	30,8	10 232	36,5%	38,8	19 976	71,3%	20,8	10 025	35,8%	15,1	8 045	28,7%	47,0
16 CISSS de la Montérégie-Ouest																											
Centre hospitalier Anna-Laberge																											
2021-2022	22 134	13 317	26,8	5 651	42,4%	46,2	2 146	16,1%	67,2	8 192	61,5%	28,6	1 452	10,9%	27,6	4 691	35,2%	34,8	8 937	67,1%	20,7	4 434	33,3%	16,4	4 380	32,9%	39,1
Hôpital Barrie Memorial																											
2021-2022	13 944	2 736	16,3	679	24,8%	33,3	63	2,3%	57,9	1 052	38,5%	17,5	70	2,6%	14,4	776	28,4%	19,8	2 046	74,8%	12,9	698	25,5%	20,7	690	25,2%	26,5
Hôpital du Suroît																											
2021-2022	19 801	11 968	32,8	4 342	36,3%	73,7	2 615	21,8%	100,8	8 458	70,7%	35,0	896	7,5%	37,2	4 765	39,8%	45,8	8 993	75,1%	22,7	4 893	40,9%	13,0	2 975	24,9%	63,2

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 284

Délai moyen entre le moment où un patient entre à l'urgence et celui où il voit un médecin, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 284

Le portrait de la situation dans les unités d'urgence, périodes 1 à 12 de 2021-2022 est en annexe. Pour toute autre information concernant les années antérieures, vous référer aux questions des années antérieures.

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients et délais de prise en charge médicales	
	Globale	
	n	moy
00 Ensemble du Québec		
Sommaire: 00 Ensemble du Québec		
2021-2022	2 477 171	02:25
Sommaire: 01 CISSS du Bas-Saint-Laurent		
2021-2022	101 018	01:42
01 CISSS du Bas-Saint-Laurent		
Hôpital de Matane		
2021-2022	13 704	02:18
Centre hospitalier d'Amqui		
2021-2022	11 719	01:29
Hôpital régional de Rimouski		
2021-2022	23 884	02:02
Centre hospitalier Trois-Pistoles		
2021-2022	7 649	01:24
Centre hospitalier régional du Grand-Portage		
2021-2022	15 014	02:05
Hôpital de Notre-Dame-du-Lac		
2021-2022	10 228	01:12
CLSC de Pohenegamook		
2021-2022	6 750	00:38
Hôpital Notre-Dame-de-Fatima		
2021-2022	12 070	01:18
Sommaire: 02 CIUSSS du Saguenay - Lac-Saint-Jean		
2021-2022	128 519	02:15
02 CIUSSS du Saguenay - Lac-Saint-Jean		
Hôpital de La Baie		
2021-2022	13 279	02:14
Hôpital de Chicoutimi		
2021-2022	41 013	02:01
Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière		
2021-2022	18 608	03:22
Hôpital d'Alma		
2021-2022	22 439	02:11
Hôpital, CLSC et Centre d'hébergement de Roberval		
2021-2022	18 170	02:08
Hôpital de Dolbeau-Mistassini		
2021-2022	15 010	01:45
Sommaire: 03 Québec		
2021-2022	272 000	01:44
03 Québec		
Sommaire: 03 CIUSSS de la Capitale-Nationale		
2021-2022	73 671	01:46
03 CIUSSS de la Capitale-Nationale		
Hôpital régional de Portneuf et CLSC Saint-Raymond		
2021-2022	13 766	02:05
CLSC Saint-Marc-des-Carrières		
2021-2022	11 253	01:33
Hôpital Chauveau		
2021-2022	18 326	01:48

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence
Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients et délais de prise en charge médicales	
	Globale	
	n	moy
Hôpital de Sainte-Anne-de-Beaupré		
2021-2022	11 312	01:46
Hôpital de Baie-Saint-Paul		
2021-2022	8 513	01:31
Hôpital de La Malbaie		
2021-2022	10 501	01:42
Sommaire: 03 CHU		
2021-2022	175 228	01:43
03 CHU		
Le Centre hospitalier de l'Université Laval		
2021-2022	56 516	01:43
Hôpital Saint-François-d'Assise		
2021-2022	30 295	01:56
L'Hôtel-Dieu de Québec		
2021-2022	15 026	01:33
Hôpital de l'Enfant-Jésus		
2021-2022	48 129	01:33
Hôpital du Saint-Sacrement		
2021-2022	25 262	01:53
03 Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec		
Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec		
2021-2022	23 101	01:42

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients et délais de prise en charge médicales	
	Globale	
	n	moy
Sommaire: 04 CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec		
2021-2022	169 518	02:47
04 CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec		
CSSS du Haut-Saint-Maurice		
2021-2022	8 823	02:25
Hôpital du Centre-de-la-Mauricie		
2021-2022	24 800	02:28
Résidence Avellin-Dalcourt		
2021-2022	15 343	03:15
Centre hospitalier régional de Trois-Rivières		
2021-2022	40 759	03:17
Hôtel-Dieu d'Arthabaska		
2021-2022	25 240	02:10
Hôpital Sainte-Croix		
2021-2022	29 126	02:56
CLSC de Fortierville		
2021-2022	10 651	01:30
Centre multiservices de santé et services sociaux Christ-Roi		
2021-2022	14 776	03:23
Sommaire: 05 CIUSSS de l'Estrie - Centre hospitalier de Sherbrooke		
2021-2022	168 923	02:45
05 CIUSSS de l'Estrie - Centre hospitalier de Sherbrooke		
Hôpital Fleurimont		
2021-2022	36 073	02:17
Hôtel-Dieu		
2021-2022	36 078	02:27
CSSS de Memphrémagog		
2021-2022	16 053	02:38
CSSS de la MRC-de Coaticook		
2021-2022	11 433	01:50
CSSS du Granit		
2021-2022	10 551	03:26
Hôpital, CLSC et Centre d'hébergement d'Asbestos		
2021-2022	11 504	03:18
Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins		
2021-2022	20 066	03:11
Centre hospitalier de Granby		
2021-2022	27 165	03:26

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients et délais de prise en charge médicales	
	Globale	
	n	moy
Sommaire: 06 Montréal		
2021-2022	632 109	02:25
06 Montréal		
Sommaire: 06 CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal		
2021-2022	81 296	02:36
06 CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal		
Centre hospitalier de St. Mary		
2021-2022	28 436	02:01
Institut universitaire en santé mentale Douglas		
2021-2022	4 825	02:07
Hôpital de LaSalle		
2021-2022	18 824	03:27
Hôpital général du Lakeshore		
2021-2022	29 211	02:42
06 CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal		
L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis		
2021-2022	69 586	01:51
Sommaire: 06 CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
2021-2022	57 708	02:04
06 CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
Hôpital de Verdun		
2021-2022	30 507	01:42
Hôpital Notre-Dame		
2021-2022	27 201	02:28
Sommaire: 06 CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal		
2021-2022	96 477	02:42
06 CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal		
Hôpital Fleury		
2021-2022	20 413	03:19
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal		
2021-2022	45 350	02:24
Hôpital Jean-Talon		
2021-2022	27 690	03:01
Pavillon Albert-Prévost		
2021-2022	3 024	00:15
Sommaire: 06 CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal		
2021-2022	72 605	03:12
06 CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal		
Institut universitaire en santé mentale de Montréal		
2021-2022	4 143	01:13
Hôpital Maisonneuve-Rosemont		
2021-2022	43 170	03:36
Hôpital Santa Cabrini		
2021-2022	25 292	02:52
06 Centre hospitalier de l'Université de Montréal		
Centre hospitalier de l'Université de Montréal		
2021-2022	46 488	02:53
Sommaire: 06 CUSM		
2021-2022	128 623	02:22

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients et délais de prise en charge médicales	
	Globale	
	n	moy
06 CUSM		
Hôpital Royal Victoria		
2021-2022	34 339	03:33
Hôpital général de Montréal		
2021-2022	24 897	01:45
Hôpital de Montréal pour enfants		
2021-2022	56 849	01:59
Campus Lachine		
2021-2022	12 538	02:09
06 Institut de Cardiologie de Montréal		
Institut de Cardiologie de Montréal		
2021-2022	16 169	01:27
06 CHU Sainte-Justine		
CHU Sainte-Justine		
2021-2022	63 157	01:48
Sommaire: 07 CISSS de l'Outaouais		
2021-2022	96 151	02:18
07 CISSS de l'Outaouais		
Hôpital du Pontiac		
2021-2022	7 443	01:57
Hôpital de Hull		
2021-2022	22 629	02:37
Hôpital de Gatineau		
2021-2022	18 396	02:25
Hôpital de Papineau		
2021-2022	13 220	02:55
Hôpital Memorial de Wakefield		
2021-2022	9 987	02:16
CLSC de Fort-Coulonge		
2021-2022	7 447	01:18
Hôpital de Maniwaki		
2021-2022	9 687	02:12
CLSC et Centre d'hébergement la Petite-Nation		
2021-2022	7 342	01:21
Sommaire: 08 CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue		
2021-2022	79 041	02:38
08 CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue		
Hôpital et CLSC de Val-d'Or		
2021-2022	18 382	04:05
Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos		
2021-2022	15 800	01:14
Centre hospitalier La Sarre		
2021-2022	14 052	01:55
Centre hospitalier de Rouyn-Noranda		
2021-2022	17 620	03:15
Pavillon Ste-Famille		
2021-2022	9 043	02:55
Point de service de Temiscaming-et-de-Kipawa		
2021-2022	4 144	00:41

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients et délais de prise en charge médicales	
	Globale	
	n	moy
Sommaire: 09 CISSS de la Côte-Nord		
2021-2022	70 259	02:23
09 CISSS de la Côte-Nord		
Pavillon Forestville		
2021-2022	7 785	01:50
Pavillon Escoumins		
2021-2022	6 926	01:14
Hôpital Le Royer		
2021-2022	16 488	03:28
Hôpital et Centre d'hébergement de Sept-Iles		
2021-2022	14 781	03:05
CSSS de l'Hématite		
2021-2022	4 375	01:28
CSSS de la Minganie		
2021-2022	6 362	02:02
CSSS de la Basse-Côte-Nord		
2021-2022	3 148	01:13
CSSS de Port-Cartier		
2021-2022	10 394	01:47
Sommaire: 11 CISSS de la Gaspésie		
2021-2022	61 304	01:42
11 CISSS de la Gaspésie		
Hôpital de Sainte-Anne-des-Monts		
2021-2022	10 797	01:32
Hôpital de Maria		
2021-2022	13 049	02:11
CLSC de Paspébiac		
2021-2022	9 766	01:44
Hôpital de Chandler		
2021-2022	11 306	01:47
Hôpital Hôtel-Dieu		
2021-2022	11 173	01:31
CLSC de Grande-Vallée		
2021-2022	3 803	00:45
CLSC de Murdochville		
2021-2022	1 410	01:33
11 CISSS des Îles		
Hôpital de l'Archipel		
2021-2022	12 901	01:09

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients et délais de prise en charge médicales	
	Globale	
	n	moy
Sommaire: 12 CISSS de Chaudière-Appalaches		
2021-2022	159 803	01:19
12 CISSS de Chaudière-Appalaches		
Hôpital de Montmagny		
2021-2022	26 150	01:20
Hôtel-Dieu de Lévis		
2021-2022	60 633	00:59
Centre Paul-Gilbert - Centre d'hébergement de Charny		
2021-2022	14 168	01:13
Hôpital de St-Georges		
2021-2022	30 137	01:59
Hôpital de Thetford Mines		
2021-2022	28 715	01:20
13 CISSS de Laval		
Hôpital Cité de la Santé		
2021-2022	62 625	02:41

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence
Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients et délais de prise en charge médicales	
	Globale	
	n	moy
Sommaire: 14 CISSS de Lanaudière		
2021-2022	95 379	03:12
14 CISSS de Lanaudière		
Hôpital Pierre-Le Gardeur		
2021-2022	45 754	04:17
Centre hospitalier régional de Lanaudière		
2021-2022	49 625	02:12
Sommaire: 15 CISSS des Laurentides		
2021-2022	125 443	03:29
15 CISSS des Laurentides		
Hôpital de Saint-Eustache		
2021-2022	30 861	03:06
Hôpital régional de Saint-Jérôme		
2021-2022	35 133	04:23
CSSS d'Argenteuil		
2021-2022	15 161	02:57
Hôpital Laurentien		
2021-2022	20 899	03:45
Centre de services de Rivière-Rouge		
2021-2022	11 020	02:15
Hôpital de Mont-Laurier		
2021-2022	12 369	03:11
Sommaire: 16 Montérégie		
2021-2022	242 178	03:05
16 Montérégie		
Sommaire: 16 CISSS de la Montérégie-Centre		
2021-2022	81 020	03:30
16 CISSS de la Montérégie-Centre		
Hôpital Charles Lemoyne		
2021-2022	39 227	04:28
Hôpital du Haut-Richelieu		
2021-2022	41 793	02:35
Sommaire: 16 CISSS de la Montérégie-Est		
2021-2022	93 489	03:09
16 CISSS de la Montérégie-Est		
Hôtel-Dieu de Sorel		
2021-2022	24 148	02:27
Hôpital Honoré-Mercier		
2021-2022	31 999	03:09
Hôpital Pierre-Boucher		
2021-2022	37 342	03:37
Sommaire: 16 CISSS de la Montérégie-Ouest		
2021-2022	67 669	02:28
16 CISSS de la Montérégie-Ouest		
Centre hospitalier Anna-Laberge		
2021-2022	27 779	02:14
Hôpital Barrie Memorial		
2021-2022	13 686	03:38
Hôpital du Suroît		

Portrait quinquennal de la situation dans les unités d'urgence

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Patients et délais de prise en charge médicales	
	Globale	
	n	moy
2021-2022	26 204	02:06

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 285

Patients ayant quitté les urgences sans avoir vu un médecin par région et par établissement.

RÉPONSE NO 285

Le portrait de la situation dans les unités d'urgence, périodes 1 à 12 de 2021-2022 est en annexe. Pour toute autre information concernant les années antérieures, vous référer aux questions des années antérieures.

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Visites totales	Départs sans prise en charge médicale	
	n	n	%
00 Ensemble du Québec			
Sommaire : 00 Ensemble du Québec			
2021-2022	3 009 703	306 179	10,2%
Sommaire : 01 CISSS du Bas-Saint-Laurent			
2021-2022	115 533	11 132	9,6%
01 CISSS du Bas-Saint-Laurent			
Hôpital de Matane			
2021-2022	15 378	1 588	10,3%
Centre hospitalier d'Amqui			
2021-2022	13 031	1 273	9,8%
Hôpital régional de Rimouski			
2021-2022	29 117	3 904	13,4%
Centre hospitalier Trois-Pistoles			
2021-2022	8 479	643	7,6%
Centre hospitalier régional du Grand-Portage			
2021-2022	17 746	1 329	7,5%
Hôpital de Notre-Dame-du-Lac			
2021-2022	11 413	1 000	8,8%
CLSC de Pohenegamook			
2021-2022	7 497	620	8,3%
Hôpital Notre-Dame-de-Fatima			
2021-2022	12 872	775	6,0%
Sommaire : 02 CIUSSS du Saguenay - Lac-Saint-Jean			
2021-2022	148 901	11 484	7,7%
02 CIUSSS du Saguenay - Lac-Saint-Jean			
Hôpital de La Baie			
2021-2022	14 617	891	6,1%
Hôpital de Chicoutimi			
2021-2022	46 893	3 122	6,7%
Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière			
2021-2022	22 722	2 610	11,5%
Hôpital d'Alma			
2021-2022	28 195	2 479	8,8%
Hôpital, CLSC et Centre d'hébergement de Roberval			
2021-2022	20 008	1 362	6,8%
Hôpital de Dolbeau-Mistassini			
2021-2022	16 466	1 020	6,2%

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Visites totales	Départs sans prise en charge médicale	
	n	n	%
Sommaire : 03 Québec			
2021-2022	324 192	32 475	10,0%
03 Québec			
Sommaire : 03 CIUSSS de la Capitale-Nationale			
2021-2022	93 585	9 475	10,1%
03 CIUSSS de la Capitale-Nationale			
Hôpital régional de Portneuf et CLSC Saint-Raymond			
2021-2022	17 349	1 494	8,6%
CLSC Saint-Marc-des-Carrières			
2021-2022	13 788	1 323	9,6%
Hôpital Chauveau			
2021-2022	24 558	2 335	9,5%
Hôpital de Sainte-Anne-de-Beaupré			
2021-2022	15 188	1 504	9,9%
Hôpital de Baie-Saint-Paul			
2021-2022	10 323	1 184	11,5%
Hôpital de La Malbaie			
2021-2022	12 379	1 635	13,2%
Sommaire : 03 CHU			
2021-2022	206 372	22 165	10,7%
03 CHU			
Le Centre hospitalier de l'Université Laval			
2021-2022	68 656	8 419	12,3%
Hôpital Saint-François-d'Assise			
2021-2022	36 835	4 501	12,2%
L'Hôtel-Dieu de Québec			
2021-2022	16 440	1 162	7,1%
Hôpital de l'Enfant-Jésus			
2021-2022	53 876	4 473	8,3%
Hôpital du Saint-Sacrement			
2021-2022	30 565	3 610	11,8%
03 Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec			
Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec			
2021-2022	24 235	835	3,4%

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Visites totales	Départs sans prise en charge médicale	
	n	n	%
Sommaire : 04 CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec			
2021-2022	212 350	20 952	9,9%
04 CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec			
CSSS du Haut-Saint-Maurice			
2021-2022	10 039	760	7,6%
Hôpital du Centre-de-la-Mauricie			
2021-2022	31 088	2 833	9,1%
Résidence Avellin-Dalcourt			
2021-2022	18 266	1 285	7,0%
Centre hospitalier régional de Trois-Rivières			
2021-2022	53 781	6 880	12,8%
Hôtel-Dieu d'Arthabaska			
2021-2022	31 225	1 902	6,1%
Hôpital Sainte-Croix			
2021-2022	36 935	5 483	14,8%
CLSC de Fortierville			
2021-2022	12 543	247	2,0%
Centre multiservices de santé et services sociaux Christ-Roi			
2021-2022	18 473	1 562	8,5%
Sommaire : 05 CIUSSS de l'Estrie - Centre hospitalier de Sherbrooke			
2021-2022	201 146	22 158	11,0%
05 CIUSSS de l'Estrie - Centre hospitalier de Sherbrooke			
Hôpital Fleurimont			
2021-2022	41 388	3 327	8,0%
Hôtel-Dieu			
2021-2022	42 623	3 733	8,8%
CSSS de Memphrémagog			
2021-2022	18 881	1 786	9,5%
CSSS de la MRC-de Coaticook			
2021-2022	13 177	829	6,3%
CSSS du Granit			
2021-2022	12 419	1 356	10,9%
Hôpital, CLSC et Centre d'hébergement d'Asbestos			
2021-2022	14 225	2 343	16,5%
Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins			
2021-2022	24 220	3 824	15,8%
Centre hospitalier de Granby			
2021-2022	34 213	4 960	14,5%

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Visites totales	Départs sans prise en charge médicale	
	n	n	%
Sommaire : 06 Montréal			
2021-2022	738 123	70 496	9,6%
06 Montréal			
Sommaire : 06 CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal			
2021-2022	92 622	9 422	10,2%
06 CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal			
Centre hospitalier de St. Mary			
2021-2022	30 167	1 599	5,3%
Institut universitaire en santé mentale Douglas			
2021-2022	5 359	391	7,3%
Hôpital de LaSalle			
2021-2022	22 838	3 250	14,2%
Hôpital général du Lakeshore			
2021-2022	34 258	4 182	12,2%
06 CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal			
L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis			
2021-2022	76 478	3 083	4,0%
Sommaire : 06 CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal			
2021-2022	65 708	6 974	10,6%
06 CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal			
Hôpital de Verdun			
2021-2022	33 793	2 646	7,8%
Hôpital Notre-Dame			
2021-2022	31 915	4 328	13,6%
Sommaire : 06 CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal			
2021-2022	117 577	12 101	10,3%
06 CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal			
Hôpital Fleury			
2021-2022	26 677	3 851	14,4%
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal			
2021-2022	53 185	4 372	8,2%
Hôpital Jean-Talon			
2021-2022	34 645	3 855	11,1%
Pavillon Albert-Prévost			
2021-2022	3 070	23	0,7%
Sommaire : 06 CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal			
2021-2022	92 301	10 366	11,2%
06 CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal			

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Visites totales	Départs sans prise en charge médicale	
	n	n	%
Institut universitaire en santé mentale de Montréal			
2021-2022	4 262	114	2,7%
Hôpital Maisonneuve-Rosemont			
2021-2022	58 111	8 137	14,0%
Hôpital Santa Cabrini			
2021-2022	29 928	2 115	7,1%
06 Centre hospitalier de l'Université de Montréal			
Centre hospitalier de l'Université de Montréal			
2021-2022	57 226	8 277	14,5%
Sommaire : 06 CUSM			
2021-2022	147 837	13 893	9,4%
06 CUSM			
Hôpital Royal Victoria			
2021-2022	42 946	5 189	12,1%
Hôpital général de Montréal			
2021-2022	28 498	2 111	7,4%
Hôpital de Montréal pour enfants			
2021-2022	62 782	5 636	9,0%
Campus Lachine			
2021-2022	13 611	957	7,0%
06 Institut de Cardiologie de Montréal			
Institut de Cardiologie de Montréal			
2021-2022	16 616	283	1,7%
06 CHU Sainte-Justine			
CHU Sainte-Justine			
2021-2022	71 758	6 097	8,5%
Sommaire : 07 CISSS de l'Outaouais			
2021-2022	123 623	11 059	8,9%
07 CISSS de l'Outaouais			
Hôpital du Pontiac			
2021-2022	8 163	549	6,7%
Hôpital de Hull			
2021-2022	30 902	3 297	10,7%
Hôpital de Gatineau			
2021-2022	27 369	2 477	9,1%
Hôpital de Papineau			
2021-2022	18 410	1 853	10,1%
Hôpital Memorial de Wakefield			
2021-2022	11 673	1 178	10,1%
CLSC de Fort-Coulonge			
2021-2022	7 784	296	3,8%
Hôpital de Maniwaki			
2021-2022	10 863	1 102	10,1%
CLSC et Centre d'hébergement la Petite-Nation			
2021-2022	8 459	307	3,6%

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Visites totales	Départs sans prise en charge médicale	
	n	n	%
Sommaire : 08 CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue			
2021-2022	96 528	9 725	10,1%
08 CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue			
Hôpital et CLSC de Val-d'Or			
2021-2022	24 039	3 838	16,0%
Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos			
2021-2022	18 310	716	3,9%
Centre hospitalier La Sarre			
2021-2022	15 750	1 004	6,4%
Centre hospitalier de Rouyn-Noranda			
2021-2022	23 606	2 814	11,9%
Pavillon Ste-Famille			
2021-2022	10 489	1 305	12,4%
Point de service de Temiscaming-et-de-Kipawa			
2021-2022	4 334	48	1,1%
Sommaire : 09 CISSS de la Côte-Nord			
2021-2022	86 727	11 810	13,6%
09 CISSS de la Côte-Nord			
Pavillon Forestville			
2021-2022	9 568	1 757	18,4%
Pavillon Escoumins			
2021-2022	7 756	816	10,5%
Hôpital Le Royer			
2021-2022	18 670	2 161	11,6%
Hôpital et Centre d'hébergement de Sept-Iles			
2021-2022	18 482	2 333	12,6%
CSSS de l'Hématite			
2021-2022	5 174	796	15,4%
CSSS de la Minganie			
2021-2022	12 267	2 700	22,0%
CSSS de la Basse-Côte-Nord			
2021-2022	3 258	110	3,4%
CSSS de Port-Cartier			
2021-2022	11 552	1 137	9,8%

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Visites totales	Départs sans prise en charge médicale	
	n	n	%
Sommaire : 11 CISSS de la Gaspésie			
2021-2022	68 984	7 493	10,9%
11 CISSS de la Gaspésie			
Hôpital de Sainte-Anne-des-Monts			
2021-2022	12 098	1 294	10,7%
Hôpital de Maria			
2021-2022	14 366	1 278	8,9%
CLSC de Paspébiac			
2021-2022	10 635	850	8,0%
Hôpital de Chandler			
2021-2022	12 657	1 325	10,5%
Hôpital Hôtel-Dieu			
2021-2022	12 618	1 379	10,9%
CLSC de Grande-Vallée			
2021-2022	5 136	1 313	25,6%
CLSC de Murdochville			
2021-2022	1 474	54	3,7%
11 CISSS des Îles			
Hôpital de l'Archipel			
2021-2022	14 653	1 534	10,5%
Sommaire : 12 CISSS de Chaudière-Appalaches			
2021-2022	183 096	8 033	4,4%
12 CISSS de Chaudière-Appalaches			
Hôpital de Montmagny			
2021-2022	28 391	673	2,4%
Hôtel-Dieu de Lévis			
2021-2022	70 166	2 347	3,3%
Centre Paul-Gilbert - Centre d'hébergement de Charny			
2021-2022	16 277	572	3,5%
Hôpital de St-Georges			
2021-2022	35 998	3 025	8,4%

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Visites totales	Départs sans prise en charge médicale	
	n	n	%
Hôpital de Thetford Mines			
2021-2022	32 264	1 416	4,4%
13 CISSS de Laval			
Hôpital Cité de la Santé			
2021-2022	79 851	7 779	9,7%

Répartition selon différents groupes

Périodes 1 à 12

Année	Visites totales	Départs sans prise en charge médicale	
	n	n	%
Sommaire : 14 CISSS de Lanaudière			
2021-2022	125 732	13 956	11,1%
14 CISSS de Lanaudière			
Hôpital Pierre-Le Gardeur			
2021-2022	66 854	9 158	13,7%
Centre hospitalier régional de Lanaudière			
2021-2022	58 878	4 798	8,1%
Sommaire : 15 CISSS des Laurentides			
2021-2022	162 527	25 844	15,9%
15 CISSS des Laurentides			
Hôpital de Saint-Eustache			
2021-2022	42 490	7 956	18,7%
Hôpital régional de Saint-Jérôme			
2021-2022	48 512	9 823	20,2%
CSSS d'Argenteuil			
2021-2022	17 822	2 261	12,7%
Hôpital Laurentien			
2021-2022	26 290	2 794	10,6%
Centre de services de Rivière-Rouge			
2021-2022	12 335	925	7,5%
Hôpital de Mont-Laurier			
2021-2022	15 078	2 085	13,8%
Sommaire : 16 Montérégie			
2021-2022	327 737	40 249	12,3%
16 Montérégie			
Sommaire : 16 CISSS de la Montérégie-Centre			
2021-2022	121 976	17 976	14,7%
16 CISSS de la Montérégie-Centre			
Hôpital Charles Lemoyne			
2021-2022	67 405	12 296	18,2%
Hôpital du Haut-Richelieu			
2021-2022	54 571	5 680	10,4%
Sommaire : 16 CISSS de la Montérégie-Est			
2021-2022	121 861	11 489	9,4%
16 CISSS de la Montérégie-Est			
Hôtel-Dieu de Sorel			
2021-2022	28 880	2 578	8,9%
Hôpital Honoré-Mercier			
2021-2022	42 859	5 093	11,9%
Hôpital Pierre-Boucher			
2021-2022	50 122	3 818	7,6%
Sommaire : 16 CISSS de la Montérégie-Ouest			
2021-2022	83 900	10 784	12,9%
16 CISSS de la Montérégie-Ouest			
Centre hospitalier Anna-Laberge			
2021-2022	35 451	4 382	12,4%
Hôpital Barrie Memorial			
2021-2022	16 680	2 239	13,4%
Hôpital du Suroît			
2021-2022	31 769	4 163	13,1%

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 286

État de situation concernant les unités de débordement existantes dans le réseau de la santé et des services sociaux :

a) Liste des unités;

b) statistiques de fréquentation et de délai moyen de séjour, par unité et par établissement.

RÉPONSE NO 286

Pour les lits de débordement, les gestionnaires de l'établissement sont responsables du suivi des durées de séjour et des indicateurs de performance, et ce, sans obligation de transmettre les données statistiques au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le MSSS n'est donc pas en mesure de fournir les résultats statistiques concernant les délais moyens de séjour étant donné que leur gestion relève de chaque établissement.

Les données disponibles sur les installations et la fréquentation des lits de débordement sont inscrites dans le tableau ci-dessous.

Moyenne de lits de débordement occupés par jour		
1er avril 2021 au 26 février 2022		
Régions	**Installations**	**Moyenne**
01	Hôpital de Matane	0
01	Centre hospitalier d'Amqui	0
01	Hôpital régional de Rimouski	2
01	Centre hospitalier Trois-Pistoles	NA
01	Centre hospitalier régional du Grand-Portage	0
01	Hôpital de Notre-Dame-du-Lac	0
01	CLSC de Pohenegamook	NA
01	Hôpital Notre-Dame-de-Fatima	0
02	Hôpital de La Baie	0
02	Hôpital de Chicoutimi	1
02	Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière	0
02	Hôpital d'Alma	0
02	Hôpital, CLSC et Centre d'hébergement de Roberval	1
02	Hôpital de Dolbeau-Mistassini	0
03	Hôpital régional de Portneuf et CLSC Saint-Raymond	NA
03	CLSC Saint-Marc-des-Carrières	NA
03	Hôpital de Sainte-Anne-de-Beaupré	NA
03	Hôpital de Baie-Saint-Paul	0
03	Hôpital de La Malbaie	0

Moyenne de lits de débordement occupés par jour		
1er avril 2021 au 26 février 2022		
Régions	**Installations**	**Moyenne**
03	Le Centre hospitalier de l'Université Laval	0
03	Hôpital Saint-François-d'Assise	3
03	L'Hôtel-Dieu de Québec	0
03	Hôpital de l'Enfant-Jésus	0
03	Hôpital du Saint-Sacrement	0
03	Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec	1
04	CSSS du Haut-Saint-Maurice	0
04	Hôpital du Centre-de-la-Mauricie	1
04	Résidence Avellin-Dalcourt	0
04	Centre hospitalier régional de Trois-Rivières	1
04	Hôtel-Dieu d'Arthabaska	0
04	Hôpital Sainte-Croix	2
04	CLSC de Fortierville	NA
04	Centre multiservices de santé et services sociaux Christ-Roi	0
05	Hôpital Fleurimont	8
05	Hôtel-Dieu	14
05	CSSS de Memphrémagog	1
05	CSSS de la MRC-de Coaticook	NA
05	CSSS du Granit	0
05	Hôpital, CLSC et Centre d'hébergement d'Asbestos	0
05	Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins	1
05	Centre hospitalier de Granby	6
06	Centre hospitalier de St. Mary	1
06	Institut universitaire en santé mentale Douglas	13
06	Hôpital de LaSalle	1
06	Hôpital général du Lakeshore	0
06	L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis	1
06	Hôpital de Verdun	0
06	Hôpital Notre-Dame	9
06	Hôpital Fleury	1
06	Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal	9
06	Hôpital Jean-Talon	4
06	Pavillon Albert-Prévost	3
06	Institut universitaire en santé mentale de Montréal	0
06	Hôpital Maisonneuve-Rosemont	4
06	Hôpital Santa Cabrini	2
06	Centre hospitalier de l'Université de Montréal	0
06	Hôpital Royal Victoria	4
06	Hôpital général de Montréal	1
06	Hôpital de Montréal pour enfants	1
06	Campus Lachine	0
06	Institut de Cardiologie de Montréal	0
06	CHU Sainte-Justine	0
07	Hôpital du Pontiac	1
07	Hôpital de Hull	0
07	Hôpital de Gatineau	2
07	Hôpital de Papineau	1
07	Hôpital Memorial de Wakefield	0
07	CLSC de Fort-Coulonge	NA
07	Hôpital de Maniwaki	4
07	CLSC et Centre d'hébergement la Petite-Nation	NA
08	Hôpital et CLSC de Val-d'Or	0
08	Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos	2

Moyenne de lits de débordement occupés par jour		
1er avril 2021 au 26 février 2022		
Régions	**Installations**	**Moyenne**
08	Centre hospitalier La Sarre	0
08	Centre hospitalier de Rouyn-Noranda	6
08	Pavillon Ste-Famille	0
08	Point de service de Temiscaming-et-de-Kipawa	0
09	Pavillon Forestville	NA
09	Pavillon Escoumins	0
09	Hôpital Le Royer	7
09	Hôpital et Centre d'hébergement de Sept-Iles	0
09	CSSS de l'Hématite	NA
09	CSSS de la Minganie	0
09	CSSS de la Basse-Côte-Nord	0
09	CSSS de Port-Cartier	NA
11	Hôpital de Sainte-Anne-des-Monts	0
11	Hôpital de Maria	0
11	CLSC de Paspébiac	NA
11	Hôpital de Chandler	0
11	Hôpital Hôtel-Dieu	0
11	CLSC de Grande-Vallée	NA
11	CLSC de Murdochville	NA
11	Hôpital de l'Archipel	0
12	Hôpital de Montmagny	0
12	Hôtel-Dieu de Lévis	11
12	Centre Paul-Gilbert - Centre d'hébergement de Charny	NA
12	Hôpital de St-Georges	0
12	Hôpital de Thetford Mines	0
13	Hôpital Cité de la Santé	39
14	Hôpital Pierre-Le Gardeur	21
14	Centre hospitalier régional de Lanaudière	1
15	Hôpital de Saint-Eustache	7
15	Hôpital régional de Saint-Jérôme	1
15	CSSS d'Argenteuil	0
15	Hôpital Laurentien	0
15	Centre de services de Rivière-Rouge	1
15	Hôpital de Mont-Laurier	0
16	Hôpital Charles Lemoyne	1
16	Hôpital du Haut-Richelieu	1
16	Hôtel-Dieu de Sorel	4
16	Hôpital Honoré-Mercier	9
16	Hôpital Pierre-Boucher	6
16	Centre hospitalier Anna-Laberge	3
16	Hôpital Barrie Memorial	0
16	Hôpital du Suroît	14

QUESTION NO 287

État de situation concernant les unités d'hospitalisation brève (UHB) existantes dans le réseau de la santé et des services sociaux :

a) Liste des unités;
b) Nombre de patients admis;
c) Durée moyenne de séjour (DMS);
d) Nombre et pourcentage de patients ayant dépassé les 48 heures de présence;
e) Nombre et pourcentage de patients avec retour à domicile;
f) Nombre et pourcentage de patients transférés dans un lit d'hospitalisation;
g) Temps de réponse aux consultations;
h) Temps de réponse aux examens diagnostiques;
i) Taux de réadmission après congé.

RÉPONSE NO 287

La réponse à cette question est fournie à la question n^{o} 173 des questions particulières du Deuxième groupe de l'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 288

Depuis le 1er avril 2021, l'état de situation de la révision de l'organisation de travail dans les urgences.

RÉPONSE NO 288

L'organisation du travail dans les urgences appartient aux établissements. Pour sa part, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a mis en place des actions convergentes en amont (inscription et assiduité des usagers en clinique médicale et au Groupe de médecine de famille (GMF), réorientation des clientèles réorientables, déploiement des accueils cliniques, développement des GMF-réseau et des guichets d'accès première ligne, etc.), dans les installations d'urgence (vigie quotidienne des données via de nouveaux outils technologiques accessibles à l'ensemble des gestionnaires du réseau ainsi que des chefs médicaux, révision des processus et flux de travail, pertinence des admissions et des interventions/examens) et en aval (prise en charge active des admissions et congés, planification précoce et conjointe des congés, gestion des lits et disponibilités, etc.) qui sont toutes réputées pour contribuer à l'amélioration de la performance des urgences. Notre objectif est d'accompagner les établissements dans l'atteinte des cibles ministérielles, d'orienter l'usager au bon endroit et d'optimiser la qualité des soins et services prodigués.

Afin de soutenir les installations en difficulté, le MSSS a assuré le déploiement de l'équipe STAT (soutien, transformation, accès, terrain). Cette dernière a pour mandat de diagnostiquer, mesurer et soutenir l'implantation de solutions pérennes dans les établissements des urgences les plus en difficulté (23 installations visitées en 2021). La visée ultime de cette équipe est l'amélioration de la fluidité hospitalière tout en optimisant la qualité et la sécurité des soins et services offerts à la population dans les établissements.

De plus, la publication de la directive DGAUMIP-042 visant l'optimisation et la gestion des hospitalisations en soins de courte durée en contexte de pandémie de COVID-19 a été publiée en janvier 2022. L'objectif de cette directive est d'inviter tous les établissements à mettre en place des pratiques de gestion des hospitalisations qui sont agiles, innovantes et en concordance avec les meilleures pratiques hospitalières et ce, dans le but d'améliorer la capacité et l'accès aux soins et services hospitaliers pour tous les usagers. Les mesures à instaurer au sein des établissements de santé doivent tenir compte de l'ensemble du continuum de soins du début du séjour du patient à l'urgence jusqu'à sa sortie vers le milieu de vie.

Enfin, le MSSS poursuit son projet d'investissement de 92.5M$ mis en place en 2019 et visant la consolidation des équipes de soins de courte durée pour permettre une meilleure fluidité des patients, des soins optimaux et une efficience de la prise en charge des usagers. Un suivi rapproché du délai entre la demande d'admission et le départ de l'usager vers l'unité de soins, de même que l'amélioration des durées moyennes de séjours hospitaliers pour les sept diagnostics d'admission les plus fréquents sont effectués. Un processus de reddition de compte a été établi pour assurer l'utilisation adéquate des sommes versées aux établissements de santé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 289

Grille des tarifs pour le stationnement de chacun des établissements de santé et de services sociaux, tarifs moyens et médians, et profits engendrés par établissement.

RÉPONSE NO 289

Depuis l'entrée en vigueur le 5 juin 2020 de la Directive relative aux activités de stationnement des établissements publics (circulaire codifiée 03.01.10.15), les établissements doivent appliquer la grille de tarification jointe en annexe à la circulaire. Celle-ci peut être consultée à l'adresse Internet suivante :

http://g26.int.msss.rtss.qc.ca/Formulaires/Circulaire/ConsCirculaire.aspx?enc=q5trTG9uZr8=

La dernière version de la circulaire est également jointe en annexe.

Numéro de dossier
2020-019

Date
2020-06-05

Volume	Chapitre	Sujet	Document
03	01	10	15

Document révisé le
2020-06-05

Sujet

Directive relative aux activités de stationnement des établissements publics

Cette circulaire présente certaines directives modifiées incluses auparavant dans celle du 31 mai 2018 (2018-023) codifiée 03.01.10.12.

Expéditeur(s)

Le sous-ministre adjoint de la Direction générale des infrastructures, de la logistique, des équipements et de l'approvisionnement
Le sous-ministre adjoint de la Direction générale du financement, de l'allocation des ressources et du budget

Destinataire(s)

Les présidentes-directrices générales et les présidents-directeurs généraux ainsi que les directrices générales et les directeurs généraux des établissements publics de santé et de services sociaux

Cette circulaire s'adresse également, en adaptant les destinataires :

- au Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James (CRSSSBJ)
- à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSS du Nunavik)
- au Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James (CCSSSBJ)

Objet

Cette circulaire présente la Directive relative aux activités de stationnement des établissements publics visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (Directive).

Elle regroupe les dispositions gouvernementales et ministérielles applicables à ce type d'activités.

Ci après, le terme établissement désigne un établissement public du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS).

Contenu

Plus explicitement, les modalités d'application traitent des éléments suivants :

- **Exploitation et gestion d'un parc de stationnement public du RSSS (articles 1 à 22) :**
    - Règle générale – Exploitation et gestion par la Société Parc Auto du Québec inc. (articles 2 à 4);
    - Exemption – Généralités (articles 5 à 6);
    - Exemption – Exploitation et gestion par une fondation (articles 7 à 13);
    - Exemption – Exploitation et gestion par un tiers (articles 14 à 19);
    - Contrat existant au 3 juillet 2018 (articles 20 à 22).

- **Priorité pour l'utilisation des aires de stationnement d'un établissement** (articles 23 à 26) :
    - Processus de qualification des utilisateurs du parc de stationnement de certaines installations (articles 25 à 26).

- **Tarification des aires de stationnement** (articles 27 à 45) :
    - Pour l'usager d'une installation ou ses proches (article 32);
        - Particularité - Usager fréquent (article 33);
        - Particularité – Dispositions humanitaires exceptionnelles (article 34);

        - Particularité - Usager hébergé en centre d'hébergement et de soins de longue durée (articles 35 à 37);
        - Particularité - Installation sans parc de stationnement (articles 38 et 39).
    - Pour le personnel d'un établissement et ses médecins (articles 40 et 42);
    - Pour un bénévole œuvrant dans une installation (articles 43 et 44);
    - Pour tout autre utilisateur du parc de stationnement de certaines installations (article 45);
    - Affichage de la tarification applicable aux usagers d'une installation et leurs proches et pour tout autre utilisateur (article 46).

- **Financement du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)** (articles 47 à 53) :
    - Perte de revenus générée par l'application de la grille de tarification (articles 48 à 49) ;
    - Investissement en immobilisations (articles 50 à 53).

- **Utilisation des revenus nets découlant de l'exploitation d'un parc de stationnemen**t (articles 54 à 60).

- **Comptabilisation et présentation des informations à fournir** (article 61).

- **Entrée en vigueur** (articles 62 à 64).

Contexte

Jusqu'à la publication de la Directive, les dispositions ministérielles applicables aux activités de stationnement des établissements étaient incluses dans la Politique concernant l'exploitation d'une activité accessoire de type commercial faisant l'objet de la circulaire codifiée 03.01.10.12.

Cependant, l'émission d'une nouvelle circulaire spécifique aux activités de stationnement est devenue nécessaire conséquemment aux événements suivants :

- L'entrée en vigueur du décret 882-2018 du 3 juillet 2018 (Décret), concernant les organismes publics qui doivent faire affaire exclusivement avec la Société québécoise des infrastructures (SQI) relativement à l'exploitation et à la gestion de leurs espaces de stationnement ;
- Le début des opérations de sa nouvelle filiale, la Société Parc Auto du Québec inc. (SPAQ) le 1er avril 2019, suivant l'adoption du Décret 1239-2018, 17 août 2018, concernant l'autorisation à la SQI de constituer une filiale pour l'exploitation et la gestion des espaces de stationnement des organismes publics ;
    - La SQI assume, à l'aide de celle ci, les nouvelles responsabilités qui lui ont été attribuées par le Décret.
    - Pour la suite de la Directive, l'acronyme SPAQ est utilisé pour désigner l'expression « la SQI par le biais de la SPAQ ».
- L'implantation, par le MSSS, d'une grille de tarification applicable aux aires de stationnement des établissements.

Corollairement à la publication de la Directive, la circulaire codifiée 03.01.10.12 est mise à jour.

Dispositions légales et réglementaires

La Directive repose sur les documents suivants :

- Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) (LSSSS);
- La Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) (LEB);
- La Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2) (LMRSSS);
- Le décret 882-2018 du 3 juillet 2018;
- Le décret 1239-2018 du 17 août 2018;
- Le Manuel de gestion financière (MGF), rédigé par le MSSS à l'intention des établissements publics et privés conventionnés du RSSS conformément à l'article 477 de la LSSSS.

Définition

La fiche descriptive du centre d'activités (c/a) 0500 – Parc de stationnement du MGF définit ainsi les activités de stationnement :

« Les activités de stationnement incluent toutes celles reliées à l'exploitation d'un parc de stationnement (terrain ou garage) utilisé à des fins de stationnement d'automobiles »[1].

Le parc de stationnement peut être opéré en mode fermé ou en mode ouvert, sur un terrain, une structure étagée, un garage ou un espace sous terrain.

La fiche descriptive énumère également les différentes opérations et les coûts reliés à cette activité.

Modalités d'application

Exploitation et gestion d'un parc de stationnement public du RSSS

1. Dans tous les cas mentionnés dans cette section, un établissement doit respecter les exigences de la SPAQ.

Règle générale – Exploitation et gestion par la SPAQ

2. En vertu du décret 882 2018 du 3 juillet 2018, un établissement doit faire affaire exclusivement avec la SPAQ pour exploiter et gérer ses parcs de stationnement, ceci à partir du 3 juillet 2018, sauf dans les situations exceptionnelles suivantes :

- Il a obtenu de la SPAQ une exemption comme stipulé aux articles 5 à 6 de cette Directive;
- Il existe un contrat en cours au 3 juillet 2018 avec une fondation ou un tiers pour l'exploitation et la gestion d'un de ses parcs de stationnement (voir les articles 20 à 22).

3. Lorsqu'il fait exploiter et gérer un de ses parcs de stationnement, par la SPAQ, un

établissement doit convenir avec celle ci des dispositions suivantes dans une entente écrite :

- La date ou les dates de remise des recettes nettes provenant de la tarification des aires de stationnement, au minimum une fois par exercice;
- L'obligation pour la SPAQ de lui transmettre un rapport trimestriel pour les périodes terminées le 30 juin, le 30 septembre, le 31 décembre et le 31 mars.

  Ce rapport présentera distinctement les éléments énumérés ci-après :

  - Le total des recettes brutes perçues découlant de la tarification d'aires de stationnement, avant ou après taxes, dépendant si l'établissement effectue lui même les remises de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) ou s'il délègue cette tâche à la SPAQ;
  - Le total des coûts d'exploitation encourus pour répondre aux besoins de l'établissement;
  - Le total des déboursés pour des immobilisations acquises (équipements et outillage), si applicable;
  - Les honoraires de gestion facturés pour la période;
  - Le total des recettes nettes remises à l'établissement pour la période;
  - La date de la remise.

4. Un établissement peut également s'entendre avec la SPAQ sur toute autre disposition qu'il juge pertinente.

Exemption - Généralités

5. Un établissement peut être exempté par la SPAQ de son obligation de lui faire exploiter et gérer le parc de stationnement d'une de ses installations, mais uniquement pour les situations suivantes :

- Il exploite et gère lui-même son parc de stationnement;

- Une fondation exploite et gère le parc de stationnement d'une de ses installations (voir les articles 7 à 13);
- Un tiers exploite et gère le parc de stationnement d'une de ses installations lorsque l'offre de la SPAQ ne répond pas à ses besoins particuliers (voir les articles 14 à 19);
- Le tiers peut être par exemple, un gestionnaire privé, une municipalité, etc.

6. Un établissement consulte la SPAQ pour connaître les démarches à entreprendre pour obtenir l'exemption.

Exemption Exploitation et gestion par une fondation

7. Un établissement dûment exempté selon les articles 5 et 6 peut faire exploiter et gérer un de ses parcs de stationnement par une fondation.

8. Il doit s'assurer que celle-ci :

- Est constituée conformément à l'article 132.2 de la LSSSS.

  Ainsi, elle doit être une personne morale à but non lucratif et avoir essentiellement pour objet de recueillir les contributions versées en faveur de l'établissement ou devant être utilisées pour une fin mentionnée ou des fins mentionnées à l'article 272 de la LSSSS, au bénéfice de tout ou d'une partie de la mission de celui-ci;
- Lui est totalement dédié ou elle est dédiée à ses usagers;
- Se qualifie à titre d'organisme de bienfaisance enregistré (OBE), comme défini par l'Agence du revenu du Canada :

  « … une œuvre de bienfaisance ou une fondation publique ou privée qui a obtenu son enregistrement auprès de l'Agence du revenu du Canada… Il est exonéré d'impôt sur ses revenus et il peut délivrer des reçus pour les dons qu'il reçoit. Il doit être établi au Canada et y résider, être administré à des fins de bienfaisance et il doit consacrer ses ressources à des activités de bienfaisance. »[2]

9. Un établissement doit conclure une entente écrite avec la fondation pour lui donner en location, lui prêter ou lui permettre l'utilisation d'un parc de stationnement.

Lorsque la durée de cette entente excède un an (LSSSS, article 263), il doit obtenir préalablement l'autorisation du MSSS.

- Une entente renouvelable, ou pouvant être conclue de façon périodique et récurrente, est considérée être de plus d'un an.

10. L'entente doit comporter une clause pour chacun des éléments suivants :

- La possibilité de laisser cumuler dans la fondation les revenus nets découlant de l'exploitation d'un parc de stationnement, ceci dans un but de partenariat pour le financement d'un projet mentionné à l'article 58, mais uniquement lorsque l'établissement respecte son obligation légale à l'égard de l'équilibre budgétaire (voir article 55).
- L'obligation pour la fondation qui cumule les revenus nets de stationnement de remettre à l'établissement qui ne respecte pas l'équilibre budgétaire en fin d'exercice (voir article 55), une contribution jusqu'à concurrence minimale de la somme requise de revenus pour y parvenir (voir article 57).
- L'obligation pour une fondation qui a un solde excédentaire cumulé découlant des revenus nets de stationnement de présenter distinctement dans ses états financiers les éléments suivants :
    - Le solde excédentaire cumulé au début de l'exercice;
    - Les revenus bruts et les charges d'exploitation de l'exercice reliés aux activités de stationnement;
    - La finalité des contributions versées à l'établissement au cours de l'exercice;
    - Le solde excédentaire cumulé à la fin de l'exercice;
    - La mention selon laquelle le solde excédentaire à la fin de l'exercice est totalement dédié à l'établissement ou à ses usagers.
- L'obligation pour la fondation de transmettre annuellement à l'établissement avant le 15 mai de l'exercice, un relevé certifié par son conseil d'administration sur lequel apparaissent distinctement les éléments mentionnés au paragraphe précédent, accompagné de ses derniers états financiers audités.

- La fondation n’a pas à ajuster ses données financières lorsque sa fin d’exercice ne correspond pas à celle de l’établissement. Il lui transmet ses données les plus récentes.

- Lorsqu’il y a lieu, la contrepartie valable pour l’établissement :
  - Un établissement ne peut pas permettre l’utilisation de ses immobilisations sans une compensation (LSSSS, article 265, alinéa 5).
  - Une contrepartie est jugée valable aux fins de la Directive lorsque l’entente garantit à l’établissement un revenu au moins équivalant à celui qu’il aurait obtenu s’il avait lui même exploité et géré le parc de stationnement sans intermédiaire.
  - Pour établir le montant d’une contribution valable, l’établissement applique les dispositions de la sous section 4.1 Facturation – Généralités de la circulaire codifiée 03.01.42.41 concernant l’utilisation des ressources matérielles et humaines d’un établissement public qui exploite un centre hospitalier (CH), un centre local de services communautaires (CLSC) ou un centre d’hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) par un dispensateur de services.

11. Un établissement peut inclure dans l’entente avec une fondation toute autre disposition qu’il juge pertinente.

12. Un établissement qui fait exploiter et gérer un parc de stationnement par une fondation a l’obligation de s’assurer que celle ci respecte les conditions imposées par la SPAQ.

13. Il ne peut pas allouer à la fondation qui cumule les revenus nets de stationnement une compensation pour la perte de revenu générée par l’application de la grille de tarification figurant en annexe, conformément notamment aux articles 265, 340 et 478 de la LSSSS et aux articles 71 et 102 de la LMRSSS.

Exemption Exploitation et gestion par un tiers

14. Un établissement dûment exempté selon les articles 5 et 6 peut faire exploiter et gérer un de ses parcs de stationnement par un tiers.

15. Pour ce faire, il doit conclure une entente écrite avec le tiers pour lui donner en location, lui prêter ou lui permettre l'utilisation d'un parc de stationnement.

Lorsque la durée de cette entente excède un an (LSSSS, article 263), il doit obtenir préalablement l'autorisation du MSSS.

- Une entente renouvelable, ou pouvant être conclue de façon périodique et récurrente, est considérée de plus d'un an.

16. L'entente doit comporter une clause pour chacun des éléments suivants :

- Lorsque le tiers perçoit les recettes provenant de la tarification des aires de stationnement :
    - La date ou les dates auxquelles s'effectue la remise de montant des recettes nettes perçues en son nom au cours de la période, au minimum une par exercice.
    - Lorsqu'il y a lieu, l'obligation pour le tiers de transmettre à l'établissement un rapport trimestriel pour les périodes terminées le 30 juin, le 30 septembre, le 31 décembre et le 31 mars.

      Ce rapport présentera distinctement les éléments suivants :

        - Le total des recettes brutes perçues découlant de la tarification d'aires de stationnement, avant ou après taxes, dépendant si l'établissement effectue lui même les remises de taxes de vente TPS et TVQ ou s'il délègue cette tâche au tiers;
        - Le total des coûts d'exploitation encourus pour répondre aux besoins de l'établissement;
        - Le total des déboursés pour des immobilisations acquises (équipements et outillage), s'il y a lieu;
        - Les honoraires de gestion facturés pour la période;
        - Le total des recettes nettes remises à l'établissement;
        - La date de la remise.

- Lorsqu'il y a lieu, la contrepartie valable pour l'établissement :
    - Un établissement ne peut pas permettre l'utilisation de ses immobilisations par un tiers sans une compensation (LSSSS, article 265, alinéa 5).
    - Une contrepartie est jugée valable aux fins de la Directive lorsque l'entente garantit à l'établissement un revenu au moins équivalant à celui qu'il aurait obtenu s'il avait lui même exploité et géré le parc de stationnement sans intermédiaire.
    - Pour établir le montant d'une contribution valable, l'établissement applique les dispositions de la sous section 4.1 Facturation - Généralités de la circulaire codifiée 03.01.42.41 concernant l'utilisation des ressources matérielles et humaines d'un établissement public qui exploite un centre hospitalier (CH), un centre local de services communautaires (CLSC) ou un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) par un dispensateur de services.
- L'interdiction pour le tiers de facturer aux utilisateurs des aires de stationnement tout tarif en supplément de ceux mentionnés dans la Directive.

17. Un établissement peut inclure dans l'entente toute autre disposition qu'il juge pertinente.

18. Un établissement ne doit pas laisser cumuler les revenus nets de stationnement par un tiers.

19. Un établissement qui fait exploiter et gérer un parc de stationnement par un tiers a l'obligation de s'assurer que celui ci respecte les conditions imposées par la SPAQ.

Contrat existant au 3 juillet 2018

20. Un établissement honore jusqu'à son échéance tout contrat écrit existant au 3 juillet 2018, soit au moment de l'entrée en vigueur du décret 882 2018 du 3 juillet 2018, relatif à la gestion et à l'exploitation d'un de ses parcs de stationnement par une fondation ou par un tiers.

21. Cependant, aucune option de renouvellement ne peut être exercée par les parties prenantes.

L'établissement doit alors :

- Impartir l'exploitation et la gestion à la SPAQ;
  Ou
- Exploiter et gérer lui même son parc de stationnement
  Ou
- Faire une demande d'exemption pour le faire exploiter et gérer par une fondation, soit par un tiers si l'offre de la SPAQ ne répond pas à ses besoins.

22. Pour tout contrat conclu le 3 juillet 2018 ou subséquemment ou en l'absence d'un contrat écrit, un établissement consulte la SPAQ.

Priorité pour l'utilisation des aires de stationnement d'un établissement

23. Peu importe qui exploite et gère le parc de stationnement, un établissement doit s'assurer que ses espaces sont utilisés prioritairement par ses usagers ou leurs proches, puis par son personnel y compris les médecins, et enfin par les bénévoles y œuvrant.

24. Il peut mettre en place des mesures pour favoriser certains types d'usagers, par exemple réserver des espaces de stationnement situés près des entrées des immeubles aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes âgées.

Le type de clientèle à privilégier et les moyens sont laissés à sa discrétion.

25. Pour assurer le respect de la priorité d'utilisation des aires de stationnement mentionné à l'article 23, ainsi que l'application du tarif approprié, un établissement peut mettre en place un processus de qualification des utilisateurs, mais uniquement dans l'une des situations suivantes :

- Lorsque la demande en espaces de stationnement est importante;

Ou

- Lorsque l’offre en aires de stationnement en périphérie est limitée et leur tarification est supérieure à celle figurant en annexe.

26. Pour ce faire, il doit obtenir l’autorisation préalable du MSSS. Celle ci se fait simultanément à celle requise pour la mise à niveau d’immobilisations nécessaire au parc de stationnement (voir article 51). Dans la situation où au l’établissement n’a pas de mise à niveau à faire, il doit transmettre au MSSS une demande expresse.

Tarification des aires de stationnement

27. Un établissement est responsable de l’application des directives relatives à la tarification, y compris du respect de celles figurant à la grille de tarification jointe en annexe à cette circulaire, peu importe qui exploite et gère le parc de stationnement. Cette grille de tarification doit être autorisée par son conseil d’administration annuellement.

28. Un établissement maintient la pratique qu’il appliquait concernant la tarification ou la non tarification des espaces de stationnement d’une de ses installations au moment de l’imposition par le MSSS du moratoire sur toute révision des tarifs de stationnement en vigueur depuis le 1er janvier 2019.

29. Cependant, afin d’assurer une certaine cohérence, il doit tarifer tout nouveau parc de stationnement (ou parc de stationnement ayant vu le jour durant le moratoire) en fonction de la grille de tarification et en tenant compte de la tarification des stationnements avoisinants.

30. À compter du 1er avril 2021, le MSSS indexe annuellement cette grille de tarification sur la base de l’indice des prix à la consommation publié par l’Institut de la statistique du Québec.

En fonction des résultats obtenus, le MSSS analyse l'impact coûts-bénéfice de la hausse des tarifs et évalue la pertinence d'ajuster la grille de tarification. Celle-ci sera ajustée minimalement aux cinq ans.

- L’augmentation est arrondie au 0,25 $ inférieur, le tarif se terminant en 0,00 $, 0 ,25 $, 0,50 $ ou 0,75 $.

Il informe les établissements des tarifs nouvellement indexés et de l’indice utilisé pour l’indexation par le biais d’un message aux abonnés.

31. Un établissement doit aviser la SPAQ, la fondation ou le tiers qui exploite et gère un de ses parcs de stationnement des nouveaux tarifs applicables, dans les plus brefs délais après leur publication.

Pour l’usager d’une installation ou ses proches

32. Un établissement doit appliquer la grille de tarification pour un usager d’une installation ou ses proches au plus tard le 20 juin 2020, selon la situation qui prévaut.

Particularité - Usager fréquent

33. Un établissement applique pour un usager fréquent les dispositions correspondant à sa situation figurant à la grille de tarification.

- Un usager fréquent est un usager qui doit se présenter régulièrement dans une installation, au minimum dix fois par mois, pour y recevoir des soins comme des traitements de chimiothérapie, de dialyse, etc.

Particularité – Dispositions humanitaires exceptionnelles

34. Dans certaines situations, un établissement peut offrir à un usager des dispositions humanitaires exceptionnelles quant à la tarification de l’aire de stationnement qu’il occupe lorsqu’il fréquente l’installation. Ces dispositions sont laissées à sa discrétion.

Particularité - Usager hébergé en centre d’hébergement et de soins de longue durée

35. Un établissement doit offrir un accès gratuit aux aires de stationnement d'un CHSLD à deux membres de la famille d'un usager hébergé, par la distribution de cartes de stationnement ou de coupons de sortie gratuits.

36. Ces personnes doivent être désignées par l'usager lors de son admission dans l'installation ou par son tuteur s'il y a lieu.

37. Pour toute autre raison que la visite d'un usager hébergé, le membre de la famille est soumis au tarif applicable à sa situation mentionné à la grille de tarification.

Particularité - Installation sans parc de stationnement

38. Un établissement qui n'a pas de parc de stationnement ou qui doit louer un terrain à un tiers pour combler ses besoins en espaces de stationnement doit s'assurer que ses usagers et leurs proches bénéficient des tarifs prévus à la grille de tarification lorsque ces derniers utilisent celui appartenant à la SPAQ ou à un tiers.

39. Il peut négocier une entente avec ce propriétaire et lui offrir une indemnité.

Cependant, il doit obtenir l'autorisation préalable du MSSS avant de la signer.

Pour le personnel et les médecins d'un établissement

40. La grille de tarification figurant à l'annexe est non applicable au personnel de l'établissement ou aux médecins.

41. Un établissement maintient la tarification qu'il appliquait pour son personnel y compris les médecins, au moment du moratoire mentionné à l'article 28.

42. À compter du 1er avril 2021, un établissement doit indexer annuellement cette tarification en appliquant l'indice qui lui sera communiqué par le MSSS, en vertu de l'article 30.

Pour un bénévole reconnu œuvrant dans une installation

43. Un établissement peut offrir à un bénévole un tarif privilégié laissé à sa discrétion parmi les propositions mentionnées dans la grille de tarification, lorsque celui-ci œuvre dans une installation.

44. Cependant, il utilise le tarif correspondant la catégorie d'utilisateurs concernée lorsque celui-ci n'œuvre pas dans l'installation.

Pour tout autre utilisateur du parc de stationnement de certaines installations

45. En plus du tarif applicable à un usager, un établissement ayant mis en place pour un de ses parcs de stationnement un processus de qualification, comme prévu aux articles 25 et 26, doit appliquer un tarif supplémentaire à tout utilisateur autre qu'un usager et ses proches, que son personnel et les médecins, que ses bénévoles y œuvrant.

Ce tarif supplémentaire est laissé à la discrétion de l'établissement, mais il doit être suffisamment élevé pour être dissuasif sans toutefois excéder 150 % du prix des espaces des parcs de stationnement avoisinants.

Affichage de la tarification applicable aux usagers d'une installation et leurs proches, ainsi qu'aux autres utilisateurs

46. Un établissement doit rendre facilement accessible la tarification des aires de stationnement applicable à ses usagers et leurs proches, ainsi que pour les utilisateurs autres qu'un usager et ses proches, un employé y compris les médecins ou un bénévole qui œuvre dans l'installation.

Sa diffusion est jugée adéquate lorsque :

- Elle est affichée aux entrées et aux sorties d'un parc de stationnement en mode fermé ou aux entrées d'un parc stationnement en mode ouvert;

  Et

- Elle est publiée sur le site internet de l'établissement.

Financement du MSSS

47. Le MSSS finance aux établissements les coûts directement reliés à l'application de la nouvelle grille de tarification figurant en annexe à la circulaire, soit la perte de revenus qu'elle génère et les investissements en immobilisations qu'elle requiert, selon les dispositions suivantes.

Perte de revenus

48. Le MSSS compense la perte de revenus bruts de stationnement provenant des usagers et de leurs proches, encourue à partir de la date à laquelle il applique la grille de tarification présentée en annexe (voir article 63).

La compensation versée tient compte de toutes autres formes d'indemnisation relatives aux stationnements versée par le MSSS.

49. Pour l'exercice 2020-2021, la compensation sera déterminée et versée sur la base de la comparaison entre les revenus de stationnement réels de l'exercice et ceux de l'exercice précédent. Par conséquent, l'établissement devra transmettre des informations relatives à la perte de revenus à même le rapport financier annuel du RFA (AS-471). Cependant, le MSSS se réserve le droit d'exiger des informations supplémentaires.

- Éventuellement, la compensation sera intégrée au budget de fonctionnement.

Investissement en immobilisations

50. Un établissement peut, après autorisation préalable du MSSS, procéder à la mise à niveau de certaines immobilisations pour se conformer à la grille de tarification présentée en annexe, par exemple, l'acquisition d'un nouvel horodateur, la mise en place de barrières, la mise à jour de systèmes informatiques, etc.

- À partir du 1er avril 2020, ces investissements en immobilisations sont admissibles au Plan de conservation et de fonctionnalité immobilière appelé communément PCFI.

51. Le MSSS analysera chaque demande et informera l'établissement de sa décision dans un délai raisonnable.

52. Cependant, le MSSS se réserve le droit de refuser tout projet visant un autre objectif que celui mentionné à l'article 50, notamment pour l'amélioration de l'efficacité des immobilisations.

53. Le MSSS peut demander à un établissement de financer un investissement en immobilisations à l'aide des sommes affectées à même ses surplus cumulés découlant des activités de stationnement, selon les informations produites à la page 289 du RFA (AS-471) au 31 mars 2020.

Utilisation des revenus nets découlant de l'exploitation d'un parc de stationnement

54. Un établissement ne peut pas créer de nouvelles affectations émanant des revenus nets de stationnement à partir de l'exercice 2020-2021, conformément au principe directeur 2.14.2 du chapitre 1 du MGF.

55. Un établissement peut néanmoins utiliser les affectations antérieures à cette date s'il est en équilibre budgétaire en fin d'exercice.

- Un établissement doit maintenir l'équilibre budgétaire entre ses revenus et ses charges au cours de l'exercice (LEB, article 3) et ne peut présenter de déficit en fin d'exercice (LEB, article 4).

56. Un établissement en équilibre budgétaire en fin d'exercice peut laisser comptabiliser et cumuler dans les états financiers de la fondation qui exploite et gère un de ses parcs de stationnement les surplus cumulés générés par cette activité.

57. Un établissement qui risque de présenter un déficit en fin d'exercice doit comptabiliser une contribution de la fondation jusqu'à concurrence minimale du montant nécessaire pour atteindre l'équilibre budgétaire et ainsi respecter son obligation légale.

- Au besoin, cette contribution peut excéder le revenu net de stationnement réalisé au cours de l'exercice.

58. Un établissement qui désire utiliser ses revenus nets découlant de l'exploitation d'un parc de stationnement comptabilisés dans ses livres ou cumulés dans un OBE pour financer la réalisation d'une des activités énumérées ci-dessous doit respecter l'ordre de priorité suivant :

1° Opérations relatives à l'exploitation d'un parc de stationnement;

2° Résorption du déficit de l'exercice;

3° L'une des activités énumérées ci après :

- Projets relatifs aux biens immobiliers (achat, construction, rénovation, amélioration, agrandissement ou aménagement);
- Projets relatifs à l'ameublement, l'équipement ou l'outillage (achat, installation, amélioration ou remplacement);
- Activités de recherche;
- Amélioration de la qualité de vie des usagers;
- Formation et développement des ressources humaines de l'établissement pour des besoins spécifiques (LSSSS, article 272).

59. L'établissement doit soumettre préalablement au MSSS pour évaluation et acceptation les projets suivants financés à l'aide des revenus cumulés découlant de l'exploitation d'un parc de stationnement :

- Un projet pour lequel une autorisation préalable du Conseil du trésor ou du ministre de la Santé et des Services sociaux est requise (LSSSS, article 260) ;
- Un projet financé par l'aide financière ou matérielle d'une fondation qui a pour effet immédiat ou prévisible d'augmenter les charges annuelles de fonctionnement, dans le respect de l'article 6 (LSSSS, article 272) ;
    - L'autorisation se fait alors simultanément à celle requise pour l'acceptation de l'aide financière.

- Un projet concernant le développement de services dont la nature nécessite des ressources professionnelles ou des équipements spécialisés, indépendamment du montant requis pour sa réalisation.

60. Nonobstant, les dispositions précédentes, le MSSS conserve son pouvoir d'intervenir pour faire appliquer des mesures nécessitant l'utilisation des surplus cumulés de l'établissement ou de l'OBE générés par l'exploitation d'un parc de stationnement.

Comptabilisation et présentation des informations à fournir

61. Peu importe qui gère et exploite ses parcs de stationnement, un établissement doit présenter les revenus générés et les coûts encourus dans le cadre de ses activités de stationnement dans son RFA (AS-471), ainsi que les informations requises dans son rapport statistique annuel (AS-478).

Pour se faire, il se réfère à la note d'orientation de comptabilisation et de compilation NOCC 37 de la section D du chapitre 3 du MGF, ainsi qu'aux pages explicatives du RFA (AS-471) et celles du rapport statistique (AS-478).

Entrée en vigueur

62. Un établissement doit se conformer aux directives concernant l'exploitation et la gestion de ses parcs de stationnement à partir du 3 juillet 2018, sous réserve du respect des articles 20 à 22 de la Directive concernant les contrats existants à cette date.

63. Il doit appliquer la grille de tarification présentée en annexe, et respecter les articles 23 à 45 relatifs à la tarification au plus tard le 20 juin 2020. Au besoin, il apporte les modifications requises à sa pratique, notamment ses besoins en immobilisations, en tenant compte des autorisations ministérielles requises.

64. Les autres articles entrent en vigueur à la date de la circulaire.

Suivi

Le MSSS valide annuellement la conformité à la Directive par le biais d'une question au Questionnaire à l'intention de la haute direction, ainsi que par l'analyse des informations exigées dans le RFA (AS-471).

Ressources

Toute question relative à cette Directive doit être transmise à la ressource concernée suivante :

- Concernant le financement de la perte de revenu due à l'application de la grille de tarification :

  sfrp@msss.gouv.qc.ca

- Concernant la tarification, le financement de dépenses d'immobilisations et la mise en place d'un processus de qualification des utilisateurs d'un parc de stationnement :

  projets.immobiliers@msss.gouv.qc.ca

- Concernant la tarification, l'utilisation des revenus nets de stationnement, les affectations, la comptabilisation et les informations à fournir dans le RFA (AS-471) :

  rapfin@msss.gouv.qc.ca

- Concernant l'application du décret 882-2018, notamment l'exploitation et la gestion d'un parc de stationnement public ou l'exemption :

  rsss@spaq.com

---

1. MGF, Chapitre 04 - Centres d'activités, c/a 0500 - Parc de stationnement.
2. Site Internet de l'Agence du revenu du Canada/Organismes de bienfaisance et dons/Organismes de bienfaisance/ Lexique des organismes de bienfaisance et dons.

Le sous-ministre adjoint,	Le sous-ministre adjoint,
Original signé par	**Original signé par**
Luc Desbiens	Pierre-Albert Coubat

Annexe(s) et pièce(s) jointe(s) à la circulaire

Nom du document	Date
2020-019_Annexe (rév 2022-02-17)_Grille de tarification 2022.pdf	2022-02-17

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 290

Depuis le 1er avril 2021, copie de toute directive envoyée aux établissements de santé concernant la tarification de leurs stationnements.

RÉPONSE NO 290

La Directive relative aux activités de stationnement des établissements publics (circulaire codifiée 03.01.10.15) a été publiée le 5 juin 2020. Celle-ci peut être consultée à l'adresse Internet suivante : https://g26.pub.msss.rtss.qc.ca/Formulaires/Circulaire/ConsCirculaire.aspx?id=5811

Les directives transmises aux établissements par le biais de messages aux abonnés sont annexées à cette circulaire.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 291

État de situation sur la vaccination contre le zona.

RÉPONSE NO 291

De 15 à 30 % des personnes ayant eu la varicelle risquent de faire un zona au cours de leur vie. Cette proportion augmente à 50 % chez les personnes atteignant l'âge de 85 ans. Au Québec, on estime le nombre annuel d'épisodes de zona à environ 18 000.

Le vaccin Shingrix a été homologué au Canada pour les personnes âgées de 50 ans et plus. Le calendrier de vaccination recommandé est de deux doses, avec un intervalle recommandé de 2 à 12 mois entre les doses. Il est très efficace dès l'âge de 50 ans et il demeure efficace même chez les personnes plus âgées. Puisqu'il est inactivé, il peut être utilisé chez les personnes immunodéprimées.

Les études effectuées à ce jour démontrent que ce vaccin est sécuritaire, mais il est très réactogène. En effet, 17 % des personnes ayant reçu le vaccin ont présenté des symptômes qui avaient un impact sur leurs activités quotidiennes. Son efficacité à prévenir le zona est de plus de 97 % chez les personnes âgées de 60 ans et plus, trois ans après son administration. Cette efficacité est de près de 90 % chez les personnes âgées de 70 ans et plus. Son efficacité à prévenir la névralgie postzostérienne (NPZ) est de plus de 89 % chez les personnes âgées de 60 ans et plus et de 71 % chez celles âgées de 80 ans et plus. Les études se poursuivent afin de suivre ces efficacités à plus long terme. L'utilisation de ce produit a été recommandée par le Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ).

Lors de leur rencontre de décembre 2017, après avoir pris connaissance de l'ensemble des données disponibles concernant notamment le fardeau de la maladie, la disponibilité de vaccins efficaces et sécuritaires et l'acceptabilité anticipée de la vaccination, les membres du CIQ ont recommandé de façon unanime, la mise sur pied d'un programme de vaccination contre le zona selon l'ordre de priorité suivant :

- personnes âgées de 50 ans et plus ET immunodéprimées;
- personnes âgées de 65 ans et plus;
- s'il n'est pas possible de viser l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus, le CIQ recommande d'offrir la vaccination aux personnes âgées de 70 ans et plus;
- personnes âgées de 50 à 64 ans.

Dans le contexte de la rareté des doses du vaccin Shingrix, un mandat a été confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux à l'Institut du Nouveau Monde afin qu'une consultation citoyenne ait lieu. Cette dernière s'est déroulée du 6 au 8 septembre 2019. Cet exercice a permis d'obtenir un avis sur les groupes de personnes devant être vaccinées en priorité contre le zona. Deux scénarios ont été recommandés :

- Scénario A : Les cohortes vaccinées sont, en ordre de priorité, les personnes de 65 ans et les personnes de 70 ans.

- Scénario B : Les cohortes vaccinées sont en ordre de priorité les personnes de 65 ans, les personnes de 75 ans et les personnes de 80 ans.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 292

Sommes provisionnées associées au déploiement de la vaccination gratuite contre le zona pour les personnes âgées en 2021-2022.

RÉPONSE NO 292

Il n'y a pas de sommes provisionnées pour le déploiement de la vaccination gratuite contre le zona au ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 293

État de situation sur la mise en place de la Direction générale de cancérologie (DGC), incluant l'effectif et le budget d'opération.

RÉPONSE NO 293

Le Programme québécois de cancérologie (PQC) a pour mandat d'orienter, de coordonner et d'évaluer l'action gouvernementale visant à diminuer le fardeau du cancer au Québec. Au ministère de la Santé et des Services sociaux, la Direction générale adjointe du Programme québécois de cancérologie (DGAPQC) agit comme direction experte en cancérologie et le docteur Jean Latreille en est le directeur national. Pour réaliser son mandat, le PQC peut compter sur l'engagement de ses partenaires : les organismes communautaires, les intervenants dans le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les institutions gouvernementales.

Le cancer est la première cause de décès au Québec. Avec l'augmentation de la population âgée, le nombre de nouveaux cas de cancer s'accroît chaque année. Le PQC vise des résultats tangibles pour les personnes touchées par le cancer et la population du Québec afin de réduire la mortalité reliée au cancer et améliorer la qualité de vie des personnes atteintes. Les orientations prioritaires de son action sont :

- Intervenir précocement contre le développement du cancer, notamment par le dépistage;
- Axer les soins et les services sur les besoins des personnes touchées par le cancer;
- Améliorer l'accessibilité des soins et des services;
- Maintenir et améliorer la qualité des soins et des services tout en utilisant les ressources de façon optimale;
- Assurer le fonctionnement en réseau intégré et hiérarchisé;
- Renforcer la surveillance du cancer dans la population.

La DGAPQC compte trois directions :

- Direction de l'offre de soins et de services en cancérologie;
- Direction des dépistages en cancérologie;
- Direction de l'information et du registre en cancérologie.

Les effectifs en place au sein du PQC : 32 personnes

- 1 directeur national;
- 1 directrice générale adjointe;
- 3 directrices;
- 24 professionnels (agents de recherche et de planification socio-économique);
- 1 technicienne en administration et 2 agentes de secrétariat.

Le budget d'opération en 2021-2022 : compte tenu que la DGAPQC fait partie de la Direction générale des affaires universitaires, médicales et pharmaceutiques (DGAUMIP) cette information n'est pas disponible.

QUESTION NO 294

Liste d'attente pour une chirurgie oncologique, par région et par établissement et état de situation des cibles.

RÉPONSE NO 294

Liste d'attente pour une chirurgie oncologique, par région, à la fin de la période financière 12 de l'année 2021-2022.

CHIRURGIE ONCOLOGIQUE – 2021-2022

Établissement	Patients opérés du 1er avril 2021 au 28 février 2022					Patients en attente en date du 28 février 2022			
	Nombre de patients opérés	Pourcentage de patients opérés			Durée moyenne d'attente (jours)	Nombre de patients en attente	Pourcentage de patients en attente		
		À l'intérieur de 28 jours	Entre 0 et 56 jours	57 jours et plus			À l'intérieur de 28 jours	Entre 0 et 56 jours	57 jours et plus
CISSS du Bas-Saint-Laurent	759	62,8%	92,2%	7,8%	28,3	60	81,7%	96,7%	3,3%
CIUSSS du Saguenay – Lac-Saint-Jean	1520	65,5%	96,4%	3,6%	25,3	105	81,0%	94,3%	5,7%
CIUSSS de la Capitale-Nationale	19	100,0%	100,0%	0,0%	18,2	3	100,0%	100,0%	0,0%
CHU de Québec – Université Laval	5411	81,1%	99,2%	0,8%	20,9	382	86,1%	98,2%	1,8%
Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval	385	91,9%	99,0%	1,0%	15,4	22	95,5%	100,0%	0,0%
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	1627	73,3%	92,4%	7,6%	25,1	144	60,4%	88,2%	11,8%
CIUSSS de l'Estrie –Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	2926	46,7%	78,2%	21,8%	39,8	362	52,2%	79,3%	20,7%
CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	679	72,9%	98,1%	1,9%	23	49	77,6%	89,8%	10,2%
CIUSSS du Centre-Ouest-de l'Île-de-Montréal	1691	43,9%	76,6%	23,4%	41	255	48,6%	71,8%	28,2%
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	723	86,0%	96,8%	3,2%	20,9	42	88,1%	97,6%	2,4%
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	1226	52,2%	85,4%	14,6%	35,6	127	61,4%	86,6%	13,4%
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	2098	43,9%	81,8%	18,2%	38	202	68,8%	97,0%	3,0%
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	3891	48,9%	90,1%	9,9%	31,8	495	59,6%	96,2%	3,8%
Centre universitaire de santé McGill	3205	48,0%	84,6%	15,4%	34,3	326	54,6%	77,6%	22,4%
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	22	100,0%	100,0%	0,0%	7,3	1	0,0%	100,0%	0,0%
CISSS de l'Outaouais	1065	63,3%	93,1%	6,9%	28	125	44,8%	82,4%	17,6%
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	421	71,7%	94,5%	5,5%	23,9	43	51,2%	83,7%	16,3%
CISSS de la Côte-Nord	238	69,3%	97,1%	2,9%	24,8	26	88,5%	100,0%	0,0%
Centre Régional de Santé et de Services sociaux de la Baie-James	12	100,0%	100,0%	0,0%	15,3				
CISSS des Îles	28	67,9%	85,7%	14,3%	25,3	6	100,0%	100,0%	0,0%
CISSS de la Gaspésie	158	62,7%	94,3%	5,7%	25,1	15	86,7%	100,0%	0,0%
CISSS de Chaudière-Appalaches	1432	62,1%	90,4%	9,6%	30,9	120	74,2%	90,8%	9,2%
CISSS de Laval	1437	41,0%	89,0%	11,0%	35,6	120	64,2%	92,5%	7,5%
CISSS de Lanaudière	1443	49,9%	79,6%	20,4%	37,1	138	59,4%	81,2%	18,8%
CISSS des Laurentides	1593	64,4%	93,8%	6,2%	27	126	77,8%	98,4%	1,6%
CISSS de la Montérégie-Centre	2096	59,5%	95,4%	4,6%	28,6	216	71,3%	97,2%	2,8%
CISSS de la Montérégie-Est	1541	55,6%	94,8%	5,2%	29,2	105	80,0%	100,0%	0,0%
CISSS de la Montérégie-Ouest	648	68,1%	97,2%	2,8%	25,9	44	88,6%	100,0%	0,0%
Ensemble du Québec	**38294**	**59,3%**	**90,1%**	**9,9%**	**30,2**	**3659**	**65,5%**	**89,5%**	**10,5%**

* Établissement où il n'y avait pas de cas en attente à la fin de la période 12.
Source : Système d'information décisionnel (SID).

Mise à jour : 2022-03-23

La cible du Plan stratégique du MSSS est fixée à 73 % des patients opérés à l'intérieur de 28 jours pour 2021-2022.

QUESTION NO 295

État de situation sur la mise en place des équipes interdisciplinaires fonctionnelles dans chaque établissement impliqué dans la lutte contre le cancer.

RÉPONSE NO 295

Tous les établissements du Réseau québécois de cancérologie ont une équipe interprofessionnelle fonctionnelle qui offre des services à proximité du milieu de vie de la personne pour assurer l'accessibilité géographique. Les établissements ayant un mandat de base offrent des services de prévention et de promotion de la santé, de dépistage, de diagnostic précoce, certains traitements dont la chimiothérapie, des services d'adaptation et de soutien et des soins de fin de vie.

Rassemblées sous le Programme de cancérologie de leur établissement, les équipes interprofessionnelles ayant un mandat de base sont au nombre de soixante et un et elles se répartissent dans différentes installations :

01 – CISSS du Bas-Saint-Laurent
Hôpital de Notre-Dame-du-Lac
Hôpital de Matane
Hôpital régional de Rimouski
Centre hospitalier régional du Grand-Portage (Rivière-du-Loup)
02 – CIUSSS du Saguenay – Lac-Saint-Jean
Hôpital de Dolbeau-Mistassini
Hôpital d'Alma
Hôpital, CLSC et centre d'hébergement de Roberval
Hôpital de Chicoutimi
03 – CIUSSS de la Capitale-Nationale
03 – CHU de Québec – Université Laval
03 – Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval
04 – CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
Centre de services du Haut-Saint-Maurice (La Tuque)
Pavillon Sainte-Marie (Trois-Rivières)
Hôtel-Dieu d'Arthabaska (Victoriaville)
Hôpital Sainte-Croix (Drummondville)
Hôpital du Centre-de-la-Mauricie (Shawinigan)
05 – CIUSSS de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Hôpital Fleurimont
Hôpital de Granby
Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins (Cowansville)
06 – CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
Hôpital Santa Cabrini
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
06 – CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
Centre hospitalier de St. Mary

06 – CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Hôpital de Verdun
06 – CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
Hôpital général juif
06 – CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
06 – Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
06 – Centre universitaire de santé McGill (CUSM)
06 – CUSM – Hôpital de Montréal pour enfants
06 – Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine (CHU Sainte-Justine)
07 – CISSS de l'Outaouais
Hôpital de Gatineau
Hôpital de Papineau
Hôpital du Pontiac (Shawville)
08 – CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue
Pavillon Sainte-Famille (Ville-Marie)
Centre de soins de courte durée La Sarre
Hôpital d'Amos
Hôpital de Rouyn-Noranda
Hôpital de Val-d'Or
09 – CISSS de la Côte-Nord
Hôpital Le Royer (Baie-Comeau)
Hôpital et Centre d'hébergement de Sept-Îles
11 – CISSS de la Gaspésie
Hôpital Hôtel-Dieu de Gaspé
Hôpital de Chandler
Hôpital de Maria
11 – CISSS des Îles-de-la-Madeleine
Hôpital de l'Archipel
12 – CISSS de Chaudière-Appalaches
Hôpital de Thetford-Mines
Hôpital de Montmagny
Hôpital de Saint-Georges
Hôtel-Dieu de Lévis
13 – CISSS de Laval
Hôpital de la Cité-de-la-Santé
14 – CISSS de Lanaudière
Hôpital Pierre-Le Gardeur
15 – CISSS des Laurentides
Hôpital Laurentien (Sainte-Agathe)
Hôpital de Mont-Laurier
Hôpital régional de Saint-Jérôme
16 – CISSS de la Montérégie-Est
Hôpital Honoré-Mercier (Saint-Hyacinthe)
Hôtel-Dieu de Sorel
Hôpital Pierre-Boucher (Longueuil)
16 – CISSS de la Montérégie-Centre
Hôpital Charles-Le Moyne (Longueuil)
Hôpital du Haut-Richelieu (Saint-Jean-sur-Richelieu)
16 – CISSS de la Montérégie-Ouest
Centre hospitalier Anna-Laberge (Châteauguay)
Hôpital du Suroît (Salaberry-de-Valleyfield)
Hôpital Barrie Memorial (Ormstown)
CLSC et Centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion

QUESTION NO 296

État de situation sur la mise en place du programme de dépistage du cancer colorectal ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 296

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) réalise les travaux associés au déploiement complet du Programme québécois de dépistage du cancer colorectal (PQDCCR). Le Québec s'est inspiré du Programme québécois de dépistage du cancer du sein en place depuis 1998 pour définir ce que devra inclure un programme de dépistage du cancer colorectal complet.

Le Programme de dépistage du cancer colorectal est actuellement offert au Québec par le biais d'un programme opportuniste. Ainsi, à l'instar d'autres provinces canadiennes, le recrutement de la population cible se fait par le biais d'une prescription médicale individuelle, faite par un médecin ou une infirmière praticienne spécialisée, du test de dépistage par recherche de sang occulte dans les selles (RSOSi). De plus, bien que le dépistage s'y fasse en mode opportuniste, le Québec présentait en juin 2019 un des meilleurs taux de participation au Canada au dépistage par test fécal, selon une recension effectuée à travers les provinces.

À terme, il est visé que ce programme invite par lettre les personnes de 50 à 74 ans à risque moyen de développer un cancer colorectal à compléter tous les deux ans un test immunochimique de recherche de sang occulte dans les selles (RSOSi) comme examen de dépistage, suivi d'une coloscopie de confirmation diagnostique en cas de résultat positif.

La transition entre le programme opportuniste actuel vers un programme systématique impliquait la réalisation de travaux préalables, notamment la mise à niveau des unités d'endoscopie digestive, l'augmentation de la capacité des unités de même que la mise en place des outils de gestion. Ces prérequis sont nécessaires à un programme organisé qui implique une responsabilité populationnelle de taille, soit d'assurer un accès équitable et dans les délais prescrits à des examens de coloscopie diagnostique de qualité optimale à toute personne qui le nécessite.

Outre la disponibilité du test RSOSI, plusieurs autres composantes ont été déployées en support au dépistage du cancer colorectal par exemple :

- mise à niveau des unités d'endoscopie digestive ayant permis d'augmenter la production de coloscopies longues et d'améliorer la qualité des services;
- mise en place d'une requête clinique de coloscopie normalisée;
- publication des Normes de pratique clinique relatives à la coloscopie;
- publication d'une formation en ligne pour soutenir la pratique des médecins coloscopistes.

Le MSSS travaille actuellement sur l'implantation de la phase d'invitation systématique du Programme de dépistage du cancer colorectal, qui permettra l'invitation des citoyens admissibles, le suivi de la trajectoire des participants au programme et un suivi des activités du PQDCCR. Ces éléments requièrent la disponibilité de systèmes d'information pour lesquels des travaux sont en cours.

Dépistage par test de RSOSi

Le test de RSOSi est disponible partout au Québec depuis novembre 2013. Actuellement il se fait via une prescription par les médecins de première ligne. Le tableau suivant illustre la volumétrie d'analyses réalisées annuellement.

Nombre de tests RSOSi réalisés, par année financière

Année	Analyses réalisées
2013-2014	205 906
2014-2015	455 190
2015-2016	516 824
2016-2017	560 243
2017-2018	604 333
2018-2019	620 417
2019-2020	647 254
2020-2021	480 495
2021-2022*	589 441*

Source : Datamart RSOSi, compilation par le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, 2019-2020 (P01 à P13), 2020-2021 (P01 à P13) et 2021-2022 (P01 à P12). Données issues de « Tdb ministériel, Cancérologie, Cancer colorectal ».

* La donnée fournie pour 2021-2022 est à la période 12, la donnée fournie pour les autres années est pour l'année complète (P1 à P13). À la période P12 2021-2022, le nombre cumulé de tests de RSOSi réalisés est à 99 % par rapport au cumul de l'année financière 2019-2020 (589 441/593 391).

Le MSSS soutient par ailleurs des activités de communication visant l'adhésion de la population au dépistage du cancer colorectal via la campagne de sensibilisation annuelle de la Société canadienne du cancer, qui bénéficie d'un financement du MSSS au cours des dernières années.

Mise à niveau des unités d'endoscopie digestive

En regard des résultats obtenus à la suite de l'expérimentation de la mise à niveau dans 8 sites pilotes de 2011 à 2014, le MSSS a réalisé de 2015 à 2018, une démarche globale avec l'ensemble des territoires du Québec pour favoriser la mise à niveau des 93 unités d'endoscopie digestive. Une reddition de comptes bisannuelle des critères de conformité est effectuée afin d'assurer la pérennité des travaux. La majorité des installations ont un suivi annuel pour certains indicateurs de qualité, alors que pour d'autres installations, un suivi individualisé est mis en place lorsque requis.

Plusieurs actions sont prévues en continu pour assurer la pérennité de la mise à niveau des unités d'endoscopie digestive telles que :

- Réviser les indications et les mécanismes de référence à la coloscopie;
- Améliorer l'accessibilité à la coloscopie;
- Améliorer les pratiques médicales et infirmières et les pratiques de retraitement des dispositifs médicaux et rehausser les infrastructures immobilières.

Portrait des coloscopies réalisées au Québec

	Total - Ensemble du Québec
2021-2022*	237 424*
2020-2021	207 694
2019-2020	267 823
2014-2015	242 607

*Source : **2014-2015 à 2019-2020** : Données issues de la banque de la RAMQ). **2020-2021 et 2021-2022** : Données partielles auto-rapportées par les centres (2021-2022 périodes 1 à 12). La donnée 2014-2015 incluait un nombre d'examens réalisés par des cliniques privées. Les données de 2020-2021 et 2021-2022 incluent les examens endoscopiques réalisés par des cliniques privées dans le cadre d'ententes conclues avec les cliniques médicales spécialisées.*

* La donnée fournie pour 2021-2022 est à la période 12, la donnée fournie pour les autres années est pour l'année complète (P1 à P13). À la période P12 de 2021-2022, le nombre cumulé de coloscopies réalisées est à 94 % par rapport au cumul de l'année financière 2019-2020 (237 424/253 379).

Depuis 2015, la production additionnelle résulte de l'effet combiné :

- des coloscopies réalisées dans le cadre des travaux de mise à niveau ;
- de l'application des stratégies de volumétrie supplémentaire, comme l'ouverture de nouvelles salles, le prolongement des heures d'ouverture le soir et les fins de semaine.

Mise en place des outils de gestion du PQDCCR

L'implantation du PQDCCR complet est conditionnelle à la disponibilité de systèmes d'information, qui permettront d'inviter et de suivre la population ciblée et, par conséquent, de garantir le suivi et la sécurité des participants au programme en lien avec la responsabilité médicale des prescripteurs nationaux. L'équipe du Programme québécois de cancérologie (PQC), conjointement avec les directions partenaires du MSSS, s'affairera notamment pour l'année 2022-2023 à :

- Collaborer avec la Direction générale des technologies de l'information du MSSS à mettre en place, dans les établissements de la province, une solution informatique transitoire en endoscopie jusqu'à l'arrivée du Dossier santé numérique (DSN) ;
- Développer le système d'information permettant le suivi du processus d'invitation et d'évaluation de la performance du PQDCCR ;
- Améliorer les mécanismes d'accès au test RSOSi pour la clientèle sans médecin de famille ;
- Finaliser le cadre de référence et le guide d'opération du PQDCCR ;
- Élaborer et implanter les composantes de chaque étape de la trajectoire (recrutement, invitation, gestion des résultats de dépistage, investigation) nécessaires à la mise en place du PQDCCR ;
- Assurer la pérennité de la mise à niveau des unités d'endoscopie digestive ;
- Monitorer la volumétrie des unités de coloscopie qui a été affectée en contexte de pandémie.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION 297

État de situation sur la mise en place d'un programme d'assurance qualité dans les laboratoires québécois.

RÉPONSE 297

Le processus d'accréditation ISO 15189 des grappes de laboratoires est en cours. Ce processus a été impacté négativement par la pandémie, car les ressources humaines des laboratoires ont été fortement sollicitées pour la COVID-19.

Les grappes suivantes ont malgré tout obtenu une accréditation ISO 15189 au cours de la dernière année :

Grappe	Date de confirmation de leur accréditation
Laval – Lanaudière – Laurentides	Mai 2021
Montérégie	Juin 2021
Saguenay–Lac-Saint-Jean – Côte-Nord – Nord du Québec	Décembre 2021
Montréal – CHU Sainte-Justine	Avril 2021
Estrie	Décembre 2021

La grappe du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie est par ailleurs en fin de processus pour une recommandation d'accréditation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 298

État de situation du Plan d'action en cancérologie, ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 298

Contexte

Le *Plan directeur en cancérologie* (2013) a établi les fondements en termes de vision, mission, valeurs et gouverne du Réseau de cancérologie du Québec (RCQ). Afin de mettre en œuvre les orientations exprimées dans ce document-cadre, le Programme québécois de cancérologie (PQC) a d'abord lancé un premier *Plan d'action en cancérologie* en 2013. Depuis, plusieurs autres plans d'action ont été élaborés. Ces plans d'action sont le fruit d'une consultation auprès d'acteurs du milieu de la cancérologie et impliquent notamment les établissements du RCQ, les directions générales du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de même que certaines organisations partenaires du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS).

Le Plan d'action 2018-2020 priorisait de nouvelles actions à entreprendre de même que des actions antérieures à poursuivre. Ses livrables s'échelonnent sur deux ans, soit de 2018 à 2020. Il se base sur le mandat général du PQC, soit de planifier et de coordonner l'organisation des activités de cancérologie dans l'ensemble du Québec, selon un modèle hiérarchisé et intégré, en collaboration avec les autres directions générales du MSSS, afin d'assurer aux personnes touchées par le cancer des soins et services de qualité, accessibles et continus.

Le Plan d'action s'articule autour de sept principaux axes :

1. Qualité (sécurité, continuité et pertinence) des soins et services en cancérologie;
2. Accessibilité des soins et services en cancérologie;
3. Promotion de la santé, prévention et dépistage du cancer;
4. Organisation efficiente des soins et services en cancérologie;
5. Soins et services axés sur les besoins des patients;
6. Surveillance du cancer;
7. Réseau de cancérologie par siège tumoral.

Survol d'activités réalisées :

L'année 2021-2022 a permis de poursuivre la réalisation des objectifs identifiés dans le Plan d'action 2018-2020. Le contexte de la pandémie COVID-19 a fait en sorte que ce plan d'action a été reconduit. Voici une liste non exhaustive de projets en lien avec le plan d'action qui ont fait l'objet de travaux au cours de la dernière année.

1. Qualité (sécurité, continuité et pertinence) des soins et services en cancérologie
    - Avancées dans les travaux en lien avec l'objectif d'assurer l'accessibilité et l'usage pertinent des tests génomiques en cancérologie : participation aux travaux du nouveau

Réseau québécois de diagnostic moléculaire (RQDM) et mise en place de structures de consultation clinique auprès des réseaux par siège tumoral (sein, poumon, sarcomes).

- Mise à jour de la méthode de soins infirmiers (MSI) agents antinéoplasiques et ajout de MSI pour autres voies d'administration.
- Bonification de la méthode de financement à l'activité en soutien à l'amélioration continue de la qualité des soins et services de radio-oncologie.
- Déploiement du projet d'informatisation du Réseau de cancérologie du Québec (RCQ) « Communiquer pour mieux collaborer » - Volet données de gestion/Registres locaux et nationaux (projet SARDO en cours).

2. Accessibilité des soins et services en cancérologie

- Suivi des cibles ministérielles en matière de délais d'attente pour l'accès aux différents services (chirurgie oncologique, traitements systémiques, radiothérapie, greffe).
- La définition des équipements et techniques standards en radio-oncologie a été effectuée et a soutenu le processus de renouvellement du parc d'accélérateurs linéaires.
- Publication des délais d'accès aux examens du Programme québécois de dépistage du cancer du sein, soit la mammographie de dépistage et l'investigation mammaire complémentaire (cliché mammaire et échographie mammaire).
- Implantation de la télésanté chez les infirmières pivots en oncologie (IPO) et lancement d'un projet visant la surveillance et la gestion des symptômes par les pharmaciens et les IPO pour les patients recevant de la chimiothérapie par voie orale.

3. Promotion de la santé, prévention et dépistage du cancer

- Mise en place en juin 2021 du projet de démonstration pour le dépistage du cancer du poumon dans des sites pilotes.
- Adoption et diffusion d'une nouvelle trajectoire pour le suivi des mammographies anormales visant à réduire les délais pour les patientes.
- Suivi des données d'accès et de production en coloscopie tout au long de la pandémie et mise en place d'un tableau de bord et d'une méthode de financement bonifiée dans ce secteur.
- Développement du nouveau Système d'information du Programme québécois de dépistage du cancer du sein.
- Suivi du nombre de tests de recherche de sang occulte dans les selles par technique immunochimique (RSOSi) réalisés dans chaque région tout au long de la pandémie.
- Développement d'une approche en cessation tabagique adaptée aux besoins de la clientèle en oncologie.
- Support à la participation de 100 % des technologues en mammographie des centres publics et des cliniques privées à la formation en ligne sur le positionnement en mammographie.
- Suivi des travaux de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) sur le dépistage du cancer du cancer du col de l'utérus.

4. Organisation efficiente des soins et services en cancérologie

- Soutien actif en continu de la part du PQC auprès du Réseau de cancérologie du Québec. Accentuation en contexte COVID-19 avec rencontres fréquentes et publication de guides, recommandations et outils en soutien à l'organisation et la priorisation des services.
- Publication du document « Analyse des répercussions de la pandémie de la COVID-19 sur les soins et les services en cancérologie au Québec - Résultats couvrant la première année de la pandémie : 1er avril 2020 au 31 mars 2021 », septembre 2021.
- Suivi maintenu avec les établissements sur le respect des cibles d'accès aux chirurgies oncologiques réalisées. En contexte COVID-19, suivi et support à la mise en place et au fonctionnement des comités de vigie en établissements.

5. Soins et services axés sur les besoins des patients

- Poursuite des travaux du Comité national des personnes touchées par le cancer regroupant des personnes touchées par le cancer représentant chaque établissement du Québec.
- Poursuite des travaux d'un Comité national regroupant les organismes communautaires en cancérologie.

- Soutien financier aux hôtelleries du cancer en période de pandémie.
- Déploiement du Programme pour la prévention et le traitement des séquelles buccodentaires chez les enfants à la suite d'un cancer.
- En lien avec l'objectif d'assurer la vigie des bonnes pratiques en survivance : poursuite du projet « La vie après le cancer », fruit d'une collaboration entre le MSSS et trois établissements du réseau de cancérologie qui a pour objectif de rendre disponible une Trousse de transition centrée sur les besoins des patients, des proches et des professionnels de la santé, utilisable durant la transition de la fin des traitements vers le retour de la personne à la vie quotidienne.

6. Surveillance du cancer

- Publication des données du Registre du cancer 1984 à 2017 et élaboration d'un tableau de bord pour leur diffusion.
- Réalisation d'une étude sur l'évolution du nombre de cas de cancer déclarés pendant la première année de pandémie.

7. Réseau de cancérologie par siège tumoral

- Mise en place d'un financement en support au déploiement des réseaux par siège tumoral.
- Poursuite du déploiement du réseau de cancérologie pulmonaire et du réseau des sarcomes musculo-squelettiques.
- Mise en place du réseau de greffes de cellules souches hématopoïétiques, et du réseau de thérapie immunocellulaire en cancérologie et travaux pour la mise en place prochaine du réseau de cancérologie mammaire et du réseau de cancérologie cervico-faciale.

QUESTION NO 299

Délai moyen pour un traitement de radiothérapie par clientèle, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 299

Proportion des patients traités en radiothérapie dont le traitement a été administré dans les délais prescrits (28 jours et moins) en 2021-2022, moyenne annuelle:

Région	Établissement	%
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	99 %
02	CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean	100 %
03	CHU de Québec – Université Laval	98 %
04	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	99 %
05	CIUSSS de l'Estrie – CHUS	97 %
06	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	98 %
06	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	97 %
06	Centre universitaire de santé McGill (CUSM)	98 %
06	Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)	95 %
07	CISSS de l'Outaouais	97 %
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	100 %
13	CISSS de Laval	99 %
16	CISSS de la Montérégie-Centre	99 %

La cible ministérielle pour la radiothérapie est la suivante : 90 % de la clientèle requérant un traitement en radiothérapie pour un cancer débute son premier traitement dans un délai de 28 jours ou moins (jours civils).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 300

Liste des permis émis à des cliniques médicales spécialisées (CMS) comprenant le nom, le statut, l'adresse et le type de chirurgies autorisées.

RÉPONSE NO 300

La réponse est fournie dans le document ci-après.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
1	71010075	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Institut Médico-Esthétique et Chirurgical de l'Estuaire 748, boulevard Saint-Germain Rimouski (Québec) G5L 3T1
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 11.1 Au laser 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices			
2	71010077	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	C. M. S. Saguenay 345, rue des Saguenéens, bureau 110 Chicoutimi (Québec) G7H 6K9
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire			
2	71010085	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Priorité chirurgicale Saguenay 484, boulevard du Royaume, bureau 400 Saguenay (Québec) G7H 0S7
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonida			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
3	71010005	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique de chirurgie plastique et esthétique de la Grande-Allée 425, Grande Allée Est Québec (Québec) G1R 2J5

1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.5 Chirurgie herniaire
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
15. Biopsies mammaires

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
3	71010062	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Opéra M.D. inc. 725, boulevard Lebourgneuf, bureau 503 Québec (Québec) G2J 0C4

02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.1 Au laser
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières
11.6 Chirurgie pour strabisme
11.7 Chirurgie de la rétine
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
3	71010063	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique de Chirurgie de Québec 301-1000, chemin Sainte-Foy Québec (Québec) G1S 2L6
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices			
3	71010067	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	L5-S1 Médecine privée du dos 406-1825, boulevard Henri-Bourassa Québec (Québec) G1J 0H4
5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux			
3	71010070	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique de phlébologie de Québec 945, avenue Marguerite-Bourgeoys, bureau 400 Québec (Québec) G1S 3X6
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices 11.1 Au laser 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
3	71010079	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Lacroix chirurgie privée - Québec 1000, chemin Ste-Foy, suite 116 Québec G1S 1L6

00. Arthroplastie-prothèse de la hanche
01. Arthroplastie-prothèse du genou
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
2.1 Interruption de grossesse
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
8.6 Chirurgie bariatrique
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
9.5 Dilatation et curetage
9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
9.8 Hystérectomie vaginale simple
9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.1 Au laser
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières
11.6 Chirurgie pour strabisme
11.7 Chirurgie de la rétine
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
13.1 Vaginoplastie
13.2 Phalloplastie avec insertion de prothèse pénienne
13.3 Scrotoplastie avec insertion de prothèses testiculaires
14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
15. Biopsies mammaires

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
3	71010083	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	C.M.S. Lebourgneuf 220-1020, rue Bouvier Québec (Québec) G2K 0K9
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières			
3	71010084	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	C.M.S. Ste-Foy Complexe Jules-Dallaire (Tour 2) 2828, boulevard Laurier, suite 2 Québec (Québec) G1V 0B9
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire			
4	71010006	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique ChirurgiVision Trois-Rivières inc. 579, rue Laviolette Trois-Rivières (Québec) G9A 1V6
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire			
4	71010048	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	CMS des Trois-Rivières 3050, boulevard Saint-Jean Trois-Rivières (Québec) G9B 2M9
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 6.2 Rhinoplastie 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 11.4 Blépharoplastie 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
5	71010017	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Services chirugicaux des Cantons inc. 1000, boulevard Lionel-Groulx, bureau 101 Sherbrooke (Québec) J1E 0H5
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 6.2 Rhinoplastie 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 11.4 Blépharoplastie 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices			
5	71010021	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Centre de chirurgie et de médecine esthétique de l'Estrie 80, rue De Vimy Nord Sherbrooke (Québec) J1J 3M4
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection			
5	71010059	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Oculo Vision 1125, rue King Ouest Sherbrooke (Québec) J1H 1S5
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 11.1 Au laser 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 11.6 Chirurgie pour strabisme 11.7 Chirurgie de la rétine			
6	71010001	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Cliniques Michel Pop 9001, boulevard de l'Acadie Nord, bureau 900 Montréal (Québec) H4N 3H5
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 11.1 Au laser 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 11.7 Chirurgie de la rétine			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
6	71010003	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Cataract MD 1250, boulevard René-Lévesque Ouest, Niveau MD Montréal (Québec) H3B 4W8
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire			
6	71010009	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Le 200.CA 200, boulevard Henri-Bourassa Est Montréal (Québec) H3L 1B8
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 15. Biopsies mammaires			
6	71010010	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Institut canadien de chirurgie esthétique 1, Carré Westmount, bureau 1380 Westmount (Québec) H3Z 2P9
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection			
6	71010019	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique d'Ophtalmologie Bellevue 4135, rue de Rouen Montréal (Québec) H1V 1G5
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 11.7 Chirurgie de la rétine			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
6	71010020	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Institut de chirurgie spécialisée de Montréal 6100, avenue du Boisé, bureau 112 Montréal (Québec) H3S 2W1

00. Arthroplastie-prothèse de la hanche
01. Arthroplastie-prothèse du genou
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières
11.6 Chirurgie pour strabisme
11.7 Chirurgie de la rétine
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
15. Biopsies mammaires

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
6	71010023	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique de chirurgie plastique et esthétique Carpe Diem 5270, rue de Bellechasse Montréal (Québec) H1T 2A9

1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
13.1 Vaginoplastie
13.2 Phalloplastie avec insertion de prothèse pénienne
13.3 Scrotoplastie avec insertion de prothèses testiculaires
14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
15. Biopsies mammaires

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
6	71010025	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique O 4845, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2J 2L7
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 6.3 Chirurgie des sinus 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 11.1 Au laser 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 11.6 Chirurgie pour strabisme 11.7 Chirurgie de la rétine 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices			
6	71010026	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Centre de chirurgie plastique et esthétique de Montréal 1506, avenue du Docteur-Penfield Montréal (Québec) H3G 1B9
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 7.2 Excision de ganglions superficiels 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus 8.5 Chirurgie herniaire 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal 15. Biopsies mammaires			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
6	71010028	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Centre de chirurgie Westmount Square 1, carré Westmount, bureau C-190 Westmount (Québec) H3Z 2P9

00. Arthroplastie-prothèse de la hanche
01. Arthroplastie-prothèse du genou
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
8.6 Chirurgie bariatrique
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
9.5 Dilatation et curetage
9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
9.8 Hystérectomie vaginale simple
9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
15. Biopsies mammaires

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
6	71010032	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique Médicale d'Esthétique Dr. Denis Bisson M.D. 70, rue de l'Église Verdun (Québec) H4G 2L9
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection			
6	71010034	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Institut de Chirurgie Oculaire de Montréal – Laservue 1100, avenue Beaumont, bureau 201 Mont-Royal (Québec) H3P 3H5
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire			
6	71010035	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Institut de l'œil de Montréal 2300, boulevard Marcel-Laurin Saint-Laurent (Québec) H4R 1J9
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 11.1 Au laser 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 11.6 Chirurgie pour strabisme 11.7 Chirurgie de la rétine			
6	71010036	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique de chirurgie esthétique Dre Lucie Duclos 3350, boulevard Rosemont Montréal (Québec) H1X 1K3
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 7.2 Excision de ganglions superficiels 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.5 Chirurgie herniaire 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 15. Biopsies mammaires			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
6	71010038	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Centre de chirurgie RocklandMD 100, chemin Rockland, bureau 115(A) et 126 Mont-Royal (Québec) H3P 2V9
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 6.3 Chirurgie des sinus 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices 7.2 Excision de ganglions superficiels 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus 8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes 8.4 Laparoscopie diagnostique 8.5 Chirurgie herniaire 8.6 Chirurgie bariatrique 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle 9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche 9.5 Dilatation et curetage 9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique 9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique 9.8 Hystérectomie vaginale simple 9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 13.1 Vaginoplastie 13.2 Phalloplastie avec insertion de prothèse pénienne 13.3 Scrotoplastie avec insertion de prothèses testiculaires 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
6	71010039	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	L'institut de chirurgie plastique de Westmount 4131, rue Sherbrooke Ouest Westmount (Québec) H3Z 1B7
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 15. Biopsies mammaires			
6	71010041	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	IPM Institut de Poly-chirurgie de Montréal 8, place du Commerce, bureau 220 Verdun (Québec) H3E 1N3
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 6.2 Rhinoplastie 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 11.4 Blépharoplastie 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
6	71010044	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Centre de chirurgie esthétique et cosmétique de Westmount 245, avenue Victoria, bureau 300 Westmount (Québec) H3Z 2M6
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.2 Rhinoplastie 7.2 Excision de ganglions superficiels 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.4 Laparoscopie diagnostique 8.5 Chirurgie herniaire 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 11.4 Blépharoplastie 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 15. Biopsies mammaires			
6	71010051	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Institut canadien de chirurgie laser 2100, avenue de Marlowe, bureau 306 Montréal (Québec) H4A 3L5
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection			
6	71010055	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Centre de chirurgie de Maisonneuve 881, boulevard de Maisonneuve Est Montréal (Québec) H2L 1Y8
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 15. Biopsies mammaires			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
6	71010058	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Espace MD 4200, boulevard Dorchester Ouest, bureau 200 Westmount (Québec) H3Z 1V4
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices 7.2 Excision de ganglions superficiels 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus 8.5 Chirurgie herniaire 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques 11.4 Blépharoplastie 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal 15. Biopsies mammaires			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
6	71010060	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique le 1620 1620, avenue de Seaforth Montréal (Québec) H3H 1B7
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 6.3 Chirurgie des sinus 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus 8.5 Chirurgie herniaire 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 11.1 Au laser 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 13.1 Vaginoplastie 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal 15. Biopsies mammaires			
6	71010061	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique d'anesthésie A.G.M. 100, chemin Rockland, bureau 145 Mont-Royal (Québec) H3P 2V9
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses			
6	71010064	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Endoscopie Brunswick 1, avenue Holiday, bureau 115 Pointe-Claire (Québec) H9R 5N3
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 15. Biopsies mammaires			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
6	71010065	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Centre de chirurgie Mont-Royal 100, chemin Rockland, bureau 144 Mont-Royal (Québec) H3P 2V9

00. Arthroplastie-prothèse de la hanche
01. Arthroplastie-prothèse du genou
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
8.6 Chirurgie bariatrique
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
9.5 Dilatation et curetage
9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
9.8 Hystérectomie vaginale simple
9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.1 Au laser
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières
11.6 Chirurgie pour strabisme
11.7 Chirurgie de la rétine
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
13.1 Vaginoplastie

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
6	71010073	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Centre chirurgical de l'Est 3232, rue Bélanger, 5e étage Montréal (Québec) H1Y 3H5
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 6.3 Chirurgie des sinus 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices 7.2 Excision de ganglions superficiels 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus 8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes 8.4 Laparoscopie diagnostique 8.5 Chirurgie herniaire 8.6 Chirurgie bariatrique 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle 9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche 9.5 Dilatation et curetage 9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique 9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique 9.8 Hystérectomie vaginale simple 9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques 11.1 Au laser 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 11.6 Chirurgie pour strabisme 11.7 Chirurgie de la rétine 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 13.1 Vaginoplastie			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
6	71010076	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Dr Karl Schwarz 1100, Atwater Suite 4100 Westmount (Québec) H3Z 2Y4
1.1 Liposuccion 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 6.3 Chirurgie des sinus 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 11.1 Au laser 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
6	71010078	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Centre chirurgical Outremont 6100, avenue du Boisé, suite 112E Montréal (Québec) H3S2W1
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 6.3 Chirurgie des sinus 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices 7.2 Excision de ganglions superficiels 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus 8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes 8.4 Laparoscopie diagnostique 8.5 Chirurgie herniaire 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle 9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche 9.5 Dilatation et curetage 9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique 9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique 9.8 Hystérectomie vaginale simple 9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques 11.1 Au laser 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 11.6 Chirurgie pour strabisme 11.7 Chirurgie de la rétine 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 13.1 Vaginoplastie 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal 15. Biopsies mammaires			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
6	71010081	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Dr Beauchamp 1130, avenue Beaumont, bureau 100 Mont-Royal (Québec) H3P 3E5
00. Arthroplastie-prothèse de la hanche 01. Arthroplastie-prothèse du genou 1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 6.3 Chirurgie des sinus 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes 8.5 Chirurgie herniaire 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
7	71010016	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Centre chirurgical de la Capitale P.B. inc. 555-B, boulevard de la Gappe Gatineau (Québec) J8T 8N7
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 6.3 Chirurgie des sinus 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices 7.2 Excision de ganglions superficiels 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus 8.4 Laparoscopie diagnostique 8.5 Chirurgie herniaire 8.6 Chirurgie bariatrique 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche 9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique 9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 15. Biopsies mammaires			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
7	71010054	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Incognito MD 540, boulevard de l'Hôpital Gatineau (Québec) J8V 3T2

02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
8.6 Chirurgie bariatrique
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
9.5 Dilatation et curetage
9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
9.8 Hystérectomie vaginale simple
9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.1 Au laser
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières
11.6 Chirurgie pour strabisme
11.7 Chirurgie de la rétine
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
13.1 Vaginoplastie
13.2 Phalloplastie avec insertion de prothèse pénienne
13.3 Scrotoplastie avec insertion de prothèses testiculaires
14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
15. Biopsies mammaires

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
7	71010069	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Complexe Médical Spécialisé 819 444, boulevard de l'Hôpital Gatineau (Québec) J8T 7X6

02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
1.2 Lipoinjection
2.1 Interruption de grossesse
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
9.5 Dilatation et curetage
9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
9.8 Hystérectomie vaginale simple
9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.1 Au laser
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières
11.6 Chirurgie pour strabisme
11.7 Chirurgie de la rétine
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
13	71010007	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique d'ophtalmologie COI Laval 3030, boulevard Le Carrefour, bureau 1105 Laval (Québec) H7T 2P5
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 11.1 Au laser 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée			
13	71010011	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique Innovation 2540, boulevard Daniel-Johnson, bureau 905 Laval (Québec) H7T 2S3
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.2 Rhinoplastie 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 13.1 Vaginoplastie 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
13	71010013	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Opmédic 1565, boulevard de l'Avenir, bureau 300 Laval (Québec) H7S 2N5

1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
8.6 Chirurgie bariatrique
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
9.5 Dilatation et curetage
9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.1 Au laser
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
15. Biopsies mammaires

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
13	71010022	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique chirurgicale de Laval 3095, autoroute 440 Laval (Québec) H7P 4W5
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe 6.2 Rhinoplastie			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
13	71010030	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique orthopédique Duval 1487, boulevard des Laurentides Laval (Québec) H7M 2Y3
00. Arthroplastie-prothèse de la hanche 01. Arthroplastie-prothèse du genou 02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 1.2 Lipoinjection 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 6.3 Chirurgie des sinus 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices 7.2 Excision de ganglions superficiels 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus 8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes 8.4 Laparoscopie diagnostique 8.5 Chirurgie herniaire 8.6 Chirurgie bariatrique 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle 9.5 Dilatation et curetage 9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique 9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique 9.8 Hystérectomie vaginale simple 9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques 11.1 Au laser 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 11.6 Chirurgie pour strabisme 11.7 Chirurgie de la rétine 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 13.1 Vaginoplastie 13.2 Phalloplastie avec insertion de prothèse pénienne			
13	71010066	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	C.M.S. Laval 1350, boulevard Le Corbusier Laval (Québec) H7N 0A0
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
13	71010072	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique médicale CitéFlex inc. 607-1435, boul. Saint-Martin Ouest Laval (Québec) H7S 2C6
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.3 Augmentation mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 6.3 Chirurgie des sinus 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
13	71010080	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Lacroix chirurgie privée – Montréal 1500, rue Montgolfier, 2e étage Laval H7T 0A2

02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
2.1 Interruption de grossesse
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
8.6 Chirurgie bariatrique
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
9.5 Dilatation et curetage
9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
9.8 Hystérectomie vaginale simple
9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.1 Au laser
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières
11.6 Chirurgie pour strabisme
11.7 Chirurgie de la rétine
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
13.1 Vaginoplastie
13.2 Phalloplastie avec insertion de prothèse pénienne
13.1 Vaginoplastie
13.3 Scrotoplastie avec insertion de prothèses testiculaires
14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
15. Biopsies mammaires

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
13	71010082	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Centre d'excellence en orthopédie de Montréal 4650, Desserte Sud Autoroute 440, bureau 120 Laval (Québec) H7T 2Z8
00. Arthroplastie-prothèse de la hanche 01. Arthroplastie-prothèse du genou 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe 8.6 Chirurgie bariatrique 11.4 Blépharoplastie			
15	71010047	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Institut de l'œil des Laurentides 400-6100, Doris-Lussier Boisbriand (Québec) J7H 0E8
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 11.1 Au laser 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 11.7 Chirurgie de la rétine			
16	71010015	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Centre Chirurgical Esthétique de Longueuil 300, rue de Longueuil Longueuil (Québec) J4H 1H4
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices 7.2 Excision de ganglions superficiels 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
16	71010033	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Centre de Médecine et de Chirurgie Ambulatoires ISOMED 1205, rue Ampère, bureau 105 Boucherville (Québec) J4B 7M6

1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
13.1 Vaginoplastie
13.3 Scrotoplastie avec insertion de prothèses testiculaires
14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
15. Biopsies mammaires

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
16	71010045	Un centre où exercent exclusivement des médecins qui ne participent pas au régime d'assurance maladie du Québec	Centre de médecine & de chirurgie esthétique de la Rive-Sud 504, boulevard Roland-Therrien Longueuil (Québec) J4H 3V9
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.2 Rhinoplastie 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices			
16	71010050	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Dr Réjean Arbour 8100, boulevard Leduc, bureau 100 Brossard (Québec) J4Y 0K7
1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices 7.2 Excision de ganglions superficiels 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus 8.5 Chirurgie herniaire 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.2 Greffe 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices 14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal 15. Biopsies mammaires			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
16	71010053	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Chirurgie Dix30 9090, boulevard Leduc, bureau 220 Brossard (Québec) J4Y 0E2
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 2.1 Interruption de grossesse 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 3.5 Autre reconstruction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.1 Chirurgie lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux 5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis 5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 5.6 Reconstruction ligamentaire du genou 5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe 6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires 6.2 Rhinoplastie 6.3 Chirurgie des sinus 7.1 Ligature, section et exérèse pour varices 7.2 Excision de ganglions superficiels 8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses 8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus 8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes 8.4 Laparoscopie diagnostique 8.5 Chirurgie herniaire 8.6 Chirurgie bariatrique 9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle 9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche 9.5 Dilatation et curetage 9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique 9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique 9.8 Hystérectomie vaginale simple 9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche 10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques 11.1 Au laser 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 11.6 Chirurgie pour strabisme 11.7 Chirurgie de la rétine 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)			

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023 – QUESTIONS PARTICULIÈRES

Liste des centres médicaux spécialisés ayant reçu un permis en date du 31 mars 2022

RÉGION	*NO. PERMIS*	*FORME EXPLOITATION*	*ADRESSE*
16	71010056	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Cliniques D'Ophtalmologie Bellevue 1375 boulevard Sainte-Foy Longueuil (Québec) J4K 1Y1
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 11.1 Au laser 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 11.6 Chirurgie pour strabisme 11.7 Chirurgie de la rétine			
16	71010057	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique Dre Stéphanie Oliver Médispa 201, rue Champlain, bureau 202 Bromont (Québec) J2L 3B2
02. Extraction de la cataracte avec l'implantation d'une lentille intra-oculaire 1.1 Liposuccion 1.2 Lipoinjection 3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme 3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie 3.3 Augmentation mammaire 3.4 Réduction mammaire 4.1 Lipectomie abdominale 4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions 4.3 Rhytidectomie (modelage facial) 5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren 5.5 Chirurgie pour tunnel carpien 6.2 Rhinoplastie 9.2 Plastie des petites et grandes lèvres 11.1 Au laser 11.2 Kératectomie superficielle de la cornée 11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière 11.4 Blépharoplastie 11.5 Tarsorraphie et séparation des paupières 11.6 Chirurgie pour strabisme 11.7 Chirurgie de la rétine 12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris) 14.1 Chirurgie abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie 14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices			
16	71010074	Un centre où exercent exclusivement des médecins participants au régime d'assurance maladie du Québec	Clinique Pierre Larose 239, rue Green Saint-Lambert (Québec) J4P 1S9
1.1 Liposuccion			

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 301

Liste des CMS ayant obtenu un permis de CMS, mais n'ayant pas encore obtenu d'agrément.

RÉPONSE NO 301

Les CMS suivants ont obtenu un permis, mais pas leur agrément :

- Endoscopie Brunswick (7101-0064)
- L5-S1 Médecine privée du dos (7101-0067)
- C.M.S. Laval (7101-0066)
- Complexe Médical Spécialisé 819 (7101-0069)
- Clinique de phlébologie de Québec (7101-0070)
- Clinique Pierre Larose (7101-0074)
- Centre chirurgical de l'est (7101-0073)
- Centre chirurgical de l'estuaire (7101-0075)
- CMS de Saguenay (7101-0077)
- Clinique Dr Karl Schwarz (7101-0076)
- Clinique médicale Cité-Flex (7101-0072)
- C.M.S. Centre chirurgical Outremont (7001-0078)
- Lacroix chirurgie privé – Québec (7101-0079)
- Lacroix chirurgie privé – Montréal (7101-0080)
- Dr Beauchamp (7101-0081)
- Centre d'excellence en orthopédie de Montréal (7101-0082)
- C.M.S. Lebourgneuf KC (7101-0083)
- C.M.S. Ste-Foy (7101-0084)
- Priorité chirurgicale Saguenay (7101-0085)

QUESTION NO 302

Liste des demandes de permis de CMS déposées au 31 mars 2022, en spécifiant la région et le type de chirurgies qui font l'objet de chacune des demandes.

RÉPONSE NO 302

Vingt-trois demandes déposées au cours de l'année 2021-2022.

Région 02 :
Priorité chirurgicale Saguenay
Services offerts
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie pour lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
14.1 Chirurgies pour abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal

Région 03 :
Opéra M.D. – site Sillery
Services demandés
00. Arthroplastie-prothèse de la hanche
01. Arthroplastie-prothèse du genou
02. Extraction de la cataracte avec implantation d'une lentille intra-oculaire
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie pour lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
9.5 Dilatation et curetage
9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
9.8 Hystérectomie vaginale simple
9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.1 Au laser
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation de la paupière
11.6 Chirurgie pour strabisme
11.7 Chirurgie de la rétine
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
14.1 Chirurgies pour abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie

14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal

Opéra signature
Services demandés
00. Arthroplastie-prothèse de la hanche
01. Arthroplastie-prothèse du genou
02. Extraction de la cataracte avec implantation d'une lentille intra-oculaire
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie pour lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
9.5 Dilatation et curetage
9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
9.8 Hystérectomie vaginale simple
9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.1 Au laser
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation de la paupière
11.6 Chirurgie pour strabisme
11.7 Chirurgie de la rétine
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)

14.1 Chirurgies pour abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal

Verdi
Services demandés
00. Arthroplastie-prothèse de la hanche
01. Arthroplastie-prothèse du genou
02. Extraction de la cataracte avec implantation d'une lentille intra-oculaire
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie pour lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
9.5 Dilatation et curetage
9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
9.8 Hystérectomie vaginale simple
9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.1 Au laser
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation de la paupière
11.6 Chirurgie pour strabisme

11.7 Chirurgie de la rétine
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
14.1 Chirurgies pour abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal

Clinique ophtalmologique Bellevue Québec
Services demandés
02. Extraction de la cataracte avec implantation d'une lentille intra-oculaire
11.1 Au laser
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie

Lipo MD Québec
Services demandés
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
11.4 Blépharoplastie

Lacroix chirurgie privée - Québec
Services offerts
00. Arthroplastie-prothèse de la hanche
01. Arthroplastie-prothèse du genou
02. Extraction de la cataracte avec implantation d'une lentille intra-oculaire
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
2.1 Interruption de grossesse
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie pour lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
8.6 Chirurgie bariatrique
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes

9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
9.5 Dilatation et curetage
9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
9.8 Hystérectomie vaginale simple
9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.1 Au laser
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation de la paupière
11.6 Chirurgie pour strabisme
11.7 Chirurgie de la rétine
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
13.1 Vaginoplastie
13.2 Phalloplastie avec insertion de prothèse pénienne
13.3 Scrotoplastie avec insertion de prothèses testiculaires
14.1 Chirurgies pour abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
15. Biopsies mammaires

C.M.S. Lebourgneuf KC
Services offerts
02. Extraction de la cataracte avec implantation d'une lentille intra-oculaire
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation de la paupière

C.M.S. Ste-Foy
Service offert
02. Extraction de la cataracte avec implantation d'une lentille intra-oculaire

Région 04 :
Clinique d'ophtalmologie Bellevue - Drummondville
Services demandés
02. Extraction de la cataracte avec implantation d'une lentille intra-oculaire
11.1 Au laser
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie

Région 05 :
Lipo MD Sherbrooke
Services demandés
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
11.4 Blépharoplastie

Région 06 :
Institut chirurgical de Westmount
Services demandés
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
2.1 Interruption de grossesse
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie pour lésions bénignes des os, muscles,
ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou
thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles
respiratoires
6.2 Rhinoplastie
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
11.1 Au laser
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation de la paupière
11.6 Chirurgie pour strabisme
11.7 Chirurgie de la rétine

Institut de chirurgie oculaire de Montréal – Laservue
Services demandés
02. Extraction de la cataracte avec implantation d'une lentille intra-oculaire

Centre de reconstruction esthétique et orthopédique du Québec
Services demandés
00. Arthroplastie-prothèse de la hanche
01. Arthroplastie-prothèse du genou
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie pour lésions bénignes des os, muscles,
ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.2 Rhinoplastie
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres

10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs
périphériques
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
14.1 Chirurgies pour abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
15. Biopsies mammaires

Centre chirurgical Nord-de-l'Île
Services demandés
00. Arthroplastie-prothèse de la hanche
01. Arthroplastie-prothèse du genou
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie pour lésions bénignes des os, muscles,
ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou
thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles
respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue
pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.5 Chirurgie herniaire
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs
périphériques
11.1 Au laser
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation de la paupière
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
14.1 Chirurgies pour abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
15. Biopsies mammaires

Lipo MD St-Urbain
Services demandés
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection

11.4 Blépharoplastie

Dr. Beauchamp
Services offerts
00. Arthroplastie-prothèse de la hanche
01. Arthroplastie-prothèse du genou
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie pour lésions bénignes des os, muscles,
ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou
thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles
respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue
pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.5 Chirurgie herniaire
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs
périphériques
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
14.1 Chirurgies pour abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie

Centre chirurgical Outremont
Services offerts
02. Extraction de la cataracte avec implantation d'une lentille intra-oculaire
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie pour lésions bénignes des os, muscles,
ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou
thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe

6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
9.5 Dilatation et curetage
9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
9.8 Hystérectomie vaginale simple
9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.1 Au laser
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation de la paupière
11.6 Chirurgie pour strabisme
11.7 Chirurgie de la rétine
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
13.1 Vaginoplastie
14.1 Chirurgies pour abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
15. Biopsies mammaires

Région 13 :
Centre d'excellence en orthopédie de Montréal
Services offerts
00. Arthroplastie-prothèse de la hanche
01. Arthroplastie-prothèse du genou
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
5.1 Chirurgie pour lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
8.6 Chirurgie bariatrique
11.4 Blépharoplastie

Lacroix chirurgie privée - Montréal

Services offerts

02. Extraction de la cataracte avec implantation d'une lentille intra-oculaire
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
2.1 Interruption de grossesse
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie pour lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
8.6 Chirurgie bariatrique
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
9.5 Dilatation et curetage
9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
9.8 Hystérectomie vaginale simple
9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.1 Au laser
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation de la paupière
11.6 Chirurgie pour strabisme
11.7 Chirurgie de la rétine
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
13.1 Vaginoplastie
13.2 Phalloplastie avec insertion de prothèse pénienne
13.3 Scrotoplastie avec insertion de prothèses testiculaires

14.1 Chirurgies pour abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
15. Biopsies mammaires

Région 15 :
Centre chirurgical de la région des Laurentides
Services demandés
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
5.1 Chirurgie pour lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
8.6 Chirurgie bariatrique
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
9.5 Dilatation et curetage
9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
9.8 Hystérectomie vaginale simple
9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
14.1 Chirurgies pour abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
15. Biopsies mammaires

Région 16 :

Centre de médecine et de chirurgie ambulatoires ISOMED II
Services demandés
01. Arthroplastie-prothèse du genou
02. Extraction de la cataracte avec implantation d'une lentille intra-oculaire
1.1 Liposuccion
1.2 Lipoinjection
2.1 Interruption de grossesse
3.1 Mastectomie chez la femme et chez l'homme
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
4.2 Abdominoplastie/redrapage cutané autres régions
4.3 Rhytidectomie (modelage facial)
5.1 Chirurgie pour lésions bénignes des os, muscles, ligaments, tendons, bourses synoviales et fascias et arthroplastie d'hallux
5.2 Exérèse de fil, clou, plaque et vis
5.3 Arthrotomie ou arthroscopie diagnostique ou thérapeutique, excluant la colonne vertébrale
5.4 Chirurgie pour maladie de Dupuytren
5.5 Chirurgie pour tunnel carpien
5.6 Reconstruction ligamentaire du genou
5.7 Acromioplastie, reconstruction de la coiffe
6.1 Chirurgie du nez pour lésions bénignes ou troubles respiratoires
6.2 Rhinoplastie
6.3 Chirurgie des sinus
7.1 Ligature, section et exérèse pour varices
7.2 Excision de ganglions superficiels
8.1 Chirurgie des lèvres, de la bouche et de la langue pour lésions bénignes ou précancéreuses
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.3 Excision de glandes salivaires pour lésions bénignes
8.4 Laparoscopie diagnostique
8.5 Chirurgie herniaire
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
9.4 Ligature tubaire toute voie d'approche
9.5 Dilatation et curetage
9.6 Hystéroscopie diagnostique et thérapeutique
9.7 Laparoscopie diagnostique et thérapeutique
9.8 Hystérectomie vaginale simple
9.9 Salpingo-ovariectomie ou ovariectomie toute voie d'approche
10.1 Chirurgie pour lésion ou réparation de nerfs périphériques
11.1 Au laser
11.2 Kératectomie superficielle de la cornée
11.3 Exérèse de lésions cutanées de la paupière
11.4 Blépharoplastie
11.5 Tarsorraphie et séparation de la paupière
11.6 Chirurgie pour strabisme
11.7 Chirurgie de la rétine
12.1 Réparation d'oreilles décollées (prominauris)
13.1 Vaginoplastie

13.2 Phalloplastie avec insertion de prothèse pénienne
13.3 Scrotoplastie avec insertion de prothèses testiculaires
14.1 Chirurgies pour abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie
14.2 Greffe
14.3 Correction chirurgicale ou au laser de cicatrices
14.4 Exérèse avec ou sans plastie de sinus pilonidal
15. Biopsies mammaires

Complexe d'excellence chirurgical
Services demandés
3.2 Exérèse de prothèse/capsulectomie
3.3 Augmentation mammaire
3.4 Réduction mammaire
3.5 Autre reconstruction mammaire
4.1 Lipectomie abdominale
8.2 Chirurgie anorectale pour fissure, fistule, hémorroïdes ou prolapsus
8.5 Chirurgie herniaire
9.1 Exérèse de kystes, de tumeurs bénignes ou malignes
9.2 Plastie des petites et grandes lèvres
9.3 Cure de cystocèle toute voie d'approche, entérocèle ou rectocèle
13.1 Vaginoplastie
13.2 Phalloplastie avec insertion de prothèse pénienne
13.3 Scrotoplastie avec insertion de prothèses testiculaires
14.1 Chirurgies pour abcès, tumeur, kyste, plaie, fistule, glandes sudoripares, avec ou sans greffe et débridement de plaie

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 302

Liste des demandes de permis de CMS déposées au 31 mars 2022, en spécifiant la région et le type de chirurgies qui font l'objet de chacune des demandes.

RÉPONSE NO 302 – FICHE COMPLÉMENTAIRE

Région 02 :

Priorité chirurgicale Saguenay
Permis numéro 7101-0085 délivré le 10 janvier 2022

Région 03 :

Opéra M.D. – site Sillery
En cours d'analyse

Opéra signature
Demande non conforme – Cette demande a été remplacée par la demande de Verdi ci-après

Verdi
En cours d'analyse

Clinique ophtalmologique Bellevue Québec
En cours d'analyse

Lipo MD Québec
En cours d'analyse

Lacroix chirurgie privée – Québec
Permis numéro 7101-0079 délivré le 14 juillet 2021

C.M.S. Lebourgneuf KC
Permis numéro 7101-0083 délivré le 8 novembre 2021

C.M.S. Ste-Foy
Permis numéro 7101-0084 délivré le 8 novembre 2021

Région 04 :

Clinique d'ophtalmologie Bellevue - Drummondville
En cours d'analyse

Région 05 :

Lipo MD Sherbrooke
En cours d'analyse

Région 06 :

Institut chirurgical de Westmount
En cours d'analyse

Institut de chirurgie oculaire de Montréal – Laservue
En cours d'analyse

Centre de reconstruction esthétique et orthopédique du Québec
En cours d'analyse

Centre chirurgical Nord-de-l'Île
En cours d'analyse

Lipo MD St-Urbain
En cours d'analyse

Dr. Beauchamp
Permis numéro 7101-0081 délivré le 6 août 2021

Centre chirurgical Outremont
Permis numéro 7101-0078 délivré le 23 août 2021

Région 13 :

Centre d'excellence en orthopédie de Montréal
Permis numéro 7101-0082 délivré le 1er novembre 2021

Lacroix chirurgie privée – Montréal
Permis numéro 7101-0080 délivré le 31 mai 2021

Région 15 :

Centre chirurgical de la région des Laurentides
En cours d'analyse

Région 16 :

Centre de médecine et de chirurgie ambulatoires ISOMED II
Demande non conforme

Complexe d'excellence chirurgical
En cours d'analyse

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 303

Liste des CMS qui ne répondaient pas aux normes, mais qui ont obtenu un permis.

RÉPONSE NO 303

Aucun CMS ne répondant pas aux normes n'a obtenu de permis.

QUESTION NO 304

Liste des contrats entre les CMS-A et les contractants publics.

RÉPONSE NO 304

Il n'y a aucun contrat de CMS-A qui a été émis pour la chirurgie.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 305

Sommes totales allouées pour les services préhospitaliers d'urgence par région pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 305

La réponse est disponible à la question no°148 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 306

Moyenne des délais de réponse de la Corporation Urgences-Santé en 2021-2022. Ventilation des budgets alloués en précisant, notamment :

a) Le nombre de postes et les détails (infirmières, chauffeurs, répartiteurs, etc.) ;
b) Le nombre de déplacements d'un établissement à un autre, de transports, de détournements, etc. ;
c) Le maintien d'appels reçus (répartition urgente et non urgente) ;
d) Le nombre d'unités d'ambulance ;
e) La moyenne des délais de réponse, selon la priorité d'appel, par région et au total, pour les trois dernières années ;
f) Nombre de véhicules redirigés en raison du débordement d'une urgence.

RÉPONSE NO 306

a) Le nombre de postes et les détails (infirmières, chauffeurs, répartiteurs, etc.) ;

La réponse est disponible à la question ºº152 des questions particulières de la Deuxième opposition.

b) Le nombre de déplacements d'un établissement à un autre, de transports, de détournements, etc. ;

La réponse est disponible à la question ºº152 des questions particulières de la Deuxième opposition.

c) Le maintien d'appels reçus (répartition urgente et non urgente) ;

Cette donnée n'est pas disponible au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

d) Le nombre d'unités d'ambulance ;

La réponse est disponible à la question ºº150 des questions particulières de la Deuxième opposition.

e) La moyenne des délais de réponse, selon la priorité d'appel, par région et au total, pour les trois dernières années ;

La réponse est disponible à la question ºº151 des questions particulières de la deuxième opposition.

f) Nombre de véhicules redirigés en raison du débordement d'une urgence.

Cette donnée n'est pas disponible au MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 307

Pour chacun des avions-ambulances et avions-hôpitaux :

a) Le nombre de transports de patients, par lieu d'embarquement des patients ;
b) Les coûts d'utilisation, ventilés ;
c) Le nombre de transports de patients mineurs accompagnés d'un proche ;
d) Le nombre de transports de patients mineurs sans accompagnateur.

RÉPONSE NO 307

a) Le nombre de transports de patients, par lieu d'embarquement des patients ;

Service	Nb Patients
Avion-hôpital	2190
Navette multi-patients	5039
Total	***7229***

b) Les coûts d'utilisation, ventilés ;

Coûts d'utilisation - 2021-2022	
Unités administratives	Coûts directs bruts
80121 - Centrale de coordination	835 859 $
80122 - Avion hôpital	2 671 867 $
80123 - Navette multi-patients	496 814 $
Total	***4 004 540 $***

c) Le nombre de transports de patients mineurs accompagnés d'un proche ;

Données couvrant la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2022								
Service	**Nombre de patients mineurs transportés**	**Total des demandes** (formulées + non formulées)	**Demandes formulées (%)**	**Non formulées (%)**	**Annulées**	**Demandes réelles** (formulées - annulées)	**Acceptées (%)**	**Refusées (%)**
Avion-Hôpital	373	374	302 (81,0 %)	72 (19,3 %)	0 (0 %)	302	302 (100 %)	0 (0 %)
Navette	357	358	299 (83,8 %)	59 (16,5 %)	0 (0 %)	299	299 (100 %)	0 (0 %)

Note : Si plus d'une demande d'accompagnement est formulée, celle-ci s'additionne au total. Cependant, une seule personne a accompagné l'usager.

d) Le nombre de transports de patients mineurs sans accompagnateur.

La réponse est disponible au point c).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 308

Bilan, état de situation, et toute action entreprise depuis le 1er avril 2019 concernant le projet Airmédic.

RÉPONSE NO 308

Considérant la tenue des élections générales québécoises le 1er octobre 2018, le décret déposé à l'été 2018 pour le projet expérimental entre l'entreprise Airmédic et le CHU de Québec - Université Laval n'a pu être adopté par le conseil des ministres.

Toutefois, le développement d'une offre de service héliporté complémentaire à l'offre ambulancière terrestre et les évacuations aéromédicales par avion (EVAQ) a fait l'objet de discussions dans le cadre des travaux du Comité national de transformation du système préhospitalier d'urgence (CNTSPU), entre novembre 2019 et juin 2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 309

Concernant les services préhospitaliers d'urgence :

a) Liste des entreprises, corporations ou coopératives ayant le mandat d'assurer les transports préhospitaliers d'urgence, par région ;
b) Moyenne des délais de réponse, selon la priorité d'appel, par région et au total, pour les trois dernières années ;
c) Budget accordé, par région et *per capita*, et total pour les trois dernières années. Indiquer également le budget consenti par titre d'emploi ;
d) Nombre de techniciens ambulanciers et d'unités d'ambulance, par région et au total, pour les trois dernières années ;
e) Nombre de transports ambulanciers, par région et au total, en indiquant le type de transport (urgence ou interétablissements) et le type de soins (de base ou médical avancé), pour les trois dernières années ;
f) Couverture horaire assurée, selon la zone ambulancière, pour les trois dernières années ;
g) Budgets consentis à la formation des techniciens ambulanciers, par région et au total, pour les trois dernières années ;
h) Nombre d'ambulances et de quarts de travail ajoutés en 2021-2022, par zone ambulancière ;
i) Nombre d'horaires de faction convertis en horaires à l'heure en 2021-2022, par zone ambulancière ;
j) Nombre de demandes, d'ajout d'ambulances, d'ajout de quarts de travail et de conversions d'horaires de faction en horaires à l'heure, formulées par les établissements de santé auprès du MSSS en 2021-2022 ;
k) Pour chaque zone ambulancière, liste des MRC et des municipalités locales desservies et carte du territoire couvert ;
l) Nombre d'appels reçus, nombre d'affectations transmises aux ressources préhospitalières, nombre de transports effectués par les ressources préhospitalières, nombre d'affectations qui ont été réaffectées avant le transport, nombre de transports annulés ainsi que taux d'utilisation clinique (TUC), par zone ambulancière, en 2021-2022.

RÉPONSE NO 309

a) Liste des entreprises, corporations ou coopératives ayant le mandat d'assurer les transports préhospitaliers d'urgence, par région ;

01 Bas-Saint-Laurent

Ambulance Chouinard Inc.
Ambulance de Rimouski Inc.
Coopérative des Paramédics du Témiscouata
Coopérative des Paramédics du Grand-Portage
Dessercom Inc.
Les Ambulances Gilbert (Matane) Inc.
Les services amb. du Transcontinental Inc.

Les services préhospitaliers Paraxion Inc.
Service Ambulancier Daniel Caron Inc.

02 Saguenay-Lac-Saint-Jean

Ambulance Chicoutimi Inc.
Ambulance Médilac Inc.
Ambulance Mido Ltée
Ambulances Médinord Inc.
Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec

03 Québec

Ambulance de la Jacques-Cartier Inc.
Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec
Dessercom Inc.
Les services préhospitaliers Paraxion Inc.

04 Mauricie - Centre-du-Québec

Ambulance St-Amand Inc.
Ambulances 22-22 Inc.
Ambulances 33-33 Inc.
BTAQ Inc.
Coopérative des Ambulanciers de la Mauricie
Dessercom Inc.
Urgence Bois-Francs Inc.

05 Estrie

Ambulance Weedon
Coopérative de travailleurs d'ambulance de l'Estrie Inc.
Dessercom Inc.

06 et 13 Montréal et Laval

Corporation d’urgences-santé

07 Outaouais

Coopérative des Paramédics de l'Outaouais
Les entreprises Y. Bouchard et Fils Inc.

08 Abitibi-Témiscamingue

Ambulances Senneterre Inc.
Dessercom Inc.
Les Ambulances Val d'Or Inc.
Les services préhospitaliers Paraxion Inc.

09 Côte-Nord

Ambulance Sacré-Coeur Inc.
Les services ambulanciers Porlier ltée
Les services préhospitaliers Paraxion Inc.
Services préhospitaliers Basse Côte-Nord
Ville de Fermont

10 Nord-du-Québec

Ambulance Chicoutimi Inc.
Dessercom Inc.

11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ambulance Leblanc Inc.
Les services préhospitaliers Paraxion Inc.
Service Ambulance Percé Inc.
Service ambulancier de la Baie
Service Secours Baie-des-Chaleurs ltée

12 Chaudière-Appalaches

Ambulance Marlow Inc.
Dessercom Inc.
La Corporation ambulancière de Beauce Inc.
Les ambulances L'Islet-Sud Inc.
Les services préhospitaliers Paraxion Inc.

14 Lanaudière

Dessercom Inc.
Les services préhospitaliers Paraxion Inc.

Ambulance St-Gabriel Inc.
HRH - Services préhospitaliers Inc.
Les Ambulances Michel Crevier Inc.
Services Préhospitaliers Laurentides-Lanaudière Ltée

15 Laurentides

Les Ambulances Gilles Thibault Inc.
Les Ambulances Laurentides Inc.
Les Ambulances Michel Crevier Inc.
Les entreprises Y. Bouchard et Fils Inc.
Les services préhospitaliers Paraxion Inc.
Paramédics des premières nations
Services Préhospitaliers Laurentides-Lanaudière Ltée
Services ambulanciers Hatzolah

16 Montérégie

Ambulances Demers Inc.
Coopérative des techniciens ambulanciers de la Montérégie
Dessercom Inc.
HRH - Services préhospitaliers Inc.
Les Ambulances Michel Crevier Inc.
Les services préhospitaliers Paraxion Inc.
Kahnawake Fire Brigade
Akwesasne Mohawk Ambulance

b) Moyenne des délais de réponse, selon la priorité d'appel, par région et au total, pour les trois dernières années ;

La réponse est disponible à la question nº151 des questions particulières de la Deuxième opposition.

c) Budget accordé, par région et *per capita*, et total pour les trois dernières années. Indiquer également le budget consenti par titre d'emploi ;

Région	Budget	Population [1]	Budget per capita
01 – Bas-Saint-Laurent	31 631 639 $	199 097	158,88 $
02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	25 982 223 $	279 949	92,81 $
03 – Capitale-Nationale	52 350 626 $	761 029	68,79 $
04 – Mauricie et Centre-du-Québec	45 676 123 $	532 860	85,72 $
05 – Estrie	27 513 532 $	499 197	55,12 $
06 et 13 – Montréal et Laval	159 971 520 $	2 469 120	64,79 $
07 – Outaouais	29 306 713 $	404 265	72,49 $
08 – Abitibi-Témiscamingue	21 563 634 $	148 242	145,46 $
09 – Côte-Nord	20 302 456 $	90 543	224,23 $
10 – Nord-du-Québec	5 208 115 $	46 673	111,59 $
11 – Gaspésie	29 550 028 $	92 072	320,94 $
12 – Chaudière-Appalaches	44 032 028 $	438 106	100,51 $
14 – Lanaudière	32 995 321 $	535 230	61,65 $
15 – Laurentides	46 878 112 $	647 179	72,43 $
16 – Montérégie-centre	85 452 765 $	1 460 933	58,49 $
17 – Nunavik	1 166 982 $	13 188	88,89 $
Total	**659 581 817 $**	8 604 495	76,66 $

Provenance des données de population :
https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPEREISC6058180565185359x4Z@T&p_lang=1&p_m_o=ISQ&p_id_ss_domn=986&p_id_raprt=3595

d) Nombre de techniciens ambulanciers et d'unités d'ambulance, par région et au total, pour les trois dernières années ;

Région	TAP actifs et inactifs inscrits au registre national
01- Bas-Saint-Laurent	319
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	321
03- Capitale-Nationale (Québec)	777
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	522
05 - Estrie	327
06 et 013 - Montréal et Laval	1495
07 - Outaouais	322
08 - Abitibi-Témiscamingue	218
09 - Côte-Nord	186
10 - Nord-du-Québec	30
11 - Gaspésie	267
12 - Chaudière-Appalaches	437
14 - Lanaudière	381
15 - Laurentides	513
16 - Montérégie	1129
	7244

La réponse pour le nombre d'unités d'ambulance est disponible à la question nº150 des questions particulières de la Deuxième opposition.

e) Nombre de transports ambulanciers, par région et au total, en indiquant le type de transport (urgence ou interétablissements) et le type de soins (de base ou médical avancé), pour les trois dernières années ;

La réponse est disponible à la question nº152 des questions particulières de la Deuxième opposition.

f) Couverture horaire assurée, selon la zone ambulancière, pour les trois dernières années ;

La réponse est disponible à la question nº173 des questions particulières de la Deuxième opposition.

g) Budgets consentis à la formation des techniciens ambulanciers, par région et au total, pour les trois dernières années ;

Région	Budget de formation *
01 – Bas-Saint-Laurent	181 294 $
02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	182 431 $
03 – Capitale-Nationale (Québec)	441 585 $
04 – Mauricie et Centre-du-Québec	296 663 $
05 – Estrie	185 841 $
06 et 013 – Montréal et Laval	849 638 $
07 – Outaouais	182 999 $
08 – Abitibi-Témiscamingue	123 894 $

Région	Budget de formation *
09 – Côte-Nord	105 708 $
10 – Nord-du-Québec	17 050 $
11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	151 741 $
12 – Chaudière-Appalaches	248 356 $
14 – Lanaudière	216 530 $
15 – Laurentides	291 548 $
16 – Montérégie	641 633 $
17 - Nunavik	0 $
Total	**4 116 910 $**

Pour la région 17, il n'y a aucun paramédic. Seuls des services de premiers répondants élargis municipaux desservent ce territoire.

h) Nombre d'ambulances et de quarts de travail ajoutés en 2021-2022, par zone ambulancière ;

Région	***Zone***	***Modification***
04 Mauricie - Centre-du-Québec	04-478-Trois-Rivières	Ajout véhicule ambulancier d'appoint - Coopérative des ambulanciers de la Mauricie
07 Outaouais	07-703-5-6-7-Gatineau métro	Ajout de 2 véhicules d'appoint régionaux
07 Outaouais	07-713-Parc de La Vérendrye	Ajout véhicule ambulancier d'appoint - Ambulances Yvon Bouchard
12 Chaudière-Appalaches	12-326-Lévis	Ajout 16 heures par semaine (Prolongation de la mesure temporaire pour 1 an)
16 Montérégie	16-660-661-Rigaud-Dorion	Ajout 240 heures par semaine au 31 mars 2022
16 Montérégie	16-669 à 672-Longueuil métro	Ajout de 2 véhicules d'appoint régionaux

i) Nombre d'horaires de faction convertis en horaires à l'heure en 2021-2022, par zone ambulancière ;

Région	***Zone***	***Modification***
01 Bas-Saint-Laurent	01-315-Cabano	Transformation 8760 heures en faction en 8760 heures à l'heure
04 Mauricie - Centre-du-Québec	04-401-La Tuque	Transformation 2 x 7/14 en 2 x ((12 hrs x 6 jrs + 8 hrs x 1 jrs) + 1 x 8 hrs / 1 jr) + 1 x 8h/7jrs (confirmation de la récurrence)

j) Nombre de demandes, d'ajout d'ambulances, d'ajout de quarts de travail et de conversions d'horaires de faction en horaires à l'heure, formulées par les établissements de santé auprès du MSSS en 2021-2022 ;

Pour l'année 2021-2022, le ministère de la Santé et des Services sociaux a reçu 34 demandes de la part des CISSS et CIUSSS.

k) Pour chaque zone ambulancière, liste des MRC et des municipalités locales desservies et carte du territoire couvert ;

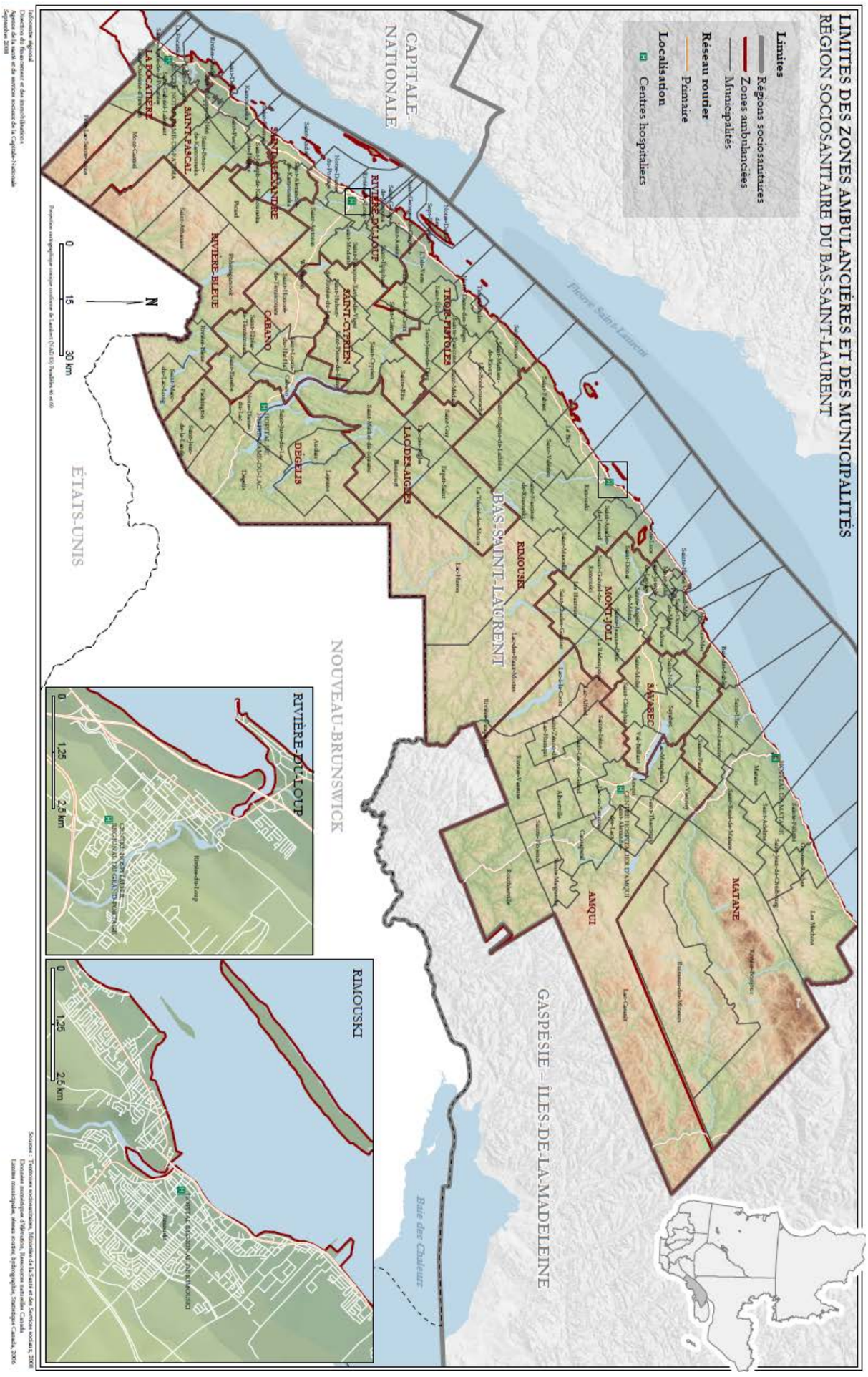

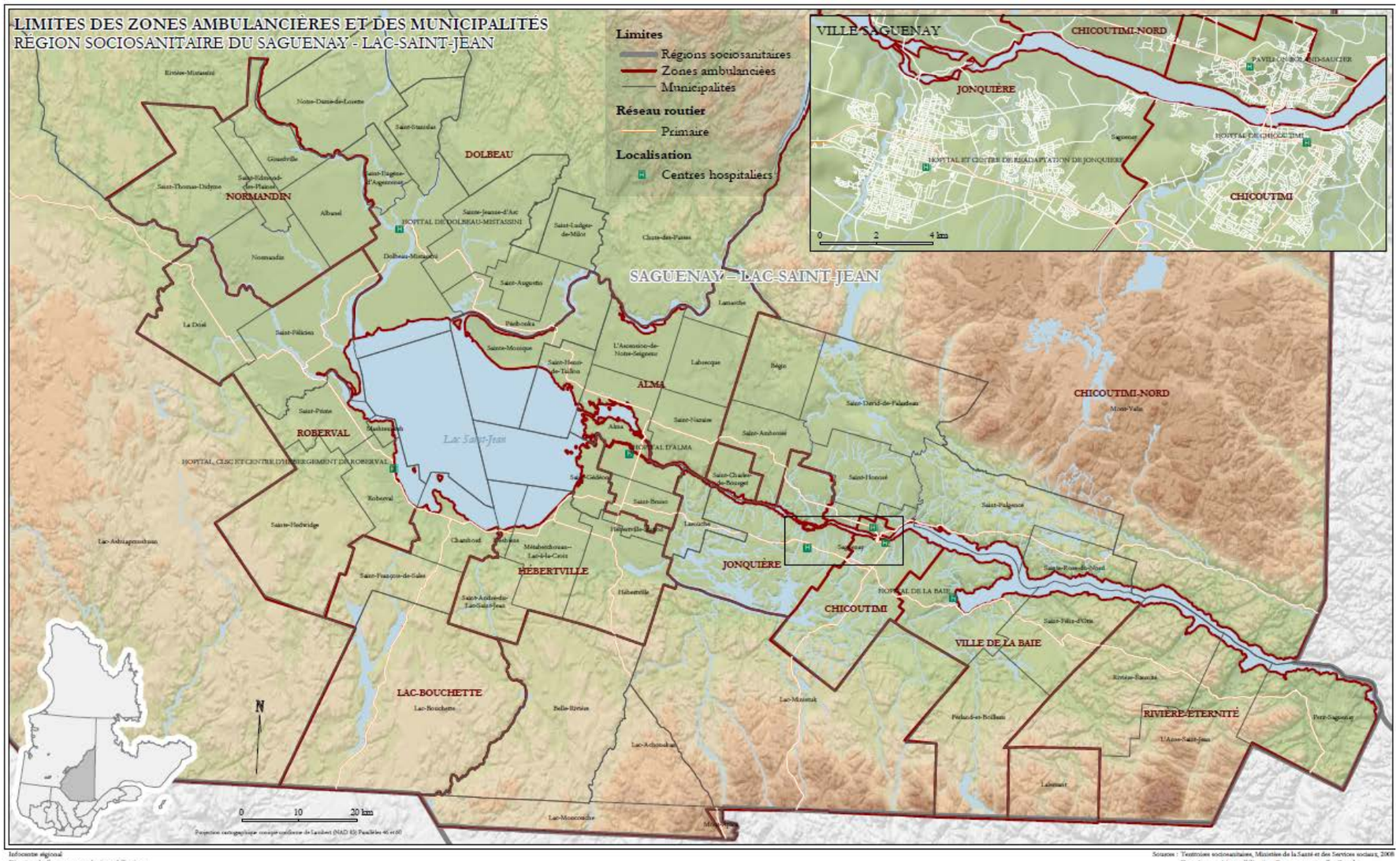

Infocentre régional
Direction du financement et des immobilisations
Agence de la santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Septembre 2008

Sources : Territoires sociosanitaires, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2008
Données numériques d'élévation, Ressources naturelles Canada
Limites municipales, réseau routier, hydrographie, Statistique Canada, 2006

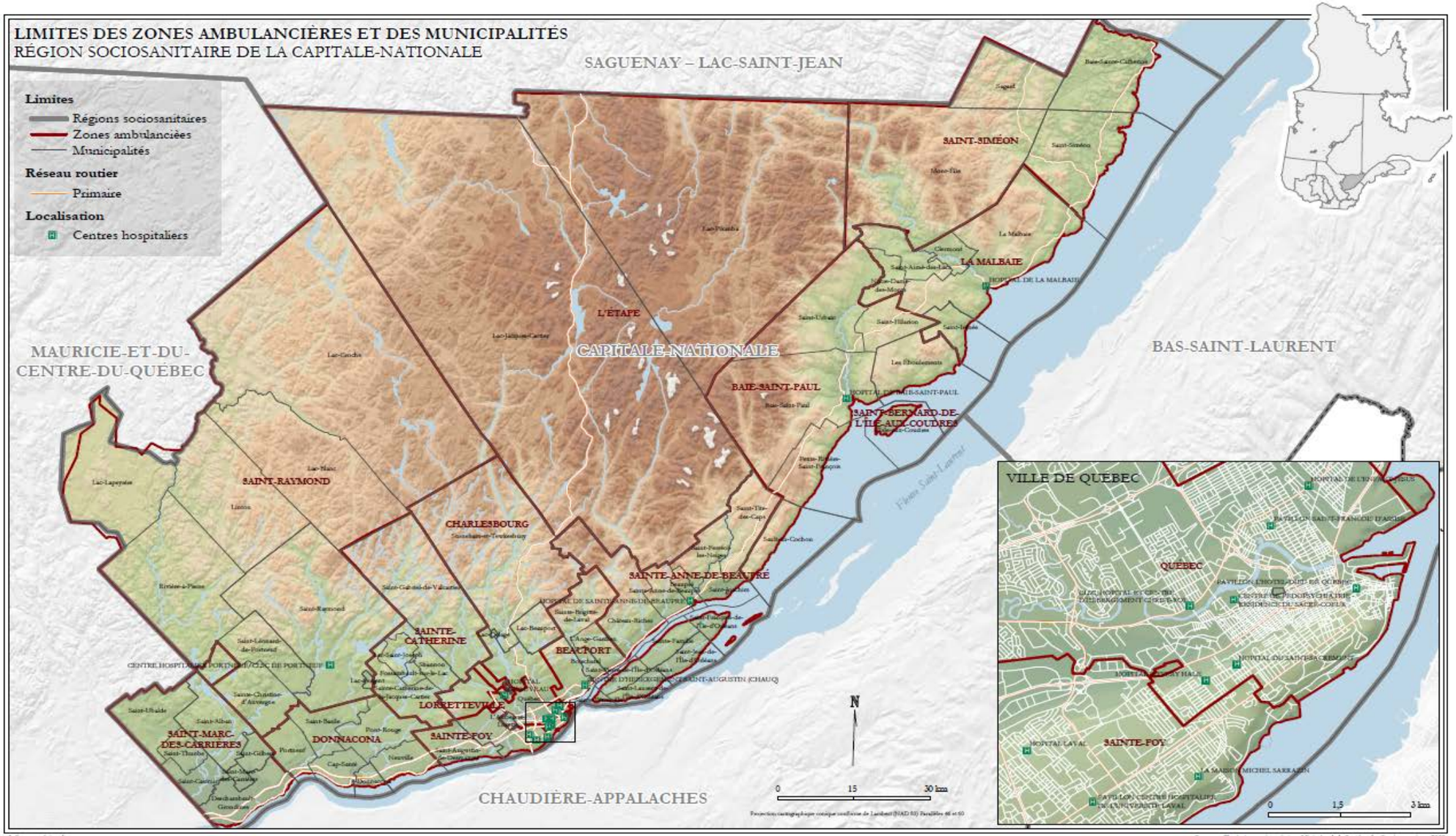

Infocentre régional
Direction du financement et des immobilisations
Agence de la santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Septembre 2008

Sources : Territoires sociosanitaires, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2008
Données numériques d'élévation, Ressources naturelles Canada
Limites municipales, réseau routier, hydrographie, Statistique Canada, 2006

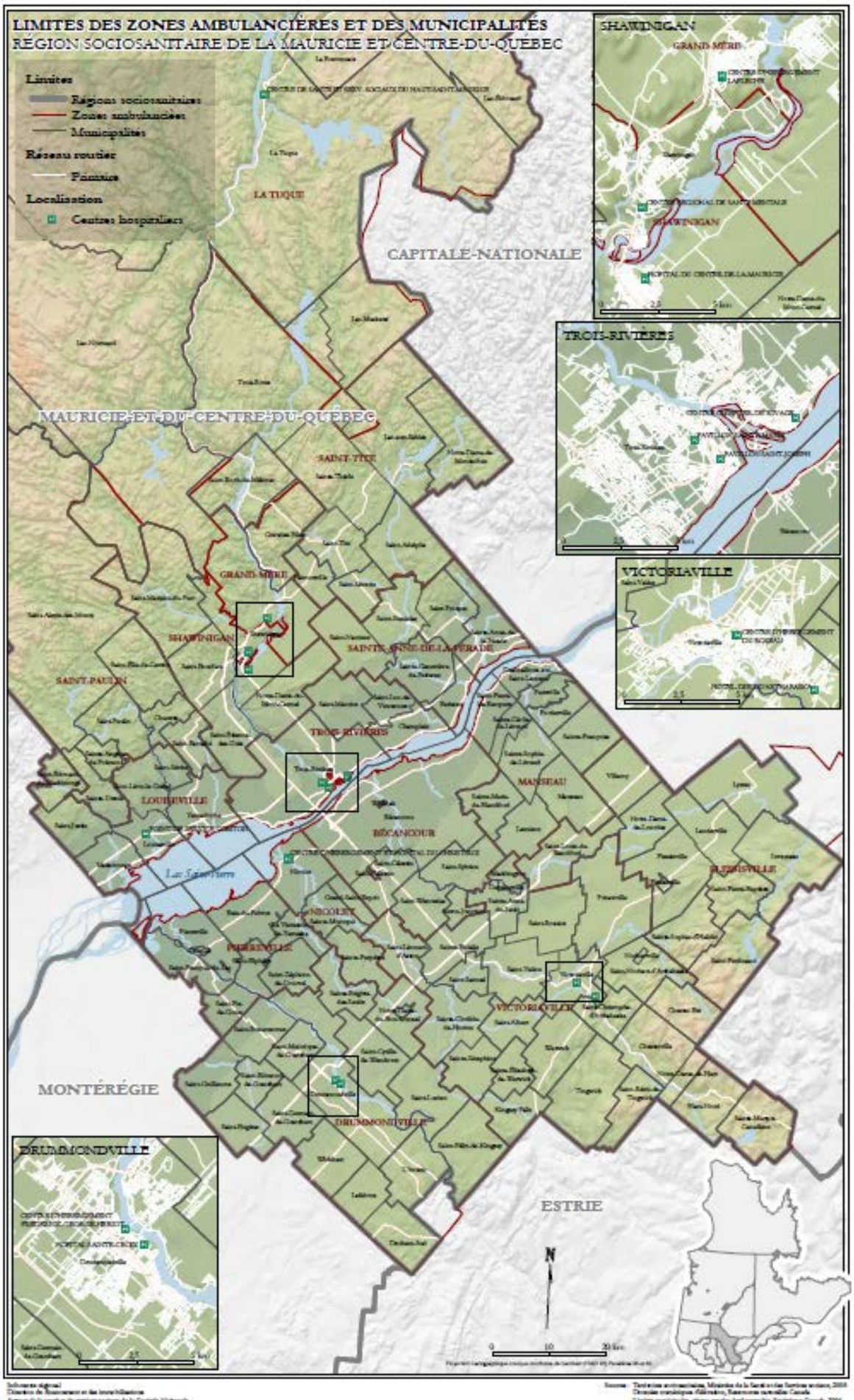
LIMITES DES ZONES AMBULANCIÈRES ET DES MUNICIPALITÉS
RÉGION SOCIOSANITAIRE DE LA MAURICIE ET-CENTRE-DU-QUÉBEC
Limites
Régions sociosanitaires
Zones ambulancières
Municipalités
Réseau routier
Principal
Localisation
Centres hospitaliers
SHAWINIGAN
GRAND-MÈRE
TROIS-RIVIÈRES
VICTORIAVILLE
DRUMMONDVILLE
LA TUQUE
CAPITALE-NATIONALE
MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC
MONTÉRÉGIE
ESTRIE
SAINT-TITE
SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
SAINT-PAULIN
LOUISEVILLE
BÉCANCOUR
NICOLET
PIERREVILLE
MANSEAU
DRUMMONDVILLE
Lac Saint-Pierre
N

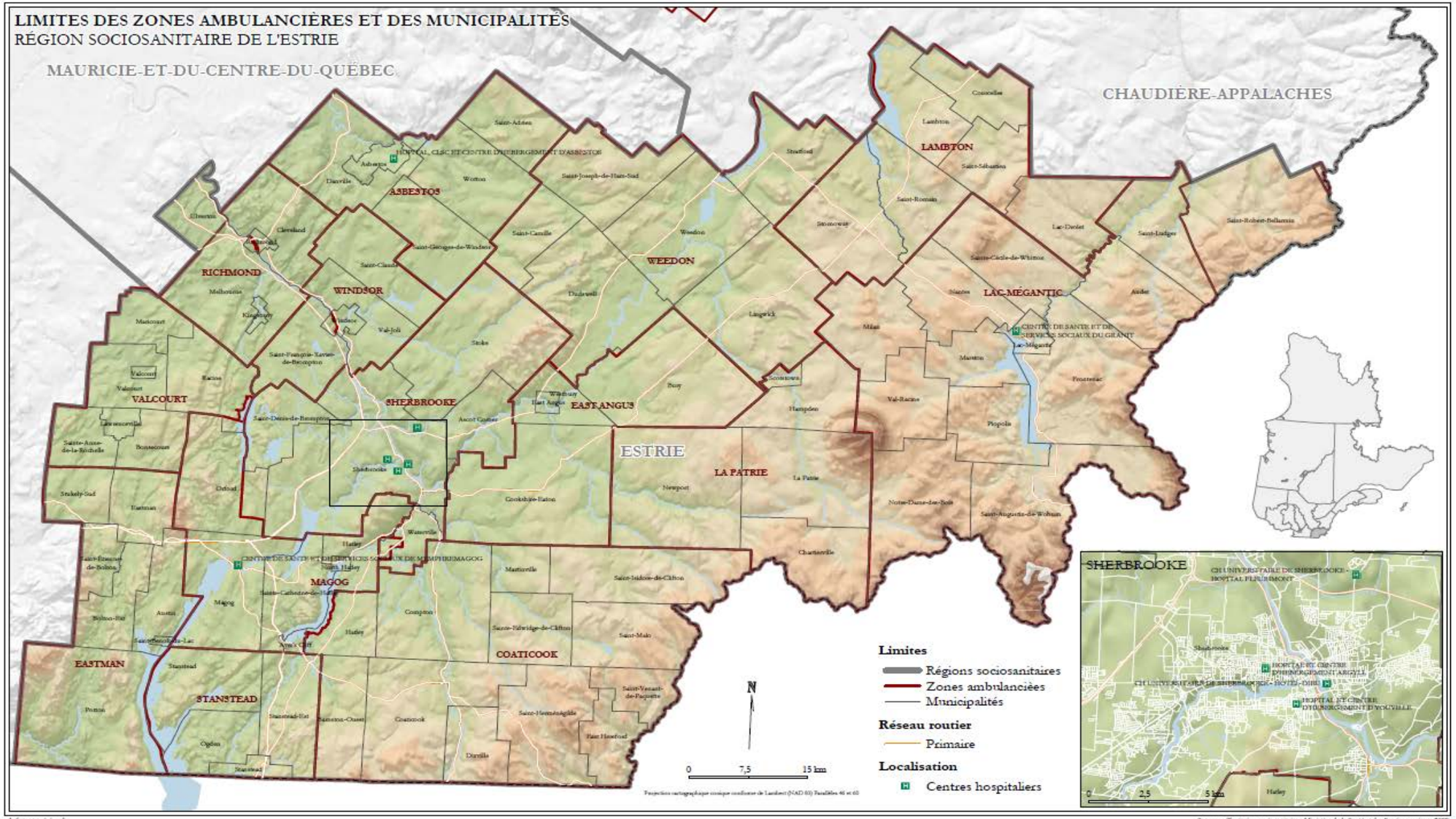

Infocentre régional
Direction du financement et des immobilisations
Agence de la santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Septembre 2008

Sources : Territoires sociosanitaires, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2008
Données numériques d'élévation, Ressources naturelles Canada
Limites municipales, réseau routier, hydrographie, Statistique Canada, 2006

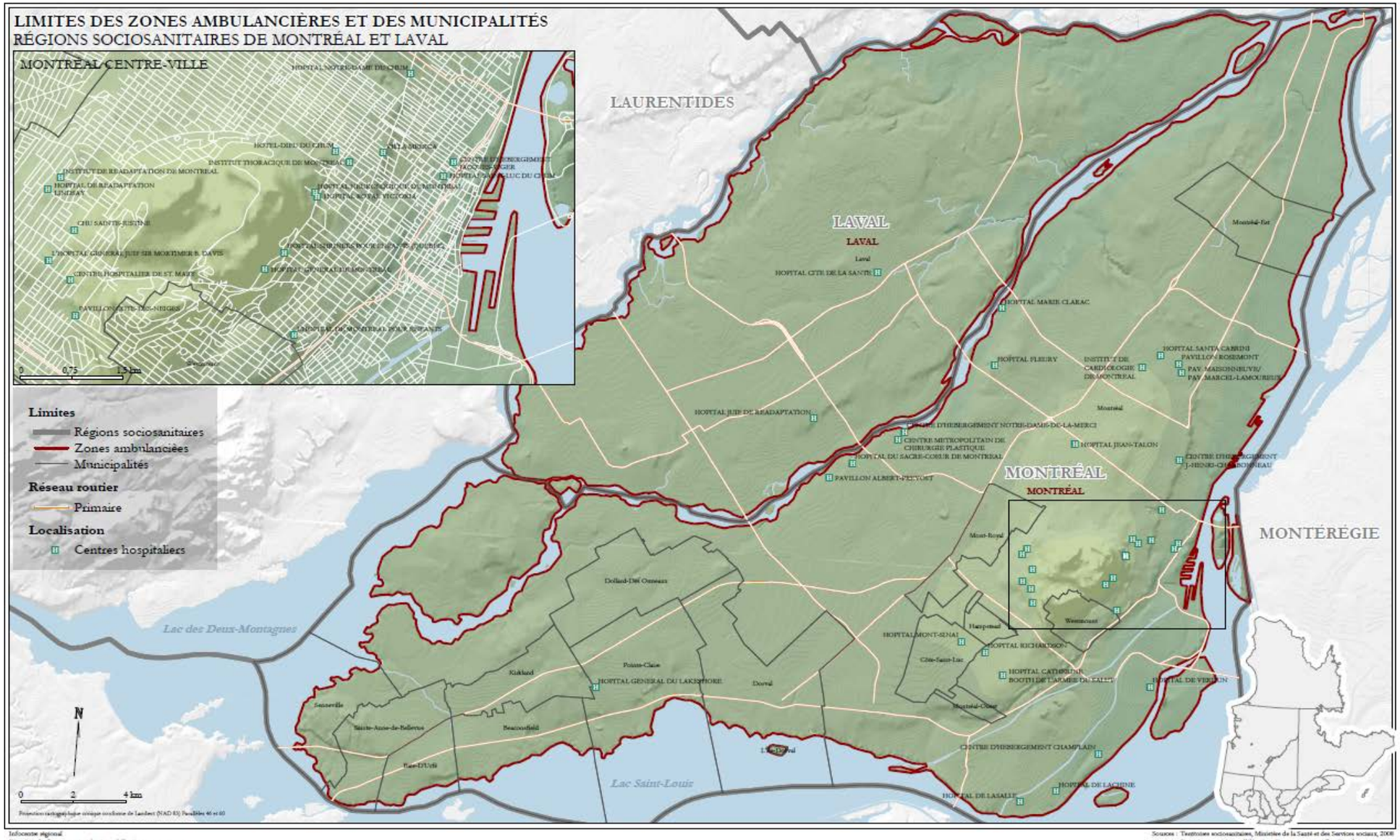

Infocentre régional
Direction du financement et des immobilisations
Agence de la santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Septembre 2008

Sources : Territoires sociosanitaires, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2008
Données numériques d'élévation, Ressources naturelles Canada
Limites municipales, réseau routier, hydrographie, Statistique Canada, 2006

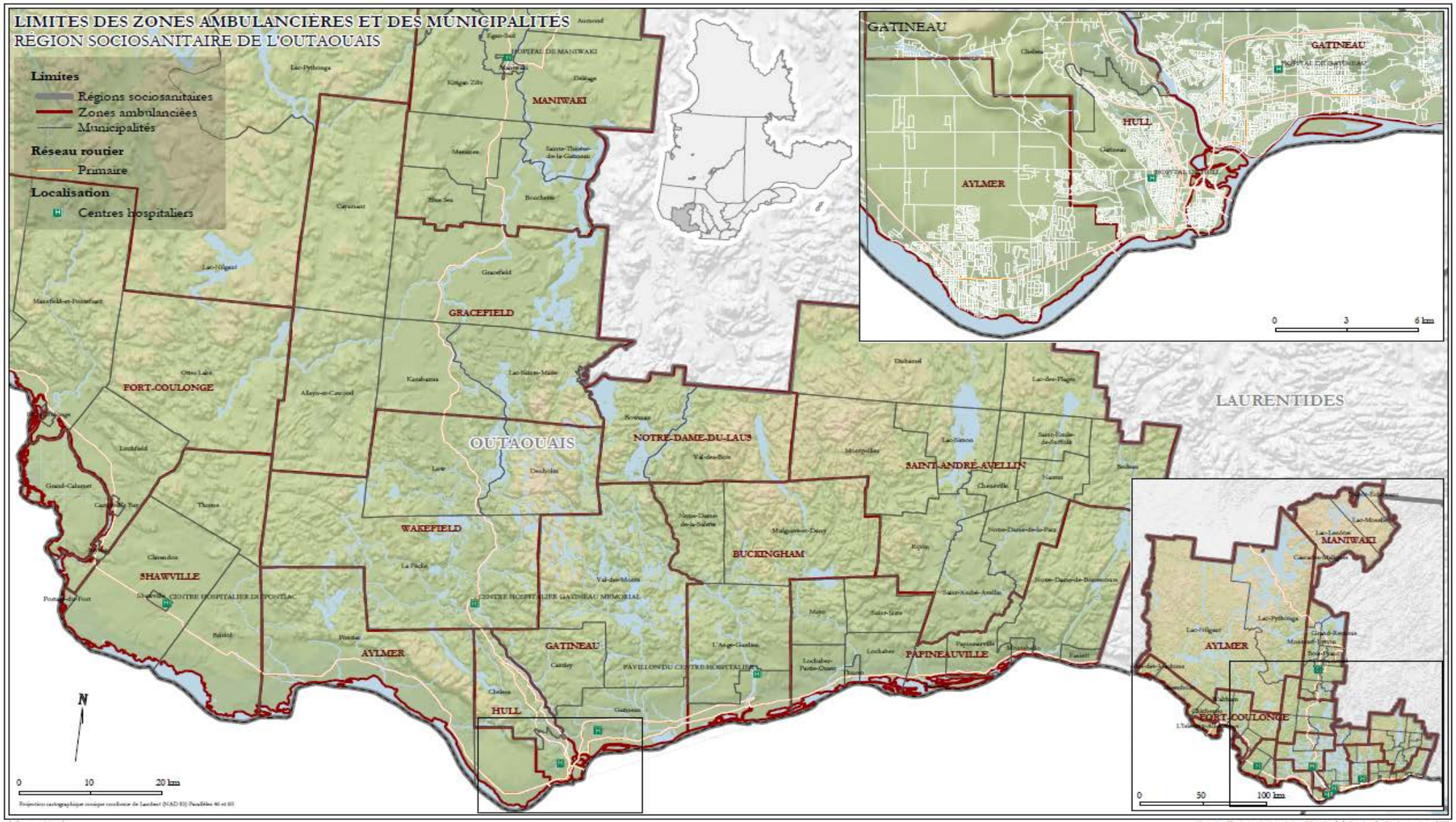

Infocentre régional
Direction du financement et des immobilisations
Agence de la santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Septembre 2008

Sources : Territoires sociosanitaires, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2008
Données numériques d'élévation, Ressources naturelles Canada
Limites municipales, réseau routier, hydrographie, Statistique Canada, 2006

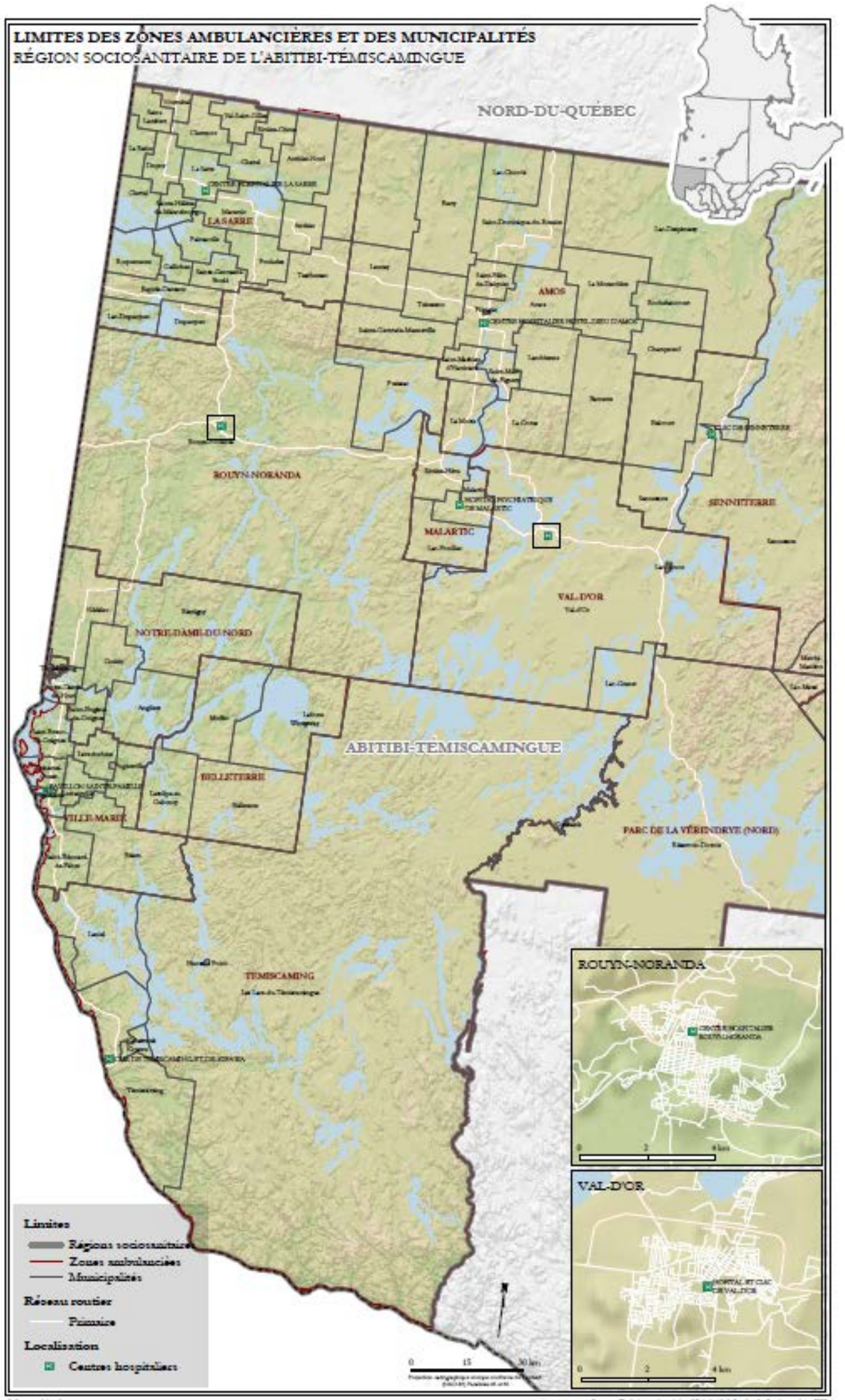
LIMITES DES ZONES AMBULANCIÈRES ET DES MUNICIPALITÉS
RÉGION SOCIOSANITAIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
NORD-DU-QUÉBEC
LA SARRE
AMOS
ROUYN-NORANDA
MALARTIC
SENNETERRE
VAL-D'OR
NOTRE-DAME-DU-NORD
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
BELLETERRE
VILLE-MARIE
PARC DE LA VÉRENDRYE (NORD)
TÉMISCAMING
ROUYN-NORANDA
VAL-D'OR
Limites
Régions sociosanitaires
Zones ambulancières
Municipalités
Réseau routier
Primaire
Localisation
Centres hospitaliers

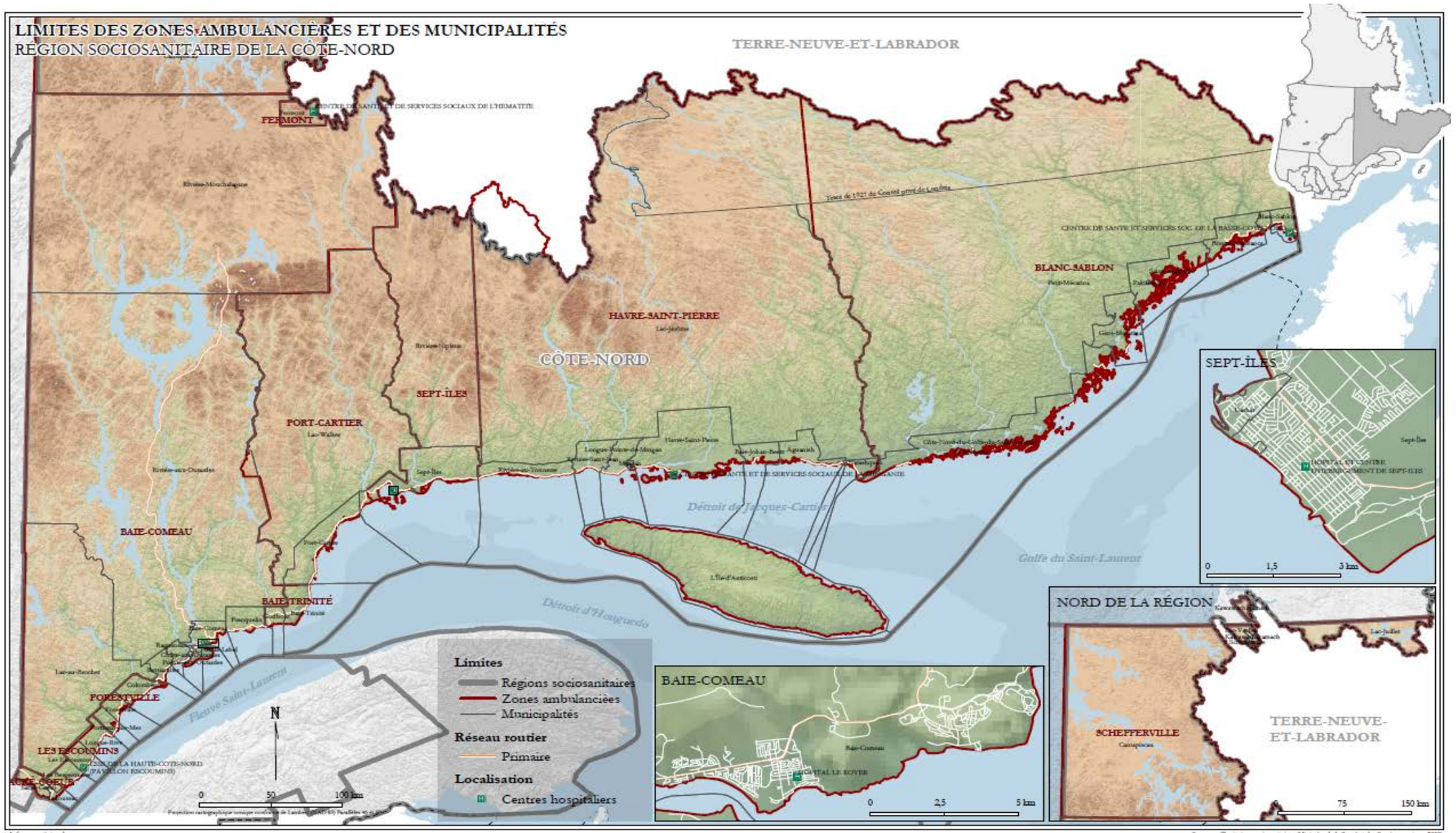

Infocentre régional
Direction du financement et des immobilisations
Agence de la santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Septembre 2008

Sources : Territoires sociosanitaires, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2008
Données numériques d'élévation, Ressources naturelles Canada
Limites municipales, réseau routier, hydrographie, Statistique Canada, 2006

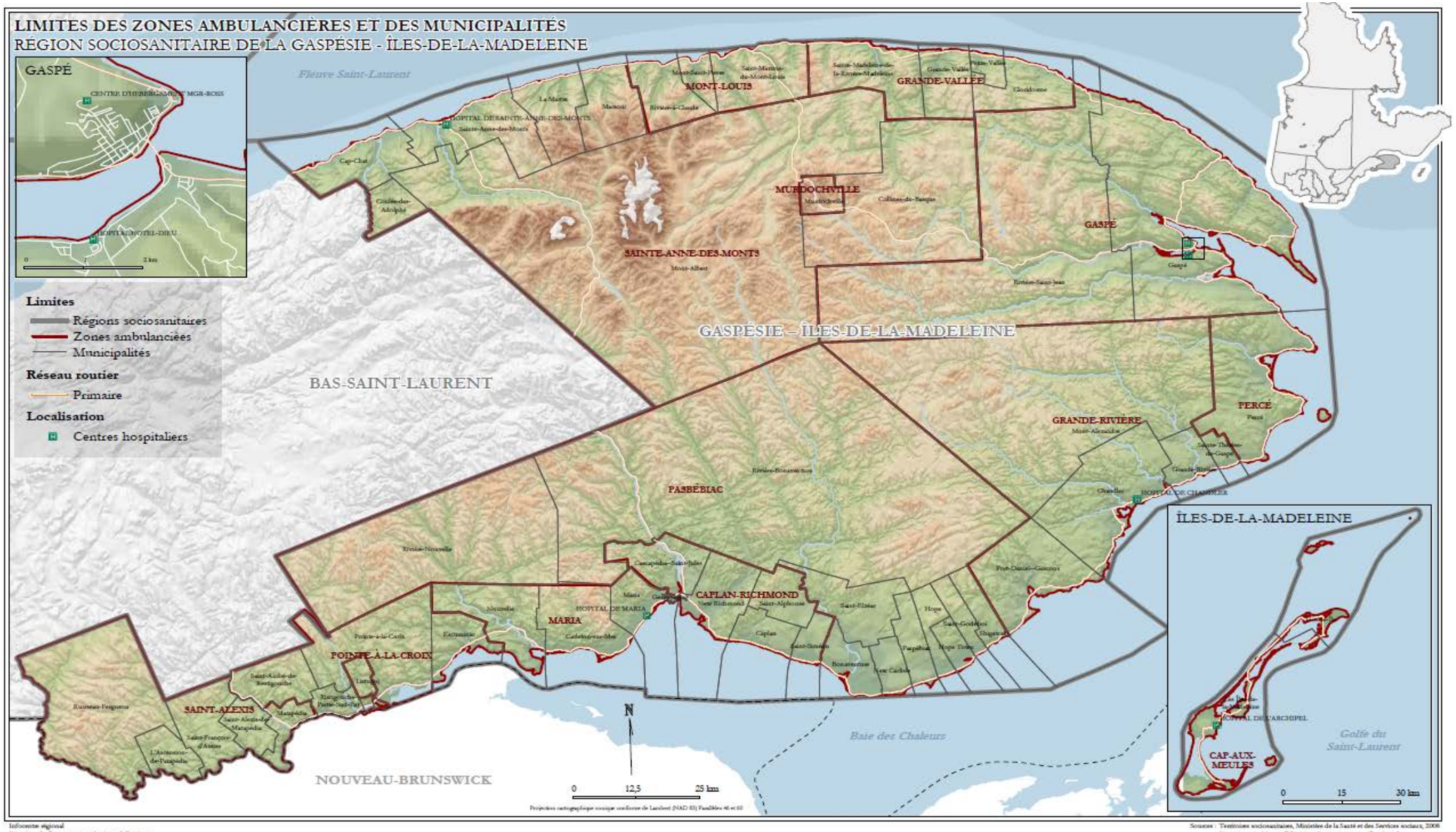

Infocentre régional
Direction du financement et des immobilisations
Agence de la santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Septembre 2008

Sources : Territoires sociosanitaires, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2008
Données numériques d'élévation, Ressources naturelles Canada
Limites municipales, réseau routier, hydrographie, Statistique Canada, 2006

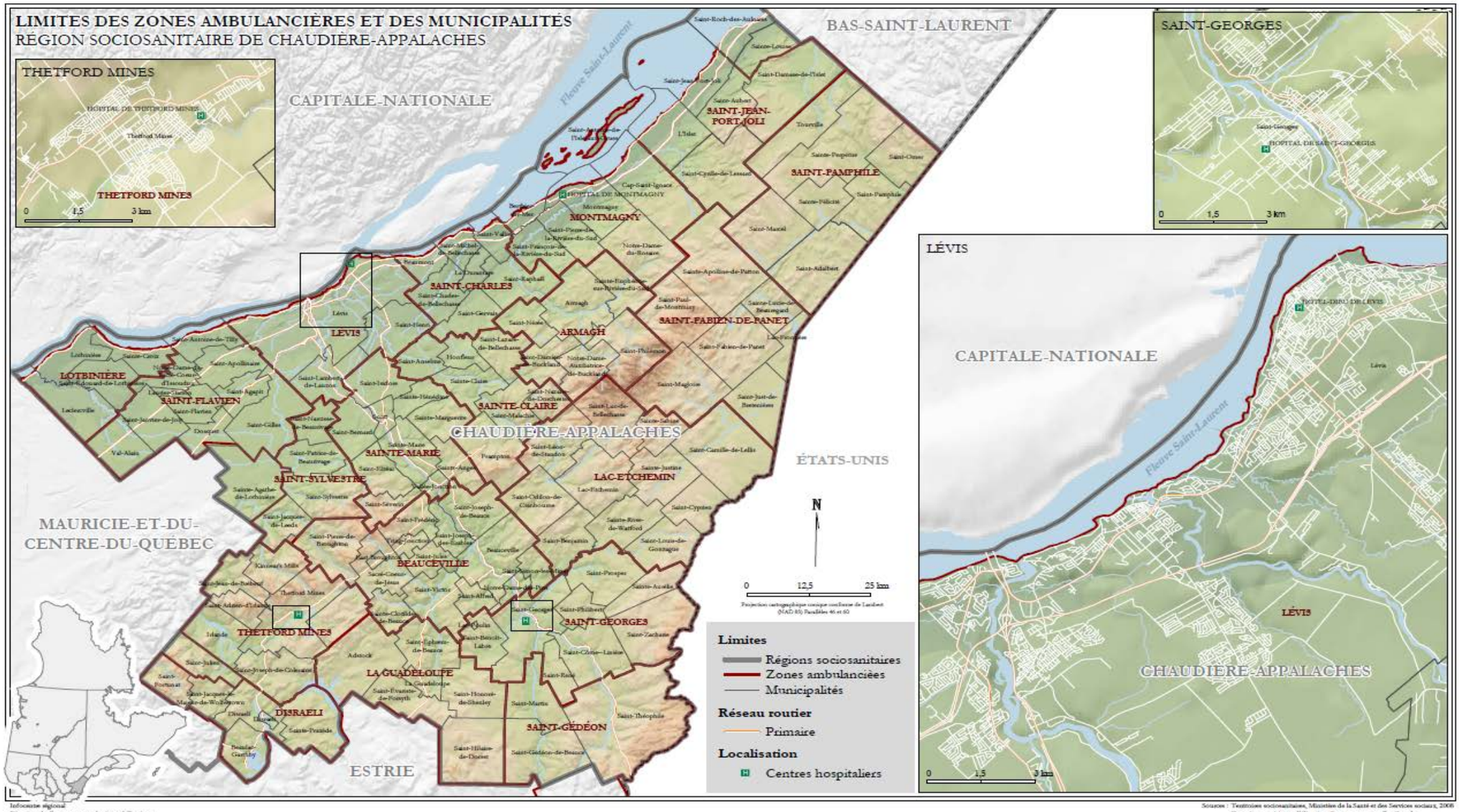

Infocentre régional
Direction du financement et des immobilisations
Agence de la santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Septembre 2008

Sources : Territoires sociosanitaires, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2008
Données numériques d'élévation, Ressources naturelles Canada
Limites municipales, réseau routier, hydrographie, Statistique Canada, 2006

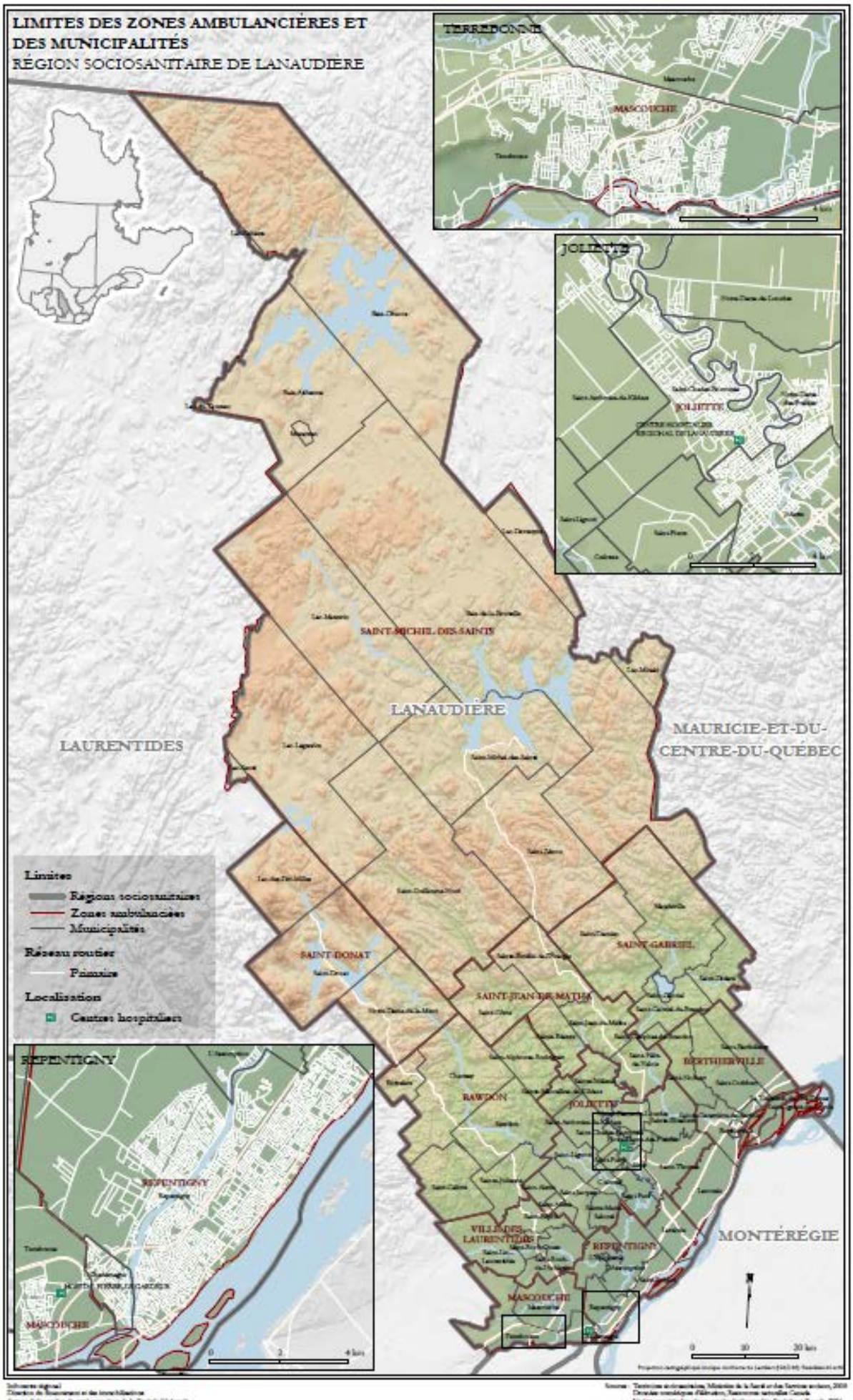
LIMITES DES ZONES AMBULANCIÈRES ET DES MUNICIPALITÉS
RÉGION SOCIOSANITAIRE DE LANAUDIÈRE
TERREBONNE
MASCOUCHE
JOLIETTE
SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LANAUDIÈRE
LAURENTIDES
MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC
SAINT-DONAT
SAINT-GABRIEL
SAINT-JEAN-DE-MATHA
BERTHIERVILLE
RAWDON
VILLE DES LAURENTIDES
REPENTIGNY
MONTÉRÉGIE
Limites
Régions sociosanitaires
Zones ambulancières
Municipalités
Réseau routier
Primaire
Localisation
Centres hospitaliers

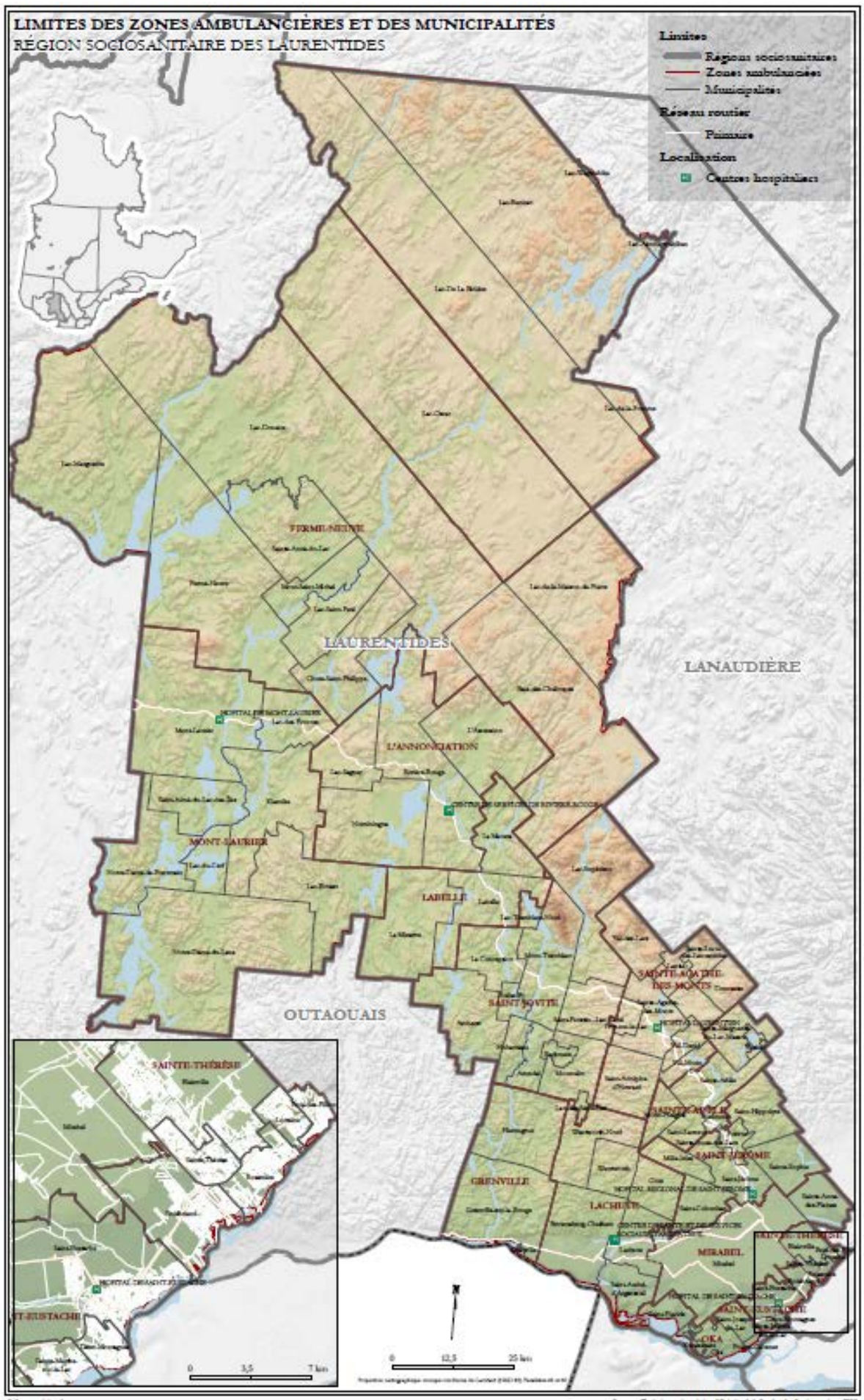
LIMITES DES ZONES AMBULANCIÈRES ET DES MUNICIPALITÉS
RÉGION SOCIOSANITAIRE DES LAURENTIDES
Limites
Régions sociosanitaires
Zones ambulancières
Municipalités
Réseau routier
Primaire
Localisation
Centres hospitaliers
LAURENTIDES
LANAUDIÈRE
OUTAOUAIS
FERME-NEUVE
MONT-LAURIER
L'ANNONCIATION
LABELLE
SAINT-SOUVEUR
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
SAINTE-ADÈLE
SAINT-JÉRÔME
GRENVILLE
LACHUTE
MIRABEL
SAINTE-THÉRÈSE
SAINT-EUSTACHE
OKA
0 12,5 25 km
0 3,5 7 km

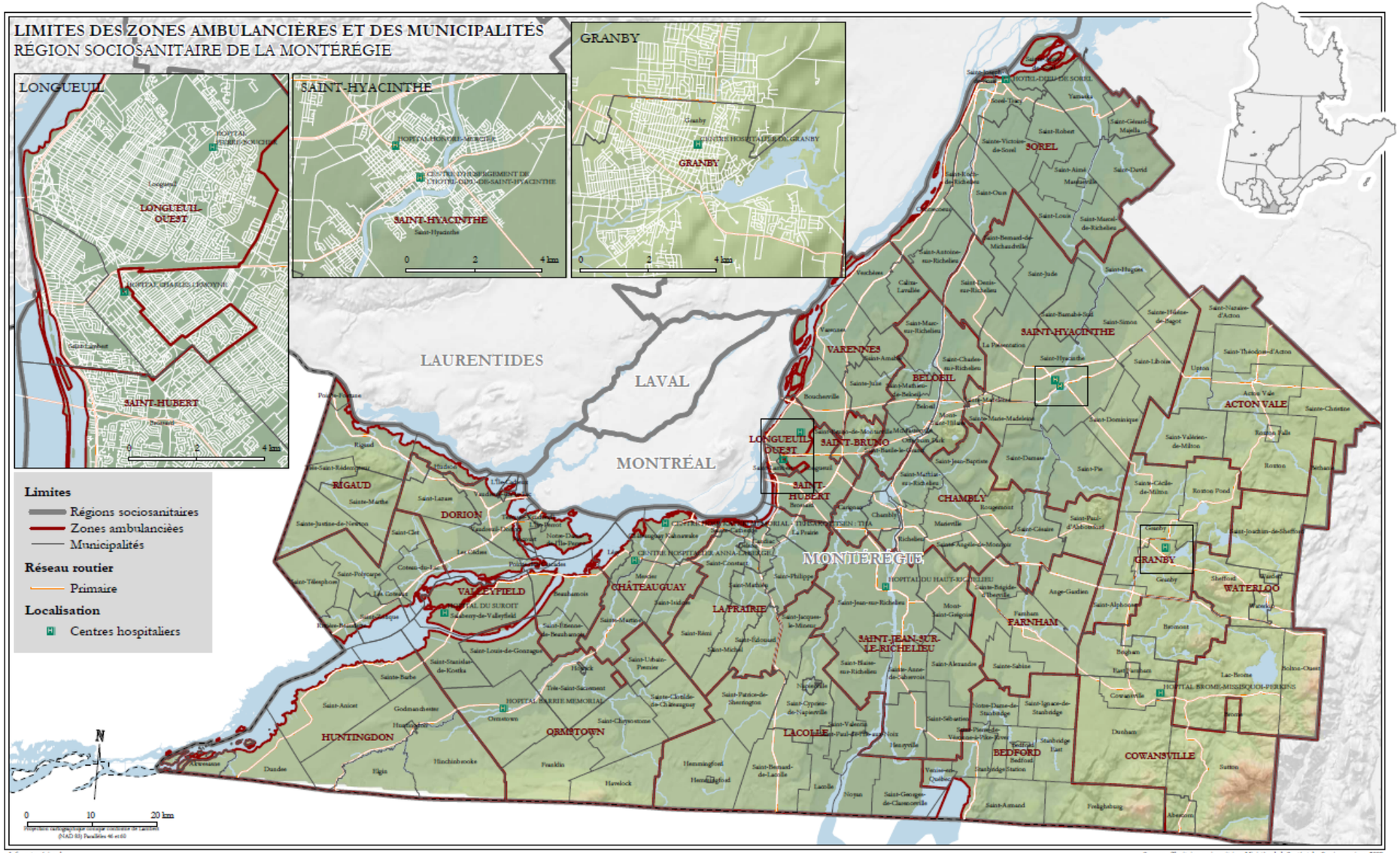

Infocentre régional
Direction du financement et des immobilisations
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Septembre 2008

Sources : Territoires sociosanitaires, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2008
Données numériques d'élévation, Ressources naturelles Canada
Limites municipales, réseau routier, hydrographie, Statistique Canada, 2006

l) Nombre d’appels reçus, nombre d’affectations transmises aux ressources préhospitalières, nombre de transports effectués par les ressources préhospitalières, nombre d’affectations qui ont été réaffectées avant le transport, nombre de transports annulés ainsi que taux d’utilisation clinique (TUC), par zone ambulancière, en 2021-2022.

Les réponses sont disponibles aux questions nº149 et 152 des questions particulières de la Deuxième opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 310

Pour les maisons de naissance au Québec, fournir, pour 2021-2022 :

a) le nom, la date d'ouverture et l'emplacement de toutes les maisons de naissance au Québec ;
b) le financement gouvernemental accordé à ces maisons ;
c) le nombre de nouvelles maisons ;
d) les prévisions pour 2022-2023 ;
e) le nombre de naissances dans les maisons de naissance ;
f) le coût moyen par accouchement pour toutes les maisons de naissance.

RÉPONSE NO 310

a) le nom, la date d'ouverture et l'emplacement de toutes les maisons de naissance au Québec ;

Région	Ville	Nom de la maison de naissance	Année d'ouverture
01	Mont-Joli	Maison de naissance Colette-Julien (CISSS du Bas-Saint-Laurent)	1994
02	Chicoutimi	Maison de naissance du lac au Fjord (CIUSSS du Saguenay – Lac-Saint-Jean)	Service sage-femme débuté en 2013, Ouverture en 2015
03	Québec	Maison de naissance de la Capitale-Nationale (CIUSSS de la Capitale-Nationale)	2007
04	Nicolet	Maison de naissance de la Rivière (CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du Québec)	2003
05	Sherbrooke	Maison de naissance de l'Estrie (CIUSSS de l'Estrie-CHUS)	1994
06	Montréal	Maison de naissance Côte-des-Neiges (CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal)	1994
	Pointe-Claire	Maison de naissance Lac-Saint-Louis (CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal)	1994
	Montréal	Maison de naissance Jeanne-Mance (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)	Service de sage-femme débuté en 2009, Ouverture en 2016
	Montréal	Maison de naissance de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal)	2022
	Montréal	Maison de naissance Marie-Paule Lanthier (CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	2022
07	Gatineau	Maison de naissance de l'Outaouais (CIUSSS de Gatineau)	1993
12	Lévis	Maison de naissance Mimosa (CISSS de Chaudière-Appalaches)	1994

Région	Ville	Nom de la maison de naissance	Année d'ouverture
15	Blainville	Maison de naissance du Boisé (CISSS des Laurentides)	2007
16	Richelieu	Maison de naissance Haut-Richelieu-Rouville (CISSS de Montérégie-Centre)	2011

À ces maisons de naissance s'ajoutent des services de sage-femme, sans maison de naissance, offerts ou en voie d'être offerts par ces établissements :

Région	Ville	Nom du service de sage-femme	Année d'ouverture
06	Montréal	Service de sage-femme de Pointe-Saint-Charles (clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles)	2019
	Montréal	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de Montréal	Prévue en 2021
	Montréal	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	2019
7	Maniwaki	Service sage-femmes relié au Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	2022
08	Rouyn-Noranda	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	Recherche de chargée de projet
11	Maria	CISSS de la Gaspésie	2019
14	Terrebonne	CISSS de Lanaudière	2013
17	Puvirnituk, Salluit, Inukjuak	Centre de santé Inuulitsivik/Inuulitsivik Maternity	1986
	Kuujuaq	Centre de santé Tulattavik de l'Ungava	2008
18	Chisasibi	Conseil Cri de la Baie-James	2018

b) le financement gouvernemental accordé à ces maisons ;

La réponse à cette question est fournie à la question n^{o}8 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

c) le nombre de nouvelles maisons ;

En 2021-2022, deux nouvelles maisons de naissance ont débuté leurs activités à Montréal, soit la Maison de naissance de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et la Maison de naissance Marie-Paule Lanthier.

d) les prévisions pour 2022-2023 ;

Les données 2022-2023 ne sont pas disponibles.

e) le nombre de naissances dans les maisons de naissance ;

La réponse à cette question est fournie à la question n^{o}12 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

f) le coût moyen par accouchement pour toutes les maisons de naissance.

La réponse à cette question est fournie à la question n^{o}13 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 311

Pour les sages-femmes au Québec, fournir, le nombre de sages-femmes par catégorie d'emploi (poste permanent, à temps partiel ou occasionnel), le nombre de graduations en 2021-2022 par institution d'enseignement supérieur, et le nombre d'inscriptions au programme de formation en 2021-2022, par institution d'enseignement supérieur.

RÉPONSE NO 311

Le nombre de sage-femmes par catégorie d'emploi (poste permanent, à temps partiel ou occasionnel).

La réponse à cette question est fournie à la question n^{o} 10 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

Le nombre de graduations en 2021-2022 par institution d'enseignement supérieur.

En 2021, il y a eu 20 graduations au baccalauréat en pratique sage-femme à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Le nombre d'inscriptions au programme de formation en 2021-2022, par institution d'enseignement supérieur.

En 2021, l'Université du Québec à Trois-Rivières a admis 25 étudiantes au baccalauréat en pratique sage-femme.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 312

Ventilation du budget dévolu au projet Dossier santé Québec (DSQ)

RÉPONSE NO 312

Le projet DSQ est terminé depuis le 31 décembre 2020.

Le budget d'investissement global qui avait été alloué au DSQ a été respecté et sa ventilation est présentée dans le tableau suivant (en milliers de dollars)

	Coûts prévus
Couche d'accès à l'information de santé (CAIS)	35 019,9 $
Consentement (fichier des consentements et des certificats annulés compris)	7 925,2 $
Dossier de santé électronique et laboratoires (visualiseur, RSVP et CTI)	142 700,4 $
Infrastructure à clé publique	27 100,4 $
Imagerie diagnostique (systèmes d'archivage et de communication)	164 403,4 $
Index patient maître (IPM)	26 822,3 $
Systèmes d'information sur les médicaments	55 061,0 $
Registre des intervenants et des usagers	25 869,8 $
Réseau de services intégrés aux personnes âgées (RSIPA)	2 238,5 $
Santé publique (système Panorama)	26 432,7 $
Télésanté	47 690,1 $
Évaluation des bénéfices	1 356,9 $
TOTAL	**562 620,6 $**

QUESTION NO 313

Ventilation des coûts hors portée du projet.

RÉPONSE NO 313

Les investissements connexes sont des investissements non compris dans le budget et la portée de développement du Dossier santé Québec (DSQ) de 563 M$.

Domaines hors portée	Engagé
Investissements connexes	
Imagerie médicale	100 786 557 $
Stations cliniques	35 059 389 $
Télésanté	9 499 356 $
Médicament	12 693 102 $
Laboratoire	9 551 139 $
Santé publique	2 839 014 $
Mesures de sécurité et CTI	12 655 059 $
Télécommunication	25 713 045 $
Soutien et autre	1 676 191 $
Total investissements connexes	**213 472 852 $**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 314

Ventilation des dépenses totales réalisées au 31 mars 2022 et ventilation par projet et par organisme ou ministère :

a) CISSS et CIUSSS;
b) Établissements non fusionnés;
c) Corporation d'hébergement du Québec;
d) RAMQ;
e) MSSS

RÉPONSE NO 314

Ventilation des dépenses totales réalisées au 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

Projet	Propriétaire	31 mars 2022
Couche d'accès à l'information de santé (CAIS)	RAMQ	35 019,9 $
Consentement (fichier des consentements et des certificats annulés compris)	RAMQ	7 925,2 $
Dossier de santé électronique et laboratoires (Visualiseur, RSVP et CTI)	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Ile-de-Montréal	142 700,3 $
Infrastructure à clé publique	RAMQ	27 100,4 $
Imagerie diagnostique (systèmes d'archivage et de communication)	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Ile-de-Montréal	129 565,6 $
Index patient maître (IPM)	CIUSSS de la Capitale-Nationale, CISSS de Laval et CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean	26 822,3 $
Systèmes d'information sur les médicaments	RAMQ	48 733,1 $
Registre des intervenants et des usagers	RAMQ	25 869,8 $
Réseau de services intégrés aux personnes âgées (RSIPA)	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Ile-de-Montréal	2 238,5 $
Santé publique (système Panorama)	Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)	24 212,3 $
Télésanté	CIUSSS de la Capitale-Nationale	47 690,1 $
Évaluation des bénéfices	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Ile-de-Montréal	1 356,9 $
		TOTAL : 519 234,4 $

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 315

État d'avancement de chacun des projets et leur échéancier.

RÉPONSE NO 315

Domaine Médicament (au 28 février 2022)

Le domaine médicament est déployé à 100 % depuis l'année 2016-2017.

Domaine laboratoire (au 28 février 2022)

Le domaine Laboratoire est déployé à 100 % depuis l'année 2016-2017.

Domaine imagerie médicale – sites publics (au 28 février 2022)

Le domaine imagerie médicale – sites publics est déployé à 100 % depuis l'année 2018-2019.

Branchement des laboratoires d'imagerie médicale générale (LIM)

Au 31 mars 2022, 95.2 % des LIM sont branchés au DSQ pour un total de 98% du volume d'examens réalisés dans les LIM disponible à la consultation par l'entremise du DSQ.

Des 5 branchements restant, seulement 1 LIM respecte les spécifications exigées par le DSQ. Ce LIM sera branché avant l'automne 2022. Les autres LIM seront branchés au DSQ lorsque les spécifications exigées seront atteintes.

Régions		Nombre de LIM dans la région	Nombre de LIM branchés au DSQ	Pourcentage
R01	Bas-Saint-Laurent	0	0	s.o.
R02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	2	2	100%
R03	Capitale-Nationale	12	12	100%
R04	Mauricie et Centre-du-Québec	4	3	75%
R05	Estrie	3	3	100%
R06	Montréal	40	38	95%
R07	Outaouais	5	3	60%
R08	Abitibi-Témiscamingue	0	0	s.o.
R09	Côte-Nord	0	0	s.o.
R10	Nord du Québec	0	0	s.o.
R11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	0	s.o.
R12	Chaudière-Appalaches	2	2	100%
R13	Laval	9	9	100%
R14	Lanaudière	3	3	100%
R15	Laurentides	4	4	100%
R16	Montérégie	20	20	100%
R17	Nunavik	0	0	s.o.
R18	Terres-Cries-de-la-Baie-James	0	0	s.o.
	TOTAL	**104**	**99**	**95,2%**

QUESTION NO 316

Montants reçus d'Inforoute Santé du Canada, par année, depuis la signature de l'entente.

RÉPONSE NO 316

Aucun montant reçu pour 2021-2022.

Les montants reçus d'Inforoute Santé Canada, comptabilisés par année depuis la signature de l'entente en 2005-2006, sont les suivants :

	Montants reçus
2005-2006	1 272 400 $
2006-2007	1 493 261 $
2007-2008	13 373 739 $
2008-2009	65 095 386 $
2009-2010	19 921 645 $
2010-2011	10 344 427 $
2011-2012	14 988 119 $
2012-2013	28 329 544 $
2013-2014	28 686 008 $
2014-2015	36 567 952 $
2015-2016	77 086 459 $
2016-2017	13 255 701 $
2017-2018	25 698 103 $
2018-2019	22 544 951 $
2019-2020	3 537 808 $
TOTAL	**362 195 503 $**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 317

Évaluation des dépassements de coûts totaux au 31 mars 2022 pour le déploiement complet du DSQ.

RÉPONSE NO 317

Le budget d'investissement global de 562 620 000 $ qui avait été alloué au DSQ a été respecté.

.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 318

Nombre d'utilisateurs du DSQ au 31 mars 2022.

RÉPONSE NO 318

Au 28 février 2022, le nombre d'utilisateurs du DSQ est de 88 012.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 319

État de situation sur le développement du DCI dans les établissements

RÉPONSE NO 319

En 2015, une orientation ministérielle a été donnée aux établissements à l'effet de déployer une solution de Dossier clinique informatisé (DCI), soit Cristal-Net, dans l'ensemble du RSSS. De 2015 à 2018 des travaux ont été réalisés pour donner suite à cette orientation et le DCI Cristal-Net a été déployé dans cinq établissements.

En 2019, il a été constaté que les fonctionnalités présentes dans le DCI Cristal-Net, déployé initialement au CHU de Québec, ne répondait pas aux besoins souhaités des autres établissements. Des enjeux technologiques et de sécurité de l'information ont aussi été rencontrés. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a alors suspendu le déploiement de ce DCI et procédé à une analyse des solutions disponibles sur le marché en vue de mettre en œuvre une solution nationale de Dossier de santé numérique (DSN) plus complète. Seules des mises à niveau dans les établissements ayant déjà déployées ce DCI ont été permises depuis.

Un dossier d'opportunité pour le DSN a été approuvé par le Conseil du trésor en 2020 et un dossier d'affaires a été soumis pour approbation au Conseil du trésor en mars 2022. Sous réserve de cette approbation, il est prévu que le déploiement du DSN s'amorce en 2022-2023 dans deux établissements vitrines.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 320

Concernant Cristal-Net :
a) Copie de l'appel d'offres #1230114 publié au SEAO;
b) Explications de l'annulation de l'appel d'offres;
c) Analyses commandées depuis le 1er avril 2020;
d) Coûts prévus.

RÉPONSE NO 320

a) Vous référer à l'adresse suivante pour accéder les documents officiels :
https://www.seao.ca/OpportunityPublication/ConsulterAvis/Recherche?ItemId=e27a866f-e8ad-489d-9036-5295889317fc&callingPage=0&searchId=5bfd956a-5ba8-490e-8a1c-f29e82a753a7

b) Aucun soumissionnaire n'a présenté d'offre.

c) Aucune autre analyse n'a été commandée depuis le 1er avril 2020.

d) Aucun coût prévus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 321

Concernant OACIS :

a) Analyses commandées depuis le 1er avril 2020;
b) Coûts prévus.

RÉPONSE NO 321

a) Aucune analyse commandée en 2021-2022.

b) Aucun coût prévu en lien avec les analyses commandées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 322

Détail du montant prévu pour l'informatisation (DSQ/DCI/DME).

RÉPONSE NO 322

Évaluation pour le DSQ :

Aucun montant d'investissement en 2021-2022 et pour les années futures, car le projet du DSQ s'est terminé le 31 décembre 2020.

Dans le cadre du DSQ, aucun coût d'informatisation pour le DCI et DMÉ n'a été réalisé en 2021-2022. Aucune somme n'est prévue pour les années futures.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 323

Pour le Programme d'allocation directe – chèque emploi-service :

a. ventilation détaillée du budget pour les trois dernières années, par région et par établissement;
b. nombre de demandes reçues au cours des trois dernières années et le total au 31 mars 2022;
c. nombre de bénéficiaires du programme au cours des trois dernières années et le total au 31 mars 2022;
d. montant octroyé en moyenne pour chaque heure de service, par région;
e. nombre d'heures de services payées, par région.

RÉPONSE NO 323

La réponse à cette question est fournie à la question n^{o} 90 des questions particulières « Aînés » de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 324

Montants facturés aux usagers des centres de jour pour le transport et les repas, en 2021-2022, ventilés par région

RÉPONSE NO 324

Le tableau ci-dessous présente les tarifs moyens par établissement et la moyenne provinciale.

Ces données ont été recueillies par un sondage effectué auprès des établissements au printemps 2015. Elles représentent les tarifs utilisés avant le 1er janvier 2015. Une directive ministérielle du 20 mai 2015 exigeait des établissements de maintenir ces tarifs, jusqu'à ce qu'une nouvelle directive soit émise, le cas échéant.

	Tarifs moyens	
Nom de l'établissement	**Transport**	**Repas**
CISSS du Bas-Saint-Laurent	2,25 $	3,25 $
CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean	3,50 $	4,50 $
CIUSSS de la Capitale-Nationale	2,25 $	4,50 $
CHU de Québec – Université Laval	2,50 $	4,50 $
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	3,25 $	3,75 $
CIUSSS de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	3,75 $	4,50 $
CIUSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	1,25 $	4,75 $
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	2,50 $	3,50 $
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	3,00 $	6,25 $
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	4,50 $	4,50 $
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	2,00 $	5,25 $
Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)	4,50 $	1,25 $
CISSS de l'Outaouais	3,25 $	4,75 $
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	2,00 $	4,50 $
CISSS de la Côte-Nord	3,00 $	4,50 $
CISSS des Îles	2,50 $	3,50 $
CISSS de la Gaspésie	1,75 $	5,25 $
CISSS de Chaudière-Appalaches	4,25 $	5,00 $
CISSS de Laval	5,00 $	4,00 $
CISSS de Lanaudière	2,00 $	5,00 $
CISSS des Laurentides	2,50 $	5,75 $
CISSS de la Montérégie-Est	3,50 $	4,25 $
CISSS de la Montérégie-Centre	2,00 $	4,50 $
CISSS de la Montérégie-Ouest	3,50 $	4,00 $
Moyenne provinciale	**2,75 $**	**4,50 $**

Tarif arrondi au 0,25 $ le plus proche.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 325

Ventilation du financement des maisons de jeunes, par maison, par région et au total, ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 325

La réponse à cette question est fournie dans le tableau de la page suivante.

PROGRAMME-SERVICE : JEUNES EN DIFFICULTÉ / CATÉGORIE : MAISONS DE JEUNES
Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) - financement du 1er avril 2021 au 31 janvier 2022 (Pas de financement Hors PSOC)

	PSOC				Autres financements	Total général
ORGANISME	ES	MG	PP	Total		
National		234 946 $		234 946 $		234 946 $
Regr. maisons jeunes Québec		234 946 $		234 946 $		234 946 $
Bas-Saint-Laurent (01)		3 005 658 $	13 454 $	3 019 112 $		3 019 112 $
Carr. des jeunes La Pocatière		151 603 $		151 603 $		151 603 $
Centre-jeunes de Cacouna		104 600 $		104 600 $		104 600 $
Corp.maison des jeunes Trois-P		155 655 $		155 655 $		155 655 $
Corporation Comité Jeunesse		129 506 $		129 506 $		129 506 $
Corporation Entre-jeunes		141 472 $		141 472 $		141 472 $
Jeunathèque d'Amqui		159 777 $		159 777 $		159 777 $
Mais. jeun. Val-Brillant		59 629 $	2 500 $	62 129 $		62 129 $
Mais. jeunes coin de Dégelis		147 683 $		147 683 $		147 683 $
Mais. jeunes de St-Epiphane		147 032 $		147 032 $		147 032 $
Mais. jeunes du Bic		127 139 $		127 139 $		127 139 $
Mais. jeunes Mont-Joli		211 005 $	7 750 $	218 755 $		218 755 $
Mais. jeunes Pirana		134 462 $		134 462 $		134 462 $
Mais. jeunes Pointe-au-Père		128 351 $		128 351 $		128 351 $
Mais. jeunes Sayabec		151 997 $		151 997 $		151 997 $
Mais.jeunes Refuge/les Méchins		126 184 $		126 184 $		126 184 $
Maison des jeunes de Matane		169 597 $	3 204 $	172 801 $		172 801 $
Maison des jeunes de Rimouski		163 747 $		163 747 $		163 747 $
Maison des jeunes La Piole		120 421 $		120 421 $		120 421 $
Maison entre-deux de Cabano		127 221 $		127 221 $		127 221 $
MDJ Causapscal		93 672 $		93 672 $		93 672 $
Place des jeunes de Squatec		106 430 $		106 430 $		106 430 $
Quartier-jeunesse 1995		148 475 $		148 475 $		148 475 $
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)		3 298 911 $	3 159 $	3 302 070 $		3 302 070 $
C.A.P. accueil jeunesse		118 916 $	371 $	119 287 $		119 287 $
Club jeunes 12-17 Albanel		31 688 $		31 688 $		31 688 $
Escale du centre ville		129 593 $		129 593 $		129 593 $
Loc.Jeunes C.-Ville Chicoutimi		99 935 $		99 935 $		99 935 $
M.D.J. St-Bruno du Lac St-Jean		90 970 $		90 970 $		90 970 $
Mais. jeune Entre-Parenthèse		101 803 $	187 $	101 990 $		101 990 $
Mais. jeunes Alma		132 628 $		132 628 $		132 628 $
Mais. jeunes Exode		65 436 $		65 436 $		65 436 $
Mais. jeunes le Jouvenceau		138 796 $		138 796 $		138 796 $
Mais. jeunes Le Pentagone		91 498 $		91 498 $		91 498 $
Mais. jeunes Métabetchouan		125 534 $		125 534 $		125 534 $

	PSOC				Autres financements	Total général
ORGANISME	ES	MG	PP	Total		
Mais.jeunes St-Charles Bourget		15 575 $		15 575 $		15 575 $
Maison des Jeunes Alaxion		92 081 $	150 $	92 231 $		92 231 $
Maison des jeunes de Desbiens		110 400 $		110 400 $		110 400 $
Maison des jeunes de Labrecque		23 623 $		23 623 $		23 623 $
Maison des jeunes de Larouche		23 623 $		23 623 $		23 623 $
Maison des jeunes de St-Prime		96 654 $	682 $	97 336 $		97 336 $
Maison des jeunes Jonquière		170 714 $		170 714 $		170 714 $
Maison des jeunes Lamarche		90 589 $		90 589 $		90 589 $
Maison des jeunes St-Nazaire		31 462 $		31 462 $		31 462 $
Maison jeunes Ascension		44 377 $		44 377 $		44 377 $
Maison jeunes Bas-Saguenay		97 431 $	536 $	97 967 $		97 967 $
Maison jeunes de Saint-Honoré		104 054 $		104 054 $		104 054 $
Maison jeunes Delisle		32 553 $		32 553 $		32 553 $
Maison jeunes d'Hébertville		90 531 $		90 531 $		90 531 $
Maison jeunes Illusion		17 845 $		17 845 $		17 845 $
Maison jeunes La Baie		130 954 $	368 $	131 322 $		131 322 $
Maison jeunes La Doré		98 493 $		98 493 $		98 493 $
Maison jeunes Lac-Bouchette		40 895 $		40 895 $		40 895 $
Maison jeunes laser Roberval		133 308 $	865 $	134 173 $		134 173 $
Maison jeunes Laterrière		112 260 $		112 260 $		112 260 $
Maison jeunes Shipshaw		91 059 $		91 059 $		91 059 $
Maison jeunes St-Ambroise		41 149 $		41 149 $		41 149 $
Maison jeunes St-Augustin		20 240 $		20 240 $		20 240 $
Maison jeunes St-Fulgence		91 894 $		91 894 $		91 894 $
Maison jeunes St-Gédéon		45 497 $		45 497 $		45 497 $
MDJ Évasion de Chicoutimi		130 894 $		130 894 $		130 894 $
MDJ Ste-Monique		41 358 $		41 358 $		41 358 $
MDJ St-Ludger-de-Milot		12 159 $		12 159 $		12 159 $
Station jeunesse		90 891 $		90 891 $		90 891 $
Trajectoire Parents-Jeunes		49 551 $		49 551 $		49 551 $
Capitale-Nationale (03)		7 197 978 $		7 197 978 $	1 920 $	7 199 898 $
Altern. jeun. Mont-Ste-Anne		125 236 $		125 236 $	1 920 $	127 156 $
Cabanon mais. jeunes Lac-Bport		141 131 $		141 131 $		141 131 $
Corp. d'animat. l'Ouvre-Boîte		310 970 $		310 970 $		310 970 $
Corp. jeun.l'évasion l'Ormière		141 131 $		141 131 $		141 131 $
Forum jeun. Charlevoix-Ouest		408 007 $		408 007 $		408 007 $
Gr. act.-jeunesse Charlevoix		519 130 $		519 130 $		519 130 $
Mais. des jeunes Intégrale		404 256 $		404 256 $		404 256 $

	PSOC				Autres financements	Total général
ORGANISME	ES	MG	PP	Total		
Mais. j. Escapade Val-Bélair		196 997 $		196 997 $		196 997 $
Mais. jeun. St-Ferréol-Neiges		240 661 $		240 661 $		240 661 $
Mais. jeunes Ancienne-Lorette		155 779 $		155 779 $		155 779 $
Mais. jeunes Cap-Rouge		166 691 $		166 691 $		166 691 $
Mais. jeunes Exode Limoilou		170 714 $		170 714 $		170 714 $
Mais. jeunes Ile d'Orléans		256 556 $		256 556 $		256 556 $
Mais. jeunes Lac St-Charles		155 406 $		155 406 $		155 406 $
Mais. jeunes Pont-Rouge 125		141 131 $		141 131 $		141 131 $
Mais. jeunes Sillery Élément		141 130 $		141 130 $		141 130 $
Mais. jeunes St-Augustin-Desm.		256 556 $		256 556 $		256 556 $
Mais. jeunes St-Raymond		61 420 $		61 420 $		61 420 $
Mais. jeunes Wendake		91 007 $		91 007 $		91 007 $
Mais.jeunes St-André Neufchat		141 131 $		141 131 $		141 131 $
Maison des jeunes de Neuville		141 131 $		141 131 $		141 131 $
Maison des jeunes de St-Emile		125 236 $		125 236 $		125 236 $
Maison des jeunes La Marginale		286 825 $		286 825 $		286 825 $
Maison des Jeunes l'Atôme		141 131 $		141 131 $		141 131 $
Maison jeunes Beauport Est		289 616 $		289 616 $		289 616 $
Maison Jeunes N.-D.-Des-Monts		141 131 $		141 131 $		141 131 $
MDJ Baraque Éboulements		141 131 $		141 131 $		141 131 $
MDJ Beauport Ouest		286 318 $		286 318 $		286 318 $
MDJ de Duberger		141 131 $		141 131 $		141 131 $
MDJ La Parenthèse		173 745 $		173 745 $		173 745 $
MDJ l'Envol		172 648 $		172 648 $		172 648 $
MDJ Sainte-Brigitte-de-Laval		141 131 $		141 131 $		141 131 $
MDJ Ste-Cath.-Jacques-Cartier		141 131 $		141 131 $		141 131 $
MDJ St-Jean-Baptiste		196 542 $		196 542 $		196 542 $
Mil,vie 12 à 25 ans Para-Chute		153 695 $		153 695 $		153 695 $
Pilier Jeunesse		300 396 $		300 396 $		300 396 $
Mauricie et Centre-du-Québec (04)		5 118 041 $		5 118 041 $		5 118 041 $
Accueil jeunesse Grand'Mère		155 449 $		155 449 $		155 449 $
Altern. jeun. Trois-Rivières		155 449 $		155 449 $		155 449 $
Ass. gr jeunes Hauts-reliefs		155 449 $		155 449 $		155 449 $
Ass. pers. malentendantes B-F.		5 000 $		5 000 $		5 000 $
Carrefour jeunesse Shawinigan		155 449 $		155 449 $		155 449 $
Corp. mais.jeunes Action-Jeun.		155 449 $		155 449 $		155 449 $
Défi jeunesse Haut St-Maurice		155 449 $		155 449 $		155 449 $

	PSOC				Autres financements	Total général
ORGANISME	ES	MG	PP	Total		
Eau-vent (Maison de jeunes)		155 449 $		155 449 $		155 449 $
Ebyôn		10 000 $		10 000 $		10 000 $
La Fréquence inc.		155 449 $		155 449 $		155 449 $
Local action jeunes		155 449 $		155 449 $		155 449 $
Mais. des Jeunes de Bécancour		119 107 $		119 107 $		119 107 $
Mais. des jeunes de St-Germain		155 449 $		155 449 $		155 449 $
Mais. jeunes Au bout du monde		155 449 $		155 449 $		155 449 $
Mais. jeunes Bas-St-François		150 449 $		150 449 $		150 449 $
Mais.Jeunes la Forteresse		155 449 $		155 449 $		155 449 $
Maison des jeunes Plessisville		155 449 $		155 449 $		155 449 $
Maison jeu. Esc. Jeune. Piaule		155 449 $		155 449 $		155 449 $
Maison quartier Drummondville		159 784 $		159 784 $		159 784 $
MDJ Au Coeur des Montagnes		150 449 $		150 449 $		150 449 $
MDJ de Sainte-Gertrude		119 107 $		119 107 $		119 107 $
MDJ des jeunes de Wickham		155 449 $		155 449 $		155 449 $
MDJ éveil jeunesse Louiseville		155 449 $		155 449 $		155 449 $
MDJ La destination 12-17 inc.		155 449 $		155 449 $		155 449 $
MDJ Le Chakado		155 449 $		155 449 $		155 449 $
MDJ Le Transit		155 449 $		155 449 $		155 449 $
MDJ L'Index (N-Dame-Montauban)		155 449 $		155 449 $		155 449 $
MDJ Saint-Charles-de-Drummond		155 449 $		155 449 $		155 449 $
MDJ Sainte-Brigitte-des-Saults		119 107 $		119 107 $		119 107 $
MDJ Shawinigan-Sud		155 449 $		155 449 $		155 449 $
MDJ St-Cyrille de Wendover		155 449 $		155 449 $		155 449 $
MDJ St-Georges-de-Champlain		155 449 $		155 449 $		155 449 $
Part. 12-18/Érable		114 107 $		114 107 $		114 107 $
Part. Action jeunesse Mékinac		119 107 $		119 107 $		119 107 $
Point Rue Nicolet Yamaska		10 000 $		10 000 $		10 000 $
Trait d'union de Victoriaville		155 597 $		155 597 $		155 597 $
Traversée 12-18 ans		155 451 $		155 451 $		155 451 $
Estrie (05)		3 020 254 $		3 020 254 $		3 020 254 $
Anim. jeunes. Haut-St-François		96 775 $		96 775 $		96 775 $
Ass. gr. jeunesse or blanc		141 998 $		141 998 $		141 998 $
Azimut Nord		99 483 $		99 483 $		99 483 $
Centre des jeunes Lennoxville		120 123 $		120 123 $		120 123 $
Centre jeunesse trait d'union		153 317 $		153 317 $		153 317 $
Corp.jeunesse Memphrémagog		134 574 $		134 574 $		134 574 $
Jeunes du coin d'Ascot inc.		142 454 $		142 454 $		142 454 $
L'exit de Waterloo		146 231 $		146 231 $		146 231 $
M. des jeunes de l'or blanc		135 036 $		135 036 $		135 036 $

	PSOC				Autres financements	Total général
ORGANISME	ES	MG	PP	Total		
Mais. des jeunes Le Boum		136 467 $		136 467 $		136 467 $
Mais. jeunes Waterville: Pacif		98 010 $		98 010 $		98 010 $
Mais.jeunes Actimaje		98 028 $		98 028 $		98 028 $
Maison des jeunes de Sutton		105 669 $		105 669 $		105 669 $
Maison des jeunes l'initiative		143 836 $		143 836 $		143 836 $
Maison jeunes Fleurimont		104 810 $		104 810 $		104 810 $
MDJ de Coaticook		144 244 $		144 244 $		144 244 $
MDJ de Farnham		161 788 $		161 788 $		161 788 $
MDJ de Granby		143 074 $		143 074 $		143 074 $
MDJ de la St-François		141 715 $		141 715 $		141 715 $
MDJ Serge Forest		135 073 $		135 073 $		135 073 $
Place des jeunes l'Intervalle		81 143 $		81 143 $		81 143 $
Point 14-18 Danville		72 604 $		72 604 $		72 604 $
Points jeunesse Granit		141 347 $		141 347 $		141 347 $
Spot jeunesse de Sherbrooke		142 455 $		142 455 $		142 455 $
Montréal (06)	28 690 $	4 278 747 $		4 307 437 $	3 000 $	4 310 437 $
Acces-Cible jeunesse Rosemont		113 018 $		113 018 $		113 018 $
Antre jeunes Mercier-Est		149 577 $		149 577 $	3 000 $	152 577 $
Cen. comm. jeunesse unie		132 119 $		132 119 $		132 119 $
Club Zone de Lachine		125 289 $		125 289 $		125 289 $
Hôte maison (mais. de jeunes)		154 594 $		154 594 $		154 594 $
Imagerie local des jeunes		162 618 $		162 618 $		162 618 $
La Grande Porte	28 690 $	151 332 $		180 022 $		180 022 $
M. des jeunes Poin. St-Charles		149 303 $		149 303 $		149 303 $
Mais. jeunes Ahuntsic		155 357 $		155 357 $		155 357 $
Mais. jeunes Pierrefonds		149 303 $		149 303 $		149 303 $
Mais. jeunes Riv.-des-Prairies		155 357 $		155 357 $		155 357 $
Mais. jeunes: l'Ouverture		155 357 $		155 357 $		155 357 $
Maison de jeunes St-Léonard		125 551 $		125 551 $		125 551 $
Maison des jeunes de Lasalle		92 408 $		92 408 $		92 408 $
Maison des jeunes d'Outremont		153 626 $		153 626 $		153 626 $
Maison des jeunes la galerie		163 585 $		163 585 $		163 585 $
Maison des jeunes l'escalier		155 357 $		155 357 $		155 357 $
Maison des jeunes l'escampette		162 618 $		162 618 $		162 618 $
Maison des jeunes Quinka-Buzz		166 700 $		166 700 $		166 700 $
Maison jeunes à ma Baie		120 883 $		120 883 $		120 883 $
Maison Jeunes Bordeaux-Cartier		112 050 $		112 050 $		112 050 $
Maison jeunes Côte-des-Neiges		143 933 $		143 933 $		143 933 $
Maison jeunes le point de mire		155 218 $		155 218 $		155 218 $

	PSOC				Autres financements	Total général
ORGANISME	ES	MG	PP	Total		
Maison jeunes plateau		162 618 $		162 618 $		162 618 $
MDJ Chemin Faisant		162 501 $		162 501 $		162 501 $
MDJ MAGI Mercier-Ouest		149 303 $		149 303 $		149 303 $
MDJ Pointe-aux-Trembles		113 018 $		113 018 $		113 018 $
Mouv. jeunesse Montréal-Nord		161 426 $		161 426 $		161 426 $
Opération jeunesse Ville-Émard		116 133 $		116 133 $		116 133 $
Repère jeunes Ile-des-Soeurs		108 595 $		108 595 $		108 595 $
Outaouais (07)	40 000 $	2 485 839 $		2 525 839 $		2 525 839 $
Adojeune		265 741 $		265 741 $		265 741 $
Avenue des jeunes		373 962 $		373 962 $		373 962 $
Centre des jeunes de Wakefield		89 110 $		89 110 $		89 110 $
Etre et Devenir / Be & Become		12 614 $		12 614 $		12 614 $
Jeun. sans frontières V-Gatin.		97 398 $		97 398 $		97 398 $
M-Ado jeunes		212 434 $		212 434 $		212 434 $
Maison de jeunes Val-Jeunesse		109 382 $		109 382 $		109 382 $
Maison Jeunes Pontiac	40 000 $	286 039 $		326 039 $		326 039 $
Mani-jeunes		118 761 $		118 761 $		118 761 $
Mashado		70 063 $		70 063 $		70 063 $
Pointe aux Jeunes		191 656 $		191 656 $		191 656 $
Prévention CESAR Petite-Nation		291 533 $		291 533 $		291 533 $
Saga jeunesse		149 205 $		149 205 $		149 205 $
Salon jeunes Thurso		108 559 $		108 559 $		108 559 $
Source des Jeunes		109 382 $		109 382 $		109 382 $
Abitibi-Témiscamingue (08)		1 150 630 $		1 150 630 $	326 030 $	1 476 660 $
Arrimage jeunesse					111 406 $	111 406 $
Campus-jeunesse		73 152 $		73 152 $		73 152 $
CJE Abitibi-Est					133 525 $	133 525 $
CJE d'Abitibi-Ouest					33 300 $	33 300 $
Jeunesse action Val d'Or		154 534 $		154 534 $	28 829 $	183 363 $
Liaison 12 18 inc.		142 600 $		142 600 $		142 600 $
Maison jeunes F.R.A.D. Amos		123 981 $		123 981 $		123 981 $
Maison jeunes Le Kao		71 120 $		71 120 $		71 120 $
MDJ La Sarre		143 591 $		143 591 $		143 591 $
MDJ Témiscamingue		145 728 $		145 728 $	18 970 $	164 698 $
Refuge jeunesse Malartic		147 630 $		147 630 $		147 630 $
Soupape maison jeunes		148 294 $		148 294 $		148 294 $
Côte-Nord (09)		1 311 943 $		1 311 943 $		1 311 943 $
ADO-CITÉ		50 326 $		50 326 $		50 326 $
Ass. jeunes de Fermont		40 345 $		40 345 $		40 345 $
Com. action jeunesse Tadoussac		39 312 $		39 312 $		39 312 $
Com.jeunesse Ste-Anne-Portneuf		47 825 $		47 825 $		47 825 $
Comité action jeun.Escoumins		54 943 $		54 943 $		54 943 $
Comité jeunesse Bergeronnes		48 926 $		48 926 $		48 926 $

	PSOC				Autres financements	Total général
ORGANISME	ES	MG	PP	Total		
Comité jeunesse Sacré-Coeur		54 943 $		54 943 $		54 943 $
La Maison du Tonnerre		68 685 $		68 685 $		68 685 $
L'Entre-Deux-Tournants		82 301 $		82 301 $		82 301 $
Mais. jeunes Authentique		45 246 $		45 246 $		45 246 $
Mais. jeunes Source Minganie		125 744 $		125 744 $		125 744 $
Mais.jeunes Entretemps Forest.		95 189 $		95 189 $		95 189 $
Mais.jeunes Port-Cartier		153 768 $		153 768 $		153 768 $
Maison des jeunes la Relève		171 481 $		171 481 $		171 481 $
Maison des jeunes Le SQUAT		60 177 $		60 177 $		60 177 $
Maison jeunes Gros Mecatina		3 057 $		3 057 $		3 057 $
MDJ de Colombier		25 071 $		25 071 $		25 071 $
MDJ La Boîte de Ragueneau		52 448 $		52 448 $		52 448 $
MDJ Le Spoth Chute Outardes		52 448 $		52 448 $		52 448 $
MDJ Longue-Rive		39 708 $		39 708 $		39 708 $
Nord-du-Québec (10)		871 395 $		871 395 $		871 395 $
Cent. jeun. Astral Radisson		82 670 $		82 670 $		82 670 $
Centre-jeunesse Matagami		91 547 $		91 547 $		91 547 $
Club social jeunes de Chapais		111 934 $		111 934 $		111 934 $
M. jeunes Lebel-sur-Quévillon		182 176 $		182 176 $		182 176 $
Maison jeunes décent. de VVB		173 151 $		173 151 $		173 151 $
MDJ/Maison jeu. Sac-Ados Chib.		229 917 $		229 917 $		229 917 $
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)		2 227 429 $		2 227 429 $		2 227 429 $
Entre-Temps Maison des jeunes		94 770 $		94 770 $		94 770 $
Maison jeunes Bonaventure		89 798 $		89 798 $		89 798 $
Maison jeunes Caplan		101 577 $		101 577 $		101 577 $
Maison jeunes Carleton		90 192 $		90 192 $		90 192 $
Maison jeunes Chandler		114 022 $		114 022 $		114 022 $
Maison jeunes de Murdochville		94 770 $		94 770 $		94 770 $
Maison jeunes Envolée Jeunesse		94 758 $		94 758 $		94 758 $
Maison jeunes est Iles		89 120 $		89 120 $		89 120 $
Maison jeunes Gaspé		114 022 $		114 022 $		114 022 $
Maison jeunes Grand Paspébiac		69 386 $		69 386 $		69 386 $
Maison jeunes Grande-Rivière		114 022 $		114 022 $		114 022 $
Maison jeunes Havre-Aubert		99 550 $		99 550 $		99 550 $
Maison jeunes La Treflerie		114 022 $		114 022 $		114 022 $
Maison jeunes New-Richmond		114 022 $		114 022 $		114 022 $
Maison jeunes Pointe la Croix		94 770 $		94 770 $		94 770 $
Maison jeunes Rivière au Renar		92 042 $		92 042 $		92 042 $

	PSOC				Autres financements	Total général
ORGANISME	ES	MG	PP	Total		
MDJ Iles-de-la-Madeleine		120 711 $		120 711 $		120 711 $
MDJ St-Alphonse		114 022 $		114 022 $		114 022 $
MDJ Ste-Anne-des-Monts		114 022 $		114 022 $		114 022 $
MDJ St-Elzéar		94 745 $		94 745 $		94 745 $
MDJ St-François-d'Assise		108 316 $		108 316 $		108 316 $
Oasis-jeunesse Estran		94 770 $		94 770 $		94 770 $
Chaudière-Appalaches (12)	183 445 $	3 322 410 $		3 505 855 $		3 505 855 $
Amalgame MDJ Ouest	16 109 $	166 164 $		182 273 $		182 273 $
Mais. des Jeunes Robert-Cliche		171 252 $		171 252 $		171 252 $
Mais. jeunes Azymut Est*Ouest		166 164 $		166 164 $		166 164 $
Mais. jeunes Défi-Ados		166 164 $		166 164 $		166 164 $
Mais. jeunes isotope St-Malach		25 308 $		25 308 $		25 308 $
Mais. jeunes Lac Aylmer		111 640 $		111 640 $		111 640 $
Mais. jeunes Olivier Etchemins	24 165 $	171 252 $		195 417 $		195 417 $
Mais. jeunes St-Etienne-Lauzon		166 164 $		166 164 $		166 164 $
Mais. jeunes St-Michel Bellech		67 415 $		67 415 $		67 415 $
Mais. jeunes Thetford Mines	30 834 $	166 164 $		196 998 $		196 998 $
Maison des jeunes de Charny		166 164 $		166 164 $		166 164 $
Maison des jeunes de Montmagny		166 164 $		166 164 $		166 164 $
Maison des Jeunes St-Henri		108 645 $		108 645 $		108 645 $
Maison des jeunes Utopie	4 849 $	166 164 $		171 013 $		171 013 $
Maison des jeunes, St-Raphael		165 703 $		165 703 $		165 703 $
Maison Jeunes Beauce-Sartigan	77 450 $	173 221 $		250 671 $		250 671 $
Maison jeunes d'East Broughton		103 994 $		103 994 $		103 994 $
Maison jeunes Frontières Sud		166 164 $		166 164 $		166 164 $
MDJ de L'Islet-Nord	26 063 $	166 164 $		192 227 $		192 227 $
MDJ de St-Jean-Chrysostome		166 164 $		166 164 $		166 164 $
Projet M.D.J. St-Isidore		53 475 $		53 475 $		53 475 $
Regr. jeunes Lotbinière	3 975 $	171 252 $		175 227 $		175 227 $
Ruche de St-Romuald		166 164 $		166 164 $		166 164 $
Stan-Jeunes		5 285 $		5 285 $		5 285 $
Laval (13)	17 500 $	1 743 649 $		1 761 149 $	8 500 $	1 769 649 $
Carrefour jeunesse Ste-Rose		183 335 $		183 335 $		183 335 $
Cent. comm. Val-Martin	8 750 $	187 717 $		196 467 $		196 467 $
Cnt. défi-jeunesse St-François		191 990 $		191 990 $		191 990 $
Mais. jeunes Laval-Ouest		199 905 $		199 905 $		199 905 $
Mais. quartier Fabreville		193 512 $		193 512 $	8 500 $	202 012 $
Maison de quartier Vimont	8 750 $	193 515 $		202 265 $		202 265 $
Maison des jeunes du Marigot		210 101 $		210 101 $		210 101 $

	PSOC				Autres financements	Total général
ORGANISME	ES	MG	PP	Total		
MDJ Est de Laval		193 325 $		193 325 $		193 325 $
MDJ Ste-Dorothée		190 249 $		190 249 $		190 249 $
Lanaudière (14)		2 780 306 $		2 780 306 $		2 780 306 $
Club jeunesse Lanoraie		102 595 $		102 595 $		102 595 $
Lachenaie action jeunesse		98 622 $		98 622 $		98 622 $
Maison des jeunes St-Calixte		108 764 $		108 764 $		108 764 $
Maison Jeunes Saint-Liguori		47 689 $		47 689 $		47 689 $
MDJ Café-rencontre 12-17		148 361 $		148 361 $		148 361 $
MDJ D.O. Ados		108 764 $		108 764 $		108 764 $
MDJ de Crabtree		97 670 $		97 670 $		97 670 $
MDJ de L'Assomption		143 470 $		143 470 $		143 470 $
MDJ de l'Épiphanie		91 994 $		91 994 $		91 994 $
MDJ de Mascouche		127 031 $		127 031 $		127 031 $
MDJ de Rawdon		96 493 $		96 493 $		96 493 $
MDJ de Repentigny		200 558 $		200 558 $		200 558 $
MDJ de Saint-Donat		86 271 $		86 271 $		86 271 $
MDJ de Ste-Marcelline		71 437 $		71 437 $		71 437 $
MDJ de St-Félix-de-Valois		33 658 $		33 658 $		33 658 $
MDJ de St-Sulpice		90 776 $		90 776 $		90 776 $
MDJ du Nord		100 273 $		100 273 $		100 273 $
MDJ la Piaule de Joliette		99 936 $		99 936 $		99 936 $
MDJ Laurentides/St-Lin		108 764 $		108 764 $		108 764 $
MDJ Le gros orteil		118 128 $		118 128 $		118 128 $
MDJ Les Mayais		101 562 $		101 562 $		101 562 $
MDJ Place jeunesse Berthier		146 937 $		146 937 $		146 937 $
MDJ sens unique sect. Brandon		135 704 $		135 704 $		135 704 $
MDJ St-Esprit de Montcalm		50 680 $		50 680 $		50 680 $
Relais jeunesse Lavaltrie		118 959 $		118 959 $		118 959 $
Zone Ados		145 210 $		145 210 $		145 210 $
Laurentides (15)		3 237 973 $		3 237 973 $		3 237 973 $
Ass. maisons de jeunes Mirabel		120 033 $		120 033 $		120 033 $
Carrefour Jeunesse Desjardins		130 512 $		130 512 $		130 512 $
L'Avenue 12-17		151 085 $		151 085 $		151 085 $
M. des jeunes Rivière-du-Nord		161 527 $		161 527 $		161 527 $
M. jeunes Ste-Anne-des-Plaines		111 023 $		111 023 $		111 023 $
Mai. jeunes Basses Laurentides		181 056 $		181 056 $		181 056 $
Mais. jeunes Deux-Montagnes		88 160 $		88 160 $		88 160 $
Mais. jeunes Grenville agglom.		96 289 $		96 289 $		96 289 $
Maison des Jeunes Blainville		156 529 $		156 529 $		156 529 $
Maison des jeunes de St-Jovite		134 506 $		134 506 $		134 506 $
Maison des jeunes Mont-Laurier		97 468 $		97 468 $		97 468 $
Maison des jeunes Sodarrid		140 170 $		140 170 $		140 170 $

	PSOC				Autres financements	Total général
ORGANISME	ES	MG	PP	Total		
Maison des jeunes Ste-Agathe		104 917 $		104 917 $		104 917 $
Maison jeunes Brownsburg		152 512 $		152 512 $		152 512 $
Maison jeunes de la Minerve		126 775 $		126 775 $		126 775 $
Maison jeunes de Labelle		152 512 $		152 512 $		152 512 $
Maison jeunes d'Oka		129 436 $		129 436 $		129 436 $
Maison Jeunes La Sensass Ion		63 675 $		63 675 $		63 675 $
Maison jeunes Pointe-Calumet		121 539 $		121 539 $		121 539 $
Maison jeunes St-Eustache		159 105 $		159 105 $		159 105 $
MDJ Loco Local		102 136 $		102 136 $		102 136 $
MDJ Ste-Adèle		143 848 $		143 848 $		143 848 $
MDJ St-Sauveur/Piedmont		78 396 $		78 396 $		78 396 $
MDJ Vallée de la Rouge		153 880 $		153 880 $		153 880 $
Univers jeunesse d'Argenteuil		180 884 $		180 884 $		180 884 $
Montérégie (16)		5 885 109 $		5 885 109 $		5 885 109 $
Act. jeun. St-Pie X Longueuil		141 084 $		141 084 $		141 084 $
Action jeunesse Roussillon		126 540 $		126 540 $		126 540 $
Carrefour jeunesse d'Iberville		131 076 $		131 076 $		131 076 $
Centre amitié jeunesse Chambly		129 726 $		129 726 $		129 726 $
Jeunesse Beauharnois		136 990 $		136 990 $		136 990 $
La Butte		97 434 $		97 434 $		97 434 $
Mais. des jeunes de Longueuil		129 726 $		129 726 $		129 726 $
Mais. jeunes Acton Vale		127 955 $		127 955 $		127 955 $
Mais. jeunes Contrecoeur		139 518 $		139 518 $		139 518 $
Mais. jeunes quatre fenêtres		159 747 $		159 747 $		159 747 $
Mais. jeunes Sorel		238 402 $		238 402 $		238 402 $
Mais. jeunes St-Bruno		115 870 $		115 870 $		115 870 $
Maison de jeunes Sac-Ado		129 726 $		129 726 $		129 726 $
Maison de la jeunesse 12 17		131 026 $		131 026 $		131 026 $
Maison des jeunes Chatelois		176 109 $		176 109 $		176 109 $
Maison des jeunes de Beaujeu		120 059 $		120 059 $		120 059 $
Maison des jeunes de Rigaud		121 378 $		121 378 $		121 378 $
Maison des jeunes de Varennes		138 732 $		138 732 $		138 732 $
Maison des jeunes de Vaudreuil		28 666 $		28 666 $		28 666 $
Maison des jeunes de Verchères		167 103 $		167 103 $		167 103 $
Maison des jeunes des 4 lieux		118 339 $		118 339 $		118 339 $
Maison des jeunes d'Huntingdon		129 726 $		129 726 $		129 726 $
Maison des jeunes La Piaule		118 856 $		118 856 $		118 856 $
Maison des jeunes La Prairie		112 755 $		112 755 $		112 755 $

	PSOC				Autres financements	Total général
ORGANISME	ES	MG	PP	Total		
Maison des jeunes ''Le Break''		43 060 $		43 060 $		43 060 $
Maison des jeunes le Dome inc		141 087 $		141 087 $		141 087 $
Maison des jeunes Les Cèdres		117 034 $		117 034 $		117 034 $
Maison des jeunes l'escalier		173 348 $		173 348 $		173 348 $
Maison des jeunes Merciérois		101 510 $		101 510 $		101 510 $
Maison des jeunes St-Hyacinthe		129 726 $		129 726 $		129 726 $
Maison des jeunes St-Philippe		81 336 $		81 336 $		81 336 $
Maison des jeunes Sympholie		101 519 $		101 519 $		101 519 $
Maison jeune Oxy-Bulle Roxton		97 278 $		97 278 $		97 278 $
Maison jeunes Entracte		120 586 $		120 586 $		120 586 $
Maison jeunes la Frontière		137 151 $		137 151 $		137 151 $
Maison jeunes La Traversée		99 047 $		99 047 $		99 047 $
Maison jeunes Porte ouverte		152 400 $		152 400 $		152 400 $
Maison jeunes quatre-vents		101 417 $		101 417 $		101 417 $
Maison jeunes Ste-Julie		137 139 $		137 139 $		137 139 $
MDJ de Marieville		96 068 $		96 068 $		96 068 $
MDJ de Tracy		130 937 $		130 937 $		130 937 $
MDJ l'Ile-Perrot		124 472 $		124 472 $		124 472 $
MDJ Ste-Anne-de-Sorel Le phare		117 771 $		117 771 $		117 771 $
MDJ St-Rémi		149 927 $		149 927 $		149 927 $
Prog. action jeunesse Candiac		131 655 $		131 655 $		131 655 $
Programme d'interv. jeunesse		112 729 $		112 729 $		112 729 $
Soc. épanouis.jeunes St-Amable		121 369 $		121 369 $		121 369 $
Nunavik (17)	3 087 965 $			3 087 965 $		3 087 965 $
NYHA/Nunavik Youth Houses Ass.	3 087 965 $			3 087 965 $		3 087 965 $
Total général	3 357 600 $	51 171 218 $	16 613 $	54 545 431 $	339 450 $	54 884 881 $

Les noms des organismes proviennent du système comptable SBFR, d’où les abréviations.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 326

Bilan du plan d'action pour le bien-être et la santé des hommes.

RÉPONSE NO 326

En août 2017, le Plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes 2017-2022 (PAMSBEH) a été rendu public avec un investissement de 31 M$ sur 5 ans.

Financement 2020-2021

	2020-2021
Soutien aux organismes communautaires	6,48 M$ (transférés au PSOC)
Soutien aux établissements pour les actions régionales et soutien à la recherche et à l'amélioration des pratiques	1,5 M$
TOTAL	**7,98 M$**

ACTIONS POSÉES ET RÉSULTATS OBSERVÉS

Pour les organismes communautaires soutenus par le PAMSBEH :

- Le financement octroyé dans le cadre du PAMSBEH a permis de soutenir 67 organismes communautaires offrant des services aux hommes dans différents domaines d'intervention :
    - hommes en difficulté (généralistes psychosociaux);
    - hommes ayant des comportements violents;
    - hommes auteurs d'agressions sexuelles;
    - hommes abusés sexuellement dans l'enfance;
    - Maisons Oxygène – Pères monoparentaux en situation de vulnérabilité;
    - organismes nationaux.

- Le financement a été utilisé principalement afin :
    - d'embaucher du nouveau personnel;
    - d'augmenter le nombre d'heures de travail;
    - d'investir dans la formation du personnel;
    - de développer l'offre de service;
    - de promouvoir les services offerts;
    - d'assurer le maintien de locaux adéquats et la présence du matériel nécessaire.

- Le PAMSBEH a ainsi favorisé l'augmentation de l'accès, l'amélioration de la qualité ainsi que la consolidation et le développement des services offerts aux hommes du Québec.

En général et pour les établissements du réseau de la santé et des services sociaux :

- Publication d’un guide pour adapter les pratiques de gestion pour les services de première ligne.
- Déploiement de messages adaptés pour rejoindre les hommes dans le cadre de campagnes d'information et de sensibilisation dont en 2017 et 2019 sur la maladie mentale et en 2021 sur la violence conjugale (*La violence conjugale, ça s'arrête)*.
- Déploiement d’une trentaine ateliers (dans 16 régions) pour la mobilisation des gestionnaires pour adapter les services ayant rejoint plus de 400 gestionnaires.
- Mise en place d’un pôle d’expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes (SBEH) au Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale fédérant 41 chercheurs répartis dans 12 universités québécoises.
- Dépôt du plan d’action du Pôle d’expertise et de recherche en SBEH du CIUSSS de la Capitale-Nationale.
- Élaboration et mise en œuvre de 16 plans d’action régionaux en SBEH.
- Mise sur pied et animation d’une communauté de pratiques en soutien aux répondants régionaux en SBEH.
- Financement de l’*Évaluation du déploiement national de l’implantation du service Relais-Pères* pour un montant de 15 000 $ dans le cadre des actions du PAMSBEH portant sur le soutien à la recherche-évaluation des services généraux offerts aux hommes en difficulté par les organismes communautaires ainsi que sur les meilleures approches et actions permettant d’adapter aux pères les pratiques et interventions du réseau. Le projet s’est déroulé de 2019 à 2021. Le rapport final est disponible.
- Financement du projet *Pratiques inclusives des pères dans le réseau de la santé et des services sociaux*, pour un montant de 95 173 $ comprenant les frais indirects de recherche, dans le cadre de l’action du PAMSBEH portant sur les meilleures approches et actions permettant d’adapter aux pères les pratiques et interventions du réseau. Le projet se déroulera de 2020 à 2022.
- Financement du projet *Identité de genre, sexualité, normativité et autisme. Recension et enjeux pour l’intervention*, pour un montant de 95 102 $ comprenant les frais indirects de recherche, dans le cadre de l’action du PAMSBEH portant sur une recension exploratoire des besoins des hommes présentant une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l’autisme. Le projet se déroulera de 2020 à 2022.
- Financement du projet *L’intervention psychosociale à distance dans les services de première ligne offerts aux hommes : Quelles sont les bonnes pratiques?*, pour un montant de 203 693 $ comprenant les frais indirects de recherche (un montant de 169 624 $ provient des fonds du PAMSBEH), dans le cadre de l’action du PAMSBEH portant sur le soutien à la recherche-évaluation des services généraux offerts aux hommes en difficulté par les organismes communautaires. Le projet se déroulera de 2021 à 2023.
- Consultations entourant l’élaboration du prochain plan d’action ministériel en santé et bien-être des hommes. Ces consultations ont cours actuellement auprès des regroupements nationaux en santé et bien-être des hommes, des répondants régionaux des établissements du RSSS et d’autres partenaires d’intérêt. Des consultations régionales sont aussi prévues à l’été et à l’automne prochain.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 327

Ressources d'accueil (nombre de ressources, nombres de places, nombres d'usagers, nombre de personnes en attente), selon les types de clientèle suivants, ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :

a. les jeunes;
b. les adultes;
c. les personnes âgées;
d. les personnes ayant une déficience physique;
e. les personnes ayant une déficience intellectuelle;
f. les personnes alcooliques et toxicomanes, ainsi que les joueurs pathologiques.

RÉPONSE NO 327[1]

Données au 31 décembre 2021
Les données 2021-2022 ne sont pas disponibles au moment de la production de cette fiche.

		RI-RTF		
		Nombre d'installations	**Nombre de places**	**Nombre d'usagers placés**
Clientèle	ADULTE	3 769	28 889	26 956
Clientèle	ENFANT	7 116	13 137	12 007
Programme-service	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	2 662	11 096	10 136
Programme-service	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	54	191	182
Programme-service	DÉFICIENCE PHYSIQUE	66	518	479
Programme-service	DÉPENDANCES	3	33	8
Programme-service	SOUTIEN À L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES	506	11 771	11 174

Source : Tables trimestrielles Loi49_R1 et R2 bâties à partir des données web du SIRTF, au 31 décembre 2021.

Pour le nombre de personnes en attente, la réponse à cette question est fournie aux questions n^{o} 211 à 217 des questions particulières de l'Opposition officielle.

[1] L'appellation « ressources d'accueil » peut être interprétée de façon très large. Les données transmises ne concernent que les RI-RTF.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 328

Liste des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et budget alloué, par maison, par région et au total, pour 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 328

La réponse à cette question est fournie dans le tableau de la page suivante.
Les prévisions pour 2022-2023 ne sont pas disponibles.

FINANCEMENT PSOC - Du 1er avril 2021 au 31 janvier 2022*
PROGRAMME-SERVICE : Services généraux, activités cliniques et d'aide
CATÉGORIE : Maisons d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté

Région	Nom organisme	Montant 2021-2022
1	Débrouille inc.	1 128 539 $
	Gigogne	1 291 339 $
	L'Autre-Toit du KRTB	1 034 908 $
Total 1		**3 454 786 $**
2	Auberge de l'amitié Roberval	1 100 869 $
	Centre féminin du Saguenay	1 039 822 $
	Le Séjour Marie-Fitzbach	73 412 $
	Maison d'acc. & héb. Chambrée	1 030 299 $
	Maison halte secours	987 961 $
	Maison héb. Rivage de la Baie	1 694 914 $
	Passerelle d'Alma inc.	1 146 971 $
Total 2		**7 074 248 $**
3	L'Inter-Elles	569 250 $
	Mais. femmes Québec	1 057 023 $
	Mais. Hélène Lacroix	1 163 938 $
	Maison communautaire Missinak	932 562 $
	Maison du Coeur pour femmes	1 061 163 $
	Maison La Montée	1 014 822 $
	Maison Marie-Rollet	1 214 371 $
	Maison pour femmes immigrantes	1 083 068 $
	Mirepi, Maison d'hébergement	1 366 209 $
	YWCA de Québec	1 209 829 $
Total 3		**10 672 235 $**
4	F.A.R. (fam. acc. référence)	1 096 449 $
	La Séjournelle	1 087 939 $
	Maison de connivence	1 023 746 $
	Maison D'héberg. la Volte-Face	1 026 401 $
	Maison La Nacelle	1 018 360 $
	Rose des vents de Drummond	1 158 562 $
	Toit de l'amitié	1 005 195 $
Total 4		**7 416 652 $**
5	Escale Estrie	1 680 246 $
	Horizon pour elle	1 196 384 $
	La Bouée rég. Lac Mégantic	1 335 253 $
	La Maison Séjour	1 024 715 $
	Maison Alice Desmarais	1 151 684 $
	Méridienne 1990	1 037 269 $
	Transition pour elles Inc.	264 853 $
Total 5		**7 690 404 $**
6	Arrêt-source	1 315 558 $
	Ass. chrét. jeunes femmes Mtl	1 061 791 $
	Ass. d'entraide le Chaînon	1 028 666 $
	Assistance aux femmes de Mtl	1 037 012 $
	Auberge Madeleine	1 296 432 $
	Auberge Shalom pour femmes	1 037 862 $
	Auberge transition	1 108 561 $
	Bouclier d'Athéna, serv.famil.	1 073 443 $
	Conseil Armée du Salut Canada	1 275 533 $
	Dauphinelle	1 419 301 $

Région	Nom organisme	Montant 2021-2022
	Escale pour elle (Montréal)	1 048 742 $
	Foyer femmes autochtones Mtl	1 062 012 $
	Inter-Val 1175	1 112 126 $
	La rue des femmes de Montréal	1 423 300 $
	Logifem	1 223 962 $
	Mais. Dalauze c.héb. fem. viol	1 372 584 $
	Mais. Marguerite Montréal	1 184 342 $
	Maison d'hébergement Anjou	1 253 091 $
	Maison du réconfort	1 036 627 $
	Maison Flora Tristan	1 574 229 $
	Maison grise Montréal	1 088 930 $
	Maison L'Océane	473 041 $
	Maison secours aux femmes Mtl	1 037 861 $
	maisons de l'Ancre	1 246 780 $
	Multi-Femmes	1 112 509 $
	Nouvelle-Étape	387 364 $
	Parados	1 165 785 $
	Passages:ress. jeunes femmes	1 158 548 $
	Passerelle (R06)	520 773 $
	Pavillon Patricia MacKenzie	378 335 $
	Refuge femmes Ouest de l'Ile	1 797 029 $
	Transit 24	1 179 590 $
Total 6		**35 491 719 $**
7	Autre chez soi inc.	1 124 494 $
	Centre Mechtilde	1 049 971 $
	Entourelle	1 020 006 $
	Halte-femme Haute-Gatineau	1 001 608 $
	Maison héb. pr Elles 2 Vallées	1 025 449 $
	Maison Libère-Elles	1 009 128 $
	Maison unies vers femmes	1 084 624 $
Total 7		**7 315 280 $**
8	Alternative pour elles	1 229 182 $
	Maison héberg. Le Nid VD	1 032 057 $
	Maison Mikana	1 017 899 $
	Maison. d'hébergement Équinoxe	931 724 $
Total 8		**4 210 862 $**
9	Autour d'Elles, maison d'aide	796 472 $
	Mais. aide et héberg. Fermont	779 845 $
	Mais. Anita-Lebel	386 126 $
	Maison des femmes Baie-Comeau	1 037 599 $
	Maison l'amie d'elle	1 047 799 $
Total 9		**4 047 841 $**
10	Maison hébergement Aquarelle	1 120 646 $
Total 10		**1 120 646 $**
11	Le centre Louise-Amélie	1 045 894 $
	Mais. héberg. Émergence	1 388 172 $
	Mais. héberg. L'Aid'elle	1 007 788 $
	Maison aide et héb l'Accalmie	888 798 $
	Maison aide héberg.Blanche Mor	932 325 $
Total 11		**5 262 977 $**
12	Gitée Inc.	1 299 304 $
	Havre des femmes	1 030 226 $
	Hâvre Éclaircie	1 284 943 $
	La Jonction pour elle inc.	1 516 438 $
Total 12		**5 130 911 $**
13	Maison de Lina	1 149 371 $
	Maison le Prélude inc.	1 333 319 $
	Maison l'Esther	1 100 191 $

Région	Nom organisme	Montant 2021-2022
Total 13		3 582 881 $
14	Maison d'accueil La traverse	1 156 418 $
	Regard en elle	1 465 342 $
	Regroup'elles inc.	981 883 $
Total 14		**3 603 643 $**
15	Citad'elle de Lachute (La)	1 173 772 $
	Maison d'accueil le Mitan inc.	1 202 778 $
	Maison d'Ariane	1 198 724 $
	Ombre-Elle, Maison pour femmes	1 119 880 $
	Passe r elle Hautes-Laurent.	1 051 378 $
Total 15		**5 746 532 $**
16	Accueil pour elle (L')	1 398 230 $
	Carrefour pour elle	1 328 639 $
	Clé sur la porte maison d'héb.	1 280 559 $
	Héb.urg.viol.conj.Vaud.-Soul.	1 269 782 $
	M. aide hébg.la Re-Source	1 502 002 $
	Maison hébergement Simonne-M-C	1 114 746 $
	Maison Hina inc.	1 101 715 $
	Maison La Source du Richelieu	1 133 115 $
	Pavillon Marguerite Champlain	1 201 886 $
	Rés. Elle Haut St-Laurent	1 072 536 $
Total 16		**12 403 210 $**
17	Ajapirvik Women's Shelter	98 870 $
	Cent. fem. Initsiak	242 024 $
	Centre pour femmes Tungasuvvik	189 859 $
Total 17		**530 753 $**
Nat	All.mais.héb.2e étape fem-enf.	110 000 $
	Féd.mais. hébergement femmes	166 448 $
	Regroup.maisons femmes victime	217 590 $
Total nat		**494 038 $**
Total général		**125 249 618 $**

Les noms des organismes proviennent de logiciel comptable SBFR, d’où les abréviations.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 329

Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021 : bilan détaillé et ventilé par région, par catégorie d'action, des mesures mises en place, des organismes financés et des dépenses engagées ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 329

La réponse à cette question est sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 330

État de situation quant au suivi des conclusions du Forum sur les agressions et le harcèlement sexuels et ventilation des sommes utilisées, par mesure.

RÉPONSE NO 330

La réponse à cette question est sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine.

QUESTION NO 331

Ventilation détaillée du financement des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), par CALACS, par région et au total, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 331

La réponse à cette question est fournie dans le tableau de la page suivante.

Les prévisions pour 2022-2023 ne sont pas disponibles.

PROGRAMME-SERVICE : SERVICES GÉNÉRAUX, ACTIVITÉS CLINIQUES ET D'AIDE
CATÉGORIE : AIDE AUX VICTIMES D'AGRESSION À CARACTÈRE SEXUEL

Au 31 janvier 2022

			Hors PSOC		Total Hors PSOC	PSOC			Total PSOC	Total général
Région	ORGANISME	RQ CALACS	ES	PP		ES	MG	PP		
1	CALACS centre lutte agressions	m		433 633 $		433 633 $		7 000 $	7 000 $	440 633 $
	CALACS du KRTB	m		289 690 $		289 690 $		7 027 $	7 027 $	296 717 $
Total 1				723 323 $		723 323 $		14 027 $	14 027 $	737 350 $
2	CALACS entre elles	m		458 727 $		458 727 $				458 727 $
	Maison ISA, centre d'aide	m		480 764 $	650 $	481 414 $				481 414 $
Total 2				939 491 $	650 $	940 141 $				940 141 $
3	CALACS de Charlevoix	m		354 203 $		354 203 $				354 203 $
	Viol-Secours	0		841 154 $		841 154 $	79 185 $		79 185 $	920 339 $
Total 3				1 195 357 $		1 195 357 $	79 185 $		79 185 $	1 274 542 $
4	C. aide & lutte contre agress.	m		484 559 $		484 559 $				484 559 $
	CALACS Entraid'Action	m		357 687 $		357 687 $				357 687 $
	CALACS Passerelle centre aide	m		427 440 $		427 440 $				427 440 $
	CALACS Unies-Vers-Elles	n-m		360 962 $		360 962 $				360 962 $
	Entraide homme sex./EMPHASE	0		272 709 $		272 709 $		14 027 $	14 027 $	286 736 $
Total 4				1 903 357 $		1 903 357 $		14 027 $	14 027 $	1 917 384 $
5	C. aide & lutte contre agress.	m		643 066 $		643 066 $				643 066 $
	C. d'aide et de lutte Granby	m		226 720 $		226 720 $				226 720 $
	Calacs Riv. H-Yamaska Brome-Mi			239 359 $		239 359 $				239 359 $
	SHASE/Hommes agr. sex. enfance			344 193 $		344 193 $				344 193 $
Total 5				1 453 338 $		1 453 338 $				1 453 338 $
6	CALACS de l'ouest de l'île	m		580 648 $		580 648 $				580 648 $
	CALACS Trêve pour Elles	m		627 091 $		627 091 $				627 091 $
	Centre expertise Marie-Vincent						85 199 $		85 199 $	85 199 $
	Comité femmes actives de Mtl	n-m		708 218 $		708 218 $				708 218 $
	CRIPHASE			508 634 $		508 634 $				508 634 $
	Groupe d'aide et d'information	n-m		650 367 $		650 367 $				650 367 $
	Mouv. contre viol et inceste	n-m		682 317 $		682 317 $				682 317 $
Total 6				3 757 275 $		3 757 275 $	85 199 $		85 199 $	3 842 474 $
7	CALACS Vallée-de-la-Gatineau	n-m		218 939 $		218 939 $				218 939 $
	CALAS	m		616 992 $		616 992 $				616 992 $
Total 7				835 931 $		835 931 $				835 931 $
8	CALACS du Témiscamingue	m		218 771 $		218 771 $				218 771 $
	Calacs l'étoile Du Nord	m		388 945 $		388 945 $				388 945 $
	CALACS-ABITIBI	m		263 913 $		263 913 $				263 913 $
	CAPACS A-O	m		263 491 $		263 491 $				263 491 $
	Point d'appui	m		389 723 $		389 723 $				389 723 $
Total 8				1 524 843 $		1 524 843 $				1 524 843 $
9	CALACS Sept-Iles	m		297 356 $		297 356 $				297 356 $
	Lumière Bor.CALACS Baie-Comeau	m		426 032 $		426 032 $				426 032 $
Total 9				723 388 $		723 388 $				723 388 $
11	CALACS La Bôme-Gaspésie	n-m		522 251 $		522 251 $				522 251 $

			Hors PSOC		Total Hors PSOC	PSOC			Total PSOC	Total général
Région	**ORGANISME**	**RQ CALACS**	**ES**	**PP**		**ES**	**MG**	**PP**		
	Calacs l'espoir des Iles	m		273 407 $		273 407 $				273 407 $
Total 11				795 658 $		795 658 $				795 658 $
12	C. d'aide & lutte contre agre.	n-m	25 959 $	491 709 $		517 668 $				517 668 $
	CALACS Rive-Sud	m		480 579 $		480 579 $				480 579 $
Total 12			25 959 $	972 288 $		998 247 $				998 247 $
13	Cent.prév.interv. (CPIVAS)			704 822 $		704 822 $		14 028 $	14 028 $	718 850 $
Total 13				704 822 $		704 822 $		14 028 $	14 028 $	718 850 $
14	CALACS Coup de coeur	m		464 700 $		464 700 $				464 700 $
	CALACS La Chrysalide	m		442 391 $		442 391 $				442 391 $
	MITAS/Interv, Thér. Agre. sex.			313 014 $		313 014 $				313 014 $
Total 14				1 220 105 $		1 220 105 $				1 220 105 $
15	CALACS l'Ancrage	m		694 792 $		694 792 $				694 792 $
	Centre entraide agres. sexuel.		710 286 $			710 286 $				710 286 $
	L'Élan cnt aide lutte agressio	m		504 529 $		504 529 $				504 529 $
Total 15			710 286 $	1 199 321 $		1 909 607 $				1 909 607 $
16	C.Aid Lut Agres Sex Chateaugua	m		589 459 $		589 459 $				589 459 $
	C.I.V.A.S. Expression libre	n-m		414 232 $		414 232 $				414 232 $
	CALACS La Vigie	n-m		538 715 $		538 715 $				538 715 $
	CAVAS Richelieu-Yamaska-Sorel	n-m		467 179 $		467 179 $				467 179 $
	La Traversée (Rive-Sud)	n-m		617 475 $		617 475 $				617 475 $
Total 16				2 627 060 $		2 627 060 $				2 627 060 $
MSSS	Regroup. québ. CALACS/RQCALACS			370 684 $		370 684 $				370 684 $
National				370 684 $		370 684 $				370 684 $
Total général			**736 245 $**	**20 946 241 $**	**650 $**	**21 683 136 $**	**164 384 $**	**42 082 $**	**206 466 $**	**21 889 602 $**

Les noms des organismes proviennent du logiciel comptable SBFR, d'où les abréviations.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 332

Ventilation détaillée des sommes accordées en 2021-2022 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence, excluant les CALACS et les CAVAC. Mesures engagées ou à prévoir et ventilation des sommes prévues pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 332

La réponse à cette question est fournie dans le tableau de la page suivante.

Les données 2022-2023 ne sont pas disponible.

Tableau récapitulatif des investissements en violence conjugale pour les organismes communautaires et les établissements du RSSS dans les plans d'action de 2018 à 2027		**Financements alloués en 2021-2022**
En millions		
a) Plan d'action spécifique pour prévenir les situations à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025		
Action 3 – Rehaussement du financement des maisons d'hébergement d'urgence		10
Action 4 – Consolider le financement d'actions du MSSS inscrites aux Plans d'action 2018-23	*Action 16 - MH1*	4,0
	Action 18 - MH2	8,8
	Action 31 – Intervenant pivot dans les CISSS/CIUSSS	1,8
Total des actions 3 et 4		**24,6**
b) Mesure annoncée au budget 2021-2022 et actions prioritaires pour prévenir et contrer les féminicides en contexte conjugal 2021-2026		
Rehaussement du financement des maisons d'aide et d'hébergement d'urgence (MH1) (budget 2021-2022)		4,5
Rehaussement du financement MH1		15,5
Soutien au développement de services en matière de violence conjugale et familiale au Nunavik		1
Rehaussement du financement des MH1 autochtones (2)		—
Total des mesures du budget 21-22 et des actions prioritaires		**21,0**
Total des financements récurrents pour les organismes communautaires		**42,8**
Total du financement récurrent pour les établissements du RSSS		**1,8**
c) Autres mesures du Plan d'action 2018-2023		**1,9**
Grand total avec mesures du Plan d'action 2018-2023		**46,5**

(1) Mesure visant le développement d'une plateforme web par à cœur d'homme pour la prévention et l'intervention auprès des hommes aux comportements violents. Cette action a été élaborée dans le cadre des mesures visant à prévenir et à contrer les féminicides, mais a été provisionnée dans le budget alloué à la mesure 17 qui vise l'adaptation des services à la hauteur de 174 970 $.
(2) Les mesures annoncées pour la bonification du financement des MH1 visent également les maisons autochtones en milieu urbain et celles situées dans les communautés conventionnées (Inuite, Crie et Naskapie).
* Le total présente uniquement les montants récurrents annoncés. Les sommes du Plan d'action 2018-2023 sont non récurrentes.
** Grand total incluant les montants non récurrents.

Ventilation par mesure et par région

a) Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes (2020-2025)

Répartition du financement récurrent pour les actions 3 et 4 en 2021-2022

Région sociosanitaire	Rehaussement (action 3) et adaptation des services aux populations vulnérables (action 4) des maisons d'urgence	Consolidation des services des maisons de 2e étape (action 4)	Désignation d'une personne ressource en violence conjugale dans les CISSS-CIUSSS (action 4)
1	405 011 $	240 350 $	70 000 $
2	737 208 $	531 300 $	70 000 $
3	1 161 655 $	1 359 875 $	77 086 $
4	795 989 $	347 875 $	73 216 $
5	692 819 $	727 375 $	72 745 $
6	3 454 038 $	2 730 138 $	356 804 $
7	857 491 $	265 650 $	71 136 $
8	498 505 $	NA	70 000 $
9	435 503 $	275 766 $	70 000 $
9 (CLSC Naskapi)	100 000 $	NA	10 000 $
10	128 131 $	NA	70 000 $
11	570 367 $	385 825 $	140 000$
12	512 060 $	562 925 $	71 662 $
13	380 974 $	113 850 $	71 827 $
14	397 355 $	202 400 $	73 194 $
15	627 363 $	NA	74 987 $
16	1 370 855 $	1 026 181$	217 344 $
17	674 676 $	NA	70 000 $
18	200 000 $	NA	70 000 $
National	NA	NA	NA
Total	14 000 000 $	8 769 510 $	
Total arrondis	14 000 000 $	8 800 000 $	1 800 000 $

Sous-totaux	**22 790 360 $**	**1 800 000 $**
Grand total arrondi		**24, 6 M $**

b) Actions prioritaires pour prévenir et contrer les féminicides en contexte conjugal 2021-2026 et budget 2021-2022

Établissements	**Rehaussement des services des maisons d'hébergement d'urgence et création et consolidation de nouvelles places (Budget 21-22 et actions prioritaires visant à prévenir et contrer les féminicides : total de 20 M$)**
Région 01 - CISSS du Bas-Saint-Laurent	505 114 $
Région 02 - CIUSSS du Saguenay – Lac-Saint-Jean	1 066 834 $
Région 03 - CIUSSS de la Capitale-Nationale	1 671 835 $
Région 04 - CIUSSS de la Mauricie-Centre-et-du-Québec	1 092 229 $
Région 05 - CIUSSS de l'Estrie - CHUS	948 761 $
Région 06 - CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	5 339 710 $
Région 07 - CISSS de l'Outaouais	1 231 188 $
Région 08 - CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	644 740 $
Région 09 - CISSS de la Côte-Nord	470 471 $
Région 09 - CLSC Naskapi	100 000 $
Région 10 - CRSSS de la Baie-James (Nord-du-Québec)	222 052 $
Région 11 - CISSS de la Gaspésie	764 249 $
Région 12 - CISSS de Chaudière-Appalaches	685 612 $
Région 13 - CISSS de Laval	614 769 $
Région 14 - CISSS de Lanaudière	617 725 $
Région 15 - CISSS des Laurentides	1 050 664 $
Région 16 - CISSS de la Montérégie-Centre	1 993 655 $
Région 18 - Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James	200 000 $
Région 17 - Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	780 392 $
Total	**20 00 000 $**
Total arrondi	**20 M $**

c) Financement alloué dans le cadre des autres mesures du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023[1]

Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023	**Financements non-récurrents alloués 2021-2022**
Mesure 9 : Soutenir les initiatives en milieu de travail (INSPQ)	50 000 $
Mesure 14 : Soutien aux initiatives régionales (et mesure sur la concertation intersectorielle reconduite du plan 2012-2017)	1 240 000 $
Mesure 21 : Activité de sensibilisation pour les intervenantes aux réalités des personnes ainées qui vivent VC	60 000 $
Mesure 50 : Poursuivre la recherche et soutenir le transfert des connaissances en lien avec la violence conjugale chez les femmes, les hommes et les enfants vivant dans un contexte de vulnérabilité (FQRSC)	300 000 $
Mesure 52 : Mener un projet de recherche rétrospectif dans le cadre des travaux du comité sur les décès liés à la violence conjugale (INSPQ)	20 000 $
Autres	**Financements non-récurrents alloués 2021-2022**
Financement du CRAIP pour poursuivre la formation des formateurs et des formatrices des CISSS-CIUSSS qui forment le personnel ciblé du Réseau de la santé et des services sociaux à l'évaluation et à la gestion et à l'évaluation du risque d'homicide. Ajout d'un groupe par année pour un total de 3 groupes annuels.	34 500 $
Diffusion de la campagne de SOS Violence conjugale C'est ~~pas~~ violent	150 000 $
Total	**1 854 500$**
Total arrondi	**1,9 M$**

1 Excluant les mesures 16, 17, 18 et 31 présentées dans le tableau ci-haut. Ces mesures sont autofinancées par le budget de fonctionnement du MSSS en violence conjugale.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 333

Ventilation détaillée du financement des centres de femmes ainsi que les prévisions pour 2022-2023. La ventilation demandée comprend la répartition interrégionale et régionale, de même que la liste de tous les centres financés et le détail de leur financement, ainsi que les critères de financement.

RÉPONSE NO 333

La réponse à cette question est fournie dans le tableau de la page suivante.

Les données de répartition intrarégionale et les données 2022-2023 ne sont pas disponibles.

Les critères pour le mode de financement en soutien à la mission globale et les critères d'analyse pour le financement se trouvent dans le Cadre de gestion ministériel du Programme de soutien aux organismes communautaires sur le site Web :
https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-823-02W.pdf.

CENTRES DE FEMMES - PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (PSOC)
Financement du 1er avril 2021 au 31 janvier 2022

		PSOC ($)			Total PSOC ($)	Hors PSOC ($)		Total Hors PSOC ($)	Autres financements ($)	TOTAL financement ($)
Région	**ORGANISME**	**ES**	**MG**	**PP**		**ES**	**PP**			
1	C. femmes Vallée Matapédia		209421	16800	226221	2174		2174		228395
	C.-femmes Catherine Leblond		209421		209421	992		992		210413
	Centre des femmes du Ô Pays		209421		209421	819		819		210240
	Centre des femmes Témiscouata		209421		209421	2406		2406		211827
	Centre femmes de Rimouski		209533		209533	1604		1604		211137
	Centre Femmes Mitis		209421		209421	1721		1721		211142
	Centre-femmes du Grand-Portage		209421	6000	215421	2265		2265		217686
	La Passerelle Kamouraska		209421		209421	1889		1889		211310
	Regr. des femmes région Matane		209421		209421	1213		1213		210634
Total 1			1884901	22800	1907701	15083		15083		1922784
2	C. femmes pays Maria-Chapdel.		253139	1000	254139					254139
	Cent. fem.mieux-être Jonquière		253208		253208					253208
	Centre de femmes La Source		251133		251133					251133
	Centre femmes Quatre-Temps		253374	556	253930					253930
Total 2			1010854	1556	1012410					1012410
3	Cent. femmes basse-ville		271667		271667				3852	275519
	Cent. femmes Charlevoix		248968		248968					248968
	Cent. internat. femmes Québec		230967		230967					230967
	Cent. rés.comm.Jacques-Cartier								21890	21890
	Cent. ressources femmes Bport		230285		230285					230285
	Cent.-femmes aujourd'hui		236223		236223				1920	238143
	Centre femmes aux 3 A Québec		268526		268526					268526
	Centre Femmes de Portneuf		109507		109507					109507
	Centre-femmes aux plurielles		231898		231898					231898
	Com. aide femmes sourdes Québ.		151032		151032					151032
	Mères Monde Centre jeunes mère								16418	16418
	Prog.encadrement clin.héb.PECH								17728	17728
	YWCA de Québec								15104	15104
Total 3			1979073		1979073				76912	2055985

		PSOC ($)			Total PSOC ($)	Hors PSOC ($)		Total Hors PSOC ($)	Autres finance ments ($)	TOTAL financeme nt ($)
Région	**ORGANISME**	**ES**	**MG**	**PP**		**ES**	**PP**			
4	Centre de femmes de Shawinigan		231523		231523					231523
	Centre des femmes l'Héritage		229638		229638					229638
	Centre des femmes parmi elles		229638		229638					229638
	Coll. femmes Nicolet & rég.		229725		229725					229725
	Femmes de Mékinac		229638		229638					229638
	Mais. des femmes Drummondville		229917		229917					229917
	Maison des femmes Bois-Francs		230728		230728					230728
Total 4			1610807		1610807					1610807
5	Association Avante		231003		231003					231003
	Cent. femm. immigr. Sherbrooke		251500		251500					251500
	Cent. femm. Memphrémagog		240939		240939					240939
	Cent. femmes Val St-François		286502		286502					286502
	Centre des femmes la parolière		240828		240828					240828
	Centre des femmes Mrc Granit		240827		240827					240827
	Centre des femmes-Lennoxville		249205		249205					249205
	Centre femmes H-F Passerelle		240938		240938					240938
	Collective par et pour elle		222776		222776					222776
	Entr'elles Granby inc.		242063	22992	265055					265055
Total 5			2446581	22992	2469573					2469573
6	Afrique au féminin		238736		238736				3000	241736
	C. femmes plateau Mont-Royal		237973		237973					237973
	C. femmes Rivière-des-Prairies		234756		234756					234756
	Carrefour des femmes d'Anjou		238738		238738					238738
	Carrefour femmes St-Léonard		239018		239018					239018
	Cent. femmes solidaires et E.		231914		231914					231914
	Cent.commun.femmes Sud-Asiatiq		220252		220252					220252
	Centre comm. femmes actives	53634	92408		146042					146042
	Centre d'aide à la famille		228304		228304				3000	231304
	Centre d'éduc. & d'act. femmes		239328		239328					239328

		PSOC ($)			Total PSOC ($)	Hors PSOC ($)		Total Hors PSOC ($)	Autres finance ments ($)	TOTAL financeme nt ($)
Région	**ORGANISME**	**ES**	**MG**	**PP**		**ES**	**PP**			
	Centre des femmes de Montréal		239192		239192				3000	242192
	Centre des femmes de Rosemont		234756		234756					234756
	Centre des femmes de Verdun		238941		238941					238941
	Centre des femmes Mtl-Est/PAT		239189		239189					239189
	Centre des femmes St-Laurent		238941		238941					238941
	Centre femmes ici et ailleurs		238737		238737					238737
	Centre femmes interculturel		58566		58566					58566
	Centre femmes West Island		232611		232611					232611
	Concertation Femme		228704		228704					228704
	Echo femmes petite patrie		238940		238940					238940
	Femmes averties / Women aware		97462		97462					97462
	Femmes du monde à CDN		239118		239118					239118
	Fond. refuge femmes chez Doris	172500	345612		518112				3000	521112
	Halte-femme Montreal-Nord		233105		233105					233105
	Info-femmes		231819		231819					231819
	Maison femmes sourdes		238736		238736					238736
	Marie debout, cent.éduc.femmes		234756		234756					234756
	Mme congé femmes St-Charles		237967		237967					237967
Total 6		226134	6248579		6474713				12000	6486713
7	Antre-Hulloises		237956		237956					237956
	Centre Actu-Elle		244124		244124					244124
	Femmes de l'Outaouais		62772		62772					62772
	La Destinée		242740		242740					242740
Total 7			787592		787592					787592
8	Centre de femmes l'Érige		228972		228972					228972
	Centre Entre-Femmes		229174		229174					229174
	Com.condition féminine Témisc.		229112		229112					229112
	Femmes Ressources		100031		100031					100031
Total 8			787289		787289					787289
9	Allian. des femmes Sacré-Coeur		238099		238099					238099
	Cent. volet des femmes		238221		238221					238221
	Centre de femmes l'Etincelle		238106		238106					238106

		PSOC ($)			Total PSOC ($)	Hors PSOC ($)		Total Hors PSOC ($)	Autres finance ments ($)	TOTAL financeme nt ($)
Région	**ORGANISME**	**ES**	**MG**	**PP**		**ES**	**PP**			
	Centre des femmes Forestville		238097		238097					238097
	Centre femmes aux quatre vents		238096		238096					238096
Total 9			1190619		1190619					1190619
10	Centre femmes Elles du Nord		238441		238441					238441
	Centre femmes Uni-vers-elles		215284		215284					215284
	Femmes actions femmes résultat		210555		210555					210555
	Ilot d'espoir		218828		218828					218828
	Les Essenti elles Chapais		210204		210204					210204
	Regroupement femmes Valcanton		208137		208137					208137
	Réseau hommes QC Baie-James		6331		6331					6331
Total 10			1307780		1307780					1307780
11	Centr'elles comité d'action		227549		227549					227549
	Femmes en mouvement inc.		227658		227658					227658
	Femmes Entre-Elles		227431		227431					227431
	Regr. des femmes de Gaspé		227437		227437					227437
	Regr. des femmes la sentinelle		238694		238694					238694
Total 11			1148769		1148769					1148769
12	Centre femme de Beauce	32188	209697		241885					241885
	Centre Femmes La Rose des Vent	12191	209477		221668					221668
	Centre femmes l'Ancrage		209477		209477					209477
	Centre-femmes de Bellechasse		209950		209950					209950
	Centre-femmes de Lotbinière	19124	209477		228601		14000	14000		242601
	Centre-femmes La Jardilec	10467	209479		219946					219946
Total 12		73970	1257557		1331527		14000	14000		1345527
13	Centre des femmes de Laval		254378		254378					254378
	Centre femmes Dynamiques Laval		145929		145929					145929
Total 13			400307		400307					400307
14	Avec des elles		229767		229767	66412		66412		296179
	Cent. femmes Marie-Dupuis		235485		235485					235485
	Cent. femmes Montcalm		229765		229765					229765
	Centre Arc-en-ci-elle		229763		229763					229763
	Centre Au coeur des femmes		230053		230053					230053
	Centre de F.A.M. des Moulins		229763		229763					229763
	Inter-Femmes		224534		224534					224534
Total 14			1609130		1609130	66412		66412		1675542

		PSOC ($)			Total PSOC ($)	Hors PSOC ($)		Total Hors PSOC ($)	Autres finance ments ($)	TOTAL financeme nt ($)
Région	**ORGANISME**	**ES**	**MG**	**PP**		**ES**	**PP**			
15	Carr. des femmes Grand Lachute	1912	251139		253051					253051
	Cent. femmes unes les autres		238274		238274					238274
	Centre de femmes Liber'Elles		141688		141688					141688
	Centre Rayons Femmes Thér. Bl.		234347		234347					234347
	Colombe		237648		237648					237648
	La Mouvance centre de femmes		238274		238274					238274
	Signée Femmes		241179		241179					241179
Total 15		1912	1582549		1584461					1584461
16	Ainsi soit-elle		245692		245692					245692
	Centre Autonomie en soiE		244995		244995					244995
	Centre de femme Haut-Richelieu		245811		245811					245811
	Centre de femmes La Marg'elle		246074		246074					246074
	Centre de femmes la moisson		245895		245895					245895
	Centre de femmes l'Eclaircie		240178		240178					240178
	Centre Femmes Entre Ailes		251838		251838					251838
	Centre femmes l'Essentielle		245893		245893					245893
	Centre femmes Longueuil		245698		245698					245698
	Centre pour femmes IMPACT		30028		30028					30028
	Com'femme		211158		211158					211158
	Contact'L de Varennes		67805		67805					67805
	D'main femmes		245810		245810					245810
	Inform'elle		245810		245810					245810
	Maison héb. l'Egide (2e étape)		114862		114862					114862
	Quartier des femmes		230285		230285					230285
	Ressourc. femmes Acton Vale		252219		252219					252219
Total 16			3610051		3610051					3610051
National	L'R des centres de femmes Qué.		237458		237458					237458
Total National			237458		237458					237458
Total général		302016	29099896	47348	29449260	81495	14000	95495	88912	29633667

ES : Entente spécifique, MS : mission globale, PP : projet ponctuel
Les noms des organismes proviennent du logiciel comptable SBFR, d'où les abréviations.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 334

Montant dévolu, par région, au programme de santé mentale en 2020-2021 et 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :

a) Clientèle adulte :
   i. 1re ligne ;
   ii. 2e ligne ;
   iii. autres.
b) Clientèle jeune :
   i. 1re ligne ;
   ii. 2e ligne ;
   iii. autres.

RÉPONSE NO 334

La réponse à cette question est fournie à la question no 49 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 335

Montant dévolu par les établissements au programme de santé mentale en 2020-2021 et 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :

a) Clientèle adulte (par région et au total) :
   i. 1re ligne ;
   ii. 2e ligne ;
   iii. autres.

b) Clientèle jeune (par région et au total) :
   i. 1re ligne
   ii. 2e ligne ;
   iii. autres.

RÉPONSE NO 335

Le tableau est fourni ci-après.

Les données 2021-2022 et 2022-2023 ne sont pas disponibles.

Les données 2020-2021 sont présentées dans le tableau suivant. :

Programme santé mentale Dépenses par CISSS, CIUSSS et établissements non fusionnés 2020-2021			
Région	**Nom de l'établissement**	**SM 1re ligne 2020-2021**	**SM 2e ligne 2020-2021**
1	CISSS du Bas-Saint-Laurent	6 129 379	27 798 737
2	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	8 184 078	35 319 565
3	CIUSSS de la Capitale Nationale	25 018 485	132 079 934
	CHU DE QUÉBEC - UNIVERSITÉ LAVAL		390 169
	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC - UL		231 315
4	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	15 652 716	63 566 074
5	CIUSSS de L'Estrie-Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	12 620 687	51 848 198
6	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	8 341 023	98 674 884
	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	7 270 602	16 852 685
	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	9 436 746	36 059 627
	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	15 447 167	61 409 585
	CIUSSS de L'Est-de-l'Île-de-Montréal	16 156 972	154 236 061
	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	133 123	11 295 685
	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL		98 809
	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	72 933	18 897 680
	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE		4 868 520
	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	1 580 843	46 370 643
7	CISSS de L'Outaouais	11 141 872	44 495 391
8	CISSS de L'Abitibi-Témiscamingue	4 900 662	20 404 798
9	CISSS de la Côte-Nord	3 014 468	14 227 883
11	CISSS des Iles	960 612	2 008 850
	CISSS de la Gaspésie	2 399 909	10 947 284
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	8 075 581	48 127 760
13	CISSS de Laval	8 736 885	39 057 897
14	CISSS de Lanaudière	9 859 276	48 105 756
15	CISSS des Laurentides	17 476 140	66 467 463
16	CISSS de la Montérégie-Centre	8 917 648	48 824 005
	CISSS de la Montérégie-Est	12 300 977	48 542 772
	CISSS de la Montérégie-Ouest	9 120 176	28 609 875
	Total général	**222 948 961**	**1 179 817 905**
N.B. : Excluant les établissements ci-dessous			

EXCLUSION			
Privé conventionné	RSS 05 Centre d'hébergement Champlain-de-la-Rose-Blanche		4 031 675
Privé conventionné	RSS 06 Clinique communautaire de Pointe-St-Charles	641 977	
	RSS 09 CLSC Naskapi	21 250	70 702
	RSS 10 Nord-du-Québec	1 289 750	343 068
	RSS 17 Nunavik	7 672 681	3 468 833
	RSS 18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	20 578	2 349 087
		9 646 235	**10 263 365**
	Grand total	**232 595 197**	**1 190 081 271**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 336

Nombre de personnes en attente pour des services en santé mentale, par tranche d'âge et par région (1re et 2e ligne).

RÉPONSE NO 336

La réponse à cette question est fournie à la question no 46 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

QUESTION NO 337

Déclinaison des 20 M$ annoncés dans le cadre du forum jeunes et santé mentale.

RÉPONSE NO 337

Les tableaux sont fournis ci-après

Les sommes ont été réparties selon le tableau suivant.

Répartition des sommes versées aux établissements ayant atteint les cibles fixées. 2021-2022							
			Pondération				
			70 %	30 %			
			DPFAR	DGPPFC	**Total**	**Versement 1** (60 %)	**Versement 2** (40 %)
3	11045135	CIUSSS de la Capitale Nationale	916 020	260 008	1 176 000	705 600 $	470 400 $
4	11045143	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	965 160	302 797	1 268 000	760 800 $	507 200 $
5	11045150	CIUSSS de L'Estrie-CHUS	1 086 610	289 679	1 376 300	825 780 $	550 520 $
6	11045168	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	817 670	294 314	1 112 000	667 200 $	444 800 $
6	11045192	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	593 740	298 555	892 300	535 380 $	356 920 $
6	11042918	Centre hospitalier de l'Université de Montréal	139 720	198 529	338 200	202 920 $	135 280 $
6	12694659	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	38 920	4 241	43 200	25 920 $	17 280 $
7	11045218	CISSS de L'Outaouais	654 920	243 619	898 500	539 100 $	359 400 $
11	11044088	CISSS des Iles	95 000	-	95 000	57 000 $	38 000 $
11	11045242	CISSS de la Gaspésie	118 090	185 027	303 100	181 860 $	121 240 $
12	11045333	CISSS de Chaudière-Appalaches	655 340	138 967	794 300	476 580 $	317 720 $
13	11045267	CISSS de Laval	553 280	206 609	759 900	455 940 $	303 960 $
14	11045275	CISSS de Lanaudière	761 950	331 891	1 093 800	656 280 $	437 520 $
15	11045283	CISSS des Laurentides	1 032 220	303 364	1 335 600	801 360 $	534 240 $
16	11045291	CISSS de la Montérégie-Centre	840 210	252 496	1 092 700	655 620 $	437 080 $
16	11045309	CISSS de la Montérégie-Est	917 210	303 364	1 220 600	732 360 $	488 240 $
16	11045317	CISSS de la Montérégie-Ouest	528 430	290 649	819 100	491 460 $	327 640 $
17	14665293	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	215 000	-	215 000	129 000 $	86 000 $
18	16258899	Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James	125 000	-	125 000	75 000 $	50 000 $
		Total	***14 150 000***	***5 850 000***	***14 958 600***	**8 975 160 $**	**5 983 440 $**

Répartition des sommes versées aux établissements ayant nécessité un accompagnement dans l'atteinte de leur cible. 2021-2022									
			Pondération						
			70	30					
			DPFAR	DGASSMPL		**Versement 1** (60 %)	**Versement 2** (30 %)	Résiduel 10 % versé à l'atteinte de la cible	
Région	**Corpo**	**Nom**	**Montant**	**Montant**	**Total**	**Montant**	**Montant**	**Montant**	**Total**
1	11045119	CISSS du Bas-Saint-Laurent	299 600	218 363	518 000	310 800 $	155 400 $	51 800 $	518 000 $
2	11045127	CIUSSS du Saguenay Lac Saint-Jean	420 770	213 728	634 500	380 700 $	190 350 $	63 450 $	634 500 $
6	11045176	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	189 210	277 358	466 600	279 960 $	139 980 $	46 660 $	466 600 $
6	11045184	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	292 600	198 529	491 100	294 660 $	147 330 $	49 110 $	491 100 $
6	11045200	CIUSSS de L'Est-de-l'Île-de-Montréal	1 295 560	290 082	1 585 600	951 360 $	475 680 $	158 560 $	1 585 600 $
6	12599213	Centre universitaire de santé McGill	149 870	294 314	444 200	266 520 $	133 260 $	44 420 $	444 200 $
8	11045226	CISSS de L'Abitibi-Témiscamingue	244 090	185 027	429 100	257 460 $	128 730 $	42 910 $	429 100 $
9	11045234	CISSS de la Côte-Nord	138 810	268 491	407 300	244 380 $	122 190 $	40 730 $	407 300 $
10	11042686	CRSSS de la Baie-James	65 000	-	65 000	39 000 $	19 500 $	6 500 $	65 000 $
		Total	***14 150 000***	***5 850 000***	***5 041 400***	**3 024 840 $**	**1 512 420 $**	**504 140 $**	**5 041 400 $**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 338

Portrait de l'implication des patients partenaires et pairs aidants et pairs aidants famille partout au Québec tel qu'annoncé par la ministre lors du forum adultes et santé mentale.

RÉPONSE NO 338

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Premier groupe d'opposition

QUESTION NO 339

Plan d'action en santé mentale 2022-2026 : tableau de bord/bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 339

La réponse à cette question est fournie à la question n^{o} 68 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 340

Évolution et ventilation des sommes investies dans le secteur de la santé mentale en comparaison des dépenses consacrées à l'ensemble des programmes et les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 340

La réponse est fournie en suivi à la question nº 41 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

QUESTION NO 341

État de situation *per capita* régional pondéré, basé sur l'estimation des coûts de production de services en santé mentale, ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 341

Per capita régional pondéré, basé sur les dépenses en santé mentale, pour l'année financière 2020-2021 :

SANTÉ MENTALE
PER CAPITA PONDÉRÉ

	2020-2021
RSS 01 Bas-Saint-Laurent	144,54
RSS 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	142,60
RSS 03 Capitale-Nationale	169,37
RSS 04 Mauricie et Centre-du-Québec	121,18
RSS 05 Estrie	94,57
RSS 06 Montréal	140,12
RSS 07 Outaouais	109,03
RSS 08 Abitibi-Témiscamingue	112,01
RSS 09 Côte-Nord	159,03
RSS 10 Nord-du-Québec	
RSS 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	175,92
RSS 12 Chaudière-Appalaches	124,37
RSS 13 Laval	155,25
RSS 14 Lanaudière	109,90
RSS 15 Laurentides	110,05
RSS 16 Montérégie	112,79
RSS 17 Nunavik	
RSS 18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	
TOTAL QUÉBEC	**129,56**

Source : Mode d'allocation des ressources 2020-2021, schéma 2, programme Santé mentale.

Certains territoires tels le Nord-du-Québec, les Terres-Cries-de-la-Baie-James et le Nunavik, en raison de leurs caractéristiques particulières sont difficilement comparables avec les autres. C'est pourquoi ils sont exclus du mode d'allocation des ressources et par le fait même, du calcul du *per capita* pondéré.

Les prévisions pour l'année financière 2021-2022 ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION N^{O} 342

Bilan du déploiement de l'ajout de 100 postes de psychologues jeunesse et d'autres professionnels annoncé en décembre 2017 afin de compléter les équipes multidisciplinaires jeunesse des CISSS et des CIUSSS et fournir la liste des centres jeunesse ayant bénéficié de cette mesure. Préciser, sur une base annuelle, le nombre de postes affichés par catégorie professionnelle, le nombre de postes comblés, le nombre des départs dans la même catégorie professionnelle.

RÉPONSE N^{O} 342

Au moment de l'investissement, en décembre 2017, les établissements du réseau comptaient 297 psychologues dans leur plan de postes. Avec l'ajout des 99 postes annoncés pour le rehaussement des services de psychologie dans les services de proximité jeunesse et les services de protection de la jeunesse, la cible visée pour les plans de postes était alors de 396 postes.

Selon les dernières données disponibles au 29 janvier 2022 (P10), 340 postes étaient dotés et 105 postes étaient affichés. On note donc une augmentation de 72 postes dotés et de 92 postes affichés depuis le 1er janvier 2018, ce qui porte les plans de postes actuels à 445 postes.

Outre l'ajout des 99 postes annoncés pour le rehaussement des services de psychologie dans les services de proximité jeunesse et les services de protection de la jeunesse, il faut prendre en compte l'investissement supplémentaire de 25 M$, annoncé à l'automne 2020 en santé mentale, afin de bonifier l'offre de service à l'intention des jeunes, des jeunes adultes et de leur famille.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 343

Bilan du projet pilote, Aire ouverte, et prévisions du déploiement.

RÉPONSE NO 343

Bilan du projet pilote :

Pour l'instant, 5 établissements de la santé et des services sociaux ont au moins un point de service :

- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal,
- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord,
- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie,
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval,
- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre.

Deux autres établissements offrent aussi des services en l'absence d'un point de service officiel.

- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-St-Jean,
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Prévisions du déploiement :

Un point de service actif d'ici l'automne 2022 est projeté dans les établissements suivants :

- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-St-Jean,
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal,
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière,
- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest.

Parmi les autres établissements financés, les établissements suivants devraient offrir des services (sans point de service officiel) d'ici l'automne 2022 :

- Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent,
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale,
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec,
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal,
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal,
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal,
- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais,
- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue,
- Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles,
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches,

- Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides,
- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est.

Un déploiement plus tardif est prévu dans les trois établissements suivants :

- Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James,
- Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik,
- Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 344

Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2021-2022 dans la mise en œuvre du Programme québécois de psychothérapie pour les troubles mentaux. Suivi des phases de déploiement et indiquer si les actions sont dans les délais.

RÉPONSE NO 344

La réponse à cette question est fournie à la question n^{o} 44 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 345

Total des incidents de sécurité mettant en cause des patients en santé mentale rapportés dans les salles d'urgence et les hôpitaux du RSSS en 2021-2022, et évolution par rapport à 2019-2020.

RÉPONSE NO 345

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ne dispose pas des informations requises pour répondre à cette question puisque les gestionnaires de l'établissement sont responsables du suivi de ces incidents, et ce, sans obligation de transmettre les données statistiques au MSSS.

QUESTION NO 346

De l'ensemble des demandes reçues par le GASM des établissements fusionnés du RSSS en 2021-2022, indiquer le pourcentage en provenance de :

a) Organismes communautaires ;
b) Psychologues en cabinet ;
c) Services de crise ;
d) Ligne Info-Social ;
e) Milieux d'enseignement ;
f) Services de police et Sureté du Québec ;
g) Services correctionnels ;
h) Employeurs et PAE des entreprises privées ;
i) Employeurs et PAE des organismes publics et parapublics ;
j) Membre de l'entourage de la personne utilisatrice ;
k) Personne utilisatrice avec accompagnement ;
l) Personne utilisatrice sans accompagnement.

RÉPONSE NO 346

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 347

Pour chaque GASM du RSSS, en 2021-2022, indiquer :

a) le délai moyen entre la réception de la demande et la transmission au service approprié d'une demande complétée ;
b) le pourcentage de ces délais inférieur à 5 jours ;
c) le pourcentage de ces délais inférieur à 10 jours ;
d) le pourcentage de ces délais inférieur à 20 jours ;
e) le pourcentage de ces délais supérieur à 20 jours.

RÉPONSE NO 347

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

QUESTION NO 348

Pour chaque GASM du RSSS, en en 2021-2022, indiquer :

a) le délai moyen entre la transmission au service approprié d'une demande complétée et la première intervention du service ayant pour effet d'ajouter une note clinique significative au dossier ;
b) le pourcentage de ces délais inférieur à 15 jours ;
c) le pourcentage de ces délais inférieur à 30 jours ;
d) le pourcentage de ces délais inférieur à 60 jours ;
e) le pourcentage de ces délais supérieur à 60 jours.

RÉPONSE NO 348

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

QUESTION NO 349

Pour chaque GASM du RSSS, en 2021-2022, indiquer :

a) le délai moyen entre la transmission au service approprié d'une demande complétée et la première rencontre en présence de la personne référée ;
b) le pourcentage de ces délais inférieur à 15 jours ;
c) le pourcentage de ces délais inférieur à 30 jours ;
d) le pourcentage de ces délais inférieur à 60 jours ;
e) le pourcentage de ces délais supérieur à 60 jours.

RÉPONSE NO 349

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

QUESTION NO 350

Pour chaque GASM du RSSS, en 2021-2022, indiquer :

a) le délai moyen entre la première rencontre en présence de la personne référée et l'inscription au dossier d'un diagnostic ou d'une évaluation formelle de la condition et des besoins de la personne référée ;
b) le pourcentage de ces délais inférieur à 15 jours ;
c) le pourcentage de ces délais inférieur à 30 jours ;
d) le pourcentage de ces délais inférieur à 60 jours ;
e) le pourcentage de ces délais supérieur à 60 jours.

RÉPONSE NO 350

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

QUESTION NO 351

Pour chaque GASM du RSSS, en 2021-2022, indiquer :

a) le délai moyen entre le diagnostic ou l'évaluation formelle de la personne référée et la rétroaction au référent ;
b) le pourcentage de ces délais inférieur à 3 jours ;
c) le pourcentage de ces délais inférieur à 7 jours ;
d) le pourcentage de ces délais inférieur à 15 jours ;
e) le pourcentage de ces délais supérieur à 30 jours.

RÉPONSE NO 351

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

QUESTION NO 352

Pour chaque GASM du RSSS, en 2021-2022, indiquer :

a) le délai moyen entre le diagnostic ou l'évaluation formelle et le début du service thérapeutique recommandé (première séance ou atelier de consultation avec un professionnel habilité) ;
b) le pourcentage de ces délais inférieur à 15 jours ;
c) le pourcentage de ces délais inférieur à 30 jours ;
d) le pourcentage de ces délais inférieur à 60 jours ;
e) le pourcentage de ces délais supérieur à 60 jours.

RÉPONSE NO 352

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

QUESTION NO 353

Pour chaque GASM du RSSS, en 2021-2022, indiquer :

a) le délai moyen entre la fin du service thérapeutique recommandé et le début des activités de maintien du rétablissement correspondant aux besoins de la personne (groupes d'entraide, activités structurées en milieu de jour, service d'intégration au travail) ;
b) le pourcentage de ces délais inférieur à 15 jours ;
c) le pourcentage de ces délais inférieur à 30 jours ;
d) le pourcentage de ces délais inférieur à 60 jours ;
e) le pourcentage de ces délais supérieur à 60 jours.

RÉPONSE NO 353

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

QUESTION NO 354

Pour chaque GASM du RSSS, en 2021-2022, indiquer :

a) le délai moyen entre la fin du service thérapeutique recommandé et le début des activités de réadaptation en dépendance recommandées (organismes communautaires ou CRD certifiés);
b) le pourcentage de ces délais inférieur à 15 jours;
c) le pourcentage de ces délais inférieur à 30 jours;
d) le pourcentage de ces délais inférieur à 60 jours;
e) le pourcentage de ces délais supérieur à 60 jours.

RÉPONSE NO 354

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 355

De l'ensemble des demandes reçues par le guichet d'accès en santé mentale de chaque région en 2021-2022, indiquer le pourcentage en provenance de :

a) GMF ;
b) Urgences des centres hospitaliers ;
c) AAOR des établissements fusionnés ;
d) La DPJ ou les autorités régionales de protection de la jeunesse ;
e) D'autres intervenants du RSSS.

RÉPONSE NO 355

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

QUESTION NO 356

De l'ensemble des demandes pour des services spécialisés en psychiatrie en 2021-2022, indiquer le pourcentage en provenance de :

a) Urgences des centres hospitaliers ;
b) De médecins référents en première ligne par le biais de l'APSS ;
c) La DPJ ou les autorités régionales de protection de la jeunesse ;
d) Des GASM régionaux ;
e) D'autres intervenants du RSSS.

RÉPONSE NO 356

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 357

Pour le service Info-Social, indiquer :

a) l'augmentation en pourcentage du nombre d'appels entre 2020-2021 et 2021-2022;
b) l'augmentation en pourcentage du nombre d'appels abandonnés entre 2020-2021 et 2021-2022 ;
c) l'augmentation en pourcentage du délai moyen de réponse entre 2020-2021 et 2021-2022 ;
d) l'augmentation en pourcentage du nombre d'appels répondus après le délai cible prévu dans la déclaration des services à la clientèle entre 2020-2021 et 2021-2022 ;
e) l'augmentation en pourcentage des effectifs du service et des heures travaillées entre 2020-2021 et 2021-2022 ;
f) le pourcentage des appels s'étant traduit par un référencement au GASM et l'ouverture d'un dossier en 2020-21 et son augmentation (en pourcentage) par rapport à 2019-20.

RÉPONSE NO 357

Pour le service Info-Social, voici :

a) l'augmentation en pourcentage du nombre d'appels entre 2020-2021 et 2021-2022;

Augmentation du nombre d'appels	1 %

b) l'augmentation en pourcentage du nombre d'appels abandonnés entre 2020-2021 et 2021-2022 ;

Augmentation du nombre d'appels abandonnés	- 5 %

c) l'augmentation en pourcentage du délai moyen de réponse entre 2020-2021 et 2021-2022 ;

Augmentation du délai moyen de réponse	- 10 %

d) l'augmentation en pourcentage du nombre d'appels répondus après le délai cible prévu dans la déclaration des services à la clientèle entre 2020-2021 et 2021-2022 ;

Augmentation du nombre d'appels répondus après le délai	- 58 %

Les données pour les points e) et f) ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 358

Pour chaque région administrative, indiquer :
a) les effectifs de chaque équipe d'intervention de crise dans le milieu ;
b) les postes vacants et non comblés au sein de chaque équipe ;
c) le nombre d'interventions réalisées en 2021-2022 et son évolution par rapport à 2020-2021 ;
d) le pourcentage des interventions réalisées en 2021-2022 auprès de la même personne.

RÉPONSE NO 358

Les données pour les points a), b) et d) ne sont pas disponibles.

c) Les données ventilées par région ne sont pas disponibles.

> Les données disponibles pour 2020-2021 concernent seulement le nombre d'interventions réalisées par le réseau de la santé et des services sociaux. Pour l'ensemble du Québec en 2020-2021, il s'agit de 29 886 interventions de crise qui ont été réalisées par les CISSS et CIUSSS, excluant les partenaires hors réseau, par exemple, les organismes communautaires.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 359

Pour chaque région administrative, indiquer :
a) le nombre de places d'hébergement de crise disponibles ;
b) l'effet des restrictions sanitaires sur la disponibilité des places ;
c) les places d'hébergement de crise qui seront ajoutées en 2022-2023

RÉPONSE NO 359

a) La réponse à cette question est fournie dans le tableau de la page suivante.

b) Ces informations ne sont pas disponibles par région administrative.

Concernant les directives en provenance du ministère de la Santé et des Services sociaux, les organismes offrant de l'hébergement d'urgence ou de crise étaient invités à maintenir leurs services puisqu'ils sont offerts aux personnes les plus vulnérables. Les organismes communautaires en hébergement ont été invités à mettre en place des zones (froides, tièdes et chaudes) en collaboration avec le service de prévention et de contrôle des infections (PCI) et la direction de santé publique du CISSS ou du CIUSSS de leur territoire. Les organismes étaient tenus de mettre en place les processus nécessaires pour assurer le respect des mesures sanitaires et communiquer les consignes de la santé publique à leurs employés, bénévoles et usagers.

Lorsqu'une personne avec des symptômes ou visée par une consigne d'isolement devait être hébergée d'urgence, des mesures particulières relatives à la prévention et au contrôle des infections s'appliquaient. De plus, le passeport vaccinal n'était pas requis pour accéder aux services des ressources communautaires.

Toutefois, il est possible que certains organismes aient connu des enjeux en lien avec la rétention des ressources humaines (ex. : départs vers d'autres organismes, départs vers le réseau, arrêts maladie) qui ont pu compromettre le maintien des activités et/ou des services offerts en hébergement de crise.

c) Les prévisions pour l'année 2022-2023 ne sont pas disponibles.

Nombre de places d'hébergement de crise disponibles par région sociosanitaire dans les organismes communautaires de crise membres du Regroupement des Services d'Intervention de Crise du Québec (RESICQ) pour l'exercice financier 2020-2021.

Région sociosanitaire	**Nombre de places**
01 - Bas-Saint-Laurent	18
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	6
03 - Capitale-Nationale	18
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	9
05 - Estrie	5
06 - Montréal	38
07 - Outaouais	8
08 - Abitibi-Témiscamingue	N/D
09 - Côte-Nord	5
10 - Nord-du-Québec	N/D
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	N/D
12 - Chaudière-Appalaches	N/D
13 - Laval	7
14 - Lanaudière	16
15 - Laurentides	10
16 - Montérégie	16
17 - Nunavik	N/D
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	N/D
TOTAL :	156

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 360

Pour chaque région administrative, indiquer :

a) le nombre de places d'hébergement disponibles en RAC ou en URCI en 2021-2022 et son évolution depuis 2020-2021 ;
b) l'effet des restrictions sanitaires sur la disponibilité des places ;
c) l'augmentation des loyers exigés entre 2020-2021 et 2021-2022 ;
d) les places d'hébergement en RAC ou URCI qui seront ajoutées en 2022-2023 ;
e) le coût moyen per capita associé au gîte et au couvert dans chaque RAC ou URFI, ainsi que le coût moyen per capita associé au gîte et au couvert pour la clientèle des installations des centres jeunesse, et la clientèle de moins de 65 ans des CHSLD.

RÉPONSE NO 360

a) Le nombre de places d'hébergement en RAC en date du 11 septembre 2021 est présenté dans le tableau ci-après. Les données sur les URCI ne sont pas disponibles.

Régions	Nombre de places en RAC
1-Bas-Saint-Laurent	23
2-Saguenay-Lac-Saint-Jean	75
3-Capitale-Nationale	163
4-Mauricie-Centre-du-Québec	25
5-Estrie	30
6-Montréal	232
7-Outaouais	36
8-Abitibi-Témiscamingue	12
9-Côte-Nord	13
11-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	22
12-Chaudière-Appalaches	42
13-Laval	5
14-Lanaudière	41
15-Laurentides	9
16-Montérégie	102
Total provincial	**830**

* Source : formulaire Gestred 41955 (P-06) 2021-2022

b) Les restrictions sanitaires n'ont pas eu d'impacts sur la disponibilité des places.

c) La contribution exigée de l'usager dans les RAC n'est actuellement pas encadrée par une règlementation.

Une correspondance a été récemment transmise aux présidents-directeurs généraux. À compter du 1er mars 2021, les établissements qui n'appliquaient pas les modalités de la circulaire *2021-009 Ressources intermédiaires et ressources de type familial : allocations financières, contribution des usagers et contribution parentale*, doivent limiter les hausses de contribution à l'indexation établie à partir de l'indice des rentes conformément à l'article 117 de la Loi sur le régime de rentes du Québec (RLRQ, chapitre R 9).

d) Ces données ne sont pas disponibles.
e) Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 361

Pour chaque région administrative, indiquer :

a) les effectifs de chaque équipe de soutien et de répit-dépannage pour la famille et l'entourage ;
b) les postes vacants et non comblés au sein de chaque équipe ;
c) le nombre d'interventions réalisées en 2021-2022 et son évolution par rapport à 2020-2021.

RÉPONSE NO 361

Les données ne sont pas disponibles, puisqu'elles ne sont pas colligées par le MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION N^{O} 362

Pour chaque région administrative, indiquer :

a) Les effectifs de chaque équipe de 2^{e} niveau offrant des services de réadaptation aux jeunes en difficulté d'adaptation et à leurs familles ;
b) Les postes vacants et non comblés au sein de chaque équipe ;
c) Le nombre d'interventions réalisées en 2021-2022 et son évolution par rapport à 2020-2021 ;
d) Le pourcentage des interventions réalisées en 2021-2022 auprès de la même personne/famille.

RÉPONSE N^{O} 362

Ces informations ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Premier groupe d'opposition

QUESTION NO 363

Pour chaque région administrative, indiquer :

a) le ratio de places disponibles par 100 000 habitants pour les mesures de soutien dans la communauté des personnes atteintes de troubles mentaux graves en 2021-2022 et son évolution par rapport à 2020-2021 ;
b) le pourcentage des places disponibles réservées pour le suivi intensif dans le milieu ;
c) le pourcentage des places disponibles réservées pour le suivi d'intensité variable ;
d) le pourcentage des places disponibles réservées pour le soutien de base non intensif ;

RÉPONSE NO 363

a) le ratio de places disponibles par 100 000 habitants pour les mesures de soutien dans la communauté des personnes atteintes de troubles mentaux graves en 2021-2022 et son évolution par rapport à 2020-2021 ;

RTS	Ratio 2021-22	Ratio 2020-21	Évolution
011 RTS Bas-Saint-Laurent	255,45	196,07	+ 59,38
021 RTS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	240	258,18	- 18,18
031 RTS Capitale-Nationale	299,34	316,58	-17,24
041 RTS de la Mauricie et Centre-du-Québec	225,59	248,59	-23
051 RTS de l'Estrie- Centre hospitalier de Sherbrooke	209,03	213,16	- 4,13
061 Région de Montréal	119,62	143,69	- 24,07
071 RTS de l'Outaouais	169,87	224,29	- 54,42
081 RTS de l'Abitibi-Témiscamingue	256,03	215,99	+ 40,04
091 RTS de la Côte-Nord	181,82	193,39	-11,57
100 Nord-du-Québec	133,6	129,24	+ 4,36
111 RTS de la Gaspésie/Les Îles	186,57	288,83	- 102,26
121 RTS Chaudière-Appalaches	288,39	250,06	+ 38,33
131 RTS de Laval	193,52	170,54	+ 22,98
141 RTS de Lanaudière	214,46	200,75	+ 13,71
151 RTS des Laurentides	191,99	213,29	- 21,3
161 RTS de la Montérégie	188,24	196,27	- 8,03

b) le pourcentage des places disponibles réservées pour le suivi intensif dans le milieu ;

RTS	% de places Suivi intensif dans le milieu
011 RTS Bas-Saint-Laurent	14 %
021 RTS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	14 %
031 RTS Capitale-Nationale	24 %
041 RTS de la Mauricie et Centre-du-Québec	27 %
051 RTS de l'Estrie- Centre hospitalier de Sherbrooke	23 %
061 Région de Montréal	39 %
071 RTS de l'Outaouais	18 %
081 RTS de l'Abitibi-Témiscamingue	0 %
091 RTS de la Côte-Nord	0 %
100 Nord-du-Québec	0 %
111 RTS de la Gaspésie/Les Îles	0 %
121 RTS Chaudière-Appalaches	8 %
131 RTS de Laval	29 %
141 RTS de Lanaudière	26 %
151 RTS des Laurentides	28 %
161 RTS de la Montérégie	30 %

c) le pourcentage des places disponibles réservées pour le suivi d'intensité variable ;

RTS	% de places Suivi intensité variable
011 RTS Bas-Saint-Laurent	20 %
021 RTS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	39 %
031 RTS Capitale-Nationale	73 %
041 RTS de la Mauricie et Centre-du-Québec	65 %
051 RTS de l'Estrie- Centre hospitalier de Sherbrooke	58 %
061 Région de Montréal	61 %
071 RTS de l'Outaouais	82 %
081 RTS de l'Abitibi-Témiscamingue	100 %
091 RTS de la Côte-Nord	100 %
100 Nord-du-Québec	100 %
111 RTS de la Gaspésie/Les Îles	100 %
121 RTS Chaudière-Appalaches	76 %
131 RTS de Laval	71 %
141 RTS de Lanaudière	74 %
151 RTS des Laurentides	72 %
161 RTS de la Montérégie	58 %

d) le pourcentage des places disponibles réservées pour le soutien de base non intensif ;

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 364

Pour chaque région administrative, indiquer :

a) le ratio de places disponibles par 100 000 habitants pour les services d'hébergement et d'habitation autres qu'institutionnels ;
b) le pourcentage des places disponibles en logement supervisé ;
c) le pourcentage des places disponibles en logement autonome.

RÉPONSE NO 364

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 365

Pour chaque centre intégré, indiquer :

a) le nombre de lits de psychiatrie par 100 000 habitants ;
b) le nombre de lits de pédopsychiatrie par 100 000 habitants ;
c) le nombre de lits de psychiatrie par 100 000 habitants pour les soins de courte durée ;
d) le nombre de lits de psychiatrie par 100 000 habitants pour les soins de longue durée ;
e) le nombre de lits de psychiatrie par 100 000 habitants ;
f) le nombre de lits réservés pour les soins médico-légaux par 100 000 habitants ;
g) le nombre de lits réservés pour les soins médico-légaux par 100 000 habitants en milieu fermé ;
h) le nombre de lits réservés pour les soins médico-légaux par 100 000 habitants à sécurité maximale.

RÉPONSE NO 365

a) le nombre de lits de psychiatrie par 100 000 habitants ;
Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ne détient pas les données pour distinguer le nombre de lits de psychiatrie (adultes) du nombre de lits de pédopsychiatrie (jeunes).

b) le nombre de lits de pédopsychiatrie par 100 000 habitants ;
Le MSSS ne détient pas les données pour distinguer le nombre de lits de psychiatrie (adultes) du nombre de lits de pédopsychiatrie (jeunes).

c) le nombre de lits de psychiatrie par 100 000 habitants pour les soins de courte durée ;
Les données ne sont pas disponibles.

d) le nombre de lits de psychiatrie par 100 000 habitants pour les soins de longue durée ;
Les données ne sont pas disponibles.

e) le nombre de lits de psychiatrie par 100 000 habitants ;
Cette question est un doublon de la question a).

f) le nombre de lits réservés pour les soins médico-légaux par 100 000 habitants ;
Le MSSS ne détient pas les données pour distinguer le nombre de lits réservés pour les soins médico-légaux.

g) le nombre de lits réservés pour les soins médico-légaux par 100 000 habitants en milieu fermé ;
Le MSSS ne détient pas les données pour distinguer le nombre de lits réservés pour les soins médico-légaux en milieu fermé.

h) le nombre de lits réservés pour les soins médico-légaux par 100 000 habitants à sécurité maximale.
Le MSSS ne détient pas les données pour distinguer le nombre de lits réservés pour les soins médico-légaux à sécurité maximale.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 366

Pour chaque centre intégré, indiquer :

a) le délai moyen d'attente pour une consultation en psychiatrie d'un patient en état de crise ;
b) le délai moyen d'attente pour une consultation en psychiatrie d'un patient à l'état mental instable se présentant avec une crise de manie, un premier épisode psychotique ou un trouble dépressif post-partum grave ;
c) le délai moyen d'attente pour une consultation en psychiatrie d'un patient à l'état mental instable se présentant avec une crise d'hypomanie ou une dépression majeure ;
d) le délai moyen d'attente pour une consultation en psychiatrie d'un patient à l'état mental stable se présentant avec un premier épisode psychotique ;
e) le délai moyen d'attente pour une consultation en psychiatrie d'un patient à l'état mental stable se présentant avec une crise d'hypomanie, un trouble dépressif post-partum grave ou une dépression majeure.

RÉPONSE NO 366

Le délai moyen provincial de réponse pour une consultation en psychiatrie est de 8,1 heures en P1-P12 de 2021-2022. Le MSSS ne dispose pas des données granulaires concernant l'état mental du patient lors de la consultation à l'urgence ainsi que des particularités sur le diagnostic.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 367

Pour chaque centre intégré, indiquer :
a) Combien de psychiatres sont désignés pour agir à titre de médecins spécialistes répondants en psychiatrie ;
b) la somme des actes relatifs à la fonction de médecins spécialistes répondants en psychiatrie facturés à la RAMQ en 2021-2022 et son évolution par rapport à 2020-2021.

RÉPONSE NO 367

En 2021-2022, 607 médecins spécialistes sont désignés répondants en psychiatrie. L'information est disponible par région.

Rémunération versée aux médecins désignés spécialistes répondant en psychiatrie

	2021-2022[1]		
Nom de la région	**Nombre de médecins[2]**	**Nombre de services**	**Montant versé (k$)**
01 - Bas-Saint-Laurent	16	1 161	189,7 $
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	18	423	151,0 $
03 - Capitale-Nationale	26	173	144,5 $
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	36	1 607	312,3 $
05 - Estrie	25	720	196,9 $
06 - Montréal	69	2 212	928,2 $
07 - Outaouais	15	249	164,5 $
08 - Abitibi-Témiscamingue	7	178	49,5 $
09 - Côte-Nord	11	906	222,6 $
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11	415	87,6 $
12 - Chaudière-Appalaches	29	930	191,4 $
13 - Laval	16	379	166,2 $
14 - Lanaudière	19	812	349,4 $
15 - Laurentides	9	737	163,0 $
16 - Montérégie	79	1 832	726,0 $
TOTAL	**369**	**12 734**	**4 042,8 $**

1. La période couverte est du 1er avril 2021 au 28 février 2022
2. Le total du nombre de médecins est distinct. Un médecin peut avoir une pratique dans plus d'une région. Seuls les médecins qui ont facturé au moins un service au cours de la période visée sont comptabilisés (un médecin peut être désigné et ne pas avoir facturé de service).

   Liste des actes et de leurs libellés :
   98013 -Montant forfaitaire par demi-journée (soutien à l'équipe de santé mentale pour les adultes)
   98014 -Montant forfaitaire par demi-journée (soutien à l'équipe de santé mentale pour les jeunes)
   98018 -Montant forfaitaire par demi-journée (soutien aux cabinets de médecins du territoire pour les adultes)
   98019 -Montant forfaitaire par demi-journée (soutien aux cabinets de médecins du territoire pour les jeunes)
   98015 -Forfait de disponibilité téléphonique, par jour (santé mentale pour adultes)
   98016 -Forfait de disponibilité téléphonique, par jour (santé mentale pour les jeunes)
   98017 -Consultation téléphonique et rapport

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Premier groupe d'opposition

QUESTION NO 368

Au sujet de la mise en œuvre des équipes mixtes d'interventions psychosociales et policières de proximité :
a) La proportion de policiers et de travailleurs sociaux au sein de chaque équipe ;
b) Le nombre de ces équipes par 100 000 habitants dans les grands centres urbains ;
c) Le nombre total d'équipes à la fin de la mise en œuvre et les communautés desservies ;
d) Le calendrier de déploiement des équipes ;
e) le rôle des pairs aidants et des spécialistes en situation de crise des organismes communautaires dans le contexte du déploiement de ces équipes

RÉPONSE NO 368

Les données pour les points a), b), c) ne sont pas disponibles.

d) Nous ne sommes pas en mesure de donner des projections.

e) Chaque CISSS et CIUSSS concernés par le déploiement de nouvelles équipes mixtes d'intervention psychosociales et policières de proximité, seront tenus de définir conjointement, en partenariat avec les services policiers ainsi que les autres partenaires territoriaux, les attentes relatives à l'implication, aux rôles et aux arrimages requis entre les différents partenaires, dont les pairs aidants ainsi que les organismes communautaires spécialisés en intervention de crise.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 369

Au sujet de l'intégration et de la formation des pairs aidants :
a) Combien de pairs aidants sont-ils actifs sur le terrain en 2021-22 ?
b) Combien de nouveaux pairs aidants ont été formés et intégrés en 2021-22 et combien de pairs aidants ont quitté au cours de la même période ?
c) Quelles sont les équipes d'intervention dans le milieu qui doivent comprendre au moins un pair aidant et pour lesquelles ces postes ne sont pas comblés ?
d) Quelles sont les équipes « aires ouvertes » qui doivent comprendre au moins un pair aidant et pour lesquelles ces postes ne sont pas comblés ?

RÉPONSE NO 369

a) Selon les données fournies par l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP) qui gère le programme Pairs aidants réseau et Pairs aidants famille, financés par le MSSS, on compte présentement 159 pairs aidants en santé mentale formés et actifs au Québec. D'autres types de pairs aidants, non comptabilisés dans le cadre de cet exercice, peuvent aussi travailler au sein d'organismes communautaires ou du réseau de la santé et des services sociaux.

b) La reddition de comptes étant attendue pour le 30 juin 2022 auprès de l'organisme qui gère le programme de formation, le MSSS ne possède pas ces données.

c) Le MSSS suit l'intégration de pairs aidants dans les équipes de suivi intensif dans le milieu (SIM), notamment dans le cadre de l'homologation des équipes. En date de février 2022, 22 des 56 équipes comprenaient un pair aidant (données fournies par l'AQRP). Les pairs aidants travaillent également dans d'autres services au sein du réseau de la santé et des services sociaux et d'organismes communautaires.

d) Le modèle Aire ouverte prévoit la présente d'un pair aidant au sein des services. Ces services sont présentement en cours de déploiement. Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

QUESTION NO 370

Quels seront les critères retenus pour « prioriser » l'accès aux services en santé mentale et en dépendance pour les parents d'enfants suivis par le réseau de la santé et des services sociaux ? En quoi le niveau de priorisation de cette clientèle sera-t-il différent de celui d'adultes avec des besoins similaires, mais dont les enfants ne sont pas suivis par le réseau ? Quel sera le résultat de « l'échec » de ces traitements sur la décision de la DPQ de retenir un signalement et de retirer l'enfant du milieu familial ?

RÉPONSE NO 370

En août 2020, une directive a été donnée aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux afin de prioriser la demande de services pour les parents et les enfants ayant fait l'objet d'un signalement retenu à la protection de la jeunesse. Les établissements ont par la suite eu à élaborer à l'interne leur mécanisme de priorisation afin de répondre à cette exigence.

Le Directeur de la protection de la jeunesse doit apprécier la situation de l'enfant sous quatre angles d'analyse différents afin de statuer si la sécurité ou le développement peut ou est compromis, soit les faits, la vulnérabilité de l'enfant, la capacité parentale et les ressources du milieu. En ce sens, les services en place permettant de soutenir l'exercice de la parentalité ou de cheminer par rapport aux difficultés personnelles du parent, sont un élément clé à l'analyse du DPJ pour discriminer si l'enfant est en besoin de protection. Il importe de prioriser les enfants pris en charge par le DPJ afin de le soutenir, dans une perspective de responsabilité collective, à ce que la situation de compromission prenne fin et éviter qu'elle ne se reproduise.

On retrouve également, à la mesure 4.7 du Plan d'action interministériel en santé mentale : « Prioriser l'accès aux services en santé mentale et en dépendance pour les parents d'enfants suivis par le RSSS lorsque l'absence de ces services pourrait limiter la portée des interventions offertes à ces enfants et à leur famille ». Des travaux sont à venir afin de préciser ces critères de priorisation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 371

Au sujet du Programme d'accompagnement justice et santé mentale (PAJ-SM) :
a) dans quel district judiciaire ce programme est-il implanté ?
b) a-t-il eu un effet démontré sur la judiciarisation ou l'incarcération de ces patients ?
c) Dans combien de districts judiciaires doit-il encore être déployé, et d'ici quand ?
d) Quelle est la composition de chaque équipe ?

RÉPONSE NO 371

a) Le programme PAJ-SM est implanté dans les districts judiciaires suivants :

Cour du Québec		
Abitibi	Joliette	Richelieu
Beauharnois	Labelle	Saint-François
Bedford	Laval	Kamouraska
Bonaventure	Longueuil	Saint-Maurice
Chicoutimi	Montréal	Saint-Hyacinthe
Drummond	Québec	Terrebonne
Gaspé	Rimouski	Trois-Rivières
Gatineau	Roberval	
Cour municipale		
Laval	Montréal	Québec

b) Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

c) Tel que prévu à l'action 5.7 du Plan d'action interministériel en santé mentale (PAISM) 2022–2026 : *« le MSSS, le ministère de la Justice (MJQ) et leurs partenaires poursuivront l'implantation des PAJ-SM dans tous les districts judiciaires du Québec. »* (p.58)

d) Les équipes opérationnelles des PAJ-SM sont composées des différentes parties prenantes intersectorielles, représentées par les intervenants qui sont appelés à rencontrer et interagir avec la clientèle prenant part au programme. De manière générale, chaque équipe est composée des acteurs suivants :

- Intervenant pivot
- Procureur aux poursuites criminelles et pénales
- Agent de probation
- Avocat de la défense
- Policier (sur demande)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 372

Au sujet de l'investissement de 21 M$ pour les unités pour troubles graves du comportement et le remplacement des RAC par les URCI :

a) combien d'embauches ont été réalisées en 2021-2022 ?

b) combien de postes reste-t-il encore à combler ?

c) Quelle est l'échéance des projets-pilotes annoncés et quand seront publiés les rapports d'évaluation ?

RÉPONSE NO 372

a) et b) Le tableau suivant illustre le suivi des embauches en date du 1er janvier 2022 pour les projets:

	Nombre de postes prévus (ETC)	Nombre de postes dotés (ETC)	Nombre de poste en processus de dotation (ETC)
Déploiement des équipes RCI	128,7	34,8	86,5
Projets démonstration URCI	31,8	2,4	29,4
Source : Formulaire Gestred 51650, P10.			

c) L'échéance des 3 projets de démonstration est tributaire du rapport d'évaluation prévu pour l'hiver 2024.